This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNS. 168 ee. 12

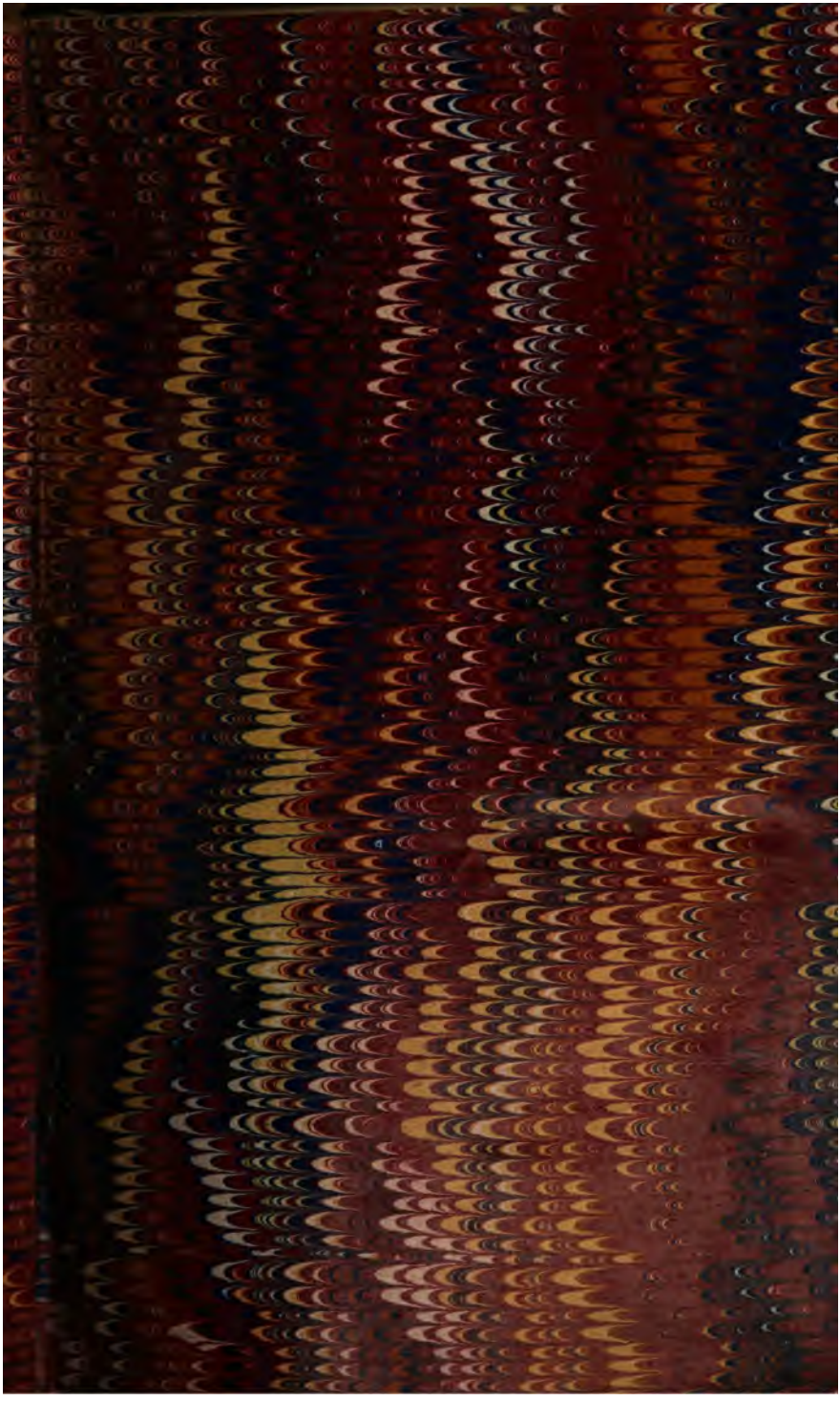

TABLEAU HISTORIQUE

TOME. I.

TABLEAU
HISTORIQUE
DE L'ESPRIT ET DU CARACTERE
DES
LITTÉRATEURS
FRANÇOIS,

Depuis la renaiſſance des Lettres juſqu'en 1785;

OU

RECUEIL de traits d'eſprit, de bons mots & d'anecdotes littéraires.

*Par M. T**, Avocat en Parlement, Tréſorier de la Guerre, & Subdélégué de l'Intendance de Champagne.*

TOME PREMIER.

A VERSAILLES,
Chez POINÇOT, Libraire, rne Dauphine.

A PARIS.
Chez NYON, Libraire, près le College des Quatre-Nations.

M. DCC. LXXXV.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.

TAYLOR INSTITUTION
LIBRARY

PRÉFACE.

LE Recueil que je mets au jour, n'étoit d'abord qu'un Répertoire de traits ingénieux & d'anecdotes littéraires, pour mon uſage particulier. Des Perſonnes de goût en ayant jugé la lecture auſſi inſtructive qu'amuſante, leur ſuffrage m'a déterminé à le rendre public. Dès-lors je me ſuis attaché à le perfectionner, en y ajoutant ce qui pouvoit intéreſſer l'eſprit & la raiſon, ou piquer la curioſité. Plus de mille Ouvrages ont été conſultés dans cette vue : Journaux, Dictionnaires, Vies particulieres, Mémoires, Eloges Hiſtoriques ; tout a été mis à contribution pour l'enrichir. Des Gens de Lettres connus ont bien voulu nous ſeconder dans nos recherches, & nous communiquer ſur pluſieurs Ecrivains de ce ſiecle un grand nombre d'anecdotes qui n'avoient pas été publiées : telles ſont la plupart de celles qu'on trouvera dans les articles *Helvétius*, *Piron*, *la Beaumelle*, *d'Alembert*, *Diderot*, *Pompignan*, &c.

Un Recueil de la nature de celui-ci exigeoit la plus parfaite impartialité dans le choix &

l'emploi des anecdotes, des ſaillies, des bons mots : auſſi avons-nous eu grand ſoin de nous garantir du défaut contraire, en rapportant indifféremment les particularités pour & contre le même perſonnage.

Les Gens de Lettres nous ſauront gré d'avoir réuni dans un même Ouvrage une infinité de traits qui honorent leur profeſſion ; & les Gens du monde, qui cherchent dans la lecture un délaſſement inſtructif, ne pourront s'empêcher d'applaudir à nos recherches.

Nous avons diviſé cette Collection par Articles, dans chacun deſquels ſe trouvent raſſemblés les traits d'eſprit, les traits de caractere, les anecdotes qui appartiennent à un même Ecrivain.

Dans la diſtribution des Articles, nous avons ſuivi l'ordre Néchronologique, c'eſt-à-dire, celui de la mort des Ecrivains. Par ce moyen, les Lecteurs, peu familiers avec l'Hiſtoire littéraire de notre Nation, ſeront inſtruits du tems où vivoit chaque Littérateur, & ſe trouveront à portée de connoître ſes différens rapports avec les autres Littérateurs contemporains.

Toutes les anecdotes que nous rapportons,

ne ſont pas ſans doute également piquantes ; mais il n'en eſt aucune qui ne préſente quelque objet d'utilité ou d'agrément.

Un Ouvrage principalement conſacré à la gloire des Gens de Lettres, devoit néceſſairement offrir la réfutation des calomnies publiées contre pluſieurs d'entre eux ; car, étant diffamantes, elles ne pourroient que tourner à la honte de tous, & même à celle de notre Littérature, ſi on les laiſſoit accréditer. On ne ſera donc pas ſurpris ſi nous nous ſommes fait un devoir de repouſſer les injures, & de réfuter les imputations que M. de Voltaire s'eſt permiſes à l'égard de pluſieurs Littérateurs eſtimables ; & ſi nous avons terminé notre Ouvrage par une Apologie plus particuliere de ces mêmes Littérateurs, & de quelques autres dont nous n'avions pas eu occaſion de parler dans le corps de l'Ouvrage. Nous ſommes pénétrés, plus que perſonne, d'admiration & de reconnoiſſance pour les grands talens de M. de Voltaire, & pour les bons Ouvrages dont il nous a enrichis ; mais ſes plus vifs admirateurs ne ſauroient diſconvenir qu'un excès d'amour-propre & de ſenſibilité ne lui ait ſouvent fait oublier, à l'égard

de ſes Confreres, les loix de la juſtice & de l'honneur. Qui pourroit honorer les Lettres, & eſtimer ceux qui les cultivent, s'il falloit ajouter foi à toutes les horreurs qu'il a débitées contre l'Abbé Desfontaines, Maupertuis, les deux Rouſſeau, Fréron, la Beaumelle, Nonote, Pompignan, le Profeſſeur Vernet, Larcher, l'Abbé Sabatier, Clément, &c. ?

Nous n'avons point enviſagé la gloire, en publiant le fruit de nos loiſirs : nous ſavons le peu d'eſtime qu'on a pour les Compilateurs. Mais nous pouvons du moins nous flatter d'avoir fait, par le ſeul deſir d'honorer les Lettres, ce que tant d'autres Auteurs ont fait par vanité ou par intérêt. Un Auteur qui ne cherche qu'à ſe rendre utile, n'eſt ſenſible qu'au plaiſir d'en trouver l'occaſion.

TABLE
DES ARTICLES
Contenus dans les quatre Volumes.

TOME I.

François Villon, dit depuis Corbeuil, mort vers l'an 1500. *Pag.* 1
Guillaume Budé, mort en 1540. 4
Clément Marot, mort en 1544. 6
Marguerite de Valois, Reine de Navarre, morte en 1549. 11
François Rabelais, mort en 1553. 14
Joachim du Bellay, mort en 1560. 23
Charles Dumoulin, mort en 1566. 26
Louise Charly, dite Labé, surnommée la belle Cordiere, morte en 1566. 28
Pierre Ramus, mort en 1573. 29
Étienne Jodelle, mort en 1573. 35
Pierre Danès, mort en 1577. 38
Guillaume Postel, mort en 1581. 40
Gui Dufaur, Seigneur de Pibrac, mort en 1584. 44
Pierre Ronsard, mort en 1585. 46
Marc-Antoine Muret, mort en 1585. 42
Jean Dorat, mort en 1588. 54
Jacques Cujas, mort en 1590. 57
Michel de Montagne, mort en 1592. 59
Jacques Amyot, mort en 1593. 64
Nicot, mort en 1600. 67

Jean PASSERAT, mort en 1602. *Pag.* 68
Arnaud D'OSSAT, Évêque & Cardinal, mort en 1604. 70
Philippe DESPORTES, Abbé, mort en 1606. 73
Joſeph-Juſte SCALIGER, mort en 1609. 77
Mathurin REGNIER, mort en 1613. 81
Iſaac CASAUBON, mort en 1614. 85
Étienne PASQUIER, mort en 1615. 86
Jean de LINGENDES, mort en 1616. 88
Jacques-Auguſte DE THOU, Préſident à Mortier, mort en 1617. 89
Jacques DAVI DUPERRON, Cardinal, mort en 1618. 96
THÉOPHILE, ſurnommé VIAUD, mort en 1626. 102
François DE MALHERBE, mort en 1628. 107
Théodore-Agrippa D'AUBIGNÉ, mort en 1630. 119
Paul-Hay DU CHATELLET, mort en 1630. 126
Nicolas-Claude FABRI DE PEIRESC, mort en 1637. 128
Maximilien DE BÉTHUNE, Baron DE ROSNI, Duc DE SULLY, mort en 1641. 131
Jean-Armand DU PLESSIS, Duc DE RICHELIEU, Cardinal, mort en 1642. 137
Marie JARS DE GOURNAI, morte en 1645. 157
François MAYNARD, mort en 1646. 159
Jacques DU LORENS, Sieur D'OIRÉ, mort en 1648. 163
Claude DE MALLEVILLE, mort en 1647. 164
Vincent VOITURE, mort en 1648. 166
Pierre DE MONTMAUR, Profeſſeur en Langue Grecque, mort en 1648. 176
Nicolas VAUQUELIN, Seigneur DES IVETEAUX, mort en 1649. 181
René DESCARTES, mort en 1650. 183

Jean ROTROU, mort en 1650. *Pag.* 192
Claude FAVRE DE VAUGELAS, mort en 1650. 195
Jacques SIRMOND, mort en 1651. 198
Claude DE L'ÉTOILE, Sieur DU SAUSSAI, mort en 1652. 199
Jean-Pierre CAMUS, Év. de Bellay, mort en 1652. 202
Denis PÉTAU, Jéſuite, mort en 1652. 206
Claude DE SAUMAISE, mort en 1653. 208
Jean-François SARRASIN, mort en 1654. 210
Jean-Louis GUEZ DE BALZAC, mort en 1654. 217
François TRISTAN, l'Hermite, mort en 1655. 225
Salvien CIRANO DE BERGERAC, mort en 1655. 228
Pierre GASSENDI, mort en 1656. 230
Pierre DU RYER, mort en 1658. 234
Guillaume COLLETET, mort en 1659. 235
Jean MORIN, Oratorien, mort en 1659. 239
Paul SCARRON, mort en 1660. 242
Guillaume DE BREBEUF, mort en 1661. 252
Marc-Antoine GÉRARD DE S. AMAND, mort en 1661. 254
Claude QUILLET, Abbé, mort en 1661. 256
Pierre DE MARCA, Évêque, mort en 1662. 259
François LE METEL DE BOIS-ROBERT, mort en 1662. 260
Maître ADAM, ſurnommé BILLAUT, Menuiſier, mort en 1662. 269
Blaiſe PASCAL, mort en 1662. 272
Gautier DE COSTES DE LA CALPRENEDE, mort en 1663. 280
Nicolas PERROT, Sr. D'ABLANCOURT, mort en 1664. 282
Guillaume BAUTRU, mort en 1665. 286
Jean PUGET DE LA SERRE, mort en 1666. 295

Jean Ogier de Gombaud, mort en 1666. *Pag.* 297
Georges Scuderi, mort en 1667. 299
Denis de Sallo, Seigneur de la Coudraye, mort en 1669. 305
Samuel Sorbiere, mort en 1670. 308
Denis Sanguin de S. Pavin, mort en 1670. 310
Jacques Charpentier de Marigny, Abbé, mort en 1670. 313
Honorat de Beuil, Marquis de Racan, mort en 1670. 320
Pierre Le Moine, Jéſuite, mort en 1672. 326
François de la Mothe-le-Vayer, mort en 1672. 329
Pierre Patrix, mort en 1672. 332
Tannegui Lefebvre, mort en 1672. 337
Antoine Godeau, Evêque, mort en 1672. 339
J. B. Pocquelin de Moliere, mort en 1673. 344
Henriette de Coligny, depuis Madame de la Suze, morte en 1673. 379
Jean Chapelain, mort en 1674. 383
Jacques Vallée Desbarreaux, mort en 1674. 393
Henri de Vallois, mort en 1676. 396

TOME II.

François Hedelin d'Aubignac, Abbé, mort en 1676. *Pag.* 1
Iſaac de la Peyrere, mort en 1676. 5
Jean Desmarets de S. Sorlin, mort en 1676. 8
Jean de Launoy, Docteur en Sorb. mort en 1678. 13
Jean-François-Paul de Gondi, Cardinal de Retz, mort en 1679. 17

François, Duc de la Rochefoucault, Prince de Marsillac, mort en 1680. *Pag.* 22
Michel de Marolles, Abbé de Villeloin, mort en 1681. 25
Charles Le Cointe, Oratorien, mort en 1681. 28
Olivier Patru, mort en 1681. 30
Jean Hénault, mort en 1682. 34
Charles Cotin, Abbé, mort en 1682. 39
François-Eudes de Mézerai, mort en 1683. 43
Anne de la Vigne, morte en 1684. 50
Pierre Corneille, mort en 1684. 51
Louis Mainbourg, Jéſuite, mort en 1686. 69
François de Beauvilliers, Duc de S. Agnan, mort en 1687. 71
Jean-Baptiſte Lully, mort en 1687. 73
René Rapin, Jéſuite, mort en 1687. 87
Philippe Quinault, mort en 1688. 89
Antoine Furetiere, Abbé, mort en 1688. 97
Charles Dufresne Ducange, mort en 1688. 100
Claude-Emmanuel Luillier, ſurnommé Chapelle, mort en 1689. 103
René Le Pays, mort en 1690. 112
Raimond Poisson, mort en 1690. 114
Iſaac de Benserade, mort en 1691. 117
Gilles Ménage, mort en 1692. 132
Louiſe-Anaſtaſie Serment, morte en 1692. 142
Charles Duperrier, mort en 1692. 144
Marie-Magdeleine Pioche de Lavergne, Marquiſe de la Fayette, morte en 1693. 145
Louis Petit, mort en 1693. 149

Paul PÉLISSON, mort en 1693. *Pag.* 150
Roger DE RABUTIN, Comte DE BUSSI, mort en 1693. 154
Claude BOYER, Abbé, mort en 1693. 158
Anne-Marie-Louiſe D'ORLÉANS-MONTPENSIER, connue ſous le nom de *Mademoiſelle*, morte en 1693. 160
Jean-Louis FAUCON-DE-RIS, Sieur DE CHARLEVAL, mort en 1693. 162
Jean BARBIER D'AUCOUR, mort en 1694. 164
Antoinette DU LIGIER DE LA GARDE DESHOULIERES, morte en 1694. 167
Antoine ARNAUD, mort en 1694. 172
Pierre NICOLE, mort en 1695. 177
Jean LAFONTAINE, mort en 1695. 182
François CASSANDRE, mort en 1695. 195
Jean DE LA BRUYERE, mort en 1696. 196
Marie DE RABUTIN, Marquiſe de SÉVIGNÉ, morte en 1696. 200
Antoine VARILLAS, mort en 1696. 206
Jean-Baptiſte SANTEUIL, Victorin, mort en 1697. 208
César-Pierre RICHELET, mort en 1698. 219
Nicolas PRADON, mort en 1698. 220
Jean RACINE, mort en 1699. 230
Armand-Jean LE BOUTILLIER DE RANCÉ, Abbé de la Trappe, mort en 1700. 252
Jean RAYNAUD SEGRAIS, mort en 1701. 256
Edme BOURSAULT, mort en 1701. 259
Madeleine DE SCUDÉRY, morte en 1701. 267
Dominique BOUHOURS, Jéſuite, mort en 1702. 275
Proſper-François LE COGNEUX DE BACHAUMONT, mort en 1702. 280

Jules MASCARON, Evêque, mort en 1703. *Pag.* 282
Charles DE S. EVREMONT, mort en 1703. 285
Louis BOURDALOUE, Jéſuite, mort en 1704. 294
Jacques-Bénigne BOSSUET, Evêque, mort en 1704. 300
François PAJOT DE LINIERE, mort en 1704. 303
Étienne PAVILLON, mort en 1705. 305
Claude-Franç. MÉNÉTRIER, Jéſuite, mort en 1705. 309
Antoine BAILLET, mort en 1706. 310
Jean-Foy VAILLANT, mort en 1706. 313
Théodore RIBUPEROUX, mort en 1706. 315
Pierre BAYLE, mort en 1706. 317
Philippe-Julien MAZARIN-MANCINI, Duc DE NEVERS, mort en 1707. 325
Jean MABILLON, Bénédictin, mort en 1707. 326
Nicolas PÉCHANTRÉ, mort en 1708. 328
Antoine LAFOSSE, mort en 1708. 330
François MAUCROIX, Abbé, mort en 1708. 332
Thomas CORNEILLE, mort en 1709. 333
Jean-François REGNARD, mort en 1709. 336
Jean DONNEAU, Sieur DE VISÉ, mort en 1710. 339
Alexandre LAINEZ, mort en 1710. 340
Eſprit FLÉCHIER, Evêque, mort en 1710. 346
Nicolas DESPRÉAUX, connu auſſi ſous le nom de BOILEAU, mort en 1711. 352
Catherine BERNARD, morte en 1712. 384
Richard SIMON, mort en 1712. 386
Louis DE SANLECQUE, Génovéfain, mort en 1714. 391
François SALIGNAC DE LAMOTHE-FÉNÉLON, Archevêque, mort en 1715. 392
Antoine GALLAND, mort en 1715. 400

TOME III.

NICOLAS MALEBRANCHE, Oratorien, mort en 1715. *Pag.* 1
Joſeph SAUVEUR, mort en 1716. 7
Philippe-Emmanuel DE COULANGES, mort en 1716. 8
Gaſpard ABEILLE, mort en 1718. 10
Antoine FERRAND, mort en 1719. 14
Guillaume AMPHRIE DE CHAULIEU, Abbé, mort en 1720. 15
Madame DU TORT, morte en 1720. 20
Anne-Marguerite PETIT, femme de M. DU NOYER, morte en 1720. 21
Euſebe RENAUDOT, mort en 1720. 23
Anne LEFEBVRE, depuis Madame DACIÉR, morte en 1720. 24
Philippe DE COURCILLON, Marquis DE DANGEAU, mort en 1720. 29
Jacques LELONG, Oratorien, mort en 1721. 31
Jean PALAPRAT, mort en 1721. 32
Pierre-Daniel HUET, Evêque d'Avranches, mort en 1721. 35
Guillaume MASSIEU, Abbé, mort en 1722. 38
André DACIER, mort en 1722. 39
Jacques BASNAGE, mort en 1723. 41
Jean-Guillaume DE CAMPISTRON, mort en 1723. 43
Claude DE FLEURY, Abbé, mort en 1723. 48
Charles PERRAULT, mort en 1723. 51
Charles RIVIERE DUFRESNY, mort en 1724. 55

Noël ALEXANDRE, Dominicain, mort en 1724. P. 62.
François-Timoléon DE CHOISI, Abbé, mort en 1724. 63
Florent-Carton DANCOURT, mort en 1725. 66
David-Auguſtin BRUEYS, mort en 1725. 68
Nicolas DE MALEZIEUX, mort en 1727. 71
Claude-François FRAGUIER, Abbé, mort en 1728. 73
Bernard DE LA MONNOYE, mort en 1728. 76
Jean-Sébaſtien TRUCHET, Carme, mort en 1729. 82
Michel BARON, mort en 1729. 86
Simon DE LALOUBERE, mort en 1729. 95
Jean HARDOUIN, Jéſuite, mort en 1729. 97
Jean-Baptiſte-Henri DU TROUSSET DE VALINCOUR, mort en 1730. 100
Antoine HOUDART DE LA MOTHE, mort en 1731. 102
Jacques-Joſeph DUGUET, Oratorien, mort en 1733. 114
Louis DUFOUR DE LONGUERUE, Abbé, mort en 1733. 116
René-Aubert DE VERTOT, Abbé, mort en 1735. 117
Jean-Baptiſte ROUSSEAU, mort en 1741. 119
Melchior DE POLIGNAC, Cardinal, mort en 1741. 143
Charles ROLLIN, mort en 1741. 148
Jean-Baptiſte MASSILLON, Evêque de Clermont, mort en 1742. 153
François-Joſeph DE BEAUPOIL, Marquis DE SAINT-AULAIRE, mort en 1742. 157
Jean-Baptiſte-Joſeph WILLART DE GRÉCOURT, Abbé, mort en 1743. *Pag.* 164
Charles-Iréné CASTEL DE SAINT-PIERRE, Abbé, mort en 1743. 166
Jean-Paul BIGNON, Abbé, mort en 1744. 170
Pierre-François GUIOT DESFONTAINES, Abbé, mort en 1745. 172

Simon-Joſeph PELLEGRIN, Abbé, mort en 1745. P. 178
Alain-René LESAGE, mort en 1747. 184
Éléonore GUICHARD, morte en 1747. 187
Antoine DANCHET, mort en 1748. 189
Michel LINANT, mort en 1749. 193
Jean TERRASSON, Abbé, mort en 1750. 195
Julien-Offroi LAMÉTRIE, mort en 1751. 202
Nicolas BOINDIN, mort en 1751. 205
Henri-François D'AGUESSEAU, Chancelier, mort en 1752. 207
François OUDIN, Jéſuite, mort en 1752. 211
Louis FUZELIER, mort en 1752. 213
Charles-Antoine DE LA BRUERE, mort en 1754. 215
Philippe NÉRICAULT DESTOUCHES, mort en 1754. 217
Charles DE SECONDAT, Baron DE MONTESQUIEU, mort en 1755. 226
Nicolas LENGLET DUFRESNOY, mort en 1755. 237
Céſar CHESNEAU, Sieur DUMARSAIS, mort en 1756. 239
Michel GUYOT DE MERVILLE, mort en 1756. 245
Jean-Joſeph VADÉ, mort en 1757. 247
Bernard LE BOVIER DE FONTENELLE, mort en 1757. 250
Pierre DE MORAND, Avocat, mort en 1757. 276
Louis-Bernard CASTEL, Jéſuite, mort en 1757. 281
Françoiſe D'APPONCOURT DE GRAFFIGNI, morte en 1758. 283
Joſeph DE CHANCEL DE LAGRANGE, mort en 1758. 286
Pierre-Louis MOREAU DE MAUPERTUIS, mort en 1759. 291
Louis DE CAHUSAC, mort en 1759. 294
Joſeph-Edouard DE CORSEMBLEU DESMAHIS, mort en 1761. 296

Jean SAUVÉ DE LANOUE, mort en 1761. *Pag.* 298
Proſper JOLYOT DE CRÉBILLON, mort en 1762. 300
Pierre-Charles ROY, mort en 1763. 311
Antoine-François PRÉVOT D'EXILES, mort en 1763. 315
Pierre CARLET DE MARIVAUX, mort en 1763. 317
Charles-François PANARD, mort en 1765. 322
Philippe-Claude-Anne DEZUBIERES, Comte DE CAYLUS, mort en 1765. 325
Louis MANGENOT, Abbé, mort en 1768. 330
Antoine-Alexandre-Henri POINSINET, mort en 1769. 334
François-Auguſtin PARADIS DE MONCRIF, mort en 1770. 349
Jean-Antoine NOLLET, Abbé, mort en 1770. 350
Charles-Jean-François HÉNAULT, Préſident, mort en 1770. 351
Philippe DE CHAUVELIN, mort en 1770. 353
Claude-Adrien HELVÉTIUS, mort en 1771. 354
Paul DESFORGES-MAILLARD, mort en 1772. 377
Charles DUCLOS, mort en 1772. 379
Laurent ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE, mort en 1773. 385

TOME IV.

ALEXIS PIRON, mort en 1773. 1
Charles-Marie DE LA CONDAMINE, mort en 1774. 19
Pierre-Joſeph BERNARD, mort en 1775. 26
Claude-Henri DE FUSÉE DE VOISENON, Abbé, mort en 1775. 29

Pierre-Laurent BUIRETTE, connu ſous le nom de BELLOY, mort en 1775. *Pag.* 39
Élie-Catherine FRÉRON, mort en 1776. 49
Germain-François POULLIN DE SAINT-FOIX, mort en 1776. 60
Claude-Proſper JOLYOT DE CRÉBILLON, mort en 1777. 65
Jean-Baptiſte-Louis GRESSET, mort en 1777. 68
Jean-Jacques ROUSSEAU, mort en 1778. 71
Marie-François AROUET DE VOLTAIRE, mort en 1778. 74
Claude-Joſeph DORAT, mort en 1780. 141
Jean LE ROND, ſurnommé D'ALEMBERT, mort en 1783. 148
Charles COLLÉ, mort en 1783. 170
Louis-Eliſabeth DE LAVERGNE, Comte de TRESSAN, mort en 1783. 189
Antoine COURT DE GEBELIN, mort en 1784. 193
François BLANCHET, Abbé, mort en 1784. 208
Denis DIDEROT, mort en 1784. 215
Jean-Jacq. LEFRANC DE POMPIGNAN, mort en 1784. 265
APOLOGIE de quelques Gens de Lettres, diffamés par M. de Voltaire. 334

Fin de la Table.

TABLEAU

TABLEAU HISTORIQUE

De l'Eſprit & du Caractere des Littérateurs François, depuis la renaiſſance des Lettres juſqu'à nos jours.

François VILLON, *dit depuis* **CORBUEIL**, *né à Paris en* 1431, *mort en pays étranger vers l'an* 1500.

Il naquit avec un talent décidé pour la Poéſie, & fut le premier des Poëtes François qui donna à ſes vers un arrangement naturel & meſuré.

La rime au bout des mots aſſemblés ſans meſure,
Tenoit lieu d'ornement, de nombre & de céſure.
Villon fut le premier, dans ces ſiecles groſſiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux Romanciers.

Villon étoit extrêmement gai & inſouciant, déteſtant la gêne & le travail; & n'étant rien moins que riche, il fit mille friponneries pour

ſe ſoutenir. Il fut enfin arrêté & condamné, par Sentence du Châtelet, à être pendu.

L'ignominie d'une pareille condamnation ne lui fit point perdre ſa gaîté ni l'envie de rimer. A peine lui eut-on ſignifié cette Sentence, qu'il fit les vers ſuivans pour lui ſervir d'épitaphe :

Je ſuis François, dont ce me poiſe,
Né de Paris en près Pontoiſe,
Or d'une corde d'une toiſe,
Saura mon col que mon cul poiſe.

Il appella néanmoins de cette Sentence, & le Parlement, en conſidération de ſon talent poétique, commua la peine de mort en un baniſſement perpétuel.

Villon parcourut différens pays, où il ſe fit rechercher par ſon eſprit, & puis chaſſer par ſa mauvaiſe conduite. C'eſt ainſi qu'après avoir été le favori d'Édouard IV, Roi d'Angleterre, il força ce Prince à le bannir de ſes États.

Un Lexicographe de nos jours, connu par ſon acharnement contre les Philoſophes, & en particulier contre M. de Voltaire, qui le lui a bien rendu, dit en parlant de Villon : « Héros de la

» Poéſie Françoiſe de ſon tems, il a les plus ſin-
» gulieres conformités avec les Héros de notre
» Poéſie actuelle. Même nom de baptême, (il
» eût pu ajouter même patrie,) nom également
» ſubſtitué à ſon vrai nom de famille; il a fait,
» comme lui, époque dans notre littérature:
» l'un & l'autre ſont nés avec beaucoup d'eſprit
» & de talent; l'un & l'autre ont ambitionné la
» monarchie littéraire, & la manie de dominer
» leur a également ſuſcité une foule d'ennemis:
» tous deux ont habité ſucceſſivement l'Angle-
» terre, la Hollande, l'Allemagne & la Suiſſe,
» tous deux ont été fêtés à la Cour des Rois, &
» tous deux, par la ſuite des événemens, ont
» été forcés de vivre loin de leur patrie ».

François I, qui aimoit les poéſies de Villon, chargea Marot de les recueillir, & d'en donner une édition correcte. (C'eſt ſur cette édition que fut faite *in*-8°. en 1723, celle du fameux Couſtelier). Marot y mit ces deux vers pour épigraphe:

Prou de Villons en decevoir;
Peu de Villons en bon ſavoir.

Ces deux vers devinrent une eſpece de

proverbe, pour dire qu'il y a plus de fripons que de bons Poëtes.

GUILLAUME BUDÉ, *né à Paris en* 1467, *mort dans la même ville en* 1540.

Budé a été un des hommes les plus érudits de ſon tems; on l'appelloit *le Prodige de la France*, & à en juger par la collection de ſes ouvrages, il faut avouer que ſes connoiſſances littéraires étoient en effet prodigieuſes. On prétend qu'il n'avoit aucun goût pour les ſciences dans ſa jeuneſſe, & qu'il ſe mit aſſez tard à étudier. Il eſt le premier qui ait contribué au renouvellement des lettres en France, ſous François I. Ce fut à ſa perſuaſion que ce Prince fonda le Collége Royal.

La femme de Budé, bien loin d'empêcher que ſon mari n'étudiât, lui ſervoit de ſecond, & lui cherchoit les paſſages & les livres néceſſaires. Ce ſavant homme ſe repréſente dans une de ſes lettres comme marié à deux femmes: l'une étoit celle qui lui donnoit des fils & des

filles; l'autre étoit la philologie, qui lui produiſoit des livres. Les douze premieres années, la philologie fut moins féconde que le mariage. Budé avoit moins produit de livres que d'enfans; mais il eſpéroit qu'enfin il feroit plus de livres que d'enfans, parce que les livres lui coûtoient moins à faire, que les enfans à nourrir.

Un Domeſtique effrayé, vint le trouver un jour dans ſon cabinet, pour lui dire que le feu avoit pris à une cheminée de la maiſon: *Averti ſſez ma femme, répondit-il froidement; vous ſavez que je ne me mêle point du ménage.*

Louis Vivès, en parlant de Budé, dit: *Felix & fecundum ingenium, quod in eo ſolo invenit doctorem & diſcipulum.*

La réputation de Budé lui attira beaucoup d'admirateurs & d'envieux. *Eraſme*, tout ſavant qu'il étoit lui-même, ne put ſe défendre d'un mouvement d'envie.

François I ne laiſſa pas ſans récompenſe le

mérite de Budé. Il lui donna une penſion avec la titre de ſon Blibliothécaire; le fit quelque tems après Maître des Requêtes, & le nomma enſuite ſon Ambaſſadeur auprès du pape Leon X.

On attribue à Melin de Saint-Gellais l'épitaphe de Budé; on s'appercevra qu'elle a été faite dans un tems où notre langue & notre verſification étoient encore éloignées de la perfection où elles ſont arrivées depuis.

Quel eſt ce corps que ſi grand monde ſuit?
Las! c'eſt Budé, au cercueil étendu.
Que ne font donc les cloches plus grand bruit?
Son bruit, ſans cloche, eſt aſſez répandu.

CLÉMENT MAROT, *Valet-de-chambre de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, né à Cahors en* 1495, *mort à Turin en* 1544.

Il vint à Paris à l'âge de dix ans. Après qu'il eut fini ſes études, ſon pere, voulant lui donner un état, le fit entrer dans la carriere du Barreau. Marot y reſta quelque tems, non pour l'amour des procès, mais pour l'amour d'une jeune perſonne qui eut ſon premier hommage. N'ayant

pu la déterminer à répondre à ſa tendreſſe, ou du moins à ſes deſirs, il renonça à l'état qu'on lui avoit fait embraſſer & dont il étoit ennuyé.

Marot étant entré Page chez Nicolas de la Neufville, Seigneur de Villeroi, ſuivit le parti des armes. Il ſe trouva à la fameuſe bataille de Pavie, où il fut bleſſé & fait priſonnier. Il étoit alors amoureux de la fameuſe Diane de Poitiers. Des bleſſures ſont un titre pour un amant. A ſon retour en France, il ſe promit bien de ſe faire payer par l'amour des fatigues de la guerre. Il étoit aimé, mais il n'étoit pas encore amant heureux. Il preſſa, il fatigua ſa maîtreſſe qui, le trouvant plus importun que tendre, après lui avoir promis de récompenſer ſon ardeur, finit par ſe promettre à elle-même de n'en rien faire. Elle chercha même l'occaſion de rompre avec lui; & l'ayant trouvée, elle la ſaiſit avec d'autant plus d'empreſſement, que Henri II, alors Dauphin, lui faiſoit la Cour. Marot ſupporta impatiemment cette diſgrace, & comme il n'étoit guere capable de ſentimens modérés, il fit contre ſa maîtreſſe autant de vers ſatyriques, qu'il en avoit fait pour elle de tendres

& de paſſionnés. Diane lui auroit peut-être pardonné ſes plaintes, parce que ſes reproches étoient un hommage rendu tout à la fois à ſes charmes & à ſa vertu ; mais jugeant que Marot abuſoit du droit qu'il avoit de ſe plaindre, elle s'en vengea en l'accuſant d'héréſie, & de n'avoir point obſervé, un jour maigre, l'abſtinence des viandes. Le Poëte, convaincu d'avoir enfreint une des plus rigoureuſes loix de l'Égliſe, fut mis en priſon. Mais il faut l'entendre lui-même conter ſon aventure.

Un jour j'écrivis à ma mie
Son inconſtance ſeulement ;
Mais elle ne fut endormie
A me le rendre chaudement :
Car dès l'heure tint parlement
A je ne ſais quel Papelard,
Et lui a dit tout bellement :
Prenez-le, il a mangé le lard.

Lors ſix pendards ne faillent mie
A me ſurprendre finement,
Et de jour, pour plus d'infamie,
Firent mon empriſonnement.
Ils vinrent à mon logement,
Lors ſe va dire un gros paillard :
Par la morbleu ! voilà Clément ;
Prenez-le, il a mangé le lard.

Marot, du fond de ſa priſon, ſollicita ſa

liberté auprès de ſes Juges. Mais tout ce qu'il put obtenir, fut d'être transféré des priſons obſcures & mal-ſaines du Châtelet dans celles de Chartres. Il ſoulagea ſes ennuis en compoſant une ſatyre contre les gens de Juſtice, qu'il intitula *l'Enfer*. Mais il n'obtint ſa grace qu'après que François Ier, le protecteur de tous les gens de lettres & de Marot, qu'il aimoit, fut de retour en France.

Marot eut dans ſon tems la plus grande réputation, & par conſéquent une foule d'ennemis. Le mérite attire l'envie & la haine, comme le fer attire la rouille. Le plus acharné de ſes envieux, fut un mauvais Poëte, nommé Sagon, qui n'eſt guere connu que par les ordures qu'il écrivit contre ſon illuſtre rival.

Il eſt certain que Marot fut chaſſé de Genève; mais on n'en ſait pas la raiſon. Victor Cayet a écrit qu'il débaucha la femme de ſon Hôte; & que comme l'adultere eſt puni de mort à Genève, il n'auroit pas manqué d'être pendu, ſi le crédit de Calvin n'eût fait commuer cette peine en celle d'être fouetté par tous les

carrefours de cette ville. Cela paroît un conte fait à plaiſir ; car, comment Marot, ſi une telle aventure lui étoit arrivée, auroit-il oſé ſe préſenter après, comme il fit, devant ceux qui commandoient en Piémont pour le Roi de France ? La choſe n'eſt pas vraiſemblable : il fixa ſa demeure à Turin, où il vécut & mourut pauvre.

Quoique Marot fût Valet-de-chambre du Roi, il étoit dans une indigence extrême. Il préſenta ce placet à François Ier pour tâcher d'en avoir quelque gratification :

Plaiſe au Roi me donner cent livres,
Pour acheter livres & vivres.
De livres je me paſſerois ;
Mais de vivres je ne ſaurois.

Charleval avoit mis cette épigramme à la tête de ſon Marot, en l'envoyant à une Dame qui l'avoit prié de le lui prêter.

Les œuvres de Maître Clément
Ne ſont point gibier à dévote ;
Je vous les prête ſeulement ;
Gardez bien qu'on ne vous les ôte :
Si quelqu'un vous les eſcamotte,
Je le donne au diable Aſtarot ;

Chacun eſt fou de ſa marotte;
Moi je le ſuis de mon Marot.

M. Broſſette, connu par ſon Commentaire ſur Deſpreaux, écrivoit à Rouſſeau : « Je ne » connois, après Marot, que trois perſonnes en » France qui aient parfaitement réuſſi dans le » genre épigrammatique. Ces trois perſonnes » ſont, Deſpreaux, Racine & vous. Je ſuis » ſeulement fâché que Deſpreaux en ait fait » quelques-unes de trop; que Racine n'en ait » point fait aſſez, & que vous n'en faſſiez » plus ».

Épitaphe de Marot.

Quercy, la Cour, le Piémont, l'Univers,
Me fit, me tint, m'enterra, me connut.
Quercy mon los, la Cour tout mon tems eut;
Piémont mes os, & l'univers mes vers.

DE VALOIS, *fille du Duc D'ORLÉANS, Reine* MARGUERITE DE NAVARRE, *née à Angoulême en* 1492, *morte dans la Bigorre en* 1549.

Elle aima, protégea les lettres, & s'y diſtingua elle-même. Ses ouvrages, diſent les Éditeurs des *Annales poétiques*, prouvent un talent

rare & pour les vers & pour la proſe ; & l'hiſtoire de ſa vie annonce une ame élevée & un cœur ſenſible. Elle aima tendrement ſon frere François Ier, & ſa tendreſſe ne ſe démentit jamais. Ce Prince étant tombé malade, « Qui» conque, dit-elle, viendra à ma porte m'an» noncer la guériſon du Roi, tel Courier, fût» il las, haraſſé, fangeux, mal-propre, je l'irai » baiſer & accoler, comme le plus propre & » Gentilhomme de France ».

Cette Princeſſe étoit veuve du Duc d'Alençon lorſqu'elle épouſa Henri d'Albret, Roi de Navarre, qui, par ſes procédés, lui fit, dit-on, payer cher le titre de Reine, & qui l'auroit plus maltraitée, ſelon Brantome, ſans la crainte qu'il avoit de François Ier. Quelques Auteurs aſſurent qu'elle s'en vengea par des infidélités, & que Clément Marot, ſon Valet-de-chambre, fut un des inſtrumens heureux de ſa vengeance. Les vers & la converſation de ce Poëte étoient un des amuſemens qu'elle oppoſoit à ſes chagrins domeſtiques ; & s'il en faut croire M. l'Abbé Lenglet du Freſnoi, Marot, enhardi par la douce familiarité, peut-être par les confidences

de cette Princeſſe, oſa lui adreſſer des vœux qui ne furent point rejettés.

Marguerite de Valois faiſoit les vers avec tant de facilité, qu'on lui donna le nom de *dixieme Muſe;* & elle étoit ſi belle & ſi aimable, qu'on l'appelloit la *quatrieme Grâce.*

C'eſt dans les *Contes* de la Reine de Navarre que Lafontaine a pris le ſujet de celui qu'il a intitulé la *Servante juſtifiée*, & qui eſt un des plus libres de ſon recueil.

Marguerite de Valois fut ſoupçonnée de favoriſer le Proteſtantiſme, & par conſéquent, les troubles que cette nouvelle ſecte occaſionna dans l'État. Un ouvrage qu'elle publia, intitulé *le miroir de l'ame péchereſſe*, fut condamné par la Sorbonne. Des Théologiens ne craignirent point de prêcher publiquement contre cette Princeſſe; & il eſt fait mention d'une Farce, repréſentée au Collége de Navarre, dans laquelle on lui faiſoit jouer le perſonnage d'une Euménide. Il ſe trouva même un Cordelier, dans ce tems de fanatiſme, qui ouvrit un avis aſſez

extraordinaire : ce fut de la mettre dans un sac & de la jetter dans la Seine.

Clément Marot avoit promis d'adresser dix vers à Helene de Tournon. Il les lui envoya; & ils finissoient par ces deux-ci:

Que plust à Dieu que ceux à qui je dois
Fussent contens de semblable monnoie.

La Reine de Navarre, à qui Helene de Tournon avoit communiqué ce dixain, le trouva si fort de son goût, qu'elle y répondit par celui-ci.

Si ceux à qui devez, comme vous dites,
Vous connoissoient, comme je vous connois,
Quitte seriez des dettes que vous fîtes
Au tems passé, tant grandes que petites.
En leur payant un dixain toute fois,
Tel que le vôtre, qui vaut mieux mille fois
Que l'argent dû par vous, en conscience;
Car estimer on peut l'argent au poids;
Mais on ne peut, (& j'en donne ma voix),
Assez priser votre belle science.

FRANÇOIS RABELAIS, *né à Chinon en Touraine en* 1483, *mort en* 1553.

Le Chancelier Duprat, ayant fait abolir

par Arrêt du Parlement, les priviléges de la Faculté de Médecine de Montpellier, Rabelais eût l'adreſſe de le faire révoquer ; & c'eſt, dit-on, pour cette raiſon, que ceux qui ſont reçus Docteurs en cette Univerſité, portent la robe de Rabelais, qui y eſt en grande vénération. L'artifice dont il ſe ſervit pour avoir audience du Chancelier eſt aſſez ſingulier, s'il eſt vrai : il s'adreſſa au Suiſſe de ce Magiſtrat, auquel il parla latin : celui-ci ayant fait venir un homme qui ſavoit cette langue, Rabelais lui parla Grec : un autre qui entendoit le Grec ayant paru, il lui parla Hébreu ; & l'on ajoute qu'il parla encore pluſieurs autres langues : mais on ſe trompe au moins en y comprenant l'Arabe, dont il n'avoit aucune teinture. La capacité de Rabelais ſurprit tellement l'aſſemblée, que l'on courut en avertir le Chancelier, qui, charmé de la harangue qu'il lui fit & de la ſcience qu'il fit paroître, rétablit, à ſa conſidération, tous les priviléges de l'Univerſité de Montpellier, qui avoient été abolis.

On lit dans *le moyen de parvenir*, que « le » Cardinal du Bellay, dont Rabelais étoit

» Médecin, étant malade d'une humeur hypo-
» condriatique, il fut aviſé par la docte con-
» férence des Docteurs qu'il falloit faire à Mon-
» ſeigneur une décoction apéritive. Rabelais
» ſur cela ſort, laiſſe ces Meſſieurs caqueter
» pour mieux employer l'argent, & fait mettre
» au milieu de la cour un trépied ſur un grand
» feu, un chaudron deſſus plein d'eau, où il
» mit le plus de clefs qu'il pût trouver, & en
» pourpoint, comme ménager, remuoit les
» clefs avec un bâton pour leur faire prendre
» cuiſſon. Les Docteurs deſcendus voyant cet
» appareil, & s'en enquêtant, il leur dit : Meſ-
» ſieurs, j'accomplis votre ordonnance, d'au-
» tant qu'il n'y a rien tant apéritif que les clefs;
» & ſi vous n'êtes pas contens, j'enverrai à
» l'Arſenal quérir quelques pieces de canon;
» ce ſera pour faire la derniere ouverture ».

Rabelais étant à Rome avec le Cardinal du Belay, parla ſi librement, qu'il fut obligé de ſe ſauver en France, en aſſez mauvais équipage. Ayant gagné la ville de Lyon, il s'aviſa pour vivre, d'un plaiſant ſtratagême, & qui eût été dangereux à un homme moins connu : il alla demander

demander à une Hôtellerie un bon ſouper & un bon lit, diſant, que quoiqu'il fût mal vêtu & à pied, il paieroit bien. Après ſon ſouper, il remplit pluſieurs petits ſacs de cendre, & demanda un jeune garçon qui ſût écrire; il fit faire par cet enfant pluſieurs billets, ſur l'un deſquels il y avoit: *poiſon pour faire périr le Roi;* ſur le ſecond, *poiſon pour faire périr la Reine;* & il appliqua enſuite ces billets ſur chacun des petits ſacs, & dit à l'enfant: gardez-vous bien de parler de cela à votre pere & à votre mere; il y va de votre vie & de la mienne. L'enfant, comme Rabelais l'avoit prévu, n'eut rien de plus preſſé que de dire ce qu'on lui avoit recommandé de tenir ſecret: ſa mere, toute tranſie de peur, courut chez le Magiſtrat. Rabelais eſt ſaiſi avec ſes petits ſacs: il demande d'être traduit à la Cour, où il a d'étranges choſes à dire. Pour que le chagrin ne le tue pas en route, on lui fait faire bonne chere, & on le monte ſur un excellent cheval. Arrivé à la Cour, Rabelais conte ſon hiſtoire: tout ſe termina à faire rire la Cour.

Malgré tout ce qu'on a publié contre Rabelais,

il eut les mœurs assez pures, & il mourut d'une maniere édifiante: il faut donc mettre au nombre des fables les circonstances ridicules qu'on rapporte de sa mort; telle que celle du *Domino*, qu'il voulut mettre dans ses derniers momens, parce qu'il est dit dans l'Écriture: *Beati qui in Domino moriuntur;* ce que l'on veut qu'il ait dit au Page que le Cardinal du Belay lui envoya pour savoir des nouvelles de sa santé: « Dis à Monseigneur l'état où tu me vois; je vais chercher un grand *peut-être;* il est au nid de la pie, dis-lui qu'il s'y tienne; & pour toi, tu ne seras jamais qu'un fou. Tirez le rideau, la farce est jouée ». Aussi bien que son testament: « Je n'ai rien vaillant, je dois beaucoup, je donne le reste aux pauvres ». Tout cela & plusieurs traits semblables ont été imaginés long-tems après sa mort, par des gens qui ne le connoissoient que par les préjugés populaires.

Le Cardinal du Belay, pressé de retenir à dîner un homme de lettres, demanda: cet homme que vous voulez admettre à ma table, a-t-il lu *le livre;* entendant par-là le Pantagruel?

Non, lui répondit-on. Qu'on le faſſe donc manger avec mes gens, reprit le Cardinal, ne croyant pas qu'on pût être homme de mérite & n'avoir point lu Rabelais.

Rabelais, parlant de la loi commentée & embrouillée par les Juriſconſultes, dit que c'étoit une belle robe à fond d'or, bordée de crote; on peut appliquer cette définition à l'ouvrage même de cet Auteur.

On a débité ſur le compte de Rabelais une infinité de contes puérils, ridicules & groſſiers; celui-ci entr'autres. Le Cardinal du Belay, arrivé à Rome avec Rabelais qu'il avoit mené avec lui, ayant baiſé le pied droit du Pape & enſuite la bouche, Rabelais dit, *qu'il vouloit lui baiſer le derriere, & qu'il falloit que le Saint-Pere commençât par le laver.*

Un mauvais plaiſant demanda un jour à Rabelais, « D'où vient, Monſieur, que bien ſouvent je pete en piſſant? » Rabelais lui ré-

pondit : « Cela n'eſt rien, tous les ânes en font » autant ».

Rabelais conſerva ſon humeur bouffonne juſqu'au dernier moment. Le Vicaire de Meudon lui portant la communion à l'article de la mort, il lui demanda s'il connoiſſoit bien Notre Seigneur qui venoit le viſiter : « Oui, dit Rabelais, » je le reconnois à ſa monture ».

Épitaphe ancienne & ſinguliere de Rabelais.

Si toute génération
Eſt faite de corruption,
Il naîtra bientôt, comme on penſe,
Un cep de vigne de la panſe
Du bon biberon que voici,
Au ſein de ce monument-ci.

Car jamais, (dit-on,) la nuit noire,
Tant fut tard, ne l'a veu ſans boire;
Et jamais le jour ne l'a veu,
Tant fut-il matin, qu'il n'eût bu.

Mais Tandis qu'avec trois ou quatre,
Il beuvoit, faiſant du folaſtre;
La parque, qui ne beuvoit pas,
L'a fait aller boire là-bas.

Par Ronſard.

On prétendit, dans le ſiecle paſſé, faire faire

à Rabelais ſon propre portrait en vers burleſques. En voici quelques ſtrophes :

Je pris naiſſance dans Chinon ;
Là fut mon lot & mon partage,
Qui lui donne plus de renom
Que Didon n'en donne à Carthage.

Car devant que je fuſſe né,
Chinon n'étoit qu'une bicoque,
Ou plutôt un perdreau mort-né,
Qui ne peut ſortir de ſa coque.

Je fus Moine, & rien ne valois,
D'ame & d'humeur fort vagabonde,
Durant le regne de Valois,
Je commençai d'entrer au monde.

Preſte & coureur comme le vent,
Je changeai cinq ou ſix fois d'Ordre,
De régle, d'habit, de Couvent,
Pour trouver à frire & à mordre.

Je puis bien jurer ſaintement
Que jamais diſcipline ou haire,
Au moins de mon conſentement,
Avec mon dos n'eurent d'affaire.

Quand mes freres, à tour de bras,
Frappoient ſur leur chair toute nue,
Moi je ſongeois au Mardi-gras,
Et mettois des chapons en mue.

Ainſi vivant en bandalier,
Mes flammes n'étant amorties ;

Me laſſant d'être Cordelier,
Je jettai le froc aux orties.

Etant libre, j'eus un deſir
De parcourir toute l'Europe;
Et par-tout c'étoit mon plaiſir
De gauſſer à titre d'Eſope.

Après avoir fait force tours,
Je fus las d'eſprit; & en ſomme,
Rodant par-tout en menant l'ours,
Voulus voir ce qu'étoit que Rome.

Là, je fis grand nombre d'amis,
Et vis des choſes fort plaiſantes,
Comme ſont celles que j'ai mis
Au traité des iſles jouantes.

Des Cardinaux, des chats fourrés,
Du Pape-gaud, de ſes ſonnettes,
Des Moines gaux tout embourrés,
Et autres ſemblables ſornettes.

Ayant là pris tous mes déduits,
En étant ſou juſqu'à la gorge,
Je paſſai les jours & les nuits
A mettre mon livre à la forge.

En ce livre j'ai compilé
Lucien, l'Aretin & Plaute,
Et le tout ſi bien enfilé,
Qu'il n'y manque pas une faute.

Lucien ſe moque de Dieu;
L'Aretin ſe moque du monde:

Quant à Plaute, il tient le milieu,
Et ſa rime en ris eſt féconde.

De ces trois archibaſteleurs,
J'en ai fait de gaies épitômes,
Et cauſé par-là des malheurs,
Plus qu'en l'air on ne voit d'atômes.

Plus riche en ſornettes qu'eux trois,
Je n'épargne ni Dieu, ni homme,
Ni Papes, ni Princes, ni Rois,
Ni Paris, ni Londres, ni Rome.

JOACHIM DU BELLAY, *né près d'Angers en* 1524, *mort en* 1560.

La douceur & la facilité de ſes vers, le firent ſurnommer l'*Ovide François*. François Ier, Henri II & la Reine de Navarre l'honorerent de leur eſtime & de leurs bienfaits. Il étoit couſin d'Euſtache du Bellay, Archevêque de Paris, qui le fit, en 1555, Chanoine de ſon Egliſe. Il ne garda qu'un an ſon Canonicat; il le quitta pour ſe rendre auprès d'une maîtreſſe qu'il avoit laiſſé à Angers. Il l'a célébrée ſous le nom d'*Olive*, anagramme de *Viole*, qui étoit ſon vrai nom. Il fit pour elle cent quinze ſonnets, qu'il appelloit ſes *Cantiques*. Un de

ſes amis lui ayant demandé ſi c'étoit des *Cantiques à la Vierge*; j'en ſerois bien *dolent*, répondit-il, *car j'aurois eu bien des douceurs de moins.*

Tous les ouvrages de du Bellay furent réimprimés après ſa mort & dédiés à Henri III. Voici le portrait que l'Éditeur nous a laiſſé de la perſonne de ce Poëte : « Joachim du Bellay » étoit prompt & aigu en inventions, diſcret » & modeſte en paroles, ſubtil en ſes diſcours, » doux en ſa converſation, prévoyant ès choſes » ſoupçonneuſes, ouvert en celles qui étoient » aſſurées & entier en ſes promeſſes : il étoit » autant difficile aux mauvais de le tromper, » comme aux bons choſe facile de s'en aider ».

Les vers ſuivans donneront une idée de la morale & du talent de du Bellay :

Sus ma petite Colombelle,
Ma petite belle rebelle,
Qu'on me paie ce qu'on me doit;
Qu'autant de baiſers on me donne,
Que le Poëte de Verone
A ſa Lesbie en demandoit.

Mais pourquoi te fais-je demande
D'auſſi peu de baiſers, friande,
Que ce galant Poëte en veut?
Peu vraiment Catulle en deſire,
Et peu ſe peuvent-ils bien dire,
Puiſqu'ainſi compter il les peut.

De mille fleurs, la belle Flore,
Les vertus vives ne colore;
Cérès, de mille épis nouveaux
Ne rend la campagne fertile,
Et de mille raiſins & mille,
Bacchus n'emplit pas ſes tonneaux.

Autant donc que de fleurs fleuriſſent,
D'épis & de raiſins mûriſſent,
Autant de baiſers donne moi;
Autant je t'en rendrai ſur l'heure,
Afin qu'ingrat je ne demeure
De tant de baiſers envers toi.

Mais ſais-tu quels baiſers, mignonne?
Je ne veux pas qu'on me les donne
A la Françoiſe, & ne les veux
Tels que la Vierge chaſſereſſe,
Venant de la chaſſe, les laiſſe
Prendre à ſon frere aux blonds cheveux.

Je les veux à l'Italienne,
Et tels que la Cidalienne
Les donne à Mars ſon amoureux.
Lors contente ſera ma vie,
Et loin qu'aux Dieux je porte envie,
Je vais être envié par eux.

CHARLES DUMOULIN, *Avocat, né à Paris l'an* 1500, *mort en* 1566.

L'aſſiduité de Dumoulin au travail étoit ſi extraordinaire, qu'il comptoit pour perdus tous les momens qu'il étoit obligé de donner aux beſoins de la vie. C'étoit alors la coutume de porter la barbe; mais quelques inſtances que lui fiſſent ſes amis de ſe conformer à l'uſage, il aima mieux ſe la faire raſer, perſuadé que cela emporteroit moins de tems que la peine qu'il auroit de la peigner & de la rajuſter tous les jours.

Un jour Chriſtophe de Thou, qui étoit alors Préſident au Parlement, ayant dit à l'Audience à Dumoulin quelques paroles dures & fâcheuſes; les Avocats l'allerent trouver, & ſe plaignirent à lui par la bouche de François de la Porte, leur Doyen, de ce qu'il avoit offenſé un de leurs Collégues, qui étoit, dirent-ils, plus ſavant qu'il ne le ſeroit jamais. M. de Thou, bien loin d'être choqué d'une plainte ſi hardie, la prit en

bonne part, & annonça le lendemain à l'Audience que les paroles désobligeantes qu'il avoit dites à Dumoulin, lui étoient échappées dans la chaleur du discours.

Dumoulin, en 1552, composa son Commentaire sur les petites dates. Ce livre ayant été présenté au Roi par Anne de Montmorency, alors Maréchal, depuis Connétable de France, il lui dit : « Sire, ce que votre Majesté n'a pu faire » & exécuter avec trente mille hommes, de » contraindre le Pape à lui demander la paix : ce » petit homme l'a achevé avec un petit livre ».

Dumoulin avoit une si grande opinion de son esprit, qu'il avoit coutume de mettre à la tête de ses Consultations : « Moi, qui ne cede » à personne, & à qui personne ne peut rien » apprendre ». Il faut avouer qu'une présomption aussi excessive étoit bien capable d'affoiblir l'estime qu'on faisoit de son savoir.

LOUISE CHARLY, *dite* LABÉ, *& ſurnommée* LA BELLE CORDIERE, *née à Lyon en* 1526, *morte en* 1566.

La premiere paſſion de cette femme ſavante fut celle des armes, ſous les habits d'homme & ſous le nom du *Capitaine Lois*. Elle ſe rendit au ſiége de Perpignan avant ſa ſeizieme année, où elle ſe diſtingua par ſa valeur. Si l'amour ne lui eût fait quitter les armes, elle eût pu s'y faire un nom.

Louiſe Labé ſavoit le François, l'Eſpagnol, l'Italien, le Latin & le Grec : elle écrivoit en vers & en proſe ; chantoit, & jouoit du luth avec une égale facilité.

Quand on ſongea à la marier, les partis ſe préſenterent en foule. Elle donna la préférence à un riche marchand de cables, nommé Ennemond Perrin. De là vint à Louiſe Labé le ſurnom de *la belle Cordiere*.

Elle étoit encore jeune lorſque ſon mari mourut. On prétend qu'elle mit à profit la

liberté du veuvage, pour ſe livrer à ſes goûts, qui n'étoient pas fort chaſtes. Intimement liée avec Clémence de Bourges, elle abuſa de ſa confiance. Clémence avoit un amant; ayant fait des vers à ſa louange, elle les communique à ſon amie. Le portrait étoit ſans doute ſéduiſant: il inſpire à Louiſe Labé l'envie de ſubjuguer l'original. Dans cette vue, elle compoſa des vers qu'elle lui envoie. Ces vers, plus agréables apparemment que ceux de Clémence, eurent plus de ſuccès. Celui qui en étoit l'objet, abandonna ſa maîtreſſe pour s'attacher à Louiſe, qui lui prodigua ſes faveurs. Clémence, juſtement indignée, lui voua une haine qui dura juſqu'à ſa mort. Elle fit des vers ſatyriques contre elle; mais Louiſe dédaigna de répondre. Fiere de lui avoir enlevé ſa conquête, elle ſe conſola peut-être du tort qu'on faiſoit à ſa réputation par le triomphe de ſon amour-propre.

PIERRE RAMUS, *né en Picardie l'an* 1515, *mort en* 1573.

La Theſe que Ramus ſoutint pour ſe faire re-

cevoir Maître-ès-arts, révolta bien du monde; il ſe propoſa de ſoutenir cette propoſition : *Que tout ce qu'Ariſtote avoit dit, étoit faux.* Le ſuccès qu'eut Ramus dans cette diſpute, l'enhardit, & lui fit naître l'envie d'examiner plus à fond la doctrine d'Ariſtote, & de la combattre vigoureuſement. Les deux premiers livres qu'il publia ſur cette matiere, cauſerent de grands troubles dans l'Univerſité de Paris. On le cita devant les Juges-Criminels, comme un homme qui vouloit renverſer la religion & les ſciences. Il fallut que François Ier s'en mêlât. Après un examen très-partial de la doctrine de Ramus, ſes livres furent interdits dans tout le Royaume, & il fut condamné à n'enſeigner plus la Philoſophie. Ses ennemis firent paroître leur joie avec un éclat ſurprenant. Les Princes les plus faſtueux n'affectent pas plus de fracas après la priſe d'une grande ville, ou après le gain d'une bataille très-importante. On repréſenta même des pieces de théatre où Ramus fut baffoué en mille manieres, au milieu des applaudiſſemens & des acclamations des Péripatéticiens.

A peine Ramus eût été nommé Profeſſeur,

qu'il eut part à une affaire ſinguliere. Vers l'an 1550, les Profeſſeurs-Royaux avoient commencé à corriger quelques abus qui s'étoient gliſſés dans la prononciation du Latin. Pluſieurs Eccléſiaſtiques ſuivirent cette réforme, malgré le chagrin des Sorboniſtes, qui pouſſerent les choſes juſqu'à dépouiller un Bénéficier de ſes revenus, pour avoir prononcé *quisquis*, *quanquam*, ſuivant la nouvelle réforme; & non pas *kiskis*, *kankam*, ſuivant l'ancien uſage. Ce Bénéficier s'étant pourvu au Parlement, les Profeſſeurs-Royaux, ſur-tout Ramus, craignant qu'il ne ſuccombât ſous le crédit de la Faculté, ſe crurent obligés de le ſecourir. Ils allerent donc à l'Audience, & repréſenterent ſi vivement à la Cour l'indignité d'un tel procès, que l'accuſé fut abſous, & qu'on laiſſa la liberté de prononcer comme on voudroit.

On ne peut avoir plus de zele qu'en avoit Ramus pour le progrès des ſciences. L'hiſtoire de Paris en fournit la preuve. L'intention du Roi François Ier, dit l'Auteur de cet ouvrage, en fondant le Collége-Royal, avoit été que les places de Profeſſeurs ne fuſſent occupées que

par des gens capables de les remplir avec honneur. Des gens ſans mérite avoient pourtant trouvé moyen, par amis & par intrigue, d'en occuper quelques-unes; & de ce nombre étoit d'Ampeſtre, qui s'étoit chargé d'enſeigner les Mathématiques, dont il ſavoit à peine les premiers élémens. Ramus l'entreprit, & l'accuſant d'inſuffiſance, le traduiſit au Parlement, où l'indigne Profeſſeur fut condamné à ſubir l'examen. Ramus ne ſe contenta pas de cela; il fit ordonner par le Roi, que d'Ampeſtre & tous les autres Profeſſeurs qui ſe préſenteroient déſormais pour être admis au Collége-Royal, ſeroient examinés publiquement par tous les autres Lecteurs. D'Ampeſtre, pour n'avoir pas l'affront d'être convaincu d'inſuffiſance, céda ſa place à quelques conditions à Charpentier, encore moins verſé que lui dans les Mathématiques, mais homme d'intrigue & artificieux. Ramus l'attaqua plus vivement que l'autre, & le fit comparoître à la Cour, où le nouveau Profeſſeur obtint par ſes larmes & par ſon éloquence de ne point ſubir l'examen. Le Parlement lui preſcrivit des conditions qu'il n'exécuta point; ce qui obligea Ramus de le traduire au Conſeil, ou,

ou, par les artifices de Charpentier, il ſe trouva lui-même dans la néceſſité de faire ſon apologie.

Ramus avoit pour le vin une averſion extraordinaire, qui venoit d'un accident qu'il avoit eu dans ſa premiere jeuneſſe. Etant entré dans la cave à l'inſu de ſes parens, il but ſi abondamment, qu'on le trouva près du tonneau ſans connoiſſance & comme mort. L'état où il s'étoit mis fit ſur lui tant d'impreſſion, qu'il fut plus de vingt ans ſans vouloir boire de vin.

On loue beaucoup l'éloquence de Ramus, & Brantôme en rapporte une preuve ſinguliere. « Ramus, dit-il, étoit un fort diſert & éloquent » orateur, & peu s'en eſt-il vu de ſemblables; » car il avoit une grace inégale à tout autre; » qui ſecouroit davantage ſon éloquence: juſ- » ques-là, au bout de quelque tems, lui s'étant » rendu Huguenot, & étant en la compagnie » de Meſſieurs les Princes & l'Amiral, au voyage » de Lorraine; & leurs Reiſtres qu'ils avoient » fait venir, ne voulant paſſer vers la France » qu'ils n'euſſent de l'argent, après que Ramus

» les eut harangués, ils en furent gagnés & » menés au cœur de la France, pour y faire » assez de maux ».

Il falloit qu'on reconnût à Ramus assez de talent pour gagner les esprits, puisqu'on voulut l'engager par de grandes promesses à aller en Pologne en 1572, après la mort du Roi Sigismond Auguste, pour prévenir par son éloquence les Polonois en faveur du Duc d'Anjou, qui fut élu l'année suivante ; mais il le refusa, sous prétexte que l'éloquence ne devoit point être mercenaire.

Lorsque Ramus faisoit des leçons sur Ciceron ou sur Virgile, il avoit coutume de n'en expliquer qu'une page, ni plus ni moins ; ce qui lui a fait donner le surnom de *paginarius*

Comme Ramus suivoit publiquement les opinions du Protestantisme, il fut compris dans le massacre de la Saint-Barthelemy, en 1572. Il étoit au Collége de Prêsle ; dès la premiere émotion, il fut se cacher dans une cave, où il demeura deux jours. Charpentier, un de ses

ennemis, l'y découvrit, & l'en fit retirer. Ramus lui demanda la vie ; Charpentier conſent à la lui vendre ; & après avoir exigé tout ſon argent, il le livre aux aſſaſſins. Il fut égorgé & jetté par les fenêtres. Les Ecoliers, excités par les Profeſſeurs jaloux, répandirent ſes entrailles dans la rue, traînerent ſon cadavre juſqu'à la place Maubert en le frappant de verges, & le jetterent dans la riviere.

ÉTIENNE JODELLE, *Poëte, né à Paris en* 1532, *mort dans la même ville en* 1573.

Jodelle eſt le premier en France qui ait donné des Tragédies & des Comédies. Il eut le courage de s'élever contre le ſpectacle, trop accrédité, des myſteres de la Paſſion ; & de haſarder ſa *Cléopatre captive*. Henri II, qui honora la repréſentation de ſa préſence, en fut charmé ; « il donna à l'Auteur, dit Paſquier, » cinq cents écus de ſon épargne, & lui fit » tout plein d'autres graces, d'autant que c'étoit » choſe nouvelle & très-belle ». Ce ſuccès engagea Jodelle à de nouveaux efforts. Il fit une

Comédie intitulée *Eugene* ou *la Remontre*, qui fut jouée à la ſuite de Cléopatre. Ces deux Pieces lui donnerent une réputation ſupérieure. La Cour & la Ville admirerent ſes productions. Les Poëtes célébrerent ſon nom & ſon heureuſe hardieſſe. Ronſard ſe diſtingua entre tous les autres.

Et lors Jodelle heureuſement ſonna,
D'une voix humble & d'une voix hardie,
La Comédie avec la Tragédie!
Et d'un ton double ores bas, ores haut,
Remplit premier le François échaffaud.

Jodelle étant allé à Arcueil, près de Paris, paſſer le carnaval, avec les autres Poëtes qui compoſoient la *Pléïade Françoiſe*, ſi connue alors, tous s'y amuſerent à faire des vers à l'imitation des Bacchanales des anciens. Traverſant un jour le village, ils rencontrerent un bouc, qui leur donna occaſion de plaiſanter, tant parce que c'étoit l'animal qu'on offroit à Bacchus, que parce qu'il leur vint en penſée de le préſenter à Jodelle, comme une récompenſe qui lui étoit due, ſuivant l'uſage des Anciens. L'animal, orné de fleurs, fut effectivement amené à Jodelle, durant que les convives

étoient à table ; ce qui leur donna accaſion de rire pendant quelque tems, après quoi on le renvoya. Mais cette action, qui n'avoit rien de criminel en elle-même, fut très-mal interprétée par les ennemis de Ronſard & de Jodelle. Ils firent courir le bruit qu'on avoit ſacrifié ce bouc à Bacchus ; & que c'étoit Ronſard qui avoit été le ſacrificateur. On traita d'impies tous ceux qui avoient aſſiſté à cette cérémonie.

Nicolas Bourbon, ayant ſouhaité de lire les ouvrages de Jodelle, les emprunta à Colletet ; mais il les lui envoya peu d'heures après, avec ces paroles : *Minuit præſentia famam.*

La facilité de Jodelle étoit étonnante. La Piece qu'il a le plus travaillée ne lui a pas coûté plus de dix matinées : il eſt vrai que l'on s'apperçoit de l'incorrection de ſon ſtyle.

Jodelle préféroit les plaiſirs de l'amour à ceux de la gloire. Trop orgueilleux, ou maladroit, il n'a point ſu faire ſa cour ; & il mourut pauvre.

L'épitaphe qu'on lui a conſacrée, prouve l'état malheureux dans lequel il mourut.

Jodelle eſt mort de pauvreté :
La pauvreté a eu puiſſance
Sur la richeſſe de la France.
O Dieu ! quel trait de cruauté !
Le Ciel avoit mis en Jodelle
Un eſprit tout autre qu'humain :
La France lui nia le pain,
Tant elle fut mere cruelle.

PIERRE DANÈS, *né à Paris l'an* 1497, *mort en* 1577.

Nicolas Pſeaume, Évêque de Verdun, ſe plaignoit au Concile de Trente de certains abus qui régnoient dans la Daterie & dans la Chancellerie de la Cour de Rome, au ſujet des proviſions des Bénéfices : comme l'aſſemblée l'écoutoit attentivement, un Évêque Italien ne pouvant retenir ſa colere, dit en latin ces mots équivoques : *Gallus cantat.* Danès qui étoit Ambaſſadeur de France, ſe ſervant de la même équivoque, répondit ſur le champ : *Utinam ad hujus Galli cantum Petrus reſipiſceret.* Pullivicin, qui rapporte ce bon mot, avoue qu'il

ſervit comme d'aiguillon pour engager les Peres du Concile à travailler ſérieuſement à la réformation de la diſcipline eccléſiaſtique.

Danès ayant été élevé, par ſon ſavoir & par la place de Précepteur du Roi François ſecond, à la dignité d'Évêque de Lavaur, fut député à Paris par le Clergé de ſa province. On voulut lui aſſigner pour les frais de ſon voyage mille ou douze cents livres; mais il les refuſa, diſant que le revenu de ſon Évêché lui ſuffiſoit; que c'étoit la moindre choſe qu'il pût faire pour ſon Égliſe & pour ſes voiſines, que d'entreprendre quelques voyages pour leur rendre ſervice; qu'elles ſouffroient aſſez par les malheurs du tems & par la vexation des Huguenots.

Il y a eu un autre Évêque du même nom. Celui-ci avoit été d'abord Préſident à la Chambre des Comptes de Paris & Intendant de Languedoc. Après la mort de ſa femme, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut fait quelque tems après Évêque de Toulon. Ayant appris dans ſon diocèſe la mort de ſon fils, qui étoit

fort riche, il ſe retira dans ſon cabinet pendant une demi-heure ; puis étant venu rejoindre la compagnie, il dit, d'un air tranquille : *Je viens de recevoir la nouvelle de la mort de mon fils ; les pauvres ont gagné leur procès*, voulant faire entendre qu'il leur abandonnoit tous ſes biens.

GUILLAUME POSTEL, *né à Baranton dans la baſſe Normandie l'an* 1474, *mort en* 1581.

Poſtel perdit à huit ans ſon pere & ſa mere, qui moururent de la peſte. La miſere le chaſſa de ſon village & de ſa province : il ſe fit Maître d'École près de Pontoiſe ; & ayant gagné quelque argent, il prit la route de Paris, dans le deſſein d'entrer dans un des Colléges de l'Univerſité. Mais dans la premiere nuit de ſon arrivée dans cette capitale, on lui vola ſon argent & ſon habit : il ſe trouva réduit à une nudité, que l'entrée de l'hiver rendoit encore plus fâcheuſe. Le froid qu'il endura lui cauſa une dyſenterie qui le mit à deux doigts du tombeau, & le tint deux ans entiers dans l'Hôpital. Dès qu'il en fut ſorti, il quitta Paris ;

& la néceſſité qui l'en chaſſoit, lui inſpira le deſſein d'aller glaner en Beauſſe au tems de la moiſſon. Son induſtrie & ſa diligence lui fournirent le moyen de recueillir, non-ſeulement de quoi ſe nourrir le reſte de l'année, mais auſſi de quoi acheter un habit & de quoi payer les frais du voyage de Paris, où il ſe rendit. Il s'y mit au ſervice des Régens du Collége de Sainte-Barbe; & fit en peu de tems des progrès très-conſidérables dans les Sciences. François Ier l'envoya quelque tems après en Orient, d'où il rapporta pluſieurs manuſcrits précieux. Ce voyage lui mérita une chaire de Profeſſeur au Collége Royal.

Poſtel croyoit avoir une raiſon naturelle fort ſupérieure à celle des autres hommes; & il eſpéroit par-là convertir toutes les Nations de la terre. Son deſſein étoit de réduire tout l'univers au vrai uſage de la raiſon. On croit que ce fut dans cette vue qu'en 1544 il entra dans la ſociété des Jéſuites. Il avoit eu, dit-on, le deſſein d'établir un Ordre des Chevaliers de Chriſt, & il regardoit les Jéſuites comme autant de Chevaliers de ſon nouvel Ordre. Ces

Peres s'étant apperçus de ſes viſions, le congédierent.

Après être ſorti de chez les Jéſuites, il écrivit un livre, intitulé *la Victoire des femmes.* Il enſeignoit dans cet ouvrage que, comme les hommes avoient été rachetés par le ſang de Jeſus-Chriſt, il falloit auſſi que les femmes le fuſſent par une certaine Religieuſe appellée *la mere Jeanne*, qu'il avoit connue à Veniſe.

Poſtel ſoutenoit à ſes amis qu'il étoit mort & enſuite reſſuſcité. Pour perſuader ce miracle à ceux qui l'avoient vu autrefois avec un viſage terni, des cheveux gris & une barbe toute blanche, il ſe fardoit ſecrétement le viſage, & ſe peignoit la barbe & les cheveux; c'eſt pourquoi, dans la plupart de ſes ouvrages, il s'appelloit *Poſtellus reſtitutus.*

Cet Auteur étoit regardé comme la merveille du monde. Les plus grands Seigneurs recherchoient ſon entretien, & lui faiſoient, en quelque façon, la cour. Les plus doctes l'admiroient; & on diſoit communément, en parlant de lui,

qu'il ſortoit de ſa bouche autant d'oracles que de paroles. On aſſure que quand il enſeignoit à Paris dans le Collége des Lombards, il avoit une ſi grande foule d'Auditeurs, que la grande ſalle de ce Collége ne pouvoit les contenir; il les faiſoit deſcendre à la cour, & leur parloit d'une fénêtre. On ne peut nier qu'il n'eût fait honneur aux Lettres, ſi à force de lire les Rabbins & de contempler les aſtres, il n'avoit pas troublé ſa raiſon.

Charles IX prenoit plaiſir à la converſation de Poſtel, qu'il appelloit ſon Philoſophe. Ce Prince ayant reçu un jour des lettres du Roi d'Ormus, il les lui envoya pour les lui expliquer. Poſtel les ayant interprétées en préſence de toute la Cour : *Je puis, Sire*, dit-il au Roi, *aller, ſans truchement, depuis votre Royaume juſqu'à la Chine; les langues de tous les peuples me ſont auſſi connues que la vérité.*

Poſtel publia pendant ſa vie, qui fut très-longue, une trentaine d'ouvrages plus ſinguliers les uns que les autres : le plus recherché a pour

titre *De ultimo Judicio*, *in*-16, ſans nom de ville ni d'imprimeur, & ſans date.

GUI DUFAUR, *Seigneur de* PIBRAC, *Poëte, né à Toulouſe l'an* 1528, *mort à Paris en* 1584.

Monſieur de Pibrac croyoit qu'il y avoit bien peu d'hommes ſages dans le monde, quand il diſoit que tout le bon ſens eſt dans les proverbes.

La Cour de France fut ſi contente de la maniere dont Pibrac s'étoit conduit au Concile de Trente, que Catherine de Médicis, Régente du Royaume, lui fit écrire en Languedoc de ſe rendre à la Cour, pour être revêtu de la dignité de Chancelier. Pibrac reçut cet ordre à Toulouſe, d'où il partit ſur le champ. Cependant, un jaloux de ſa gloire dit à la Reine, qu'elle auroit un jour ſujet de ſe repentir de l'élévation de ce Magiſtrat, qui étoit dans des principes oppoſés au gouvernement qu'elle avoit établi en France avec tant de ſoin & de peine. Médicis

faiſant difficulté de croire ce qu'on lui diſoit, on lui fit lire le cinquante-quatrieme quatrain de Pibrac.

Je hais ces mots de puiſſance abſolue,
De plein pouvoir, de propre mouvement:
Aux ſaints décrets ils ont premiérement,
Puis à nos loix, la puiſſance ſolue.

La Reine ayant fait attention à ces vers, il ne fut plus parlé de Pibrac.

Lorſque le grand Condé ſe retira chez les Eſpagnols, il amena avec lui le petit-fils de Pibrac. Ce Prince lui demanda un jour quelque quatrain de ſon grand-pere; il répondit d'abord qu'il n'en ſavoit point. Preſſé par de nouveaux ordres, il avoua qu'il en ſavoit un, mais qu'il craignoit qu'il ne déplût. Le Prince voulant abſolument être obéi, Pibrac lui dit des vers qui avoient été faits ſur le champ, & qui ſignifioient qu'il eſt plus avantageux d'obéir au maître qu'on trouve en place, que de troubler le repos de ſa patrie, ſous prétexte d'en chercher un meilleur.

Épitaphe de Pibrac.

Pibrac, dont l'honneur & la gloire,
Éclatent par-tout l'univers;
Pour en conſerver la mémoire,
N'a beſoin de proſe ni vers.

Anonyme.

PIERRE RONSARD, *Poëte, né dans le Vendomois en* 1524, *mort en* 1585.

Un Auteur d'une vie de Ronſard remarque que ce Poëte naquit le jour que François Ier fut fait priſonnier à Pavie. Il eſt bien étonnant qu'un grave Hiſtorien tel que de Thou ait fait la même obſervation, & qu'il n'ait pas ſenti le ridicule d'ajouter que par la naiſſance de ce Poëte, la France fut dédommagée d'une cataſtrophe qui faillit cauſer le renverſement de la Monarchie.

Ronſard mérita le premier prix des Jeux Floreaux, qui eſt une églentine; comme cette fleur eſt en argent, & que la récompenſe parut au-deſſous du mérite de l'ouvrage & de la réputation du Poëte, la Ville de Toulouſe fit

faire une Minerve d'argent maſſif & d'un prix conſidérable, qu'elle lui envoya. On accompagna ce beau préſent d'un décret, par lequel Ronſard fut déclaré par excellence le *Poëte François.*

Ronſard, dit un Hiſtorien, chanta la gloire de Mademoiſelle de Surgéres, qui étoit une des Filles-d'honneur de la Reine; & pria Duperron de faire une préface au commencement de ſes poéſies galantes, dans laquelle il le conjuroit de dire qu'il avoit aimé cette fille honnêtement. Duperron lui répondit qu'au lieu de préface, il n'y avoit qu'à mettre le portrait de la Demoiſelle au commencement du Livre.

Jamais perſonne n'a tant promis que la Reine Catherine de Médicis, auſſi Ronſard lui dédia-t-il l'Hymne de la Promeſſe.

Ronſard, laſſé de la Cour ſe fit Prêtre, & accepta la Cure d'Évailles, dans le Vendômois; il y prit les armes contre les Huguenots. Il s'en excuſa depuis en diſant agréablement que, n'ayant pu défendre ſes paroiſſiens avec la clef de *Saint Pierre*, que les Calviniſtes ne craignoient

ni reſpectoient, il avoit pris l'épée de Saint Paul, & ſe mettant à la tête de la nobleſſe voiſine, avoit garanti du pillage ſon Egliſe & ſa Paroiſſe.

Lorſque Ronſard mourut, on lui fit un Service très-ſolemnel, auquel une partie du Parlement & pluſieurs Seigneurs aſſiſterent. Le Roi y envoya ſa muſique. Duperron, qui fut depuis Cardinal, prononça ſon Oraiſon funebre. Cette pompe fut honorée d'un concours ſi grand, que le Cardinal de Bourbon & pluſieurs autres Princes & Seigneurs furent obligés de s'en retourner n'ayant pu fendre la preſſe.

Chatelard, Gentilhomme François, décapité en Écoſſe pour avoir aimé la Reine & avoir attenté à l'honneur de cette Princeſſe, n'eut point d'autre viatique ni d'autre préparation à la mort que la lecture d'un Poëme de Ronſard; voici ce qu'en dit Brantôme; „ Le jour „ venu, ayant été mené ſur l'échaffaud, avant „ mourir, prit en ſes mains les Hymnes de „ M. Ronſard, & pour ſon éternelle conſo- „ lation, ſe mit à lire tout entiérement l'Hymne de

» de la mort, qui eſt très-bien fait, & propre » pour ne point abhorrer la mort, ne s'aidant » autrement d'autre livre ſpirituel, ni de » Miniſtre, ni de Confeſſeur ».

On lit dans la vie de Malherbe, écrite par Racan, qu'il avoit effacé plus de la moitié de ſon Ronſard, & qu'il en cotoit à la marge les raiſons. Un jour, ajoute-t-on, Racan, Colombi, & quelques autres de ſes amis, le feuilletoient ſur ſa table; & Racan lui demanda s'il approuvoit ce qu'il n'avoit point effacé: pas plus que le reſte, répondit-il. Cela donna occaſion à la compagnie de lui dire, que ſi l'on trouvoit ce livre après ſa mort, on croiroit qu'il auroit pris pour bon ce qu'il n'auroit point effacé; ſur quoi il répondit que cela étoit vrai, & il effaça le reſte auſſi-tôt.

Lorſque Malherbe liſoit ſes vers à ſes amis, & qu'il y rencontroit quelque choſe de dur ou d'impropre, il s'arrêtoit tout court, & diſoit: ici je *ronſardiſois.*

Marie Stuart, Reine d'Écoſſe, auſſi ſenſible

au mérite de Ronſard que les Toulouſains, lui donna un buffet fort riche, où il y avoit un vaſe en forme de roſier, repréſentant le mont Parnaſſe, au haut duquel étoit un Pégaſe, avec cette inſcription :

A Ronſard, l'Apollon de la ſource des Muſes.

Ronſard, par ſon commerce avec l'antiquité, a importé dans ſa patrie bien des richeſſes étrangeres ; mais ce ſont des ornemens trop ſouvent mal employés : c'eſt une riche matiere qui perd de ſon poids par le travail ; en un mot, ſi l'on nous permet cette comparaiſon, ſes acquiſitions reſſemblent ſouvent à ces habits riches, mais mal faits, qui donnent tout à la fois à ceux qui les portent un air de gaucherie & d'opulence.

Le jour de la naiſſance de Ronſard faillit être le jour de ſa mort. Voici comment le pays rapporte cette anecdote : « Une Demoiſelle qui le portoit du château de la Poiſſonniere, où il étoit né, à l'Égliſe de la Paroiſſe, où il devoit être baptiſé, le laiſſa tomber imprudemment ;

mais par bonheur ce fut dans un pré & ſur des fleurs ; & tout le mal qu'il eut, ce fut de recevoir ſur ſa tête l'eau-roſe qu'on portoit, ſelon la coutume, pour le baptême ; car la perſonne qui tenoit l'aiguiere, la renverſa ſur l'enfant en voulant le ramaſſer ».

De Thou, le fameux de Thou, appelle Ronſard *un génie ſublime*, l'égale aux plus grands Poëtes de l'antiquité, & le met au-deſſus de pluſieurs d'entre eux. Les deux Scaliger, Étienne Paſquier, Muret, Pithou, le Cardinal du Perron, le placent à côté d'Homere & de Virgile. Le ſort de Ronſard prouve que la poſtérité ne juge pas du mérite d'un Auteur, par les éloges de ſes contemporains les plus éclairés.

MARC-ANTOINE MURET, *Profeſſeur au Collége du Cardinal le Moine, à Paris, né à Muret, près de Limoges, en* 1526, *mort à Rome en* 1585.

Muret, qui avoit l'eſprit vif, ſavoit, quand ſes Écoliers faiſoient du bruit & l'interrompoient, les punir auſſi-tôt par quelque mot piquant qui les tenoit enſuite dans le reſpect. Un jour, pendant qu'un d'entre eux parloit, une cloche vint à ſonner: vraiment, dit Muret, ſans s'émouvoir, j'aurois été bien ſurpris ſi dans ce tas de bêtes, il ne s'étoit trouvé un bélier avec ſa cloche pour conduire le troupeau.

Lorſque Muret étoit Profeſſeur à Paris, les lieux où il enſeignoit étoient remplis d'une ſi grande foule de monde, qu'il ne reſtoit point de place où il pût paſſer, de ſorte qu'il étoit élevé ſur les épaules de ſes Auditeurs, & porté ainſi juſqu'à ſa chaire.

Muret fut accuſé à Toulouſe d'un crime hon-

teux. Un Conſeiller au Parlement alla le voir, pour lui donner avis des pourſuites qu'on faiſoit contre lui, & ne l'ayant pas trouvé, il écrivit ce vers :

Heu fuge crudeles terras, fuge littus avarum!

Muret, averti par-là du péril qu'il couroit, ſortit du Royaume & prit le chemin d'Italie, où il tomba malade dans une Hôtellerie. Comme il étoit mal vêtu & qu'il avoit mauvaiſe mine, les Médecins qui le traitoient, le prenant pour un malheureux, dirent entre eux, qu'il falloit faire l'eſſai, ſur ce corps vil, d'un remede qu'ils n'avoient pas encore éprouvé : *faciamus experimentum in corpore vili.* Muret effrayé de la ſentence, prit auſſi-tôt le parti de ſe ſouſtraire à l'expérience de ces Meſſieurs, & leur dit avec indignation : *vilem animam appellatis pro qua Chriſtus mortuus eſt?* puis il prit la fuite ; recette pour lui plus heureuſe que tous les remedes.

Muret fit de très-beaux vers latins, qu'il montra à Joſeph Scaliger, comme étant de

Trabens, ancien Poëte. Scaliger le crut, & en parla comme d'une belle découverte : mais ayant ſu depuis que Muret l'avoit trompé, il eut honte de s'être laiſſé abuſer ; & fit cette épigramme, qui rappelloit le ſupplice que Muret avoit évité par la fuite.

Qui regida flammas vitaverunt ante Toloſa,
Muretus, fumos vendidit ille mihi.

Le même Scaliger avoit dit auparavant, en parlant de Muret, une choſe qui paroît incroyable : « Ce ſavant homme, conſidérant avec attention le coup-d'œil d'une perſonne qui liſoit une lettre, conjecturoit que telle ou telle choſe y étoit contenue, & ne ſe trompoit point ».

JEAN DORAT, *Profeſſeur Royal en langue Grecque, à Paris, né dans le Limoſin en* 1507, *mort à Paris en* 1588.

Dorat s'acquit tant de réputation par ſes vers, qu'il mérita le nom de Pindare François. Charles IX créa pour lui la place de *Poëta regius*. Cependant il ne lui donnoit qu'une

penſion fort médiocre. Brantôme nous apprend à ce ſujet que ce Prince aimoit fort les vers, & récompenſoit ceux qui lui en préſentoient, non pas tout-à-coup, mais peu-à-peu, afin qu'ils fuſſent contraints de continuer à bien faire, diſant que les Poëtes reſſembloient aux chevaux, qu'il faut nourrir, mais non pas ſaouler & engraiſſer; car après ils ne valent plus rien.

Dorat, qui s'étoit acquis une grande gloire par ſes vers latins, la perdit en partie, parce qu'il continua à verſifier juſques dans un âge avancé. On parle, dit à cette occaſion un grand Écrivain, de certains Monarques, qui donnerent ordre à quelqu'un de leurs Domeſtiques de leur venir dire chaque jour : *Souvenez-vous d'une telle affaire.* S'il eſt permis de comparer les petites choſes aux grandes, il faudroit que les Poëtes ſur le retour chargeaſſent quelque perſonnes de leur dire tous les matins: *Souvenez-vous de l'âge que vous avez.* Horace ſe félicite d'avoir eu un pareil donneur d'avis.

Dorat épouſa, dans un âge fort avancé, une jeune perſonne de dix-neuf ans. Comme ſes

amis lui reprochoient un amour qui paroiſſoit hors de ſaiſon, il répondit que cela lui devoit être permis par *licence poétique*. Mais, lui répliquerent-ils, ſi vous vouliez paſſer à un ſecond mariage, pourquoi ne pas épouſer une femme d'un âge plus mûr & plus convenable au vôtre? *C'eſt*, dit-il, *que j'ai mieux aimé qu'une épée nette & bien polie me perçât le cœur, qu'un fer rouillé.*

Dorat ayant fait part de ſon mariage à un de ſes amis, la veille de ſes nôces; & cet ami lui témoignant de l'étonnement de cette nouvelle, à cauſe de ſon grand âge & de la jeuneſſe de la fille, il ſe contenta de lui répondre par ce bon mot de Ciceron: *Elle ſera demain femme.*

Scaliger dit que Dorat compoſa plus de cinquante mille vers grecs ou latins: il eſt plus facile de le croire que de les lire. Le Poëte de nos jours, qui porte le même nom, s'honoroit d'être un de ſes deſcendans. L'un & l'autre étoient nés riches, & ſont mort pauvres pour avoir été trop généreux.

JACQUES CUJAS, *Profeſſeur en Droit, né à Toulouſe l'an* 1520, *mort à Bourges en* 1590.

On remarque de Cujas deux choſes aſſez ſingulieres : la premiere, qu'il étudioit étendu tout de ſon long ſur un tapis, le ventre contre terre, ayant ſes livres autour de lui : la ſeconde, que ſa ſueur avoit une odeur agréable, ce qu'il diſoit quelquefois à ſes amis lui être commun avec Alexandre le Grand.

Cujas profeſſoit extérieurement la Religion Catholique ; pour ce qui eſt de ſes ſentimens intérieurs, il ne vouloit jamais s'expliquer là deſſus ; lorſqu'on lui demandoit ce qu'il penſoit des matieres de Religion qui s'agitoient alors, il répondoit toujours : *Nihil hoc ad edictum Prætoris.*

Les Toulouſains, fâchés d'avoir refuſé une Chaire de Droit à Cujas leur compatriote, lui écrivirent pour le rappeller quand ils virent la grande réputation qu'il s'étoit faite ; il répondit

fiérement : *Fruſtra abſentem requiritis, quam præſentem neglexiſtis.*

Cujas avoit une fille aſſez jolie, fort coquette, & qui ne haïſſoit pas les hommes. Les Écoliers quittoient volontiers les leçons du pere pour ſe rendre auprès de la fille : ils appelloient cela *commenter les œuvres de Cujas.* Cela donna occaſion à l'épigramme ſuivante :

Viderat immenſos Cujaci nata labores
Æternum patri commeruiſſe decus :
Ingenio haud poterat tam magnum æquare parentem
Filia ; quod potuit corpore fecit opus.

Cujas ordonna, par ſon teſtament, que ſes livres fuſſent vendus en détail : il craignoit que s'ils tomboient entre les mains d'un ſeul, il ne ramaſſât tout ce qui étoit écrit ſur les marges, & que des remarques qu'il y trouveroit il ne fît des livres.

On a dit de Cujas, regardé, avec raiſon, comme l'oracle de la Juriſprudence Romaine, qu'il reſſembloit au ſoleil, qu'on admiroit même dans ſes éclipſes.

Nous liſons dans les recherches de Paſquier, que Cujas eſt ſi révéré en Allemagne, qu'ordinairement lorſque les Profeſſeurs parlent de lui en chaire, ils mettent la main au bonnet pour marquer le reſpect qu'ils portent à la mémoire de ce grand homme.

Épitaphe de Cujas.

Le grand livre des Loix, jadis n'étoit qu'un corps;
Mais Cujas en vivant mit une ame en ce livre.
Puis voyant que la France, en ſes cruels diſcords,
Ne faiſoit cas des Loix, il ſe fâcha de vivre.

Par M. de la Place.

MICHEL DE MONTAGNE, *né dans le château de Montagne près de Bordeaux, l'an* 1533, *mort en* 1592.

La premiere langue qu'on fit apprendre à Montagne, dès qu'il fut en état de parler, fut la latine. Son pere mit auprès de lui, dès ſon berceau, un Allemand qui y étoit très-habile, & qui ignoroit abſolument le françois, avec deux autres perſonnes ſavantes pour le ſoulager. D'ailleurs, on ne laiſſoit approcher de lui

perſonne qui ne parlât le latin : ainſi il fut juſqu'à l'âge de ſix ans ſans ſavoir un mot de français.

On avoit fait entendre au pere de Montagne que c'étoit gâter le cerveau, & par conſéquent le jugement des enfans, que de les éveiller le matin en ſurſaut. Pour éviter ce danger, il faiſoit éveiller ſon fils par le ſon de quelque inſtrument agréable.

Montagne inſiſte dans tout ſon ouvrage ſur la douceur que les peres doivent avoir pour leurs enfans. Il conte à ce propos, qu'un homme de condition de ſes amis, ayant perdu à l'armée ſon fils unique, qui étoit de grande eſpérance, lui diſoit : « Mon plus grand chagrin eſt d'avoir élevé ce fils avec une ſi grande ſévérité, qu'elle lui a toujours voilé, pour ainſi dire, la tendreſſe que j'avois pour lui ; & je me reproche ſans ceſſe de ne lui avoir jamais montré à découvert la force de l'amour paternel : mon déſeſpoir eſt d'autant mieux fondé, que je ſuis ſûr qu'il eſt mort dans l'idée que je ne l'aimois que foiblement ».

Montagne avoit des bizarreries qui l'empêcherent de réuſſir dans ſa Mairie de Bordeaux; ſur quoi Balzac rapporte un mot de M. de la Thibaudiere, qui dit à M. de Méré, admirateur de Montagne au préjudice de Ciceron: « Vous avez beau eſtimer votre Montagne plus que notre Ciceron, je ne ſaurois m'imaginer qu'un homme qui a ſu gouverner toute la terre, ne valût pas pour le moins autant qu'un homme qui ne ſut pas gouverner Bordeaux ».

Charron a imité Montagne le plus qu'il a pû. Cette imitation lia entre eux une amitié ſi étroite, que Montagne, pour lui marquer l'affection qu'il lui portoit, lui permit, par ſon teſtament, de porter les armes pleines de ſa famille, parce qu'il ne laiſſoit aucun enfant mâle.

Montagne a inſéré dans ſes *Eſſais* quelques penſées des anciens, & particuliérement de Seneque & de Plutarque, ſans les nommer; afin, diſoit-il, que ſes critiques vinſent à s'échauder en donnant des nazardes à Séneque & à Plutarque ſur ſon nez.

On a dit de Montagne, qu'il connoiſſoit bien les petiteſſes des hommes, mais qu'il en ignoroit les grandeurs.

Les écarts de Montagne ont fait dire à un bel eſprit, que quoique Montagne ne manque point de s'égarer dès l'entrée de chaque Chapitre, il eſt un des Écrivains du monde qui, ſachant le moins ce qu'il va dire, ſait le mieux ce qu'il dit.

Montagne dit des Littérateurs qui veulent être univerſels : « Un peu de tout, rien de tout à la françoiſe.

Montagne, en ſon livre de dépenſe mettoit: *Item*, pour mon humeur pareſſeuſe, mille livres.

Balzac diſoit de Montagne : C'eſt un guide qui égare, mais qui nous mene dans des pays plus agréables qu'il n'avoit promis.

Montagne dit dans un endroit, qu'il hait les ſavans qui ne peuvent rien faire ſans livres; & ailleurs, que la Science eſt un ſceptre en

de certaines mains, & en d'autres une marotte.

Le Cardinal du Perron appelloit les Eſſais de Montagne *le Bréviaire des honnêtes gens.* M. Huet, Evêque d'Avranche, étoit plus judicieux, en le regardant comme *le Bréviaire des honnêtes pareſſeux & des ignorans qui veulent s'enfariner de quelque teinture des Lettres.*

Le même Évêque appelloit les Eſſais de Montagne un *Montaniaux ;* c'eſt-à-dire, un recueil de penſées, de bons mots & de remarques de Montagne, ſans liaiſon & ſans ordre.

Montagne, Philoſophe auſſi ſingulier qu'eſtimable, a la bonne foi de nous dire, en parlant de lui-même : « Je ſuis tantôt ſage, tantôt » libertin ; tantôt vrai, tantôt menteur, chaſte, » impudique ; puis libéral, prodigue & avare ; » & tout cela, ſelon que je me vire ». Quel autre, excepté J. J. Rouſſeau, eut le courage d'en dire autant ?

On a dit de Montagne, en le comparant aux autres Philoſophes :

Plus ingénu, moins orgueilleux,
Montagne, ſans art, ſans ſyſtême,
Cherchant l'homme dans l'homme même,
Le connoît & le peint bien mieux.

Épitaphe de Michel Montagne.

Ci gît, qu'à bon titre on renomme :
D'après lui-même, il peignit l'homme
Par M. de la Place.

JACQUES AMYOT, *Évêque d'Auxerre & Grand Aumônier de France, naquit à Melun l'an* 1513, *& mourut en* 1593.

Amyot dût ſa fortune à ſon mérite. Il étoit fils d'un Corroyeur. Menacé du fouet par ſon pere, il ſortit de la maiſon paternelle. Errant & vagabond, il tomba malade dans la Beauſſe, & demeura étendu au milieu du chemin : un cavalier qui paſſoit par-là, le mit en croupe ſur ſon cheval, & l'emmena à Orléans, où il le fit recevoir à l'Hôpital. Dès qu'il fut guéri, on

on le renvoya, & on lui donna ſeize ſols pour ſe conduire. Avec ce petit ſecours, il vint à Paris, où il fut obligé de demander l'aumône pour ſubſiſter, juſqu'à ce qu'une Dame le prit chez elle pour conduire ſes enfans au Collége.

Amyot fut dans la ſuite chargé de l'éducation des enfans de France. On dit qu'un jour, au ſouper du Roi Charles IX, la converſation étant tombée ſur Charles Quint, on loua cet Empereur d'avoir fait ſon Précepteur Pape. On exagéra cette action d'une maniere qui fit impreſſion ſur l'eſprit du Roi ; juſques-là qu'il dit en regardant Amyot, que ſi l'occaſion ſe préſentoit, il en feroit bien autant pour le ſien. Quelque tems après, la charge de Grand Aumônier de France ayant vaqué, le Roi la lui donna, quelque choſe qu'il pût dire pour ſe défendre de l'accepter. Mais cette nouvelle ayant été portée à la Reine, qui avoit deſtiné cette charge à un autre, elle fit appeller Amyot dans ſon cabinet, où elle le reçut d'abord avec ces effroyables paroles : « J'ai fait bouquer, lui dit-elle, les Guiſes & les Châtillons, les Connétables & les Chanceliers, les Rois de

Navarre & les Princes de Condé ; & je vous ai en tête, petit preſtolet ! » Amyot eut beau proteſter qu'il avoit refuſé cette place, la Reine lui fit entendre que s'il l'acceptoit, il ne vivroit pas vingt-quatre heures. C'étoit le ſtyle de ce tems-là. Les paroles de cette Princeſſe étoient des arrêts, & le Roi étoit entier dans ſes ſentimens juſqu'à l'opiniâtreté. Entre ces deux extrémités, Amyot, pour ſe dérober également à la colere de la mere & aux libéralités du fils, prit le parti de ſe cacher ; cependant il ne paroiſſoit point à la table du Roi, lorſqu'au quatrieme jour ce Prince ordonna qu'on le cherchât ; mais ce fut en vain. Alors Charles IX ſe doutant de ce que ce pouvoit être, entra dans une telle fureur, que la Reine qui le craignoit, fit dire à Amyot qu'elle le laiſſeroit en repos. Ce fait, qui eſt rapporté de cette maniere par l'Abbé de Saint-Réal, eſt contredit par d'autres.

Amyot montra d'abord du déſintéreſſement, & à la longue il parut avide. Un jour qu'il demandoit à Charles IX un Bénéfice conſidérable, ce Prince lui dit : Hé quoi, mon maître,

vous diſiez que ſi vous aviez mille écus de rente vous ſeriez content; je crois que vous les avez & plus : *Sire*, répondit-il, *l'appétit vient en mangeant.*

Amyot légua par ſon teſtament douze cents écus à l'Hôpital d'Orléans, en reconnoiſſance de la charité qu'il y avoit éprouvée.

NICOT, *mort à Paris en* 1600.

Nicot, fils d'un Notaire de Niſmes, eſt connu par un Dictionnaire intitulé, *Tréſor de la Langue Françoiſe, tant ancienne que moderne;* il ſe produiſit de bonne heure à la Cour, où ſon mérite lui procura les bonnes graces des Rois Henri II & François II. On l'envoya en qualité d'Ambaſſadeur en Portugal, d'où il rapporta en France la plante qui, de ſon nom, fut d'abord appellée *Nicotiane*; elle fut préſentée à Catherine de Médicis : de là le nom d'*herbe à la Reine* qu'on lui donna enſuite. Elle eſt aujourd'hui généralement connue ſous le nom de *tabac*.

Épitaphe de Nicot.

Ci gît à qui l'on doit la plante
D'où naît cette poudre attrayante,
Qui, par des moyens combinés,
Quoique d'odeur peu ſéduiſante,
Rapporte à nos Rois étonnés
Trois fois dix millions de rente.

Par M. de la Place.

JEAN PASSERAT, *Profeſſeur d'Éloquence au Collége Royal à Paris, né à Troyes en Champagne en* 1534, *mort à Paris en* 1602.

Dominé par la paſſion de l'étude, Paſſerat lui conſacroit les jours & les nuits. Il ſe rendit ſi habile dans l'art d'expliquer les Auteurs Grecs & latins, qu'on accouroit de toutes parts pour l'entendre. Son zele pour le progrès des Lettres, ne contribua pas peu à en répandre le goût parmi ſes contemporains. Il appelloit les ignorans des *moitiés d'hommes, ſemi-homines.*

Paſſerat étoit à Épernay lorſque le Prince de Condé s'avançoit avec ſon armée pour aſſiéger

cette ville. Les habitans connoiſſant le mérite de Paſſerat, eurent aſſez de confiance en lui pour le députer vers le Prince ; & le Prince fit grace à la ville d'Épernay en faveur de Paſſerat.

Paſſerat n'avoit qu'un talent médiocre pour la poéſie. Ses vers françois fourmillent de latiniſmes, & n'ont de mérite que celui de la naïveté ; ils ſont néanmoins purement écrits, eu égard au ſiecle où il vivoit. Le couplet que voici donnera une idée de ſon talent en ce genre & de ſa morale.

Laiſſons, laiſſons regrets & pleurs
A la vieilleſſe :
Jeunes, il faut ceuillir les fleurs
De la tendreſſe.
En ce tant joli mois de Mai,
Ores que le Ciel eſt plus gai,
Aimons, mignonne ;
Ne combattons point le deſir :
En ce monde n'a de plaiſir
Qui ne s'en donne.

Il compoſa lui-même ſon épitaphe, qui finit par ces vers :

Il faut que maintenant en la foſſe je tombe,
Moi qui toujours aimai la paix & le repos ;
Afin que rien ne peſe à ma cendre & mes os,
Amis, de mauvais vers, ne chargez pas ma tombe.

ARNAUD D'OSSAT, *Évêque de Bayeux & Cardinal, né dans le Dioceſe d'Auch en 1536, mort à Rome en 1604, où il étoit Ambaſſadeur.*

Né de parens pauvres & obſcurs, d'Oſſat ne dut ſon élévation qu'à ſon mérite. Il débuta par le métier de Précepteur, & fut aſſez heureux pour que les parens de ſon éleve ſentiſſent toute la nobleſſe de cet emploi, ſi avili de nos jours. Il accompagna à Paris le jeune Seigneur qu'il inſtruiſoit, & s'en fit un ami. Ses talens lui procurerent d'autres protecteurs, & il obtint par leur crédit une Charge de Conſeiller au Préſidial de Melun. Ce fut alors qu'il commença à jetter les fondemens de la brillante fortune à laquelle il s'éleva. Paul de Foix, Archevêque de Toulouſe, nommé par Henri III à

l'ambaſſade de Rome, l'emmena avec lui en qualité de Secrétaire d'ambaſſade ; & après la mort de ce Prélat, arrivée en 1584, il fut lui-même chargé des affaires de France auprès du ſouverain Pontife.

La connoiſſance que d'Oſſat avoit des hommes en général & du caractere de chaque nation en particulier, jointe à l'étude qu'il avoit fait des intérêts des différentes Puiſſances de l'Europe, dit l'Auteur des *Trois ſiecles*, le rendit un des plus habiles politiques de ſon tems.

Henri IV, inſtruit de ſon mérite & de ſon intégrité, lui fit offrir une place de Secrétaire d'Etat ; mais il la refuſa avec autant de modeſtie que de ſincérité. C'eſt à ſes ſoins que ce Prince dut ſa réconciliation avec le Saint-Siége. *Henri IV* l'en récompenſa par l'Evêché de Rennes, & enſuite par celui de Bayeux, auquel il le nomma en 1601.

Le Cardinal d'Oſſat diſoit un jour au Roi, dans un de ſes voyages en France : *Sire, gagnez*

bien des batailles en-deçà ; & nous vous obtiendrons des abſolutions en-delà.

Quoique le Cardinal d'Oſſat fût un très-habile homme, & qu'il écrivît auſſi bien que le meilleur homme de Lettres de ſon tems, il ne fit imprimer durant ſa vie qu'un petit ouvrage en faveur de Ramus, dont il avoit été le diſciple. Ses *Lettres*, qu'on a long-tems regardées comme le Bréviaire des Ambaſſadeurs, n'ont été imprimées qu'après ſa mort. On y voit un homme ſage, profond, meſuré, qui ſut allier dans un degré éminent la politique avec la probité, les grands talens avec la modeſtie ; & ce qui n'eſt pas moins rare, les grands emplois avec le déſintéreſſement.

M. de Villeroi, Secrétaire d'État ſous Henri IV, appelloit le Cardinal d'Oſſat, ſon Cardinal & ſon homme. *Il fait plus*, diſoit-il, *avec de la raiſon, que les autres Ambaſſadeurs avec de l'argent.*

Quand le Cardinal d'Oſſat mourut, on fit

pour lui pluſieurs épitaphes, dont voici la plus courte :

Ci gît le Cardinal d'Oſſat ;
Il fut ſavant, modeſte & grand homme d'État.

PHILIPPE DESPORTES, *Abbé de Tyron, né à Chartres l'an* 1546, *mort en* 1606.

Un Poëte fit un livre intitulé *la rencontre des Muſes*, dans lequel il prétendoit faire voir que Deſportes avoit pris des Italiens ce qu'il y avoit de bon dans ſes poéſies. Deſportes prit ce reproche en galant homme ; & ayant vu cet ouvrage, il dit : « En vérité, ſi j'euſſe ſu que l'Auteur de ce Livre eût eu deſſein d'écrire contre moi, je lui aurois donné de quoi groſſir ſon ouvrage ; car j'ai pris des Italiens beaucoup plus de choſes qu'il ne penſe ».

Le plaiſir que Deſportes trouvoit dans ſon travail poétique, lui cauſoit quelquefois des diſtractions : il ne prenoit pas même ſouvent la peine de s'habiller décemment. Étant un jour

allé faire ſa cour avec un habit mal-propre, Henri III lui demanda combien il lui donnoit de penſion; Deſportes lui ayant dit quelle ſomme il recevoit tous les ans de ſa libéralité, ce généreux Monarque lui répliqua : J'augmente votre penſion, afin que vous ne vous préſentiez pas devant moi ſi mal vêtu.

La tendreſſe & la facilité des vers de Deſportes, le firent comparer à Tibulle. Il a célébré trois de ſes maîtreſſes, Diane, Hypolite & Cléonice. Il avoit pour cette dernière un amour ſi grand, qu'en lui envoyant les Œuvres de Pétrarque, il lui mandoit que ſa beauté ſurpaſſoit celle de Laure, & que ſi Laure avoit quelque avantage ſur elle, c'eſt que Pétrarque ſon amant écrivoit mieux que lui; mais, ajoutoit-il, ſi je n'égale point ce Poëte en talens, je le ſurpaſſe en amour :

Quand ſa Laure mourut, il demeura vivant :
Si ma Laure mouroit, je mourrois avec elle.

Deſportes apprit, dit-on, des Italiens, à répandre dans ſes vers un noble enjouement;

ainſi qu'on peut en juger par ce ſonnet, adreſſé à une Dame :

Je vous entends fort bien; ces propos gracieux,
Ces regards dérobés, cet aimable ſourire,
Sans me les déchiffrer, je ſais qu'ils veulent dire,
C'eſt qu'à mes ducatons, vous faites les doux yeux.

Quand je compte mes ans, Titon n'eſt pas plus vieux;
Je vois déja pour moi s'ouvrir le ſombre empire;
Toutefois votre cœur de mon ame ſoupire,
Vous en faites la triſte, & vous plaignez des Cieux.

Le peintre étoit un ſot, dont l'amoureux caprice
Nous peignit Cupidon, un enfant ſans malice,
Garni d'arcs & de traits, mais nul d'acouſtremens.
Il falloit pour carquois une bourſe lui pendre,
L'habiller de clinquant, & lui faire répandre
Rubis à pleines mains, perles & diamans.

L'Amiral de Joyeuſe donna à Deſportes, pour un ſonnet, l'Abbaye de Tyron, qui rapportoit alors trente mille livres ; ce qui doit faire penſer que ce Poëte vécut au ſiecle d'or de la poéſie. Balzac diſoit, « que ſes vers lui » avoient acquis un loiſir de dix mille écus de » rente, ce qu'on peut regarder comme un » écueil contre lequel dix mille Poëtes ſe ſont » briſés ».

La Muſe de Deſportes a une naïveté & une ſimplicité également aimables. On en pourra juger par les vers ſuivans :

O ſommeil ! doux repos des travaux ordinaires,
Charmant par ta douceur les penſers ennemis !
Charme ces yeux d'Argus qui me ſont ſi contraires,
Et retardent mon bien faute d'être endormis.

Je voudrois être Roi, pour faire une Ordonnance
Que chacun dût, la nuit, au logis ſe tenir :
Les amoureux, ſans plus, en auroient la licence.
Si quelque autre ſortoit, je le ferois punir.

» Ce ſeroit s'exprimer foiblement, ſelon » M. l'Abbé Sabatier de Caſtres, que de dire » que les poéſies de Deſportes méritent encore » quelque eſtime : un lecteur attentif y trou- » vera pluſieurs traits à admirer. Il eſt le pre- » mier de nos Poëtes qui ait ſu répandre » de l'agrément & de la délicateſſe dans les » pieces érotiques ou de galanterie. On ſait » encore par cœur pluſieurs couplets de ſes » chanſons. Une choſe qui contribue à aug- » menter la gloire de Deſportes, eſt l'uſage » qu'il fit de la fortune que ſon mérite lui avoit » procurée. Son caractere aimable, facile,

» doux, bienfaiſant, généreux, le porta tou-
» jours à répandre ſes bienfaits ſur les jeunes
» Littérateurs moins heureux que lui, afin de
» les encourager; & la nobleſſe de ſes ſenti-
» mens ne lui permit jamais de s'en vanter ».

Épitaphe de Deſportes.

Ci gît, pour qui, ſans hyperbole,
L'hypocrene fut un pactole.

JOSEPH-JUSTE SCALIGER, *né à Agen l'an* 1549, *mort à Leide en* 1609.

Joſeph Scaliger étant appellé par les Hollandois pour être Profeſſeur chez eux, alla prendre congé du Roi Henri IV, auquel il expoſa en peu de mots le ſujet de ſon voyage. Tout le monde s'attendoit à quelque choſe d'important de la part du Roi; mais on fut bien ſurpris, lorſqu'après lui avoir dit: *Eh! bien, Monſieur de l'Eſcale, les Hollandois vous veulent avoir & vous font une groſſe penſion; j'en ſuis bien aiſe.* Ce Prince changeant

tout-à-coup de converſation, ſe contenta de lui demander : *Eſt-il vrai que vous avez été de Paris à Dijon ſans aller à ſelle.*

Gui Patin dit : Quand je lis la plupart des ouvrages de Scaliger, je ne les entends point; je baiſſe humblement la tête en me ſouvenant de ce qu'a dit Martial : *Non omnibus datum eſt habere naſum.*

Joſeph Scaliger a avancé qu'un grand Eſprit ne pouvoit pas être un grand Mathématicien, pour ſe venger du Jéſuite Clavius, qu'on lui avoit préféré pour la réformation du Calendrier.

Caſaubon trembloit en écrivant, lorſqu'il faiſoit attention que ce qu'il écrivoit ſeroit vu de Joſeph Scaliger.

Scaliger a paſſé une partie conſidérable de ſa vie à éclaircir les anciens Auteurs. Bayle fait à ce propos une réflexion fort juſte. « Je » ne ſais, dit-il, ſi on ne pouvoit pas dire que » Scaliger avoit trop d'eſprit & trop de ſcience

» pour faire un bon Commentaire ; car à force » d'avoir de l'eſprit, il trouvoit dans les Auteurs qu'il commentoit plus de fineſſe & de » génie qu'ils n'en avoient effectivement ; & ſa » profonde littérature étoit cauſe qu'il voyoit » mille rapports entre les penſées d'un Auteur » & quelque point rare de l'antiquité, de ſorte » qu'il s'imaginoit que ſon Auteur avoit fait » quelque alluſion à ce point d'antiquité, & ſur » ce pied là il corrigeoit un paſſage ».

Colomiès rapporte que Gui Patin l'avoit aſſuré que le pere Petau, au lit de la mort, avoit dit que s'il eût vu, avant que d'écrire contre Scaliger, *ſes divines Épîtres*, ce ſont ſes termes, il ne l'auroit jamais attaqué.

Juſte Lipſe aſſuroit qu'il auroit mieux aimé jouir de l'entretien de Scaliger, que de voir le triomphe d'un Conſul Romain.

Chaque peuple donne au Latin la prononciation de ſa langue naturelle : c'eſt ce qui fit dire plaiſamment par Scaliger à un Gentilhomme

Ecoſſois, qui lui faiſoit un diſcours Latin dans la prononciation de ſon pays : Monſieur, vous me pardonnerez ſi je ne vous réponds pas, je n'entends pas l'Ecoſſois.

Scaliger étoit regardé comme le plus ſavant homme de l'Europe par beaucoup de Savans, & en particulier par Chevrau, qui fit ce diſtique :

Nec tibi ſæcla parem, Scalare, priora tulerunt ;
Nec tibi ſæcla parem, poſteriora ferent.

Son cœur ne répondoit pas à ſon eſprit ; il parloit avec mépris de tout ce qui a mérité le plus d'eſtime. Il traitoit Origène de rêveur ; Saint Juſtin, de ſimple ; Saint Jérome, d'ignorant ; Ruffin, de vilain maraud ; Saint Jean Chriſoſtôme, d'orgueilleux vilain ; Saint Baſile, de ſuperbe ; Saint Epiphane, de pauvre eſprit ; Saint Thomas, de pédant, &c. Il dit que Jacques Gapet eſt un fou & un ridicule ; Saville, un ſot orgueilleux ; Clavius, une bête ; Corneille Bertrand, un opiniâtre ; Maldona, un plagiaire de Calvin & de Bèze ; Albomarute, un miſérable eſprit ; Silbrandus-Lubertus, un ruſtique ;

ruſtique; Curion, un méchant pédant; Mercurialis, une groſſe bête; Mérula, un pauvre eſprit; Water, un pauvre homme. Il traite Villalpandus d'eſprit miſérable; le Cardinal du Perron, d'ambitieux & de bavard; Ericius-Putanus & Wonver, de grands conteurs de ſornettes; Rabertel & Meurſius, de pédans; Suellius le pere, d'âne; Otman, de plagiaire; Lindenbruch, de fat; Chriſtmannus, d'ignorant; Victorius, d'eſprit commun & de peu de jugement; les Luthériens, de barbares; & généralement tous les Jéſuites, d'ânes.

Les ouvrages de cet Ecrivain, ſi groſſiérement injurieux, ne valent pas, à beaucoup près, ceux de Jules-Céſar Scaliger ſon pere, à qui l'on doit un excellent traité ſur la poéſie.

MATHURIN REGNIER, *né à Chartres l'an* 1573, *mort à Rouen en* 1613.

Il étoit neveu de l'Abbé Deſportes, & naquit comme lui avec un talent décidé pour la poéſie, avec cette différence que ſon oncle ne chanta

que le plaiſir, & que le neveu marqua dès ſa premiere jeuneſſe ſon inclination à la ſatyre. Les vers qu'il faiſoit contre divers particuliers, obligerent ſon pere à l'en châtier plus d'une fois.

Regnier obtint, par dévolut, un Canonicat de la Cathédrale de Chartres, après avoir prouvé que le réſignataire de ce Bénéfice, pour avoir le tems de faire admettre ſa réſignation à Rome, avoit caché, pendant plus de quinze jours, la mort du dernier titulaire, dans le lit duquel on avoit mis une buche, qui fut depuis portée en terre à la place du corps qu'on avoit fait enterrer ſecrétement.

Regnier s'eſt bien caractériſé dans ſon épitaphe, qu'il compoſa huit ou dix ans avant ſa mort.

J'ai vécu ſans nul penſement,
Me laiſſant aller doucement
A la bonne loi naturelle;
Et je m'étonne fort pourquoi
La mort daigna ſonger à moi,
Qui ne ſongeai jamais à elle.

Boileau, après avoir donné aux talens de

Regnier les éloges qu'il mérite, à en raison d'ajouter :

Heureux ! si ſes diſcours, craints du chaſte Lecteur,
Ne ſe ſentoient des lieux que fréquentoit l'Auteur ;
Et ſi du ſon hardi de ſes rimes cyniques,
Il n'alarmoit ſouvent les oreilles pudiques.

Voici un couplet de Regnier :

Un regret penſif & confus
D'avoir été, & de l'être plus,
Rend mon ame aux douleurs ouverte,
A mes dépens, las ! je vois bien,
Qu'un bonheur comme étoit le mien,
Ne ſe connoît que par la perte.

Racan, dans la vie de Malherbe, nous apprend que ce Poëte avoit été ami de Regnier, & qu'il l'eſtimoit en ſon genre *à l'égal des Latins*, mais qu'ils ſe brouillerent dans la ſuite pour la raiſon que voici : Etant allés dîner enſemble chez l'Abbé Deſportes, ils trouverent qu'on avoit déja ſervi la ſoupe : Deſportes ſe leva de table, reçut Malherbe avec amitié, & lui offrit un exemplaire de l'Imitation des Pſeaumes qu'il venoit de publier. Comme il ſe mit

en devoir d'aller le prendre dans ſon cabinet; Malherbe l'arrêta en lui diſant qu'il avoit déja vu cet ouvrage, & qu'il en faiſoit moins de cas que de ſa ſoupe. Cette impertinence déplut ſi fort à Regnier, qu'il ne dit pas un mot à Malherbe de tout le dîner, qu'il ne voulut plus le revoir, & qu'il compoſa contre lui la ſatyre IX adreſſée à M. Rapin.

Boileau, dans la cinquieme réflexion ſur Longin, dit « que Regnier eſt le Poëte François » qui, du conſentement de tout le monde, a » le mieux connu, avant Moliere, les mœurs » & le caractere des hommes ».

Regnier dédia ſes ouvrages à Henri IV, pour avoir occaſion de lui marquer publiquement ſa reconnoiſſance, au ſujet d'une penſion de deux mille livres que ce Prince venoit de lui donner, ſur l'Abbaye des Vaux-de-Cernay, dans le Dioceſe de Paris.

ISAAC CASAUBON, *né à Genève en* 1559, *mort à Londres en* 1614.

Caſaubon étoit un Calviniſte fort modéré. Un de ſes fils, nommé Auguſtin, ayant embraſſé la Religion Catholique, ſe fit Capucin. Avant de faire ſes vœux, il alla, par l'ordre de ſes ſupérieurs, demander la bénédiction à ſon pere. Caſaubon la lui donna de bon cœur, & lui dit : « Mon fils, je ne te condamne point, ne me condamne point non plus : nous paroîtrons tous deux au tribunal de J. C. »

Caſaubon entreprit la critique des Annales de Baronius, à la ſollicitation du Roi d'Angleterre. Mais comme il n'a examiné que les trente-quatre premieres années, on a dit, avec raiſon, qu'il n'avoit attaqué l'édifice de Baronius que par les girouettes.

La premiere fois que Caſaubon vint en Sorbonne, on lui dit : Voilà une ſalle où il y a

quatre cents ans qu'on dispute. *Qu'a-t-on décidé?* répondit-il.

Casaubon s'étant trouvé à une thèse que l'on soutenoit en Sorbonne, il y entendit disputer fort & ferme, mais dans un langage si barbare, qu'il ne put s'empêcher de dire en sortant: *Je n'ai jamais ouï tant de Latin sans l'entendre.*

ÉTIENNE PASQUIER, *né à Paris l'an* 1528, *mort dans la même ville en* 1615.

Etienne Pasquier ayant remarqué, à l'ouverture du Parlement de l'an 1587, que le Prêtre qui disoit la Messe n'avoit pas fait baiser la croix aux Magistrats, assura que cela annonçoit quelque grand malheur à la France; & il ajoute que sa prédiction se trouva juste, car ce fut dans le mois de Mai suivant qu'arrivèrent les barricades. Mais dans la disposition où étoient les esprits, cela étoit-il fort difficile à deviner?

Le célebre Pere Garasse fit contre Pasquier,

qui étoit mort, un ouvrage intitulé : *La recherche des recherches.* Comme ce Jéſuite étoit fort plaiſant & aimoit les quolibets, il adreſſa ſon Livre, *A feu Étienne Paſquier, là part où il ſera ;* car, diſoit-il, *n'ayant jamais ſu reconnoître l'air de votre Religion, je n'ai pas ſu la route que vous avez tenue au départ de cette vie, & par ainſi ſuis-je contraint de vous écrire à l'aventure, & adreſſer ce paquet là part où vous ſerez.*

Pour marquer le déſintéreſſement de Paſquier, on l'a peint ſans mains, & on a mis au bas de ſon portrait l'épigramme ſuivante :

Ici je ſuis ſans mains, vous demandez pourquoi ?
Avocats, c'eſt pour vous apprendre
Que nul n'obſerve mieux que moi
La loi, qui des Cliens, nous défend de rien prendre.

Paſquier ayant apperçu une puce ſur le ſein de Mademoiſelle des Roches, en 1588, pendant la tenue des grands jours de Poitiers, tous les Poëtes Latins & François du Royaume prirent part à cette rare découverte ; & ces

inſecte fit bourdonner tous les inſectes du Parnaſſe. Ce fut le ſujet d'un recueil intitulé : *La Puce des grands jours de Poitiers.*

JEAN DE LINGENDES, *né à Moulins en Bourbonnois, mort en* 1616.

Dans un tems où l'on ne connoiſſoit pas encore le bon goût, Lingendes cultiva la poéſie avec réputation. On jugera par ces vers du rang qu'il auroit pu occuper parmi les bons Poëtes, s'il eût paru cinquante ans plus tard.

Si c'eſt un crime de l'aimer,
On n'en doit juſtement blâmer
Que les beautés qui ſont en elle.
La faute en eſt aux Dieux,
Qui la firent ſi belle,
Et non pas à mes yeux.

Un Récollet, nommé le Pere Séraphique, qui devoit prêcher le lendemain d'un repas où il s'étoit trouvé avec Lingendes, invita ce Poëte à l'aller entendre. Lingendes le lui promit & lui tint parole ; mais n'ayant pu ſe défendre du ſommeil

pendant le ſermon, il n'appella plus le Récollet que le Pere *Soporifique*; & ce ſurnom reſta, dit-on, à ce Moine.

JACQUES-AUGUSTE DE THOU, *Préſident à Mortier, né à Paris l'an* 1553, *mort dans la même ville en* 1617.

M. de Thou étoit ſi modeſte, qu'en apprenant la mort de Pierre Pithou, il fut prêt à déchirer ſon hiſtoire; n'ayant plus, diſoit-il, perſonne qui pût le diriger dans ſa compoſition, comme avoit fait juſques-là ce grand homme.

M. de Thou vendit ſa charge dans la vue d'être Chancelier ou Premier Préſident; mais il ne put obtenir ni l'une ni l'autre de ces deux dignités. Dans ce tems-là Robert-Etienne eut un procès contre une perſonne qu'il accuſoit de lui avoir pris ſa flûte, & le perdit. Quelque tems après, il alla voir M. de Thou, qui le railla ſur ſon procès perdu, en lui diſant: *Hors de Cour & de Procès.* Robert-Etienne lui répondit avec

beaucoup d'eſprit : *Hors de Cour & de Palais.*

M. de Thou avoit maltraité un grand-oncle du Cardinal de Richelieu. Ce Miniſtre, trop vindicatif, fit mourir le fils de ce grand homme; il diſoit à cette occaſion : « M. de Thou le pere » m'a mis dans ſon hiſtoire, je mettrai le fils » dans la mienne ».

Le Préſident de Thou avoit raiſon de dire, qu'il n'y a de vraies hiſtoires que celles de ceux qui ont été aſſez ſinceres pour parler véritament d'eux-mêmes.

Dans un voyage que je fis en Languedoc avec M. de Schomberg, dit M. de Thou, j'allai voir l'Evêque de Mende à ſa campagne, qu'on appelle Chanac. Nous y fûmes régalés avec magnificence : nous y remarquâmes qu'on ne ſervoit aucune piece de gibier à laquelle il ne manquât ou la tête, ou la cuiſſe, ou l'aîle, ou quelque autre partie, ce qui donna occaſion de faire dire agréablement au Prélat, qu'il falloit pardonner à la gourmandiſe de ſon Pourvoyeur,

qui goûtoit le premier à tout ce qu'il apportoit. Quand nous eûmes appris que ces pourvoyeurs étoient des aigles, nous ſouhaitâmes d'examiner les choſes de plus près. Nous vîmes ce qu'on nous avoit dit, que les aigles font leurs aires dans le creux de quelque roche innacceſſible. Auſſi-tôt que les bergers s'en ſont apperçus, ils bâtiſſent au pied de la roche une petite loge qui les met à couvert de la furie de ces aigles lorſqu'ils portent leur proie à leurs petits. Quand les bergers voient que le pere & la mere ſe ſont retirés pour retourner à la chaſſe, ils grimpent vîte ſur la roche, & en rapportent ce que les aigles ont laiſſé à leurs petits; ils laiſſent à la place les entrailles de quelques animaux: mais comme ils ne le peuvent faire ſi promptement que les peres ou l'aiglon n'en aient déja mangé une partie, cela eſt cauſe qu'on ſert le gibier mutilé, mais d'un goût ſupérieur à tout ce qui ſe vend au marché. Lorſque l'aiglon eſt aſſez fort pour s'envoler, ce qui n'arrive que tard, parce qu'on l'a privé de ſa nourriture, les bergers l'enchaînent afin que le pere & la mere continuent à lui porter de leur chaſſe, juſqu'à ce que le pere le premier, & enſuite la mere,

Foublient entiérement : alors les bergers l'emportent chez eux ou le laiſſent là.

M. de Thou rapporte dans ſes Mémoires, que le Cardinal de Tournon n'étoit point homme de Lettres, mais qu'il favoriſoit extrêmement les Savans. Quand il ſuivoit la Cour, il n'étoit pas plutôt deſcendu de cheval qu'il viſitoit les chambres des Gens de Lettres de ſa ſuite, pour voir ſi les malles où étoient leurs Livres étoient en bon état, de peur qu'ils n'attendiſſent après. Tout étant prêt, il les exhortoit à travailler, pendant qu'il alloit trouver le Roi, dont il étoit le principal Miniſtre.

Rome fut conſultée lorſqu'il fut queſtion de donner un ſucceſſeur au Préſident du Harlai; on y envoya les noms des trois prétendans, de Thou, Jambleville & Verdun. Le Pape répondit à la Reine en ces termes : *Il primo cretico ; il ſecundo cattivo ; il terzo non cognoſco.*

Il arriva, en 1598, à de Thou, une aventure

fort ſinguliere à Saumur, où il finiſſoit l'affaire de la ſoumiſſion du Duc de Mercœur. Il y avoit alors dans cette ville une folle que ce Magiſtrat n'avoit jamais vue & dont il n'avoit pas même entendu parler. Cette folle n'étant point gardée par ſa famille, courroit çà & là, & ſervoit de jouet au peuple; cherchant la nuit un lieu où elle pût ſe retirer, elle entra par haſard dans la chambre du Préſident de Thou, qui dormoit alors & qui n'avoit fermé ſa porte ni à clef ni aux verroux, ſes domeſtiques couchant dans des chambres voiſines de la ſienne. La folle qui connoiſſoit la maiſon, entra ſans faire de bruit dans la chambre du Préſident de Thou, & ſe mit à ſe déshabiller auprès du feu; elle plaça ſes habits ſur des chaiſes autour de la cheminée, pour les ſécher, parce qu'on lui avoit jetté de l'eau. Lorſqu'elle eut un peu ſéché ſa chemiſe, elle ſe coucha ſur les pieds du lit, qui étoit fort étroit, & commença à dormir profondément. De Thou, quelque tems après s'étant remué, ſentit un poids extraordinaire ſur ſes pieds, & voulut le ſecouer; la folle tomba, & par ſa chûte réveilla de Thou, qui, ne ſachant ce que ce pouvoit être, douta

parvenu à la Couronne, de Thou revint en France, où ce Prince, charmé de ſon ſavoir & de ſon intégrité, l'appella ſouvent dans ſon Conſeil & l'employa dans pluſieurs négociations importantes. Pendant la Régence de Marie de Médicis, il fut un des Directeurs-Généraux des Finances.... Nous avons de lui une hiſtoire de ſon tems, dans laquelle il parle également bien de la Politique, de la Guerre, des Lettres, & où les intérêts de tous les peuples de l'Europe ſont développés avec autant d'impartialité que d'intelligence.

JACQUES DAVI DU PERRON, *Cardinal, né à Berne en* 1556, *mort à Paris en* 1618.

Un jour le Cardinal du Perron oſa traiter d'ignorant l'Avocat-Général Servin: *Il eſt vrai, Monſeigneur*, lui répondit ce Magiſtrat, *que je ne ſuis pas aſſez ſavant pour prouver qu'il n'y a point de Dieu.* Le Cardinal demeura muet & confus. Pour entendre cette réponſe, il faut ſavoir que du Perron, entretenant Henri III durant ſon dîner, avoit eu l'audace

de

de lui dire : *Je viens de prouver qu'il y a un Dieu, mais demain, ſi Votre Majeſté veut m'écouter encore, je lui prouverai qu'il n'y en a point.* De quoi le Roi eut tant d'horreur, qu'il le bannit pour toujours de ſa préſence.

Il y eut une célebre conférence au Louvre ſur la Religion : du Perron y prouva ſi bien la falſification des paſſages, employés par Dupleſſis-Mornay, contre la Meſſe, que M. de Mornay, couvert de confuſion, ſe retira à Saumur ; ſur quoi on dit aſſez plaiſamment qu'il avoit abandonné tous les paſſages de l'Ecriture-Sainte pour conſerver celui de Saumur.

L'Abbé du Perron ayant vaincu Dupleſſis-Mornay, qu'on appelloit *le Pape des Huguenots*, Henri IV dit au Duc de Sully : Votre Pape a été terraſſé. *Sire*, répondit Sully, *vous l'appellez Pape en riant : preuve qu'il l'eſt, c'eſt qu'il fera l'Abbé du Perron Cardinal.* En effet, la victoire qu'il remporta, lui valut le Chapeau de Cardinal.

Du Perron avoit un ſi grand aſcendant ſur le Pape Paul V, que ce Pontife diſoit ordinairement à ceux qui l'approchoient de plus près : *Prions Dieu qu'il inſpire le Cardinal du Perron ; car il nous perſuadera ce qu'il voudra.*

Le Cardinal du Perron étoit grand parleur. Quand il ſe mettoit ſur je ne ſais quel Concile, il ne finiſſoit pas. Lorſque ſon Valet-de-chambre l'entendoit enfiler cette matiere, il prenoit ſon manteau, & diſoit à ſes camarades : *Andiamo ab* * * *, faiſant entendre qu'ils auroient du tems de reſte.

Le Cardinal du Perron diſoit qu'il n'y avoit point d'Hérétique qu'il ne fût aſſuré de convaincre ; mais que pour le convertir, c'étoit un talent que Dieu avoit réſervé à François de Salles.

Le Cardinal du Perron, demeurant à Paris ſur la Paroiſſe de Saint-Paul, envoya un Gentil-homme dire au Curé de cette Paroiſſe de le venir trouver pour une affaire qu'il avoit à

lui communiquer. Le Curé répondit qu'il iroit, & n'en fit rien. Du Perron, après l'avoir attendu assez long-tems, l'envoya querir une seconde fois : le Curé répondit encore comme auparavant, & ne s'en remua pas davantage. Enfin, M. du Perron indigné de l'incivilité de cet homme, lui fit dire qu'il trouvoit son procédé fort mauvais, & que sans tarder il eût à venir. Le Curé répondit froidement au Gentilhomme : Allez dire à Monseigneur le Cardinal qu'il est Curé à Rome, & que je le suis à Paris; qu'il est sur ma Paroisse, & que je ne suis pas sur la sienne. M. du Perron ayant entendu cette vigoureuse réponse, dit, il a raison, je suis son Paroissien; c'est à moi de l'aller trouver, & partit aussi-tôt. Dès que le Curé l'apperçut, il courut le recevoir jusques dans la rue : le Cardinal très-content l'embrassa, & lui donna son estime & son amitié.

Il est certain qu'on remarque mieux les graces & les défauts d'un ouvrage quand il est écrit d'un bon caractere, que s'il étoit d'un mauvais; & mieux aussi quand il est imprimé, que quand il est écrit à la main : aussi le Cardinal du Perron,

qui n'épargnoit ni ſoin ni dépenſe pour ſes Livres, les faiſoit-il toujours imprimer deux fois : la premiere, pour en diſtribuer ſeulement quelques copies à des amis particuliers, ſur leſquelles ils puſſent faire leurs remarques; la ſeconde, pour les donner au public en la derniere forme où il avoit réſolu de les mettre. Pour qu'ils ne fuſſent pas divulgués contre ſon gré, il n'y faiſoit d'abord travailler que dans ſa maiſon de Bagnolet, où il avoit une imprimerie exprès.

Qui croiroit que le Cardinal du Perron ait oſé faire imprimer l'épitaphe ſuivante à la gloire de Catherine de Médicis ?

Tout l'honneur de notre âge, & tout ce que l'hiſtoire
Des vieux ſiecles paſſés conſacre à la mémoire,
De grand, de généreux, de louable & de beau,
Repoſe dans l'enclos de cet étroit tombeau!

Mais, (dit M. de la Place,) il étoit mauvais Francois, Prêtre politique, Prélat ambitieux & Courtiſan ſervile.

Mademoiſelle de Surgiere, qui étoit très-

laide, pria le Cardinal du Perron de faire une Préface à la tête des œuvres de Ronſard, & d'avoir ſoin de la juſtifier du reproche qu'on lui faiſoit d'avoir été la maîtreſſe de ce Poëte. Le Cardinal lui dit : « Mademoiſelle, pour vous » juſtifier, il ſuffit de mettre votre portrait à » la place d'une Préface ».

Le Cardinal de Richelieu comparoit quatre des meilleurs Ecrivains de ſon tems aux quatre élémens. Le Cardinal de Berulle au feu, pour ſon élévation ; le Cardinal du Perron à la mer, pour ſon étendue ; le Pere Coeffeteau à l'air, pour ſa vaſte capacité ; M. Duvair à la terre, pour l'abondance & la variété de ſes productions.

Le Cardinal du Perron avoit des jambes ſi foibles, qu'elles pouvoient à peine le porter ; ce qui fit dire un jour à Henri IV qu'il reſſembloit à la ſtatue de Nabucodonoſor : il a les pieds d'Argile & la tête d'or.

Sur la mort du Cardinal du Perron.

Quoi! ces rares vertus dont Ariſte fit voir
Des largeſſes des Dieux ſa belle ame chargée:
Quoi? les juſtes regrets de la France affligée,
Ne purent à pitié les deſtins émouvoir?

Ils ont mis au tombeau ce démon du ſavoir,
Dont la terre ſembloit être aux dieux obligée;
Et ſans aucun reſpect, la parque s'eſt vengée
De celui dont le nom mépriſoit ſon pouvoir!

Ariſte, favori des filles de mémoire,
Fut ici bas un Dieu, dont l'immortelle gloire
A mérité d'avoir des vœux & des autels.

O ſouverains Auteurs des loix inviolables!
Quelle foi maintenant pour vous croire immortels,
Puiſque l'on voit la mort attaquer vos ſemblables?

Par Racan.

THÉOPHILE, *ſurnommé* VIAUD, *Poëte, né à Clérac dans l'Agénois en* 1590, *mort à Paris en* 1626.

Le Philoſophe Mitard & le Poëte Théophile eurent un entretien de littérature fort long à Xaintes. Le Philoſophe, ennuyé des équivoques & des mépriſes du Poëte, « M. Théophile,

» lui dit-il, il me ſemble que vous avez beau-
» coup d'eſprit; c'eſt dommage que vous ne
» ſachiez rien ». J'avoue ce que vous dites, Monſieur, répondit-il, & ne trouve point mauvais votre liberté; mais permettez-moi de vous dire avec la même franchiſe : *Qu'il me ſemble que vous ſavez tout, & c'eſt dommage que vous n'ayez point d'eſprit.*

Un jour M. le Duc d'Uzès promettoit à Théophile de le porter en toute occaſion, c'eſt-à-dire, de l'aſſiſter de ſes ſervices : le Poëte répondit ſur le champ de cette maniere :

Monſeigneur, je vous remercie,
Tant d'honneur je n'ai mérité;
Et ſi de vous j'étois porté,
On me prendroit pour le Meſſie.

Théophile trouva chez un grand Seigneur un homme qui lui dit que tous les Poëtes étoient fous. Théophile lui répondit ſur le champ par cet impromptu :

Oui, je l'avoue avec vous
Que tous les Poëtes ſont fous;

Mais ſachant ce que vous êtes,
Tous les fous ne ſont pas Poëtes.

Les amis de Théophile ont prétendu que Jacques Ier l'avoit attiré en Angleterre, & qu'enſuite il avoit refuſé de l'y voir, ſous des prétextes peu honorables au Poëte. Théophile fit ſur cela l'épigramme ſuivante, qui ne ſeroit pas goûtée aujourd'hui comme elle le fut alors.

Si Jacques, le Roi du ſavoir,
N'a pas trouvé bon de me voir,
En voici la cauſe infaillible:
C'eſt que ravi de mon écrit,
Il crut que j'étois tout eſprit,
Et par conſéquent inviſible.

L'Abbé d'Aubignay nous a conſervé une anecdote arrivée à une repréſentation de *Pyrame & Thisbé*. Une jeune fille, qui n'avoit jamais été à la Comédie, voyant Pyrame qui ſe veut tuer à cauſe qu'il croit ſa maîtreſſe morte, dit à ſa mere qu'il falloit avertir Pyrame que Thisbé étoit vivante.

Une Dame, priant Théophile de faire une

comparaiſon d'elle avec le ſoleil, il fit cet impromptu :

Que me veut donc cette importune,
Que je la compare au ſoleil ?
Il eſt commun, elle eſt commune ;
Voilà ce qu'ils ont de pareil.

On rapporte que la veille de ſa mort, Théophile témoigna à Boiſſat, ſon ami, une grande envie de manger des anchois, & le pria inſtamment de lui en envoyer : Boiſſat, perſuadé que ce mets étoit fort contraire à un malade, refuſa de le ſatisfaire ; refus dont il ſe repentit depuis, diſant que les anchois auroient peut-être ſauvé la vie à ſon ami : la nature demandant quelquefois des choſes qui, toutes malſaines qu'elles paroiſſent, peuvent être ſalutaires par la diſpoſition particuliere où l'on ſe trouve.

Théophile ayant un jour trouvé ſous ſon couvert une épigramme maligne, y répondit ſur le champ par cette impromptu :

Cette épigramme eſt magnifique,
Mais défectueuſe en cela,

Que pour la bien mettre en muſique,
Il faut dire un *ſol la mi la.*

La licence de ſes mœurs & l'impiété de ſes diſcours lui attirerent l'animadverſion du Gouvernement, & le forcerent de ſe réfugier à Londres en 1619: il fut même accuſé d'Athéïſme. Pour obtenir la liberté de revenir en France, il fut obligé de ſe faire Catholique.

On a attribué à Théophile le *Parnaſſe Satyrique*, recueil de pieces ordurieres & impies, en deux volumes *in*-16, où l'on trouve des épigrammes de Maynard, de Racan, de Sigognes, &c. que ces Poëtes n'avoient oſé admettre dans le recueil de leurs ouvrages. Quoique Théophile déſavouât hautement cette collection d'impuretés, il fut empriſonné au Châtelet, & de là transféré à la Conciergerie, dans le même cachot où avoit été mis Ravaillac. Cependant, n'ayant pu être convaincu d'avoir publié cet ouvrage, il fut mis en liberté.

FRANÇOIS DE MALHERBE, *né à Caen en 1556, mort à Paris en 1628.*

Henri IV demandant un jour au Cardinal du Perron s'il ne faiſoit plus de vers? « Non, » lui répondit-il, perſonne ne s'en doit plus » mêler après Malherbe, qui a porté la poéſie » Françoiſe à un ſi haut point, que perſonne » n'en peut plus approcher ». Sur cela, Malherbe vint à Paris, & n'en ſortit plus. Il eût fait les délices de la Ville & de la Cour ſi ſa converſation eût été moins bruſque & ſon caractere moins dur. Il parloit peu, mais il ne diſoit mot qui ne portât coup; & ſouvent ce mot étoit une dureté.

Un de ſes neveux le venant voir au retour du Collége, il lui préſenta un Ovide. Le neveu ſe trouvant fort embarraſſé & ne faiſant qu'héſiter, Malherbe lui dit plaiſamment: *Croyez-moi, ſoyez vaillant; vous ne valez rien à autre choſe.*

Le fils de Malherbe ayant été tué par Deſpiles, il voulut ſe battre avec lui ; & ſur ce que ſes amis lui repréſentoient qu'il y auroit de la folie de ſe battre à l'âge de 73 ans, contre un homme qui n'en avoit pas 25 : « C'eſt à » cauſe de cela, leur répondit-il, que je veux » me battre ; ne voyez-vous pas que je ne » haſarde qu'un denier contre une piſtole ? »

Un homme de robe & de condition apporta un jour à Malherbe des vers aſſez mauvais, qu'il avoit fait à la louange d'une Dame, & lui dit avant de les lui montrer, que des conſidérations particulieres l'avoient engagé à les compoſer. Malherbe les lut avec mépris, & lui demanda, lorſqu'il eut fini la lecture, *s'il avoit été condamné à faire ces vers ou à être pendu ?*

Un Poëte de Province, pria Malherbe de corriger une Ode au Roi qu'il avoit faite, & la lui laiſſa dans cette intention. Quand il vint la lui demander, Malherbe lui dit qu'il n'y avoit que quatre mots à y ajouter. Le Poëte l'ayant prié de lui faire l'honneur de les écrire

lui-même, il prit la plume, & mit au-deſſous du titre *Ode au Roi* ces mots : *pour torcher, &c.* plia le papier & le rendit au Poëte, qui le remercia un million de fois, & partit ſans voir ce qu'il avoit écrit.

Malherbe avoit une façon de corriger ſon Valet-de-chambre qui étoit plaiſante : il lui donnoit dix ſols par jour pour ſa nourriture, ce qui étoit beaucoup en ce tems-là, & vingt écus de gages par an. Quand il n'en étoit pas content, il lui faiſoit une remontrance en ces termes : « Mon ami, quand on offenſe ſon » maître, on offenſe Dieu, & quand on offenſe » Dieu, il faut avoir l'abſolution de ſon péché, » jeûner & faire l'aumône ; c'eſt pourquoi je » retiendrai cinq ſols de votre dépenſe, que » je donnerai aux pauvres en votre intention ».

Jamais homme n'a dit plus que Malherbe ce qu'il penſoit. M. l'Archevêque de Rouen l'ayant prié d'entendre un Sermon qu'il devoit faire, Malherbe s'endormit au ſortir de table ; & comme le Prélat voulut l'éveiller pour le

conduire au Sermon, il le pria de l'en diſpenſer, diſant qu'*il dormiroit bien ſans cela.*

Un ſoir que Malherbe ſe retiroit fort tard, il rencontra un Gentilhomme qui vouloit l'entretenir de quelques nouvelles de peu d'importance; il coupa court en lui diſant: « Adieu, » adieu, Monſieur; vous me faites brûler ici » pour cinq ſols de flambeau, & tout ce que » vous me dites ne vaut pas ſix blancs ».

Malherbe trouva un jour un Conſeiller au Parlement qui pleuroit, il lui demanda le ſujet de ſon affliction. Le moyen d'avoir de la joye, lui dit le Magiſtrat, après la perte qui vient d'arriver de deux Princes du Sang, par les mauvaiſes couches de Madame la Princeſſe: « Monſieur, Monſieur, lui répondit Malherbe, » cela ne doit point vous affliger, vous ne » manquerez jamais de maître ».

On ne peut juſtifier Malherbe d'une certaine baſſeſſe d'ame & d'un intérêt ſordide, qui lui faiſoient oublier les ſentimens les plus

naturels de l'humanité ; témoin l'épitaphe de M. Dis :

Ci gît Monſieur Dis ;
Plût à Dieu qu'ils fuſſent dix,
Mes trois ſœurs, mon pere & ma mere,
Le grand Eléazard mon frere,
Mes trois tantes & Monſieur Dis ;
Vous les nommé-je pas tous dix.

Le ſavant M. de Méziriac, accompagné de deux ou trois de ſes amis, apportant à Malherbe un ouvrage qu'il venoit de faire, & ſes amis louant ce Livre comme fort utile au Public, ce Poëte leur demanda *s'il feroit diminuer le prix du pain.*

Quand on parloit à Malherbe des affaires d'Etat, il avoit toujours ce mot à la bouche : qu'*il ne falloit point ſe mêler de la conduite d'un vaiſſeau où l'on n'étoit que ſimple paſſager.*

Malherbe avoit un grand mépris pour les hommes en général, à dater d'Abel : il auroit pu même dater d'Adam. Après avoir parlé du péché de Caïn & de la mort de ſon frere

Abel, il diſoit : « Ne voilà-t-il pas un beau » début ! ils n'étoient que trois ou quatre au » monde, & l'un d'eux va tuer ſon frere ».

Il régnoit dans toutes les manieres de Malherbe une certaine bizarrerie qu'on lui paſſoit en faveur de ſon mérite. Il étoit aſſez mal logé, & n'avoit que ſept à huit chaiſes de paille ; & comme il étoit fort viſité de ceux qui aimoient les Belles-Lettres, quand les chaiſes étoient toutes remplies, il fermoit la porte par dedans ; & ſi quelqu'un venoit heurter, il lui crioit : *Attendez, il n'y a plus de chaiſes.*

On dit à Malherbe que M. Goulmin avoit rétabli la Langue Pimique, & qu'il en avoit déja le *Pater*. Malherbe, qui ne croyoit pas ce qu'on en diſoit, parla auſſi-tôt d'une langue où il n'y avoit point de ſens ; & en achevant, il dit, en voilà le *Credo*.

Malherbe étoit accuſé de ſe voler ſouvent lui-même. Le Cavalier Marin diſoit de lui à ce propos, que c'étoit l'homme le plus humide

&

& le Poëte le plus ſec qu'il eût jamais connu. Malherbe répondoit à ce reproche, qu'il pouvoit mettre une porcelaine qui lui appartenoit, tantôt ſur la cheminée, tantôt ſur ſon buffet ou au-deſſus de ſa porte.

Les circonſtances de ſa mort montrent qu'il n'avoit guère de religion : on eut beaucoup de peine à le réſoudre à ſe confeſſer : il diſoit pour s'en diſpenſer, qu'*il n'avoit accoutumé de le faire qu'à Pâques*. Celui qui l'y détermina, fut Ivrande, ſon éleve. Il lui dit pour cela qu'ayant fait profeſſion de vivre comme les autres hommes, il falloit auſſi mourir comme eux. Malherbe lui dit qu'il avoit raiſon, & envoya chercher le Vicaire de ſa Paroiſſe. On dit qu'une heure avant de mourir, après avoir été deux heures à l'agonie, il ſe réveilla comme en ſurſaut pour reprendre ſon hôteſſe, qui lui ſervoit de garde, d'un mot qui n'étoit pas bien François ; & comme ſon Confeſſeur lui en fit des réprimandes, il lui dit, qu'*il ne pouvoit s'en empêcher, & qu'il vouloit défendre juſqu'à la mort la pureté de la Langue Fran-*

çoiſe. On ajoute que ce Confeſſeur, lui repréſentant le bonheur de l'autre vie avec des expreſſions baſſes & peu correctes, & lui demandant s'il ne ſentoit pas un grand deſir de jouir bientôt de cette félicité; Malherbe lui répondit : *Ne m'en parlez plus, votre mauvais ſtyle m'en dégoûte.* Il a pourtant plu à M. Racan de faire paſſer Malherbe pour une eſpece de dévot, ſous prétexte qu'une fois, Madame Malherbe ſon épouſe, étant fort malade, il avoit fait vœu d'aller d'Aix à la Sainte Beaume, tête nue, pour obtenir ſa guériſon.

Balzac diſoit que Malherbe avoit dégaſconné la Cour.

Le Poëte Gombaut compoſa l'épitaphe que voici :

L'Apollon de nos jours, Malherbe ici repoſe;
Il a vécu long-tems, ſans beaucoup de ſupports.
— En quel ſiecle? — Paſſant, je n'en dis autre choſe:
Il eſt mort pauvre.... & moi je vis comme il eſt mort.

Racan ayant avoué de bonne foi à Malherbe qu'il n'avoit pu juger de l'Ode que celui-ci

venoit de lui réciter, parce que dans la récitation, il avoit mangé la moitié des vers; Malherbe entre auſſi-tôt en fureur, & lui répond: *Ils ſont à moi puiſque je les ai faits; ſi vous me fâchez, je les mangerai tous.*

Malherbe reſpectoit peu la Religion. *Les honnêtes gens*, diſoit-il ordinairement, *n'en ont pas d'autre que celle de leur Prince.* Lorſque les pauvres lui demandoient l'aumône, en l'aſſurant qu'ils prieroient Dieu pour lui, il leur répondoit: *Je ne vous crois pas en grande faveur dans le Ciel; il vaudroit bien mieux que vous le fuſſiez à la Cour.*

Lorſqu'on ſe plaignoit à Malherbe de ce que les Verſificateurs n'avoient rien, tandis que les Militaires, les Financiers, les Courtiſans avoient tout, il répondoit: *Rien de plus juſte que cette conduite; faire autrement, ce ſeroit une ſottiſe. La poéſie ne doit pas être un métier, elle n'eſt faite que pour nous procurer de l'amuſement, & ne mérite aucune récompenſe.*

On a comparé la Muſe de Malherbe *à une belle femme, dans les douleurs de l'enfantement.*

Deux hommes jouoient au trictrac à l'Hôtel de Sens, & en diſputant ſur un coup, ſe donnoient tous les deux au diable, qu'ils avoient gagné : « Viens, diable ! (s'écria Malherbe) » tu ne ſaurois faillir ; l'un ou l'autre eſt à » toi ».

M. de Bellegarde, qui étoit Gaſcon, envoya demander un jour à Malherbe lequel étoit mieux dit de *dépenſé* ou *dépendu ;* il répondit ſur le champ, que *dépenſé* étoit plus François ; mais que *pendu, dépendu, rependu*, & tous les mots compoſés de ce vilain mot, étoient plus propres pour les Gaſcons.

Malherbe étoit de bonne Maiſon, mais il n'en tiroit pas vanité ; il diſoit, « que c'étoit » une folie de ſe vanter d'être d'une ancienne » nobleſſe, & que plus elle étoit ancienne, » plus elle étoit douteuſe ; qu'il ne falloit

» qu'une femme laſcive pour pervertir le ſang » des Céſars ; & que tel qui penſoit être iſſu » de ces grands Héros, étoit peut-être venu » d'un Valet-de-chambre ou d'un Violon ».

Ce Poëte avoit un frere aîné, avec qui jamais il n'étoit en paix. Un de ſes amis lui ayant demandé pourquoi il avoit toujours quelque procès contre ſon frere. « Contre qui voulez-» vous donc que j'en aie ? Contre les Turcs & les » Moſcovites, avec qui je n'ai rien à par-» tager ? »

Après la mort du Maréchal d'Ancre, Malherbe étant allé faire une viſite à Madame de Bellegarde ; on lui dit qu'elle étoit à la Meſſe. *Eh !* répondit Malherbe, *qu'a-t-elle à demander à Dieu, après qu'il a délivré la France du Maréchal d'Ancre !*

Le Grand Prieur, Henri d'Angoulême, l'ayant conſulté ſur des vers qu'il avoit faits, Malherbe lui répondit, « qu'il falloit les ſupprimer, parce » qu'il ne convenoit pas à un Prince de donner

» un ouvrage, à moins qu'il ne fût bon & » parfait ».

Malherbe faiſoit peu de cas de Pindare, & ne voyoit que du galimathias dans les Odes de ce Poëte. Il aimoit Horace, & l'appelloit ſon *Bréviaire*. Cependant Horace loue beaucoup Pindare, & Horace ſe connoiſſoit en poéſie auſſi bien que Malherbe.

Malherbe fit l'épitaphe ſuivante à ſa femme:

Belle ame, qui fus mon flambeau,
Reçois l'honneur qu'en ce tombeau
Le devoir m'oblige à te rendre!

Ce que je fais, te ſert de peu;
Mais au moins tu vois en ta cendre,
Que j'en aime encore le feu.

Épitaphe de Malherbe, par M. de Porcheres.

J'entends les Muſes éplorées,
Se plaindre autour de ce tombeau,
Où gît l'ornement le plus beau
Dont le Ciel les eût honorées.

Malherbe, à qui les doctes ſœurs
Devoient leurs aimables douceurs,

N'eſt plus que pouſſiere & que cendre;
Et ſi quelque excès de bonheur
Ne contraint la Parque à le rendre,
Ces Vierges ont perdu l'honneur.

AUTRE.

Les Muſes dont tu fus la gloire,
Plaindroient ta mort, ainſi que moi,
Si ces neuf filles de mémoire
N'étoient point mortes avec toi.

Anonyme.

« M. de Racan allant voir *Malherbe* un » Samedi de la Chandeleur, à huit heures » du matin, le trouva qui mangeoit du jam- » bon : *Ah! Monſieur*, dit-il, *la Vierge n'eſt* » *plus en couche, elle eſt relevée.* Oh! (dit » Malherbe) *les Dames ne ſe levent pas ſi* » *matin* ».

THÉODORE-AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *né à Saint-Maury, dans la Saintonge, l'an* 1550, *mort à Genève en* 1630.

D'Aubigné, ſi célebre par *le Baron de Fœneſte*, par *la confeſſion de Sancy* & par

ſes *Hiſtoires*, étoit fils d'un Officier qui commandoit à Orléans, pour les Calviniſtes, durant les guerres de Religion. Son pere, ayant été obligé de faire un aſſez long voyage en Guyenne, pour les affaires de ſon parti, le trouva extrémement libertin à ſon retour. Pour le punir & le corriger, il lui envoya un habit de Bure, & le fit conduire par toutes les boutiques de la ville, afin qu'il eût à choiſir un métier : le jeune homme prit cette mortification tellement à cœur, qu'il en eut une groſſe fievre dont il penſa mourir. Dès qu'il fut guéri, il alla ſe jetter aux genoux de ſon pere pour lui demander pardon, & lui parla d'une maniere ſi touchante, qu'il tira les larmes des yeux de ceux qui étoient préſens, & que le pere lui pardonna.

D'Aubigné ayant perdu ſon pere, n'étudioit plus, & vouloit embraſſer le parti des armes. Son curateur irrité, le mit en priſon. Averti par quelques-uns de ſes amis qui partoient pour l'armée, le priſonnier, dont on emportoit tous les ſoirs les habits, deſcendit la nuit par la fenêtre de ſa chambre avec ſes draps, en chemiſe

& les pieds nuds, & alla les joindre en cet état. Leur troupe ayant rencontré quelques Catholiques, les attaqua, & les défit après un léger combat. D'Aubigné y gagna une arquebuſe, mais il ne voulut point prendre d'habit, & arriva au rendez-vous tout nud. Là, quelques Capitaines eurent ſoin de le faire habiller & de lui donner des armes; & en leur faiſant une obligation pour cette avance, il mit au bas ces mots: *A la charge que je ne reprocherai point à la guerre qu'elle m'a dépouillé, n'en pouvant ſortir en plus piteux état que j'y entre.*

Henri III preſſant d'Aubigné d'écrire les Annales de ſon regne: *Je ſuis trop votre Serviteur, Sire*, lui répondit-il, *pour être votre Hiſtorien.*

Un jour que d'Aubigné contoit à M. Taley ſes infortunes, cet homme l'interrompit, en lui diſant: « Vous avez des papiers qui importent beaucoup au Chancellier de l'Hôpital, » qui eſt maintenant retiré en ſa maiſon près

» d'Étampes, & qui n'eſt plus bon à rien; » ſi vous voulez que je lui envoie un homme » pour l'avertir de ce qui eſt entre vos mains, » je me fais fort de vous faire donner dix » mille écus, ſoit par lui, ſoit par ceux qui » voudroient s'en ſervir pour le ruiner ». Sur cela d'Aubigné fut chercher tous ſes papiers, & les jetta dans le feu en ſa préſence; & comme M. de Taley l'en reprenoit vivement, d'Aubigné répondit : *Je les ai brûlés de peur qu'ils ne me brûlaſſent; car j'aurois pu ſuccomber à la tentation.* Le lendemain le bon-homme le prit par la main, & lui dit : « Quoique vous » ne m'ayiez pas ouvert vos penſées, j'ai de » trop bons yeux pour n'avoir pas découvert » votre amour pour ma fille; vous la voyez » recherchée de pluſieurs qui vous ſurpaſſent » en bien : mais ces papiers que vous brûlâtes » hier, de peur qu'ils ne vous brûlaſſent, » m'ont déterminé à vous dire que je vous » ſouhaite pour mon gendre ».

Henri IV ayant envoyé d'Aubigné en pluſieurs Provinces, ne lui donna pour toute récom-

penſe que ſon portrait ; d'Aubigné mit au bas ce quatrain :

Ce Prince eſt d'étrange nature,
Je ne ſais qui diable l'a fait ;
Car il récompenſe en peinture,
Ceux qui le ſervent en effet.

Tout en ſe plaignant du Roi, il le ſervoit fidélement ; & il ne lui préféra jamais que ſa Religion, à laquelle il demeura toujours inviolablement attaché.

d'Aubigné, mécontent d'Henri IV, quitta la Cour. Ce Prince, perſuadé qu'il avoit perdu un fidele ſerviteur, le rappella auprès de lui par quatre lettres conſécutives, que d'Aubigné jetta ſucceſſivement dans le feu en les recevant : mais lorſqu'il eut appris que ce Prince, ſur la fauſſe nouvelle qu'il avoit été fait priſonnier dans une entrepriſe ſur Limoges, avoit mis à part quelques bagues de la Reine ſa femme, pour payer ſa rançon, il ſe détermina à retourner auſſi-tôt à ſon ſervice.

D'Aubigné s'étant retiré à Genève, y épouſa,

en ſecondes nôces, une veuve d'une naiſſance diſtinguée. Pour éprouver ſon courage, dans le tems qu'il la recherchoit, il lui annonça qu'il avoit été condamné à avoir le col coupé, par un Arrêt qui avoit été rendu en France : « Je » m'eſtimerai fort heureuſe, lui dit-elle, de » partager votre deſtinée : l'homme ne ſéparera » point ce que Dieu aura joint ».

D'Aubigné eut pluſieurs fils ; mais tous ne furent pas dignes de leur pere. L'un d'eux, gagné par les Jéſuites, lui avoit tendu des piéges pour le faire arrêter de la part du Gouvernement. On ſut combien cette atroce perfidie dut faire ſaigner le cœur généreux de d'Aubigné. Nous puiſons ce détail dans des Mémoires qu'il a donnés lui-même ſur ſa vie.

La généroſité des ſentimens de d'Aubigné égaloit ſon courage. Henri IV lui reprochoit ſon amitié pour la Trimouille, exilé & diſgracié. *Sire*, lui répondit d'Aubigné, *la Trimouille eſt aſſez malheureux d'avoir perdu la faveur de ſon maître, pourrois-je lui refuſer*

mon amitié dans le tems qu'il en a le plus beſoin.

D'Aubigné rapporte dans ſon Hiſtoire univerſelle, que couchant dans la garde-robe d'Henri IV, il dit à Laforce qui couchoit à côté de lui : « Laforce, votre maître eſt le » plus ingrat mortel qu'il y ait ſur la face de » la terre ». Laforce qui ſommeilloit, lui demandant ce qu'il diſoit ? — « Sourd que tu » es, s'écria le Roi, il te dit que je ſuis » le plus ingrat des hommes. — Dormez, » Sire, répondit d'Aubigné, nous en avons » encore bien d'autres à dire ». Le lendemain, dit l'Hiſtorien, le Roi ne me fit pas plus mauvais viſage.

Un jour qu'Henri IV demandoit à d'Aubigné d'où il venoit, *oui*, *Sire*, lui répondit-il. Le Roi l'ayant encore interrogé, il lui répondit encore *oui :* & comme ſes *oui*, qu'il accumuloit exprès, n'alloient nullement aux queſtions du Roi, celui-ci lui en demanda la raiſon : « Sire, » lui dit enfin d'Aubigné, je dis toujours *oui*, » parce que je me ſuis apperçu que c'eſt le

» ſeul mot qui plaiſe aux Rois; & qu'on n'en-
» court gueres leur diſgrace que pour n'avoir
» pas ſu répondre *oui* ».

PAUL-HAY DU CHATELLET, *né en Bretagne l'an* 1592, *mort en* 1630.

M. du Châtellet fut le premier qui lut un diſcours à l'Académie Françoiſe, ſuivant le Réglement qu'on fit alors. Quoiqu'il fût accoutumé à parler en public, il aſſura que jamais aſſemblée ne lui avoit paru plus redoutable que celle de l'Académie: il ſe ſervit de la permiſſion que le Réglement donnoit à tous les Académiciens, de lire leurs harangues, s'ils vouloient, au lieu de les prononcer.

Lorſqu'on fit le procès à M. de Boutteville, du Châtellet compoſa pour lui un *Factum* qui fut trouvé également éloquent & hardi. Le Cardinal de Richelieu lui ayant reproché que c'étoit condamner la juſtice du Roi: « Par-
» donnez-moi, dit-il, c'eſt pour juſtifier ſa

» miſéricorde, s'il a la bonté d'en uſer en-
» vers un des plus vaillans hommes de ſon
» Royaume ».

Un jour qu'il étoit avec M. de Saint-Preuil, qui ſollicitoit auprès du Roi la grace du Duc de Montmorency, & qu'il témoignoit beaucoup de chaleur pour cela, le Roi lui dit : Je penſe que M. du Châtellet voudroit avoir perdu un bras pour ſauver M. de Montmorency ; il répondit : « Je voudrois, Sire, les avoir perdus
» tous deux, car ils ſont inutiles à votre ſer-
» vice, & en avoir ſauvé un qui vous a gagné
» des batailles, & qui vous en gagneroit
» encore ».

Du Châtellet, au ſortir de la priſon où il avoit été mis, pour n'avoir pas voulu être un des Commiſſaires du Maréchal de Marillac, alla à la Meſſe du Roi, qui ne le regardoit point, & affectoit de tourner la tête d'un autre côté, comme par honte de voir un homme qu'il venoit de maltraiter, il s'approcha de M. de Saint-Simon, & lui dit : « Je vous prie, Mon-
» ſieur, de dire au Roi que je lui pardonne de

» bon cœur, & qu'il me faſſe l'honneur de » me regarder ». M. de Saint-Simon le dit au Roi, qui en rit, & le careſſa enſuite.

Lorſque du Châtellet fut ſorti de priſon, le Cardinal de Richelieu, dont il avoit fait preſque toutes les apologies, lui fit quelque excuſe ſur ſa détention. « Je fais, lui répondit-il, » grande différence entre le mal que votre » Éminence fait & celui qu'elle permet; & » je n'en ſerai pas moins attaché à ſon ſer- » vice ».

NICOLAS-CLAUDE FABRI DE PEIRESE, *né à Aix l'an* 1580, *mort en* 1637.

Peireſe, dînant, à Londres, avec pluſieurs hommes de Lettres, ne put jamais obtenir diſpenſe à l'égard d'une ſanté que le Docteur Thorrius lui porta : le verre étoit d'une grandeur extraordinaire ; c'eſt pourquoi Peireſe s'excuſa long-tems & allégua mille raiſons : il fallut le vuider. Avant que de le faire, il ſtipula qu'

que Thorrius boiroit la ſanté qu'il lui porteroit à ſon tour. Dès qu'il eut bu ce vin, il remplit d'eau le même verre, & l'avala, après avoir porté cette ſanté au Docteur. Celui-ci, frappé comme de la foudre, penſa tomber de ſon haut; & voyant qu'il n'y avoit pas moyen de s'en dédire, il jetta de profonds ſoupirs, porta cent fois la bouche ſur les bords du verre & l'en retira autant de fois: il appella à ſon ſecours tous les bons mots des anciens Poëtes Grecs & Latins, & fut une partie de la journée à vuider ce maudit verre. Le Roi, à qui ce fait fut rapporté, voulut le tenir de Peireſe lui-même.

Le ſavant Henri de Vallois avoit lu dans un ancien Auteur quelque choſe ſur le port de la ville de Smyrne, qu'il n'étoit guere poſſible de comprendre ſans avoir vu la diſpoſition des lieux mêmes. Il écrivit à M. de Peireſe ſa difficulté. Celui-ci fit auſſi-tôt partir un Peintre ſur un vaiſſeau de Marſeille, qui alloit à Smyrne, pour prendre le plan & la vue du port. Il envoya tout cela à M. de Vallois, qui le remercia de ſes ſoins; mais qui, ſuivant ſa

coutume de ne rien trouver de bien, lui manda qu'il n'étoit pas entiérement éclairé ſur ce qu'il ſouhaitoit. M. de Peireſe, fâché d'avoir fait inutilement une dépenſe conſidérable, lui écrivit qu'il avoit tâché de le ſatisfaire, & que ſi cela ne ſuffiſoit pas, il ne devoit s'en prendre ni à lui ni à ſon Peintre, mais à ſon propre eſprit, qui n'étoit jamais content de rien.

Le célebre Pierre Gaſſendi a compoſé la Vie de M. de Peireſe ; elle renferme, d'une façon ſinguliere, l'Hiſtoire de tous les Savans de ſon tems. M. Patin diſoit, en parlant de cette Vie de M. de Peireſe, qu'on y trouvoit tous les bons Auteurs comme on trouve tous les bons Livres à la foire de Francfort.

MAXIMILIEN DE BÉTHUNE, *Baron de* ROSNI, *Duc de* SULLY, *Premier Miniſtre ſous Henri IV, né à Roſni en* 1559, *mort, en* 1641, *dans ſon château de Villebon, au pays Chartrain.*

Le Pape, après avoir loué M. de Sully, dans une lettre, ſur ſon Miniſtere, & finiſſant par le prier d'entrer dans la bonne voie; Sully lui répondit, qu'il ne ceſſoit, de ſon côté, de prier Dieu pour la converſion de Sa Sainteté.

Henri IV demandoit un jour à Sully s'il n'étoit pas bien malheureux, après avoir eſſuyé durant ſa jeuneſſe plus de malheurs lui ſeul que tous les Rois de France enſemble n'en avoient jamais éprouvés, de ne pouvoir jouir paiſiblement d'aucun plaiſir durant le cours de ſa proſpérité? de ne point poſſéder le cœur de ſa femme? de ſe voir pour ennemis la plupart de ceux qu'il avoit comblés de ſes bienfaits? &c. « Tous ces malheurs ne ſeroient rien (lui dit

» Sully) ſi Votre Majeſté n'y ajoutoit pas celui » d'y être trop ſenſible ».

Sully, à la journée d'Yvri, eut deux chevaux tués ſous lui, reçut ſept bleſſures, & reſta pour mort. Revenu à lui, il ſe fit tranſporter à Roſni, où étoit le Roi, qui, du plus loin qu'il l'apperçut, courut au-devant de lui, en s'écriant : « Brave ſoldat & vaillant Che- » valier ! j'avois toujours eu bonne opinion de » votre courage & conçu de bonnes eſpérances » de vos vertus ; mais vos actions ſignalées & » votre modeſtie ont ſurpaſſé mon attente!... » Et partant, en préſence de ces Princes, » Capitaines & grands Chevaliers qui ſont ici » près de moi, je vous veux embraſſer des » deux bras ».

Eſt-il aucun François qui ne partageât l'attendriſſement de l'Auteur des vers ci-deſſous, à l'aſpect du château de Villebon, où ce grand homme, retiré depuis trente ans, finit en paix ſa glorieuſe carriere ?

Beaux lieux, je ſens à votre aſpect
Que mon ame s'élève & qu'elle eſt attendrie !...

Tout inſpire ici le reſpect :
Tout rappelle à mon cœur l'amour de la Patrie,
Le meilleur des ſujets, le plus grand des mortels,
A qui la France auroit dû des Autels.

Hélas! l'affreuſe jalouſie
Le força de venir habiter ce ſéjour ;
Il y gémit des erreurs de la Cour.
Il vit avec douleur que la cruelle envie
Y détruiſoit le fruit de ſes talens :
Il regretta, pendant trente ans,
Le bien qu'il auroit fait le reſte de ſa vie.

Par M. *Chevrières*, *ci-devant 1er Commis de la Guerre.*

Péréfixe fait ainſi le portrait de Sully : « Il étoit, dit cet Hiſtorien, homme d'ordre, exact, bon ménager, gardoit ſa parole, point prodigue, point faſtueux, point porté à faire de folles dépenſes, ni au jeu, ni en femmes, ni en aucune choſe qui ne convienne pas à un homme élevé à l'emploi de Miniſtre d'Etat : de plus, il étoit vigilant, laborieux, expéditif ; il donnoit preſque tout ſon tems aux affaires & peu à ſes plaiſirs ; avec cela, il avoit le don de pénétrer ſes matieres juſqu'au fond, & de développer les entortillemens & les nœuds

dont les Financiers, quand ils ne ſont pas de bonne foi, s'étudient à cacher leurs friponneries ».

Après la mort tragique d'Henri IV, Sully s'étoit retiré du Miniſtere, & vivoit dans la retraite. Pendant trente ans que dura ſa retraite, il parut très-rarement à la Cour. Louis XIII, l'ayant envoyé chercher pour lui demander ſon avis ſur les affaires, il y vint, quoiqu'avec répugnance. Les jeunes Courtiſans chercherent à le tourner en ridicule ſur ſon ancien habillement, qu'il conſerva toujours, & qui n'étoit plus de mode; ſur ſon maintien grave & ſur ſes manieres, qui paroiſſoient d'un autre ſiecle. Sully s'en apperçut, & dit au Roi: *Sire, quand le Roi votre pere, de glorieuſe mémoire, me faiſoit l'honneur de me conſulter ſur ſes grandes & importantes affaires, au préalable il faiſoit ſortir tous les bouffons & baladins de Cour.*

Sully, après avoir paſſé ſa jeuneſſe au milieu des armes, fut élevé au Miniſtere, & conſerva toujours à la Cour l'antique frugalité des camps. Sa table n'étoit pour l'ordinaire que de dix

couverts : on n'y ſervoit que les mets les plus ſimples & les moins recherchés. On lui en fit ſouvent des reproches ; il répondoit toujours par ces paroles d'un ancien : *Si les convives ſont ſages, il y en a ſuffiſamment pour eux ; s'ils ne le ſont pas, je me paſſe ſans peine de leur compagnie.*

Un jour Henri IV alla à l'Arſenal où demeuroit Sully ; il demanda en entrant où étoit ce Miniſtre ; on lui répondit qu'il étoit à écrire dans ſon cabinet. Il ſe tourna vers deux de ſes Courtiſans, & leur dit en riant : *Ne penſiez-vous pas qu'on alloit me dire qu'il eſt à la chaſſe ou avec des Dames?* Une autre fois, étant allé à l'Arſenal dès ſept heures du matin, il trouva Sully avec ſes Secrétaires occupé à travailler devant une table toute couverte de lettres & de papiers. *Et depuis quand êtes-vous là?* lui dit le Roi. *Dès les trois heures du matin*, répondit Sully. *Eh bien, Roquelaure*, dit Henri IV, en ſe tournant vers lui, *pour combien voudriez-vous mener cette vie là?*

Henri IV étant dans ſa chambre, avec une

Dame qu'il aimoit, Sully entra dans l'antichambre & voulut paſſer outre : on lui dit que cela ne ſe pouvoit pas. Il ſe douta auſſitôt qu'il y avoit quelque intrigue qu'on vouloit lui cacher. L'envie de ſavoir ce qui ſe paſſoit, le fit appuyer ſur une fenêtre qui regardoit vers le petit eſcalier du cabinet du Roi. Il vit ſortir une Dame, vêtue d'un habit vert, qu'il ne put reconnoître. Un moment après, le Roi vint à lui, & lui dit : *Comment te portes-tu, Sully?* Le Duc lui répondit : « Sire, je ſuis toujours » le très-humble ſerviteur de Votre Majeſté : » mais, Sire, reprit le Duc, qui voyoit le Roi » un peu ému, la ſanté de Votre Majeſté me » paroît un peu altérée ». *C'eſt*, dit le Roi, *que j'ai eu la fievre pendant toute la matinée; mais elle vient de me quitter.* « Il eſt vrai, *Sire*, » dit le Duc, je l'ai vue paſſer, elle étoit toute » verte ». *Ventre-ſaingris*, lui dit le Roi, *on ne ſauroit te tromper, tu vois trop clair.*

Épitaphe de Sully.

Souverains, adorez la cendre
De l'homme en ces lieux endormi :
Le premier il ſut vous apprendre
Qu'un Roi peut avoir un ami.

JEAN-ARMAND DU PLESSIS, *Duc de* RICHELIEU, *Cardinal & Miniſtre d'État, né à Paris en* 1585, *mort dans la même ville en* 1642.

Richelieu avoit préparé l'abaiſſement de la Maiſon d'Autriche, en faiſant marcher une armée Françoiſe en Italie, pour donner à Mantoue un Duc dépendant de la France & non de l'Eſpagne, & en invitant le Roi de Suede, Guſtave Adolphe, à deſcendre en Allemagne. Louis, qui avoit déſigné ſon Miniſtre pour commander l'armée, fit expédier des Lettres-Patentes, par leſquelles il lui donnoit le titre de *Lieutenant-Général repréſentant le Roi*, & lui permettoit de recevoir les Ambaſſadeurs des Princes & les Députés des Villes & des Communautés, & de leur en envoyer s'il le jugeoit à propos. Lorſque Richelieu paſſa la Doire, à la tête de l'armée, le 19 Mars 1629, il étoit monté ſur un ſuperbe cheval, avoit l'épée au côté, une plume à ſon chapeau & une cuiraſſe de couleur d'eau, ſur un habit

couleur de feuille morte, brodé d'or : il étoit précédé de deux Pages, dont l'un portoit ſon caſque & l'autre ſes gantelets ; deux autres Pages marchoient à ſes côtés, & chacun d'eux tenoit par la bride un coureur de grand prix ; enfin, le Capitaine de ſes Gardes marchoit derriere à la tête de ſa troupe. Le Cardinal, dans cet équipage guerrier, entra dans l'eau l'épée au côté & deux piſtolets à l'arçon de ſa ſelle, & paſſa la riviere.

Le grand Ecuyer Cinq-Mars, favori de Louis XIII, crut quelque tems pouvoir balancer dans l'eſprit du Roi la fortune de Richelieu ; mais un jour que ce favori s'abandonnoit à des diſcours outrageans contre ce Miniſtre, Louis lui impoſa ſilence. « Je vous aime beaucoup, » lui dit ce Prince, & je n'aime point le Car- » dinal : cependant, ſi vous lui rompez en » viſiere, n'attendez pas que je prenne votre » parti contre lui ; mes affaires ſont en telle » ſituation, que je ne puis me paſſer de mon » Miniſtre : je ne les gâterai jamais pour l'amour » de qui que ce ſoit ». C'eſt ce même Cinq-Mars qui, quelque tems après, porta ſa tête

ſur un échaffaud pour avoir conſpiré contre l'Etat, par haine pour Richelieu.

Le Cardinal de Richelieu venoit d'aſſiſter à une cérémonie où un Cordelier avoit prêché. Surpris de n'en avoir point aſſez impoſé au Prédicateur pour l'intimider un peu, il lui demande comment il a pu parler devant lui avec tant d'aſſurance ?... « Ah ! Monſeigneur, lui » dit le Cordelier, c'eſt que j'ai appris mon » Sermon devant un grand quarré de choux, » au milieu duquel il y en avoit un rouge, & » cela m'a accoutumé à parler devant votre » Eminence ».

Le Cardinal de Richelieu conſeilla un jour au Duc d'Epernon d'adoucir ſon humeur altiere & de quitter ſon accent Gaſcon, en le priant de ne pas le trouver mauvais. Le Duc, qui n'entendoit pas raillerie, lui répondit bruſquement : « Eh ! pourquoi le trouverai-je mauvais, puiſque » j'en ſouffre bien autant du fou du Roi, qui me » contrefait tous les jours en votre préſence ».

Louis XIII, ſortant avec Richelieu d'un

Conſeil où il avoit été obligé de déférer à l'avis du Miniſtre, & le Cardinal ſe rangeant pour le laiſſer paſſer. « N'êtes-vous pas maître ici, » (lui dit ce Prince en le pouſſant avec humeur) » paſſez, paſſez le premier ? Je ne le puis » (répondit l'adroit Courtiſan, en prenant un » flambeau des mains d'un Page,) qu'en rem» pliſſant auprès de Votre Majeſté les fonctions » du plus humble de ſes ſerviteurs ».

Richelieu, qui ſe voyoit en butte à la haine des Grands du Royaume, qu'il ne cherchoit qu'à rabaiſſer, & qui craignoit le foible de Louis XIII pour Cinq-Mars, qu'il avoit beaucoup aimé ; ſentant d'ailleurs que ſi ce jeune Seigneur obtenoit ſa grace, il en réſulteroit que le crédit du premier Miniſtre en ſouffriroit beaucoup, ne trouva d'autre moyen, pour parer à tout ceci, que d'avoir recours à ce cruel artifice :

Dès que Cinq-Mars fut arrêté, le Prince d'Orange, à la priere de Richelieu, écrivit au Roi, « qu'il alloit ſonger à faire ſon accom» modement avec l'Eſpagne, puiſque Sa Ma» jeſté alloit (lui diſoit-on) changer de Miniſtre,

& mettre ſes affaires entre les mains de gens qui ne ſeroient pas auſſi affectionnés à la cauſe commune que le Cardinal l'avoit toujours été ». Il ajoutoit, « que ſi l'attentat de Cinq-Mars demeuroit impuni, les Alliés de la France ne pouvoient plus prendre de liaiſons avec un Miniſtre mépriſé ».

Le Roi eut peur, fit couper le col à Cinq-Mars, & rendit toute ſon autorité au Cardinal.

François d'Eſtampes, Marquis de Mauny, arriva un jour dans le cabinet de Louis XIII, qui donnoit audience au Cardinal de Richelieu, & répondit aux queſtions du Roi en bégayant. Le Roi qui bégayoit auſſi, crut que Mauny le contrefaiſoit; & le prenant par le bras, vouloit le faire tuer par ſes Gardes; mais le Cardinal heureuſement appaiſa le Roi, en lui diſant: « Sire, Votre Majeſté ne ſait donc pas » que Mauny eſt né bégue? De grace! par-» donnez-lui un défaut dont il n'eſt pas même » reſponſable à Dieu ». Louis XIII, honteux de ſa promptitude, embraſſa Mauny, & à dater de ce moment, l'aima toujours.

Le Cardinal de Richelieu s'amuſoit volontiers à de petits jeux d'exercice, pour ſe délaſſer des pénibles travaux de ſon cabinet. Antoine de Grammont, mort en 1678, le ſurprit un jour qui, tout ſeul en veſte, s'exerçoit dans ſon cabinet à ſauter contre un mur. Un Courtiſan moins délié que lui, eût été ſans doute fort embarraſſé de ſe trouver avec un Miniſtre du caractere de Richelieu, témoin d'une occupation ſi contraire au ſérieux de ſa dignité; mais il s'en tira en homme d'eſprit. « Je parie (dit-il au » Cardinal) que je ſaute auſſi bien que Votre » Eminence ». Auſſi-tôt, quittant ſon habit, il ſe mit à ſauter avec le Miniſtre. Ce trait d'adreſſe fit ſa fortune, & ne contribua pas peu à ſon avancement.

Quelques mois après l'exécution de M. de Thou, que Richelieu fit décapiter à Toulouſe, pour n'avoir pas révélé le ſecret d'une conſpiration tramée contre l'Etat, ce Cardinal mourut. La ſœur de M. de Thou étant venu voir ce Miniſtre dans ſon lit de parade, lui adreſſa ces paroles de l'Ecriture: *Domine, ſi fuiſſes hic, frater meus non fuiſſet mortuus.*

Le Cardinal de Richelieu envoyant faire compliment au Duc d'Epernon & ſavoir en quel état il étoit; le Duc, qui dans ce moment diſoit ſes prieres, répondit au Gentilhomme qui vint de la part du Cardinal : « Va, dis à » ton maître que je fais ſon métier, & qu'il » fait le mien ». En effet, le Cardinal étoit celui qui diſpoſoit du gouvernement des armées.

Ceux qui paroiſſoient être le plus avant dans la confiance du Cardinal de Richelieu, étoient quelquefois le moins inſtruits de ſes véritables ſentimens. Le Comte de Bautru étoit de ce nombre; & il n'eſt ſorti de ſon erreur qu'après la mort de ce grand Miniſtre. S'étant adreſſé à Bertier, Libraire, pour faire imprimer les négociations de ſon ambaſſade d'Eſpagne, celui-ci lui conſeilla de ne point donner cet ouvrage au public : comme M. de Bautru voulut en ſavoir la raiſon; c'eſt, lui dit Bertier, que moi qui étois, comme vous ſavez, en Eſpagne en même tems que vous, j'avois ordre de traiter avec le Comte Duc d'Olivarez tout le contraire de ce que vous aviez négocié avec lui; & ſi vous en doutez, je vais vous montrer mon

instruction secrete, signée de la main de M. Desnoyers, & vous verrez par-là que si vous étiez l'homme du Roi, j'étois celui du Cardinal. M. de Bautru ayant lu cette instruction, s'écria: *Ah, le grand fourbe!* Et depuis ce jour-là, il parla mal de ce premier Ministre.

Un Ambassadeur d'Espagne eut, au sujet des affaires de la Valteline, un long entretien avec le Cardinal de Richelieu. Il lui imputa tous les désordres qui avoient eu lieu dans le pays. Le Cardinal l'écouta, & chercha à lui faire voir le contraire. L'Ambassadeur se mit si fort en colere, qu'il dit à Richelieu: « Comme auteur » de la guerre, vous laisserez le souvenir d'un » Cardinal d'enfer ».

Le Cardinal de Richelieu disoit souvent à ses amis, que Louis XIII lui coûtoit plus à gouverner que tout le Royaume.

Louis XIII s'efforçoit de tems-en-tems de secouer le joug que le Cardinal de Richelieu lui avoit imposé. Il sentoit bien tout son pouvoir, mais

mais il ſentoit en même tems ſon inſuffiſance pour gouverner, & il étoit obligé de laiſſer régner un Miniſtre qui en poſſédoit ſi bien l'art, qu'il ſavoit régner ſur ſon maître. Dans une tentative qu'il fit pour ſe délivrer de l'empire de ce Cardinal, il conſulta trois Seigneurs, qu'il ſavoit n'aimer pas ce Miniſtre, afin qu'ils lui appriſſent de quelle maniere il pouvoit s'en défaire. Le Duc de Guiſe dit à ce Monarque, qu'il ne falloit pas tremper ſes mains dans le ſang d'un Cardinal, qu'il falloit l'envoyer à Rome dire ſon Bréviaire. Le Duc de Montmorency dit ſans détour qu'il falloit lui faire ſon procès, & le faire mourir comme un homme coupable de péculat & de concuſſion. Pour le Maréchal de Baſſompierre, il ſoutint qu'il ne falloit ni le faire mourir, par la raiſon que le Duc de Guiſe avoit dite, ni l'envoyer hors du Royaume, où il ne manqueroit pas de cabaler, mais qu'il falloit l'envoyer à la Baſtille. Le ſecret de ce conſeil, où le Roi ne ſe détermina point, fut éventé. Dans la ſuite, le Miniſtre pour ſe venger, fit éprouver à ces Seigneurs le même ſort qu'ils avoient voulu lui faire ſubir. Le Duc de Guiſe fut envoyé en ambaſſade à

Rome, où il dépenſa des ſommes immenſes qui le ruinerent. Le Duc de Montmorency, rebelle à ſon Roi, eut la tête tranchée. Le Maréchal de Baſſompierre, redoutable au Cardinal par ſa familiarité auprès de Louis XIII, par ſa liberté de parler & l'art qu'il avoit de dire de bons mots, fut envoyé à la Baſtille, où il fut quatorze ans, & d'où il ne ſeroit jamais ſorti ſi le Cardinal avoit pu lui ſurvivre.

Le Cardinal de Richelieu montant le grand degré de Fontainebleau, accompagné d'une Cour brillante, le Duc d'Epernon qui le deſcendoit, ſuivi de peu de perſonnes, & dont le crédit déclinoit, lui dit : *Vous montez, & je deſcends.* Ce Miniſtre lui répondit : *Si Dieu m'avoit donné plus de ſanté & de force, je monterois plus vîte que vous ne deſcendez.*

Ce fut à Lyon que Richelieu reçut la nouvelle de ſa promotion au Cardinalat : il partit auſſi-tôt pour aller remercier le Roi & la Reine-mere ; & quelques jours après la Cour étant venue dans cette ville, il y reçut, des mains

du Roi, ce chapeau, qu'il avoit ſi long-tems deſiré.

En 1626, il ſe forma contre Richelieu une conſpiration très-dangereuſe. Le Duc d'Orléans, le Comte de Soiſſons, les Ducs de Longueville, de Vendôme & d'Epernon, le Grand-Prieur de France, la Ducheſſe de Chevreuſe & une grande quantité de Seigneurs des plus diſtingués, avoient réſolu de le faire arrêter à Fleuri, où il étoit alors. La perte du Cardinal étoit infaillible, ſi le Marquis de Chalais, l'un des conjurés, craignant d'être prévenu par le Commandeur de Valençai, à qui il avoit confié le ſecret de cette conjuration, ſans pouvoir l'y faire entrer, n'avoit été lui-même la découvrir à Richelieu & enſuite au Roi. Dès que ce Prince ſut le danger qui menaçoit ſon Miniſtre, il lui envoya trente de ſes Genſdarmes & autant de Chevaux-légers, auxquels il ordonna d'obéir en tout au Cardinal.

Pour conſoler Richelieu des traverſes qu'il eſſuyoit, & lui donner de nouvelles marques de ſa bienveillance, le Roi prit la réſolution de

lui accorder le titre de premier Miniſtre. Les proviſions qu'il lui fit expédier à ce ſujet, prouvent bien en quel degré d'eſtime le Cardinal étoit alors auprès de Sa Majeſté. « Conſidérant vos éminentes qualités (diſoit Louis XIII au Cardinal) que vous avez ſecondé nos deſirs & exécuté nos deſſeins; que Dieu qui réſervoit à notre regne l'extirpation de l'héreſie & de la rebellion, a voulu que ce ſoit par votre ſoin, par votre valeur & par votre magnanimité ; enfin que par votre prudence, les affaires d'Italie ont eu d'heureux ſuccès, dont Dieu a béni nos armes : nous n'avons pas dû choiſir aucune perſonne pour être admiſe à la participation de nos plus importantes affaires, que préalablement nous vous y euſſions donné le rang & la place que votre condition & vos vertus méritent ».

Richelieu (dit l'Abbé de Choiſi) né pour commander aux hommes, ami généreux, cruel ennemi, avoit ſur la même table ſon Bréviaire & Machiavel. Il contribua, par ſon argent & par ſes conſeils, au ſoulévement

du Portugal ; il fomenta les guerres civiles d'Angleterre, moins par politique d'Etat que par animoſité particuliere ; il abaiſſa la Maiſon d'Autriche, & la mit hors d'état d'aſpirer à la Monarchie univerſelle ; il triompha des Huguenots par la priſe de la Rochelle ; & au milieu de tant d'affaires, il eut moins à craindre les ennemis du dehors que ceux du dedans. Toujours en garde contre les favoris qui révoltoient l'eſprit du Roi contre lui : « Le petit coucher » du Roi, diſoit-il, me fait plus de peine que » l'Europe entiere ». Il humilia les Seigneurs, il fit obéir les Parlemens, il empriſonna les Princes, il fit exiler le frere du Roi, héritier préſomptif de la Couronne ; il vit mourir la Reine-mere, ſon ennemie, en pays étranger ; il traita la Reine régnante avec dureté, & preſque en criminelle. Enfin, il domina l'eſprit de ſon maître, qui l'eſtimoit, qui le craignoit, & qui ne l'aimoit pas, par la terreur qu'il lui inſpiroit : juſques-là qu'il fut le premier à chanter, avec ſes valets-de-chambre, les Vaudevilles que le peuple fit ſur la mort de ce grand Miniſtre.

Le célebre Pere Joſeph, fut chargé des

affaires de France à la Diete de Ratisbonne, conjointement avec l'Ambaſſadeur Charles Brulart de Léon. Le Cardinal de Richelieu diſoit ſouvent : « Je ne connois aucun Miniſtre ni » Plénipotentiaire en Europe capable de faire » la barbe à ce Capucin, quoiqu'il y ait belle » priſe ».

Richelieu donnoit dans ſon Palais des Pieces de Théatre, auxquelles il travailloit quelquefois. La premiere Piece qu'il fit repréſenter, fut la Tragédie de Mirame de Deſmarets. Il avoit pour cette Piece une tendreſſe qui marquoit aſſez qu'il pouvoit en être le pere : mais l'énorme dépenſe qu'il fit pour ce ſpectacle & tout ſon pouvoir, ne purent empêcher que ce Drame ne tombât. Après la premiere repréſentation, le Cardinal s'étoit retiré à Ruel. Deſmarets & Petit coururent l'y joindre ; il leur dit en les voyant entrer : « Eh bien, les François n'au- » ront jamais du goût pour les belles choſes ; » ils n'ont point été charmés de *Mirame* ».

La Comédie des *Thuileries*, attribuée aux cinq Auteurs qui travailloient ſous les ordres

du Cardinal, fut repréſentée, en 1635, dans le Palais de ce Miniſtre. Il en avoit arrangé lui-même toutes les ſcènes. Corneille, un des cinq Auteurs, plus docile à ſon génie que ſouple aux volontés du premier Miniſtre, crut devoir changer quelque choſe dans le troiſieme acte, qui lui fut confié. Cette liberté eſtimable déplut beaucoup au Cardinal, qui lui dit, *qu'il falloit avoir un eſprit de ſuite.* Il entendoit par eſprit de ſuite, la ſoumiſſion qui ſuit aveuglément les ordres d'un ſupérieur.

Le Roi, diſoit le Duc d'Epernon en raillant, *ne s'eſt réſervé de la royauté que le don de guérir les écrouelles.* Mais ſi le Cardinal de Richelieu fut le maître de ſon Roi, on peut dire que par lui ſon Roi fut le maître des autres Monarques. Les plus grands Princes devinrent les penſionnaires de Louis XIII. Le Roi d'Angleterre, le confrere de ce Monarque, & le Prince d'Orange, ne dirigerent leurs mouvemens que par les conſeils de Richelieu. La Maiſon d'Autriche fut abaiſſée ; le Roi d'Eſpagne ſe vit enlever, par les intrigues du Cardinal, un Royaume uni à ſes Etats. Dans le tems que

ce Prince ſe croyoit le plus tranquille & le plus abſolu, il vit le Portugal ſe ſouſtraire à ſon obéiſſance.

Richelieu paſſa les derniers jours de ſa vie dans les ſouffrances & les douleurs d'une maladie aiguë. Lorſqu'enfin il vit ſon dernier moment arrivé, il parut attendre la mort avec beaucoup de fermeté & de courage. Il preſſa ſes Médecins de lui dire ſincérement ce qu'ils penſoient de ſon état, & combien il avoit encore à vivre. Tous lui répondirent qu'une vie ſi précieuſe & ſi néceſſaire au monde intéreſſoit le ciel, & que Dieu feroit un miracle pour le guérir. Peu ſatisfait de ce galimathias, Richelieu appella Chicot, Médecin du Roi, & le conjure de lui dire en ami s'il doit eſpérer de vivre ou ſe préparer à la mort. *Dans vingt-quatre heures*, lui répondit ce Médecin en homme d'eſprit, *vous ſerez mort ou guéri.* Le Cardinal parut très-ſatisfait de cette ſincérité; il remercia Chicot, & lui dit, ſans ſe montrer ému, qu'il entendoit bien ce que cela vouloit dire. Dès ce moment, Richelieu ne s'occupa que de ſa fin prochaine. Il reçut le ſaint viatique

avec les ſentimens de la piété la plus vive. *O, mon Juge!* dit le Prélat en regardant le ſaint-ciboire, *condamnez-moi ſi j'ai eu d'autre intention que de bien ſervir le Roi & l'État.* Lorſqu'il eut rendu les derniers ſoupirs, on s'empreſſa d'aller porter cette nouvelle au Roi. *Voilà*, dit-il froidement, *un grand politique mort.*

Lorſque la Vrilliere, Secrétaire d'État, vint apporter au Cardinal de Richelieu la nouvelle du combat de Caſtelnaudari & de la priſe de Montmorency, le premier mouvement de ce Miniſtre fut de ſe paſſer la main ſur le cou, comme voulant déſigner le ſort qu'il préparoit au priſonnier. Mais s'étant apperçu que la Vrilliere avoit pu le remarquer, il lui dit en riant: « M. de Montmorency eſt de mes amis; » je lui laverai bien la tête ».

Louis XIII, paroiſſant fâché de perdre Richelieu qui étoit au lit de la mort: « Je vous » laiſſe de bons Miniſtres, dit le Cardinal; » vous n'avez rien à redouter de vos ennemis » de dehors, ſi vous ſuivez les conſeils de ceux

» que j'ai mis dans les affaires ; mais c'eſt votre » petit coucher que vous avez à craindre, & » qui m'a donné plus de peine que tous les » étrangers enſemble ».

Richelieu a laiſſé mourir de faim de bons Hiſtoriens, tandis qu'il donnoit à pleines mains à de mauvais Poëtes. C'eſt qu'il avoit la manie des vers & du théatre, & non de l'hiſtoire, qui devoit cependant conſacrer à jamais la gloire de ſon miniſtere. Voilà comment les hommes entendent mal l'intérêt de leur vanité. Les hiſtoires, quelles qu'elles ſoient, reſtent toujours; & d'un millier de vers, il n'y en a pas vingt qui paſſent à la poſtérité.

Le Cardinal de Richelieu, qui déſiroit d'affermir de plus en plus ſa faveur & d'illuſtrer ſa Maiſon, entreprit de marier Madame de Combalet, ſa niece, avec le Comte de Soiſſons. Le Gentilhomme chargé de propoſer ce mariage reçut pour récompenſe un ſoufflet, & penſa s'attirer un traitement encore plus déſagréable. Le Comte de Soiſſons déclara qu'il

n'épouſeroit jamais les reſtes de ce galeux de Combalet. Le Cardinal voulut prouver au Prince que la jeune veuve étoit encore vierge. Le principal argument dont il ſe ſervit, fut l'anagramme tirée du nom de ſa niece, qui s'appelloit *Marie de Vignerots*, où l'on trouve ces mots : *Vierge de ſon mari.* Le Prince ne ſe laiſſa point perſuader par des anagrammes.

Le Cardinal de Richelieu, tourmenté de la colique, & ſon Apothicaire étant malade, celui-ci envoya ſon premier garçon pour adminiſtrer au Cardinal le remede dont il avoit beſoin, en lui recommandant ſur-tout de ne pas oublier de parler toujours d'Eminence. Ce Compagnon, trouvant de la difficulté à introduire la canule: « S'il plaiſoit à votre Eminence (dit-il au Mi-» niſtre) de l'introduire elle-même, je riſque-» rois moins de la bleſſer, attendu que votre » Eminence a deux éminentiſſimes éminences » qui empêchent l'entrée du canon dans ſon » lieu. — Allez, mon ami (dit le Cardinal en » éclatant de rire) allez aſſurer votre maître » que vous êtes auſſi mauvais orateur que mau-» vais opérateur ».

Épitaphe du Cardinal de Richelieu.

Impuiſſantes grandeurs, foibles dieux de la terre!
N'élevez plus au ciel vos triomphes divers:
La vertu des lauriers dont vous êtes couverts,
Ne peut vous garantir des coups de ſon tonnerre.

Le Miniſtre fameux que cette tombe enſerre,
Ne témoigne que trop, aux yeux de l'univers,
Que la Pourpre eſt ſujette à l'injure des vers,
Et que l'éclat du monde eſt un éclat de verre.

Tous les aſtres veilloient au ſoin de ſa grandeur,
Augmentoient chaque jour ſa pompe & ſa ſplendeur,
Et rendoient, en tous lieux, ſa puiſſance célebre.

Cependant ſa puiſſance a trouvé ſon écueil;
Sa pompe n'eſt plus rien qu'une pompe funebre,
Et ſa grandeur ſe borne à celle d'un cercueil.

Malleville.

AUTRE.

Redoutable au petit, mais bien moins qu'au plus grand;
Dans ce tombeau repoſe Armand.

Anonyme.

MARIE-JARS DE GOURNAI, *née en* 1565, *morte à Paris en* 1645.

Après la mort de ſon pere, Mademoiſelle de Gournai en prit un autre par alliance; ce fut le célebre Montagne qu'elle adopta, & pour qui elle ne témoignoit pas moins de reſpect & de zele que pour ſon véritable pere. Montagne l'eſtima, & reconnut ſon eſpece d'adoption. Elle a fait réimprimer les ouvrages de ce Philoſophe.

C'eſt dans la Préface des *Eſſais de Montagne*, par Mademoiſelle de Gournai, que Paſcal a pris cette image ingénieuſe, lorſqu'il dit, en parlant de la Divinité : *C'eſt un cercle dont la circonférence eſt par-tout & le centre nulle part.*

C'eſt à Mademoiſelle de Gournai qu'on doit la premiere traduction des paſſages Grecs, Latins & Italiens qu'on trouve dans les *Eſſais de Montagne.* Elle employoit beaucoup de mots

ſurannés dans ſon ſtyle & ſa converſation. Le Cardinal de Richelieu ne pouvoit s'empêcher de rire quand il lui entendoit prononcer : *Tant-mieux*, lui dit-elle un jour, *je fais grand bien à la France.* Voulant faire entendre qu'elle contribuoit par-là à la ſanté de ſon Éminence.

Un plaiſant, à qui on demandoit le portrait de Mademoiſelle de Gournai, répondit par ces vers :

Pucelle de quatre-vingts ans,
Muſe de Latin famélique,
Elle eſt ſavante juſqu'aux dents ;
Et par ſon babil emphatique
Elle aſſomme les plus patiens.

Épitaphe de Mademoiſelle de Gournai.

Si l'on a tant chanté les vertus des Sibylles,
Et fait de leurs beaux jours de beaux ſiecles tranquilles
Pour montrer leur mérite & l'heur qu'elles ont eu.
Tu remportes, *Gournai*, cet heureux avantage,
D'égaler, en mourant, les Sybilles en âge,
Et d'avoir, en vivant, ſurpaſſé leur vertu.

Par Collaet.

FRANÇOIS MAYNARD, *né à Saint-Céré, dans le Quercy, en* 1582, *mort en* 1646.

Comme le genre de poéſie où Maynard a le mieux réuſſi eſt l'épigramme, un illuſtre Préſident du Parlement de Toulouſe, appellé Caminade, lui donnoit tous les ans pour étrennes un Martial.

Maynard prit un ton fin & flatteur pour obtenir quelque choſe du Cardinal de Richelieu, & pour ſe plaindre honnêtement de ſa fortune.

Armand, l'âge affoiblit mes yeux,
Et toute ma chaleur me quitte;
Je verrai bientôt mes ayeux
Sur le rivage du Cocite.

Je ſerai bientôt des ſuivans
De ce bon Monarque de France,
Qui fut le pere des Savans
En un ſiècle plein d'ignorance.

Lorſque j'approcherai de lui,
Il voudra que je lui raconte
Tout ce que tu fais aujourd'hui,
Pour combler l'Eſpagne de honte.

Je contenterai ſon deſir ;
Et par le récit de la vie,
Je calmerai le déplaiſir
Qu'il reçut au camp de Pavie.

Mais s'il demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans le monde,
Et quel bien j'ai reçu de toi,
Que veux-tu que je lui réponde ?

Rien, répondit le Cardinal de Richelieu. Cela paroît incroyable de la part d'un Miniſtre qui aima extrêmement les Lettres, & qui fit du bien à des Poëtes qui le méritoient infiniment moins que Maynard. On prétend que ce Grand homme ne fit jamais rien pour cet Ecrivain, parce qu'il aimoit qu'on ne lui demandât rien, & qu'on lui laiſſât la gloire de donner de ſon propre mouvement.

Maynard ſe vengea du mépris du Cardinal Miniſtre par ce ſonnet épigrammatique, qu'il eut, dit-on, le courage de lui envoyer, du fond de ſa Province où il s'étoit retiré. :

Par vos humeurs le monde eſt gouverné ;
Vos volontés ſont le calme & l'orage ;
Et vous riez de me voir confiné,
Loin de la Cour, dans mon petit village.

Cléomédon,

Cléomédon, mes desirs sont contens;
Je trouve beau le désert où j'habite,
Et connois bien qu'il faut céder au tems,
Fuir l'éclat, & devenir Hermite.

Je suis heureux de vieillir sans emploi,
De me cacher, de vivre tout à moi,
D'avoir dompté la crainte & l'espérance.

Et si le ciel, qui me traite si bien,
Avoit pitié de vous & de la France,
Votre bonheur seroit égal au mien.

Maynard, qui s'étoit retiré en Province, vint à Paris un peu avant sa mort. Dans les conversations qu'il avoit avec ses amis, dès qu'il vouloit parler, on lui disoit: *Ce mot là n'est plus d'usage.* Cela lui arriva tant de fois, qu'à la fin il fit ces quatre vers:

En cheveux blancs il me faut donc aller,
Comme un enfant, tous les jours à l'école?
Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
Lorsque la mort vient m'ôter la parole!

Maynard observe dans tous ses vers une construction simple, naturelle, où il n'y a ni transposition ni contrainte. Il me souvient, dit Pelisson, qu'un jour que j'allai le voir, je le

trouvai qui écoutoit des vers de ſon fils, qui lui en faiſoit la lecture. Il vint à un endroit où il y avoit je ne ſais quel mot hors de ſa place naturelle, qui faiſoit une eſpece d'équivoque, ſe pouvant également rapporter à ce qui précédoit & à ce qui ſuivoit. La force du ſens ôtoit cependant la difficulté, & le paſſage étoit aſſez clair. Il ſe le fit lire trois fois, feignant de ne le pouvoir entendre; & enfin, s'adreſſant à ſon fils : Ah, mon fils, dit-il, à cette fois là, vous n'êtes pas Maynard! car ils n'ont pas accoutumé de ranger leurs paroles de cette ſorte.

Maynard avoit fait mettre ſur la porte de ſon cabinet cette inſcription, qui témoignoit le dégoût qu'il avoit de la Cour & de ſon ſiecle :

Las d'eſpérer & de me plaindre
Des Muſes, des Grands & du ſort;
C'eſt ici que j'attends la mort,
Sans la deſirer ni la craindre.

Maynard réuſſiſſoit merveilleuſement d'après les originaux, mais il ne faiſoit rien de bon

lorſqu'il travailloit de lui-même; c'eſt pour cela qu'on a porté de lui le même jugement que Jules-César Scaliger avoit porté d'Éraſme, dans ſa poétique: *Homo ex alieno ingenio poeta, ex ſuo verſificator.*

JACQUES DU LORENS, *Sieur* D'OIRÉ, *né à Châteauneuf dans le Thimerais; mort en* 1648; *ou, ſelon quelques-uns, en* 1658.

Du Lorens avoit une femme acariâtre, qui ne lui laiſſoit point de repos, & excitoit inceſſamment ſa Muſe ſatyrique. Après l'avoir ſouvent célébrée dans ſes ſatyres, il lui fit cette épitaphe, ſimple, mais heureuſe:

Ci gît ma femme: oh! qu'elle eſt bien,
Pour ſon repos & pour le mien.

Cet Auteur, d'abord Avocat au Parlement de Paris, puis Préſident au Bailliage de Châteauneuf, étoit fort proceſſif; &, ſuivant une atteſtation des habitans de ſon Bailliage, « d'une » humeur ſi peu accommodante, que jamais il

» n'y put vivre en paix & ſans avoir des dif-
» férends avec quelqu'un, n'ayant laiſſé un ſeul
» des Officiers & des principaux habitans
» exempts de ſes offenſes ordinaires ». Il avoit eu auſſi des querelles avec les Magiſtrats du Préſidial de Chartres, où il avoit fait quelque tems la fonction d'Avocat. On l'avoit condamné *en de groſſes amendes & de grands dépens, pour excès, injures & libelles diffamatoires.* Cependant, dit-il, dans la cinquieme de ſes ſatyres :

Jamais dans mes procès je ne ſuis demandeur ;
La malice du ſiecle en veut à ma candeur.

CLAUDE DE MALLEVILLE, *né à Paris en* 1596, *mort dans la même ville en* 1647.

Il étoit fils d'un Officier de la Maiſon de Retz. Son goût pour les Lettres le détourna de la route des Finances, où ſa famille vouloit le faire entrer. Parmi nos anciens Poëtes, il eſt un des plus ingénieux : il avoit un eſprit aimable & galant, des graces & du ſtyle. Il

eſt renommé par le ſonnet, & n'a pas moins réuſſi dans le rondeau. Il fut Secrétaire de M. de Baſſompierre, & pendant la détention de ce Seigneur à la Baſtille, il lui fit aſſidument compagnie, & lui fut très-utile par ſes conſeils & par ſa converſation. Il fut payé de ſon zele, car M. de Baſſompierre ayant été rétabli dans ſa charge de Colonel des Suiſſes, donna à Malleville la place de Secrétaire qui y eſt attachée, & qui valut au Poëte de quoi acheter une charge de Secrétaire du Roi.

Malleville remporta le prix ſur les beaux-eſprits, & ſur Voiture même, qui travaillerent au ſonnet propoſé ſur la *belle matineuſe*. Cette victoire lui donna beaucoup de célébrité. « On » ne parleroit pas aujourd'hui d'un pareil ou- » vrage, dit Voltaire ; mais le bon en tout » genre étoit alors auſſi rare, qu'il eſt devenu » commun depuis ».

Malleville, fatigué d'entendre un homme appeller ſa femme ſa *moitié*, & qu'il ſavoit

être C..., fit contre lui l'épigramme que voici :

Quand Jean, ſi rempli d'amitié,
Nomme ſa femme ſa moitié,
Je trouve qu'il a bonne grace ;
Car ſi, dès qu'il eſt endormi,
Un autre ſuccede à ſa place,
Elle n'eſt à lui qu'à demi.

VINCENT VOITURE, *né à Amiens l'an* 1598, *mort à Paris en* 1648.

Voiture étoit fils d'un Marchand de Vin, & ne buvoit que de l'eau. Sa naiſſance donna ſouvent occaſion à des railleries & à des bons mots. Un jour qu'il entra par haſard dans une chambre, où quelques Officiers étoient en débauche, il y en eut un qui lui fit ce couplet, le verre à la main :

Quoi, Voiture, tu dégénere !
Hors d'ici, magrebi de toi ;
Tu ne vaudras jamais ton pere,
Tu ne vends du vin, ni n'en bois.

Une autre fois on fit cette épigramme, ſur

ce qu'on croyoit qu'il recherchoit la fille d'un Pourvoyeur de chez le Roi, & qu'on parloit de le marier :

O que ce beau couple d'amans
Va goûter de contentemens !
Que leurs délices ſeront grandes !
Ils ſeront toujours en feſtin ;
Car ſi la Prou fournit les viandes,
Voiture fournira le vin.

Madame Deſloges, jouant au jeu des proverbes avec lui, & voulant en rejeter un des ſiens : *Cela ne vaut rien*, dit-elle, *percez-nous-en d'un autre.* Le Maréchal de Baſſompierre diſoit : *Le vin qui fait revenir le cœur aux autres, fait pâmer Voiture ;* parce qu'il appréhendoit d'être raillé à ce ſujet.

Voiture ayant offenſé un Seigneur de la Cour par un trait malin ; celui-ci, qui cherchoit l'occaſion de ſe venger, voulut lui faire mettre l'épée à la main. La partie n'eſt pas égale, dit Voiture ; vous êtes grand, je ſuis petit ; vous êtes brave, je ſuis poltron ; vous

me voulez tuer, eh bien, je me tiens pour mort. Il fit rire ſon ennemi, & le déſarma.

Les ſonnets de Job & d'Uranie firent tant de bruit en leur tems, qu'on ſera bien aiſe de les trouver ici :

Sonnet de Voiture.

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie,
L'abſence ni le tems ne m'en ſauroient guérir ;
Et je ne vois plus rien qui pût me ſecourir,
Ni qui ſût rappeller ma liberté bannie.

Dès long-tems je connois ſa rigueur infinie ;
Mais, penſant aux beautés pour qui je dois périr,
Je bénis mon martyre, &, content de mourir,
Je n'oſe murmurer contre ſa tyrannie.

Quelquefois ma raiſon, par de foibles diſcours,
M'invite à la révolte, & me promet ſecours ;
Mais lorſqu'à mon beſoin je veux me ſervir d'elle,

Après beaucoup de peine & d'efforts impuiſſans,
Elle dit qu'Uranie eſt ſeule aimable & belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes ſens.

Sonnet de Benſerade.

Job, de mille tourmens atteint,
Vous rendra ſa douleur connue,

Et raiſonnablement il craint
Que vous n'en ſoyiez point émue.

Vous verrez ſa miſere nue,
Il s'eſt lui-même ici dépeint:
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui ſouffre & ſe plaint.

Bien qu'il eût d'extrêmes ſouffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la ſienne n'alla.

S'il ſouffrit des maux incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla:
J'en connois de plus miſérables.

La Cour & la Ville ſe partagerent ſur le mérite de ces deux Pieces. Il ſe forma deux factions qui diſputerent beaucoup & ne déciderent rien. Les uns, ſous le nom de *Jobelins*, ſuivoient l'étendard de M. le Prince de Conti; & les autres, ſous le nom d'*Uranins*, avoient à leur tête Madame de Longueville; ce qui fit dire à une perſonne très-ſpirituelle:

Le deſtin de Job eſt étrange,
D'être toujours perſécuté,
Tantôt par un démon, & tantôt par un ange.

Voiture étoit de complexion fort amoureuſe,

& ſe vantoit d'en avoir conté à toutes ſortes de perſonnes, depuis la plus haute condition juſqu'à la plus baſſe ; ou, comme on a dit de lui, depuis le ſceptre juſqu'à la houlette, & depuis la couronne juſqu'à la cale.

Voiture étoit joueur, & ſans conſulter ſa bourſe, il haſardoit des ſommes conſidérables. Il perdit ſur ſa parole, chez MONSIEUR, quatorze cents louis : il promit de payer le lendemain, & ne put raſſembler que douze cents louis. Comme il ſe piquoit d'une exactitude ſcrupuleuſe, & qu'il y attachoit ſon honneur, il écrivit en ces termes à Coſtar, ſon meilleur ami :

« Envoyez-moi, je vous prie, promptement » deux cents louis dont j'ai beſoin, pour achever » la ſomme de quatorze cents que je perdis » hier au jeu : vous ſavez que je ne joue pas » moins ſur votre parole que ſur la mienne. » Si vous ne les avez pas, empruntez-les : ſi » vous ne trouvez perſonne qui veuille vous » les prêter, vendez tout ce que vous avez, » juſqu'à votre bon ami M. Paucquel ; car » abſolument je veux deux cents piſtoles. Voyez » avec quel empire parle mon amitié, c'eſt

» qu'elle eſt forte ; la vôtre, qui eſt encore » foible, diroit : Je vous ſupplie de me prêter » deux cents louis, ſi vous le pouvez ſans vous » incommoder. Je vous demande pardon ſi j'en » uſe ſi librement ».

Coſtar lui fit tenir ce qu'il demandoit, & lui renvoya ſa promeſſe avec cette réponſe :

« Je n'aurois jamais cru avoir tant de plaiſir » pour ſi peu d'argent : puiſque vous jouez ſur » ma parole, je garderai toujours un fonds pour » la dégager. Je vous aſſure de plus qu'un de » mes parens a toujours mille louis, dont je » puis diſpoſer comme s'ils étoient dans votre » caſſette. Je ne voudrois pourtant pas vous » expoſer par-là à quelque perte conſidérable. » Un de mes amis me diſoit hier, que feu ſon » bien avoit été le meilleur ami qu'il eût eu » au monde. Je vous conſeille de garder le » vôtre : je vous renvoie votre promeſſe. Je » ſuis ſurpris que vous en uſiez ainſi avec moi, » après ce que je vous vis faire l'autre jour » pour M. Balzac ». Il faut avouer que cette maniere d'emprunter & de prêter n'eſt pas commune, ſur-tout parmi les beaux-eſprits.

Voici un trait bien marqué de la générosité de Voiture. Balzac lui envoya demander quatre cents écus à emprunter : Voiture prêta galamment la ſomme ; & prenant la promeſſe de Balzac, que lui remit le valet qui faiſoit la commiſſion, il mit au bas de l'acte : « Je ſouſ-» ſigné confeſſe devoir à M. Balzac la ſomme » de huit cents écus, pour le plaiſir qu'il m'a » fait de m'en emprunter quatre cents ; » & donna ce billet au valet. Ce trait fait plus d'honneur à Voiture que ſes plus belles Epîtres.

Voiture, étant interprete de la Reine-mere, fit dire à un Ambaſſadeur étranger de belles choſes qui n'étoient point dans ſon diſcours ; on le fit remarquer à Voiture, qui répondit bruſquement : *S'il ne le dit pas, il doit le dire.*

La Reine, pour lors Régente, étant à Ruel, appercevant Voiture qui ſe promenoit ſeul, lui demanda à quoi il rêvoit ? il répondit par ce couplet :

« Je penſois (car nous autres Poëtes,
» Nous penſons extravagamment)

» Ce que, dans l'humeur où vous êtes,
» Vous feriez ſi, dans ce moment,
» Vous aviſiez en cette place,
» Venir le Duc de Buckingham;
» Et lequel ſeroit en diſgrace,
» De lui ou du pere Vincent ? (1)»

On ſait juſqu'à quel point Buckingham pouſſa la folie pour prouver ſa paſſion à la Reine, qui ne fit jamais un myſtere de cette conquête. Prêt de s'embarquer à Calais pour conduire au Roi ſon maître, Henriette de France, il revint à la Cour ſous le prétexte le plus frivole, pour avoir encore l'occaſion de voir la Reine. Arrivé en Angleterre, il chercha les moyens de revenir encore en France; mais Louis XIII ayant refuſé d'y conſentir, ce favori fit tant qu'il brouilla les deux Couronnes, afin d'y revenir pour traiter de la paix.

Si la Reine eût aimé ſincérement Buckingham, ainſi que bien des gens l'ont cru, croit-on que Voiture eût haſardé cette plaiſanterie ?

(1) Confeſſeur de la Reine.

Voiture a dit des Princes :

Heureux qui ne les connoît guere!
Plus heureux qui n'en a que faire!

Voiture étoit encore plus agréable dans la converſation que dans ſes Lettres, & ſavoit ſi bien mêler le ſérieux avec l'enjoué, & paſſer d'une narration à une autre, qu'il n'étoit pas poſſible de s'ennuyer.

Il avoit vécu dans une grande familiarité avec Madame de Sablé. Cette Dame avoit coutume de lui reprocher, en riant, qu'il avoit une vanité de femme. Il rioit de ce reproche, & ne croyoit pas que dans la profeſſion qu'il faiſoit d'aimer le monde & toutes ſes affectations, ce petit défaut lui fût déſavantageux.

On connoît ces vers de Boileau, adreſſés à l'*équivoque* :

Le lecteur ne ſait plus admirer dans Voiture,
De ~~ton froid jeu de mots l'inſipide figure~~ ;
C'eſt à regret qu'on voit cet Auteur ſi charmant,
Et pour mille beaux traits, vanté ſi juſtement,

Chez toi toujours cherchant quelque fineſſe aiguë,
Préſenter au lecteur ſa penſée ambiguë;
Et ſouvent d'un faux ſens d'un proverbe affecté,
Faire de ſon diſcours la piquante beauté.

On trouve dans Voiture quelques poéſies de très-bon goût; entre autre, une Epître pleine de grace, adreſſée au grand Condé. On y remarque ſur-tout avec plaiſir, dit Boileau, cette familiarité décente & noble qu'un homme de Lettres, qui a de l'uſage, peut prendre même avec un grand Prince.

Épitaphe de Voiture.

Ci gît le célebre Voiture,
L'amour de tous les beaux eſprits;
S'il eſt caché pour toi dans cette ſépulture,
Tu le peux voir dans ſes écrits.

Anonyme.

PIERRE DE MONTMAUR, *Profeſſeur-Royal en Langue Greque au Collége de Cambrai à Paris, né dans le Limouſin en* 1576, *mort à Paris en* 1684.

Montmaur étoit riche, mais avare; il diſoit à ſes amis : *Fourniſſez les viandes & le vin, je fournirai le ſel :* il le répandoit en effet à pleines mains aux bonnes tables où il ſe trouvoit.

L'humeur ſatyrique de Montmaur n'avoit point de bornes; il étoit Lucien par-tout. Il en vouloit particuliérement aux mauvais Poëtes. Un jour, à la table de M. de Meſmes, un Poëte de la baſſe claſſe faiſoit ſonner bien haut des vers qu'il avoit compoſés à la louange du lapin; Montmaur, fatigué de ſon diſcours, lui dit bruſquement : *Ce lapin là n'eſt point de garenne, ſervez-en d'un autre.*

Un Poëte, qu'on appelloit le Pégaſe, à cauſe de

à cauſe de la viteſſe qu'il affectoit dans ſes compoſitions, fit une ſatyre contre Montmaur, qu'il dédia à MM. Pithou. La piece étant tombée entre les mains de Montmaur, il la renvoya à ces Meſſieurs, avec ce vers de Virgile : *Equo ne credite teneri ;* replique d'autant plus juſte, que Meſſieurs Pithou étoient originaires de Troyes.

Le Perroquet de Ménage eſt la meilleure de toutes les ſatyres qui aient été faites contre Montmaur. Ce Savant ſe contenta d'en rire, & dit : « Bon, je ne manquerai ni de vin pour » me réjouir, ni de bec pour me défendre ; » & parce qu'on louoit beaucoup cette métamorphoſe, il ajouta : « Ce n'eſt pas merveille » qu'un grand parleur comme Ménage, ait » fait un bon Perroquet ».

Un jour que Montmaur devoit dîner dans une maiſon, on convint que tout le monde lui romproit en viſiere, quelque ſujet qu'il traitât. Un Avocat célebre, fils d'un Huiſſier, étant à la tête du parti, dès que Montmaur parut,

l'Avocat lui cria : *Guerre, guerre ;* Montmaur lui répondit : *Monſieur, vous dégénérez bien ; votre pere s'enrouoit à crier paix, paix.*

M. de Vion d'Alibray a décrit, dans les vers ſuivans, ce qui lui étoit arrivé avec un Confeſſeur, à l'occaſion de quelques vers qu'il avoit faits contre Montmaur, qu'il appelloit *Gomor.*

Révérend Pere Confeſſeur,
J'ai fait des vers de médiſance. —
Contre qui ? — Contre un Profeſſeur. —
La perſonne eſt de conſéquence.
Quel eſt ſon nom ? — Il ſe nomme Gomor. —
Achevez le *Confiteor.*

Montmaur étant un jour à table, avec un grand nombre de ſes amis, qui parloient, chantoient & rioient tout à-la-fois. Ah ! Meſſieurs, dit-il, un peu de ſilence, on ne ſait ce qu'on mange. Cela donna lieu à M. d'Alibray de faire l'épigramme ſuivante :

Gomor étant à table avec certains pédants,
Qui crioient & prêchoient trop haut ſur la vendange ;
Lui qui ne ſonge alors qu'à ce que font ſes dents :
Paix-là, paix-là, dit-il, on ne ſait ce qu'on mange.

Liniere reprochoit à Montmaur qu'il dînoit ſouvent chez les autres : comment voulez-vous que je faſſe, dit le paraſite ? on m'en preſſe. *Je le crois bien*, reprit Liniere ; *il n'y a rien de plus preſſant que la gourmandiſe.*

Montmaur dînoit un jour chez le Chancelier Seguier ; en deſſervant, on laiſſa tomber un plat de potage ſur lui. Il vit bien que cela étoit fait exprès ; il dit, en regardant le Chancelier, qu'il ſoupçonnoit lui avoir fait cette piece : *Summum jus, ſumma injuria ;* alluſion ingénieuſe qui roule ſur ce que M. le Chancelier eſt le chef de la Juſtice, & que *jus* ſignifie en latin deux choſes, la Juſtice & du bouillon.

Comme Montmaur paroiſſoit inſenſible aux épigrammes que ſes comtemporains faiſoient contre lui, on fit pour lui une deviſe dont le corps eſt un âne qui eſt dans les chardons juſqu'au ventre, avec ces paroles : *Pinguant dum ſaturent.*

Épigramme de Furetiere, contre Montmaur:

Montmaur ne trouve dans la Bible
Rien d'incroyable ou d'impoſſible,
Sinon quand il voit que cinq pains
Raſſaſierent tant d'humains,
Et que, pour comble de merveilles,
Il en reſta douze corbeilles.
Bon Dieu, dit-il, pardonnez-moi!
Le miracle excede ma foi:
Sans doute le texte en ajoute;
Que n'étois-je là pour le voir?
Je ne crois pas que ton pouvoir
En eût fait reſter une croûte.

De toutes les plaiſanteries qu'on fit dans le tems, contre le paraſite Montmaur, ſous le nom de Mormon, les plus agréables ſont celles qui compoſent le catalogue de ſes œuvres.

« Catalogue des œuvres de M. de Mormon, » Conſeiller du Roi, Gentilhomme de ſa cui- » ſine, & Contrôleur-général des feſtins de » France, imprimées à Paris chez Martin Man- » geart, rue de la Huchette, à l'Aloyau ».

Le catalogue étant trop long, nous nous ſommes bornés à rapporter ſeulement le titre.

Montmaur devint ſi odieux aux Savans, que,

non contens de le diffamer dans leurs écrits, ils l'accuſerent d'avoir aſſaſſiné le Portier du Collége de Boncourt. Il fut mis en priſon; & à peine lavé de ce crime imaginaire, ils lui en imputerent d'autres auſſi infâmes. Ménage publia une vie de Montmaur ſous le nom de *Gargilius Mamurra.*

NICOLAS VAUQUELIN, *Seigneur des* IVETEAUX, *né à la Freſnaye, château près de Falaiſe, mort dans une maiſon de campagne, en Brie, près de Germiny, en* 1649.

L'Abbé des Iveteaux, renvoyé de la Cour, où il étoit Précepteur du Dauphin, depuis Louis XIII, à cauſe de la diſſolution de ſes mœurs, ſe retira à Paris, dans une belle maiſon du fauxbourg Saint-Germain, où il vécut en Epicurien. Comme il s'imaginoit que la vie champêtre eſt la plus heureuſe de toutes, il s'habilloit en berger, & ſe promenant avec une joueuſe de harpe, érigée en bergere, la houlette à la main, la pannetiere au côté, le chapeau

de paille ſur la tête, il conduiſoit paiſiblement, le long des allées de ſon jardin, ſes troupeaux imaginaires, leur diſoit des chanſons & les gardoit du loup. Sa maîtreſſe jouoit de la harpe; des roſſignols, dreſſés à ce manége, ſortoient de leur voliere & venoient ſe pâmer ſur l'inſtrument. Ce Poëte voluptueux raffina tous les jours les plaiſirs. Ce goût ne le quitta pas même à la mort; car, ſur le point d'expirer, il ſe fit, dit-on, jouer une ſarabande, afin que ſon ame paſſât plus doucement de ce monde à l'autre.

Un jour, comme il ſortoit de chez lui, il trouva près de ſa porte une jeune perſonne évanouie. Il appella, & la fit ſecourir. Elle étoit jolie, & des Iveteaux s'en apperçut dès qu'elle eut repris connoiſſance. Cette vue le rendit curieux; il lui fit des queſtions, & s'étant informé de ſon nom & de ſa fortune, il apprit qu'elle s'appelloit Dupuis, & qu'elle étoit femme d'un de ces joueurs de violon qui vendent de la muſique aux paſſans. Elle jouoit fort bien de la harpe & avoit une belle voix; c'en étoit trop pour le tendre des Iveteaux, qui aimoit paſſionnément la muſique. Il engagea la belle

muſicienne à vivre avec lui ; & bientôt elle fit les honneurs de la maiſon & les plaiſirs du maître. C'eſt cette même perſonne qui lui joua la ſarabande lorſqu'il mourut.

On aſſure que des Iveteaux détourna Mézerai de la poéſie, à laquelle il ſe croyoit appellé par ſon talent. C'eſt un double ſervice qu'il a rendu aux Lettres : il nous a ſauvé d'un Poëte médiocre, & nous a procuré un bon Hiſtorien.

RÉNÉ DESCARTES, *né à la Haye, petite ville de Touraine, en* 1596, *mort à Stockholm en* 1650.

On ſongeoit tout de bon à donner un Arrêt contre la Philoſophie de Deſcartes, lorſque Deſpréaux fit paroître le ſien : cette bagatelle empêcha le Parlement d'en rendre un véritable. M. Boileau le Greffier préſenta cet Arrêt à ſigner au Préſident Lamoignon, avec beaucoup d'autres. Ce Magiſtrat exact les examina ſucceſſivement : quand il vit celui de Deſpréaux,

il dit à Boileau : *Ah ! voilà un tour de ton oncle.*

On diſoit ordinairement à Paris il y a quelque tems, que de tous les hommes, Deſcartes eſt celui qui a le mieux rêvé.

Saint-Evremond écrivoit à un de ſes amis : « On m'a dit que Deſcartes n'étoit pas l'inventeur des automates, & qu'un Eſpagnol » l'avoit prévenu. Je le crois ſans preuve ; & » je ne connois que les Eſpagnols qui puiſſent » bâtir un pareil château ».

Un Curé de Village avoit élevé quatre dogues : il appelloit l'un Ariſtote, l'autre Deſcartes. Il avoit donné à chacun un diſciple, & avoit entretenu les deux partis dans une grande animoſité. Ariſtote ne voyoit point Deſcartes, qu'il ne fût prêt à s'élancer ſur lui pour le dévorer ; & Deſcartes lui gardoit une haine pareille. Quand le Curé vouloit ſe divertir, il appelloit Ariſtote & Deſcartes : chacun ſe rangeoit à ſa place ; Ariſtote à la droite, & Deſ-

cartes à la gauche, & chaque diſciple ſe tenoit à côté de ſon maître. Le Curé parloit enſuite à Ariſtote, pour l'inviter à s'accommoder avec Deſcartes : Ariſtote, par ſes aboiemens & ſes yeux étincelans, diſoit qu'il ne vouloit entendre à aucun accommodement. Il ſe tournoit enſuite du côté de Deſcartes, auprès de qui il ne réuſſiſſoit pas mieux. Eſſayons, diſoit-il enſuite, ſi, en vous faiſant conférer enſemble, vos eſprits pourront ſe réunir : il les faiſoit approcher ; ils ſe parloient d'abord en aboyant tout doucement ; ils ſembloient ſe répondre mutuellement ; peu à peu ils aboyoient plus fort, & ſe battoient enfin deux à deux. Ils ſe ſeroient étranglés, ſi le Curé, par l'autorité qu'il s'étoit conſervée, ne les avoit ſéparés. Le bon Curé prétendoit que c'étoit une image fidelle des diſputes des Philoſophes.

Deſcartes a porté le flambeau des ſciences, & il a été parmi nous ce que Socrate diſoit qu'il étoit à Athènes, l'accoucheur des eſprits.

L'Abbé Dezalleurs diſoit que la raiſon avoit ſervi de microſcope à Deſcartes.

TAYLOR INSTITUTION UNIVERSITY OF OXFORD LIBRARY

Deſcartes avoit fait, avec beaucoup d'induſtrie, une machine automate, pour prouver démonſtrativement que les bêtes n'ont point d'ame, & que ce ne ſont que des machines fort compoſées, qui ſe remuent à l'occaſion des corps qui les frappent, & leur communiquent une partie de leur mouvement. Ce Philoſophe ayant mis cette machine ſur un vaiſſeau, le Capitaine eut la curioſité d'ouvrir la caiſſe dans laquelle elle étoit enfermée. Surpris des mouvemens qu'il remarqua dans cette machine, qui ſe remuoit comme ſi elle eût été animée, il la jeta dans la mer, croyant que c'étoit le diable.

Le Chevalier Digby, fameux Philoſophe Anglois, ayant lu les écrits de Deſcartes, réſolut de paſſer en Hollande pour le voir. Il alla le trouver dans ſa ſolitude d'Egmond; &, après avoir raiſonné long-tems devant lui, ſans ſe faire connoître, Deſcartes, qui avoit lu quelques-uns de ſes ouvrages, lui dit, qu'il ne doutoit point qu'il ne fût le célebre M. Digby: & vous, Monſieur, repliqua Digby, ſi vous n'étiez pas l'illuſtre Deſcartes, vous ne me verriez pas

venir exprès d'Angleterre pour avoir le plaiſir de vous voir. M. Digby dit enſuite à ce Philoſophe, qu'il feroit mieux de s'appliquer à chercher les moyens de prolonger la vie, que de s'attacher aux ſimples ſpéculations de la Philoſophie. Deſcartes l'aſſura qu'il avoit médité ſur cette matiere, qu'il n'oſoit ſe promettre de rendre l'homme immortel, mais qu'il étoit bien ſûr de pouvoir rendre ſa vie égale à celle des Patriarches. On n'ignoroit pas en Hollande que Deſcartes ſe flattoit d'avoir fait cette découverte. L'Abbé Picot, ſon diſciple & ſon martyre, perſuadé qu'il avoit trouvé ce grand ſecret, ne vouloit point croire la nouvelle de ſa mort. Lorſqu'il ne lui fut plus poſſible d'en douter, il s'écria: *C'en eſt fait, la fin du genre humain va arriver.*

Un grand Seigneur ignorant, voyant un jour Deſcartes qui faiſoit bonne chere, lui dit: Eh quoi! les Philoſophes uſent-ils de ces friandiſes? Et pourquoi non, lui répondit-il? Vous imaginez-vous que la nature n'ait produit les bonnes choſes que pour les ignorans?

Deſcartes étant allé en Suede, où la Reine Chriſtine l'avoit appellé, fut attaqué d'une fièvre continue, avec une inflammation de poumon. M. Chanut, Ambaſſadeur de France, qui ſortoit d'une maladie ſemblable, voulut le faire traiter comme lui; mais la tête étoit ſi embarraſſée, qu'on ne put lui faire entendre raiſon, & qu'il refuſa opiniâtrément la ſaignée, diſant: *Meſſieurs, épargnez le ſang Français.* Il conſentit à la fin qu'elle ſe fît, mais il étoit trop tard; il mourut dans ſa cinquante-quatrieme année. La Reine avoit deſſein de le faire enterrer auprès des Rois de Suede, avec une pompe convenable, & de lui dreſſer un mauſolée de marbre; mais M. Chanut obtint d'elle qu'il fût enterré avec plus de ſimplicité & ſuivant l'uſage des Catholiques. Son corps demeura à Stockholm juſqu'en 1666, qu'il en fut enlevé par les ſoins de M. d'Alibert, Tréſorier de France, pour être porté à Paris, où il arriva l'année ſuivante. Il fut enſeveli de nouveau, avec beaucoup de pompe, dans l'Egliſe de Sainte-Genevieve-du-Mont.

Dans un Café de Paris, un Carthéſien & un

Neutonien pouſſerent la diſpute juſqu'à ſe battre. Comme, après qu'on les eut ſéparés, le Neutonien ſe plaignoit beaucoup des coups qu'il avoit reçus : Vous devez les pardonner à votre adverſaire, lui dit un plaiſant, il a été déterminé par une force ſupérieure ; l'attraction a agi ſur vous & ſur lui, & malheureuſement la force repouſſante venant à manquer, vous l'avez attiré avec tant de violence, qu'il eſt venu vous heurter, & a enfilé une ligne droite vers le centre, au lieu de décrire habilement un cercle, comme il auroit dû faire, ſi la ſeconde direction ne lui eût pas malheureuſement manqué.

Deſcartes diſoit comme Ovide : Vivre caché, c'eſt vivre heureux. Il penſoit, avec Séneque le tragique, qu'il eſt malheureux de mourir trop connu des autres, ſans s'être connu ſoi-même.

Deſcartes a dit : *Je mets ma liberté à ſi haut prix, que tous les Rois de la terre ne pourroient me l'acheter.* Il écrivoit à M. Chanut, Ambaſſadeur de France en Suede : « Un

» homme né dans les jardins de la Touraine, » retiré dans une terre où il y a moins de » miel à la vérité, mais peut-être plus de lait » que dans la terre promiſe aux Iſraélites, ne » peut pas aiſément ſe réſoudre à la quitter, » pour aller vivre au pays des ours, entre des » rochers & des glaces ».

Leibnitz diſoit de Deſcartes, qui s'eſt quelquefois égaré dans ſes ſpéculations : « La Phi» loſophie de l'Auteur des *Tourbillons*, eſt l'an» tichambre de la vérité ».

On permettoit au jeune Deſcartes, à cauſe de la foibleſſe de ſa ſanté, de paſſer une partie des matinées au lit. Il employoit ce tems à réfléchir profondément ſur les objets de ſes études, & il en contracta l'habitude pour le reſte de ſa vie. Ce tems, où le ſommeil a réparé les forces, où les ſens ſont calmes, où l'ombre & le demi-jour favoriſent la rêverie, & où l'ame ne s'eſt point encore répandue ſur les objets qui ſont hors d'elle, lui paroiſſoit le plus propre à la penſée. C'eſt dans ces matinées

qu'il a fait la plupart de ſes découvertes & arrangé ſes Mondes.

Deſcartes, après tous ſes voyages, paſſa quelques années à obſerver tous les états, & finit par n'en choiſir aucun. Il réſolut de garder ſon indépendance, & de s'occuper tout entier de la recherche de la vérité. Il ſe forma une retraite en Hollande; mais, au milieu de ſes occupations philoſophiques, il eut ſouvent à ſe reprocher d'avoir perdu ſon repos. Il fut principalement perſécuté par Woëlius, Théologien Proteſtant & Miniſtre d'Utrecht, qui avoit aſſocié à ſes fureurs un nommé Schoockius.

La famille de Deſcartes fut la derniere à ſentir l'honneur que ce Philoſophe lui faiſoit. Son frere aîné avoit pour lui très-peu de conſidération. « Ses parens, dit l'Hiſtorien de ſa » vie, ſembloient le compter pour peu de » choſe dans ſa famille; &, ne le regardant » plus que ſous le titre odieux de Philoſophe, » tâchoient de l'effacer de leur mémoire, » comme s'il eût été la honte de leur race ».

Épitaphe de Deſcartes.

Deſcartes, dont tu vois ici la ſépulture,
A deſſillé les yeux des aveugles mortels;
Et, gardant le reſpect que l'on doit aux Autels,
Leur a du monde entier démontré la ſtructure.

Son nom, par mille écrits, ſe rendit glorieux;
Son eſprit, meſurant & la terre & les cieux,
En pénétra l'abîme, en perça les nuages.

Cependant, comme un autre, il cede aux loix du ſort;
Lui qui vivroit autant que ſes divins ouvrages,
Si le ſage pouvoit s'affranchir de la mort.

JEAN ROTROU, *né à Dreux en* 1609, *mort dans la même ville en* 1650.

Rotrou étoit joueur, & pour s'empêcher de perdre tout ſon argent à-la-fois, & en conſerver pour les beſoins de la vie, il avoit coutume, lorſque les Comédiens lui apportoient l'argent de quelqu'une de ſes Pieces, de le jeter ſur un tas de fagots qu'il tenoit renfermés. Il étoit obligé, quand il avoit beſoin d'argent, de ſecouer ſes fagots : la peine que cela lui donnoit, l'empêchoit de prendre tout à-la-fois,

&

& faiſoit qu'il reſtoit toujours quelque choſe en réſerve.

Rotrou ſe préparoit à donner ſon *Vinceſlas*, lorſqu'il fut arrêté & conduit en priſon pour une dette qu'il n'avoit pu acquitter. La ſomme n'étoit pas conſidérable ; mais un joueur eſt le plus ſouvent vis-à-vis de rien. Il envoya chercher les Comédiens, & leur offrit pour vingt piſtoles ſa Tragédie. Le marché fut bientôt conclu. Rotrou ſortit de priſon : ſa Tragédie fut jouée avec un tel ſuccès, que les Comédiens crurent devoir joindre au prix convenu & payé, un préſent honnête. On ignore ſi Rotrou l'accepta.

Tous les Poëtes ſe liguerent contre le Cid ; il n'y eut que Rotrou qui refuſa de ſe prêter à la jalouſie du Cardinal de Richelieu : auſſi le grand Corneille l'appelloit-il ſon pere.

Le Grand Corneille diſoit : « M. Rotrou & » & moi ferions ſubſiſter des Saltimbanques ; » pour marquer qu'on n'auroit pas manqué de

venir à leurs Pieces, quand bien même elles auroient été mal repréſentées.

Ce qui fait plus d'honneur au caractere de Rotrou, que ſes Pieces n'en font à ſon génie, c'eſt la fermeté qu'il montra pendant le cours d'une maladie contagieuſe qui régnoit dans ſa patrie, où il étoit Lieutenant-Civil; il réſiſta aux ſollicitations de ſes amis, qui le preſſoient de ſe ſouſtraire au danger & de revenir à Paris. La fermeté de ſon ame ne lui permit pas d'écouter de ſemblables avis. Il ne ceſſa point de veiller au bon ordre & de ſecourir ſes concitoyens. *Ce n'eſt pas que le péril où je me trouve ne ſoit grand*, répondit-il, *puiſqu'au moment où je vous écris, on ſonne pour la vingt-deuxieme perſonne qui eſt morte aujourd'hui : ce ſera pour moi, quand il plaira à Dieu. Il mourut en effet de la contagion.*

On lui a fait cette épitaphe :

Ci gît celui dont les accens,
Dans une carriere pareille,
Semblent le moins diſcordans
Auprès de ceux du Grand Corneille.

CLAUDE FAVRE DE VAUGELAS, *de l'Académie Françoiſe, né à Bourg-en-Breſſe en* 1545, *mort en* 1650.

Voltaire dit que Vaugelas eſt un des premiers qui ont épuré & réglé la langue, & de ceux qui pouvoient faire des vers italiens ſans en pouvoir faire de françois.

Le Cardinal de Richelieu ayant ſouhaité que l'Académie Françoiſe travaillât tout de bon à un Dictionnaire; on lui témoigna que l'unique moyen d'avancer ce travail, étoit d'en charger principalement M. de Vaugelas, & de lui faire rétablir à cet effet, par le Roi, une penſion de deux mille livres, dont il n'étoit plus payé. Le Cardinal ayant goûté cet expédient, Vaugelas l'alla auſſi-tôt remercier. Le Miniſtre le voyant entrer dans ſa chambre, s'avança vers lui, & lui dit: « Eh bien, Monſieur, vous n'ou-» blierez pas du moins dans votre Diction-» naire le mot *penſion* ». Non, Monſeigneur,

répondit Vaugelas, encore moins celui de *reconnoiſſance.*

Vaugelas diſoit qu'une mauvaiſe raiſon fait ordinairement moins de tort qu'un mauvais mot, parce qu'il n'y a que les gens à reflexion qui connoiſſent la fauſſeté d'un raiſonnement; au lieu qu'un mauvais mot eſt remarqué de tout le monde.

Vaugelas ſe forma ſur l'Hiſtoire Romaine de Coeffeteau, & ne vouloit preſque point employer d'autres phraſes que les ſiennes. Balzac dit à ce ſujet, qu'au jugement de M. de Vaugelas, il n'y avoit pas plus de ſalut dans l'Hiſtoire que hors l'Egliſe Romaine. Il lut, dans la ſuite, les traductions de M. d'Ablancourt, & les prit pour modeles.

Voiture, qui étoit fort ami de Vaugelas, le railloit quelquefois ſur le trop de ſoin qu'il employoit à ſa traduction de Quinte-Curce. Il lui diſoit qu'il n'auroit jamais achevé; que pendant qu'il en poliroit une partie, notre langue venant à changer, l'obligeroit à refaire toute

les autres ; à quoi il appliquoit plaiſamment ce qui eſt dit dans Martial, de ce Barbier qui étoit ſi long-tems à faire la barbe, que pendant qu'il achevoit d'un côté, elle repouſſoit de l'autre.

Eutrapelus tonſor, dum circuit ora Luperci,
Expungit que genas, altera barba ſubit.

Ainſi diſoit-il : *Altera lingua ſubit.*

Au reſte, cette traduction reçut de très-grands applaudiſſemens ; & c'eſt à ſon ſujet que Balzac dit, que l'Alexandre de Quinte-Curce étoit invincible ; celui de Vaugelas, inimitable.

Vaugelas s'étant trouvé mal, envoya un domeſtique appeller du ſecours. Avant le retour de celui-là, un autre étant ſurvenu, trouva ſon maître qui rendoit un abcès par la bouche, & lui demanda, tout étonné, ce que c'étoit ; à quoi Vaugelas répondit froidement & ſans émotion : « Vous voyez, mon ami, le peu que c'eſt » que l'homme ». Après ces paroles, il n'en prononça plus, & n'eut que quelques momens de vie.

JACQUES SIRMOND, *Jéſuite, Confeſſeur de Louis XIII, né à Riom en Auvergne en* 1559, *mort à Paris en* 1651.

L'Auteur du Siecle de Louis XIV dit que le Pere Sirmond fut un des plus ſavans & des plus aimables hommes de ſon tems. On ſait à peine qu'il fut Confeſſeur du Roi, parce qu'il fit peu parler de lui dans ce poſte délicat.

Quand on demandoit devant le Pere Sirmond, quoique fort ſobre, combien il falloit boire de coups dans un repas, il répondoit toujours :

Si bene commemini, cauſa ſunt quinque bibendi :
Hoſpitis adventus, præſens ſitis atque futura,
Et vini bonitas, & qualibet altera cauſa.

Le Pere Sirmond étoit oncle de l'Académicien du même nom, qui publia une vie du Cardinal d'Amboiſe, qu'il ne compoſa que pour mettre ce bon Miniſtre au-deſſous du Cardinal de Richelieu, ſon protecteur.

CLAUDE DE L'ÉTOILE, *ſieur* DU SAUSSAI, *né à Paris l'an* 1596, *mort dans la même ville en* 1652.

L'Étoile étoit fils de l'Auteur de ce même nom, à qui nous devons le *Journal du regne de Henri III*, & des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de France*. Il fut un des cinq Auteurs chargés de travailler aux Pieces de Théatre du Cardinal de Richelieu.

Un jour que Gombaut & Ménage étoient chez lui, il s'y trouva un Provincial qui louoit extrêmement les vers d'un homme de ſa Province; à l'en croire, c'étoit le meilleur Poëte de France. l'Étoile qui ne connoiſſoit point ce Poëte, demanda à ces Meſſieurs s'ils le connoiſſoient; ils répondirent que non; alors il prononça cet arrêt : *Malheur à tout homme qui fait des vers, & qui n'eſt pas connu de M. Gombauld, de Ménage & de moi.*

L'Étoile reprenoit hardiment & bruſquement, avec une ſévérité outrée, ce qui ne lui plaiſoit pas dans les choſes qu'on expoſoit à ſon jugement. On l'accuſa d'avoir fait mourir de douleur un jeune homme qui étoit venu du Languedoc, avec une Comédie qu'il croyoit un chef-d'œuvre, & où il fit remarquer clairement mille défauts. Une autre perſonne étant allée le conſulter ſur une Tragédie, il en écouta la premiere & la ſeconde ſcene ſans rien dire; mais à la troiſieme, où il y avoit un Roi qui ne parloit pas à ſon gré: *Ce Roi eſt ivre*, (dit-il, en ſe levant) *car autrement il ne tiendroit pas ce diſcours.*

On prétend que l'Étoile ne travailloit jamais qu'au flambeau, & que quand il ſe mettoit au travail pendant le jour, il faiſoit fermer les fenêtres de ſon cabinet & apporter de la lumiere. On a dit la même choſe de Pierre Corneille.

L'Étoile avoit, ainſi que Moliere & Malherbe, l'habitude de lire ſes vers à ſa ſervante. M. Peliſſon, qui raconte ce détail dans ſon

Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, ajoute : « Croyant que les vers n'avoient pas leur entiere perfection, s'ils n'étoient remplis d'une » certaine beauté qui ſe fait ſentir à tout le » monde ».

L'Étoile, dominé par la paſſion de l'amour, & ayant épouſé une femme aimable, mais ſans bien, fut forcé de paſſer une partie de ſes jours à la campagne, à cauſe de la médiocrité de ſa fortune. Il avoit tenu long-tems ſon mariage caché : quand il fut publié, il ne fatigua perſonne par des plaintes importunes ou des demandes indiſcretes ; &, s'il eſt vrai qu'il ſe fût engagé dans le mariage en homme imprudent, il ſut au moins y vivre en ſage.

Voici le portrait qu'on nous a laiſſé de ce Poëte : « Il étoit de taille médiocre & fort grêlé ; il avoit les cheveux & les yeux noirs, le viſage fort pâle & fort maigre, gâté & ſans barbe en quelques endroits, parce qu'étant jeune, il s'étoit laiſſé tomber dans le feu : au reſte, il étoit plein d'honneur & de probité, & il

vécut auſſi eſtimé pour ſes qualités perſonnelles que pour ſon mérite littéraire ».

JEAN-PIERRE CAMUS, *Évêque de Bellay, né à Paris l'an* 1582, *mort dans la même ville en* 1652.

Il n'avoit que vingt-ſix ans lorſqu'il fut nommé à l'Évêché de Bellay. Il fut ſacré par Saint François de Sales, & ſe rendit digne de l'amitié de ce Prélat vertueux, par l'uſage de ſes talens & l'ardeur de ſon zele.

M. Camus voyant que pluſieurs Abbés avoient ceſſé de prêcher dès qu'on les avoit fait Evêques, dit qu'*un Évêché étoit un bâillon.*

L'Évêque de Bellay diſoit d'un homme qui étoit Muſicien, Poëte, Peintre & Aſtrologue: *Il eſt fou à quatre parties.*

M. de Bellay, prêchant la Paſſion à Saint-Jean-en-Greve, devant M. le Duc d'Orléans-

Gaſton, s'apperçut que ce Prince étoit placé entre M. de Mercy & M. Bullion, Intendant des Finances; il prit de-là occaſion de faire cette exclamation équivoque : Ah ! Monſeigneur, s'écria-t-il, quand je vous vois entre deux larrons, &c. Cela fut remarqué par une bonne partie de l'Aſſemblée, qui ne put s'empêcher d'en rire. Monſieur qui dormoit, ſe réveilla en ſurſaut, & demanda ce que c'étoit : ne vous inquiétez pas, lui répondit M. de Bullion, en lui montrant M. de Mercy ; c'eſt à nous deux qu'on parle.

M. de Bellay, prêchant dans l'Aſſemblée des Trois-Etats du Royaume, un Sermon qu'il a fait imprimer, parla ainſi : « Qu'euſſent dit nos » peres, de voir paſſer les Offices de Judica» ture à des femmes & à des enfans au ber» ceau ? Que reſte-t-il plus, ſinon, comme cet » Empereur ancien, d'admettre des chevaux » au Sénat ? Et pourquoi non ? puiſque tant » d'ânes y ont entré ».

M. Camus n'aimoit point les Saints nouveaux

& diſoit un jour en chaire, à ce ſujet : Je donnerois cent de nos Saints nouveaux pour un ancien ; il n'eſt châſſe que de vieux Saints.

M. Camus refuſa deux Evêchés conſidérables, qui lui furent offerts par le Cardinal de Richelieu, Arras & Amiens : la petite femme que j'ai épouſée, diſoit-il, eſt aſſez belle pour un Camus.

Ce que Camus dit un jour à Notre-Dame, avant de commencer ſon Sermon, eſt ſpirituel : « Meſſieurs, on recommande à vos charités » une jeune Demoiſelle qui n'a pas aſſez de » bien pour faire vœu de pauvreté ».

Saint François de Sales s'étant plaint un jour à M. Camus de ſon peu de mémoire, il lui répondit : Vous n'avez pas à vous plaindre de votre partage, puiſque vous avez la très-bonne part, qui eſt le jugement, dont je vous aſſure que je ſuis fort court ; à ce mot, Saint François de Sales ſe mit à rire, & l'embraſſant tendrement, lui dit : « Je connois maintenant que vous y allez

» tout à la bonne-foi ; je n'ai jamais trouvé » qu'un homme avec vous qui m'ait dit qu'il » n'avoit guere de jugement. Ayez bon cou- » rage, l'âge vous en apportera aſſez : c'eſt un » des fruits de l'expérience & de la vieilleſſe ».

M. de Bellay définiſſoit la politique, *ars, non tam regendi, quàm fallendi homines.*

M. le Camus diſoit de certains Moines gourmands, fort révérencieux : *Que c'était des cruches qui ne ſe baiſſoient que pour ſe remplir.*

On avoit beaucoup de goût pour les lectures frivoles & romaneſques du tems de M. de Bellay. Il crut que pour guérir les malades, il falloit déguiſer les remedes : c'eſt ce qui le détermina à compoſer une infinité d'hiſtoriettes, où le Lecteur trouvoit à s'amuſer ſans ſe pervertir. Ce fut, dit-on, Saint François de Sales qui lui donna l'idée de compoſer ces Romans pieux, où les leçons de la vertu étoient ornées des charmes de la fable.

DENIS PÉTAU, *Jéſuite, né à Orléans en 1583, mort à Paris l'an 1652.*

Le Pere Pétau ayant été attaqué par le Miniſtre Oroi, ne voulut point repliquer, parce que, diſoit-il, quand on écrit contre les Miniſtres, on eſt cauſe que leurs penſions ſont augmentées.

Le Pape Urbain VIII appella le Pere Pétau à Rome pour le faire Cardinal. Ce Jéſuite, qui avoit autant de ſimplicité que d'érudition, fut ſi effrayé de cette réſolution, qu'il en tomba très-dangereuſement malade. Ses amis, touchés de l'état où il étoit réduit, eurent recours à l'autorité royale. Louis XIII, à qui le nom du Pere Pétau n'étoit pas inconnu, déclara qu'il ne vouloit pas qu'un homme qui faiſoit tant d'honneur à ſon Royaume, en fût retiré. Cette nouvelle fit ce que les remedes n'avoient pu faire pour le guérir. Peu après le Nonce travailla à faire lever la défenſe; mais les Médecins du Roi, de M. le Duc d'Orléans, de

M. le Prince de Condé, certifierent que s'il entreprenoit le voyage, il mourroit en chemin; alors les inſtances ceſſerent.

M. Thomart diſoit du Pere Pétau, qu'il étoit capable de remplir le monde de livres originaux dans toutes les ſciences.

Il ne ſe paſſoit point d'année que le Pere Pétau ne relût le Deſpautere d'un bout à l'autre, afin qu'il ne lui échappât rien dans ſes livres contre les régles & contre la Grammaire.

Le Pere Pétaut fut viſité, la veille de ſa mort, par Gui-Patin. Celui-ci lui ayant dit qu'il n'avoit que quelques heures à vivre, la joie que cela cauſa au malade, ſembla le ranimer; il ſe leva ſur ſon ſéant, ſe fit apporter un exemplaire du *Rationarium temporum*, demanda une plume, écrivit ſur la premiere page: *Guidoni Patino Medico clariſſimo*, & le pria de recevoir ſon livre, en lui diſant: *Je vous dois un préſent pour la bonne nouvelle que vous venez de m'apprendre.*

CLAUDE DE SAUMAISE, *né à Semur en Auxois l'an* 1588, *mort à Spa l'an* 1653.

Ce Savant ſe retira en Hollande pour être libre. Il avoit une érudition immenſe, & pluſieurs de ſes Ouvrages latins jouiſſoient de la plus grande réputation parmi les Savans étrangers. Ils ſont cités dans la plupart des Dictionnaires hiſtoriques latins.

La Reine de Suede diſoit, en parlant de Saumaiſe : *J'admire encore plus ſa patience que ſon érudition ;* parce qu'il avoit beaucoup à ſouffrir de l'humeur impérieuſe de ſa femme, Anne Mercier.

Malgré l'emportement qui regne dans les Ouvrages de Saumaiſe, c'étoit un homme facile, communicatif, & tout-à-fait doux dans le commerce. Il ſe laiſſoit dominer par une femme hautaine & chagrine, qui ſe vantoit d'avoir pour mari, non pas pour maître, *le plus ſavant de*

de tous les Nobles, & le plus noble de tous les Savans.

Gaulmin, Saumaiſe & Mauſſac, trois Savans fameux, s'étant rencontrés dans la Bibliotheque du Roi, Gaulmin dit : Nous tiendrions bien tête à tous les Savans du Royaume ; Saumaiſe répondit, *dites de tout l'univers ; & moi tout ſeul, je vous tiendrois bien tête à tous deux.* Ces Savans n'étoient pas modeſtes.

Saumaiſe fut choiſi pour défendre Charles I, Roi d'Angleterre, contre ſes ennemis. Voici comment il commence cette Apologie : *Anglois, qui vous renvoyez les têtes des Rois comme des balles de paume, qui jouez à la boule avec des couronnes, & qui vous ſervez de ſceptre comme de marotte, &c.*

La patrie de Saumaiſe fut brûlée & preſque réduite en cendre la même année qu'il vit le jour. « Cet incendie (dit un de ſes froids » Panegyriſtes) fut un préſage de ſes vaſ- » tes lumieres, de même que l'incendie du

» Temple d'Epheſe l'avoit été du courage » d'Alexandre ».

Le Cardinal de Richelieu fit offrir à Saumaiſe une penſion de douze mille livres, pour le fixer en France ; mais Saumaiſe ayant ſu que c'étoit à condition qu'il travailleroit à l'Hiſtoire de ce Miniſtre, il répondit, *qu'il n'étoit pas homme à ſacrifier ſa plume à la flatterie.*

Lorſqu'on conſeilloit à Saumaiſe de travailler ſes productions avec plus de ſoin, il répondoit: « Qu'il jetoit de l'encre ſur du papier, aux » heures que les autres jetoient des dez ou » des cartes ſur une table, & qu'il ne faiſoit » cela que comme un jeu ».

JEAN-FRANÇOIS SARASIN, *né dans la Normandie en* 1603, *mort à Pézénas en* 1654.

Il étoit fils d'un Tréſorier de France. Arrivé à Paris, il fut préſenté à M. de Chavigny, Secrétaire d'Etat, qui le jugea digne de ſes

bienfaits, & qui lui fit donner quatre mille livres pour l'envoyer auprès du Pape Urbain VIII, eſpérant que ſon eſprit & ſon érudition lui gagneroient les bonnes graces du Pontife, qui aimoit beaucoup les Lettres; mais Saraſin, qui paroît avoir aimé ſes plaiſirs, en fit un emploi différent; & ces quatre mille livres, deſtinées à gagner un Pape, il les dépenſa avec une Dame de la rue Quincampoix.

Saraſin étoit Secrétaire & Favori du Prince de Conti. Ce Prince, qui voyageoit ſouvent, étoit harangué preſque par-tout où il paſſoit. Le Maire & les Echevins d'une ville l'attendoient ſur ſon paſſage, & lui firent leur harangue à la portiere du carroſſe. Le Harangueur demeura court à la ſeconde période, ſans pouvoir retrouver le fil de ſon diſcours. Saraſin ſauta auſſi-tôt en bas par l'autre portiere, & ayant fait promptement le tour du carroſſe, ſe joignit au Harangueur, & pourſuivit, en la maniere à-peu-près qu'elle devoit être conçue, y mêlant des louanges ſi plaiſantes & ſi ridicules, quoique très-ſérieuſes en apparence, que ce

Prince ne pouvoit s'empêcher d'éclater de rire. Ce qu'il y eut de plus plaiſant, c'eſt que le Maire & les Échevins remercierent Saraſin de tout leur cœur de les avoir tirés d'un ſi mauvais pas, & lui préſenterent le vin de la Ville comme à M. le Prince de Conti.

Quelque facilité qu'eût Saraſin, le métier de bel-eſprit l'ennuyoit quelquefois; il diſoit agréablement: « J'envie le ſort de mon Procureur, qui » commence toutes ſes lettres par: *J'ai reçu* » *l'honneur de la vôtre*, ſans que perſonne y » trouve à redire ».

Saraſin s'étoit marié; mais il paroît qu'il n'étoit pas content de ſon mariage. Il demandoit quelquefois très-ſérieuſement ſi l'on ne trouveroit jamais le ſecret de perpétuer le monde ſans femme.

Le Prince de Conti épouſa Anne-Marie Martinoſi, niece du Cardinal Mazarin, à la perſuaſion de Saraſin, à qui le Cardinal avoit promis vingt mille écus. Quand le mariage fut

conſommé, le Cardinal ſe moqua de Saraſin; &, pour comble de malheur, le Prince dégoûté le chaſſa comme un homme qui l'avoit vendu au Cardinal. Saraſin fut ſi ſenſible à ce traitement, qu'il en mourut de honte & de douleur.

Peliſſon, qui avoit été ami de Saraſin, paſſant à Pézénas, quatre ans après la mort de celui-ci, ſe tranſporta ſur ſa tombe & l'arroſa de ſes pleurs. Il lui fit faire un Service, fonda en ſa mémoire un anniverſaire, tout Proteſtant qu'il étoit alors, & lui conſacra cette épitaphe:

Pour écrire en ſtyles divers,
Ce rare eſprit ſurpaſſa tous les autres;
Je n'en dis plus rien, car ſes vers
Lui font plus d'honneur que les nôtres.

Deſpréaux diſoit qu'il y avoit dans Saraſin la matiere d'un excellent eſprit, mais que la forme n'y étoit pas.

Quoique Peliſſon ſe fût déclaré hautement contre les Préfaces, il ne laiſſa pas d'en faire une très-belle pour les ouvrages de Saraſin.

Il diſoit, pour ſe juſtifier, qu'on pouvoit appliquer à ces ſortes de choſes ce qu'un grand homme a dit autrefois des pompes funebres & des devoirs de la ſépulture : « Qu'il eſt honnête » d'en prendre beaucoup de ſoin pour autrui, » & de ne s'en mettre nullement en peine pour » ſoi-même ».

Saraſin eſt Auteur du ſonnet ſuivant :

Lorſqu'Adam vit cette jeune beauté,
Faite pour lui d'une main immortelle ;
S'il l'aima fort, elle, de ſon côté,
Dont bien vous prend, ne lui fut pas cruelle.

Cher Charleval, alors en vérité,
Je crois qu'il fut une femme fidelle ;
Mais, comme quoi ne l'auroit-elle été ?
Elle n'avoit qu'un ſeul homme avec elle.

Or en cela nous nous trompons tous deux ;
Car, bien qu'Adam fût jeune & vigoureux,
Bien fait de corps & d'eſprit agréable ;

Elle aima mieux, pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du diable,
Que d'être femme & ne pas coqueter.

Saraſin a fait des Odes ſur les batailles de Dunkerque & de Lens. On trouve dans une

ſtrophe de la derniere, cette deſcription du courſier du Prince de Condé :

Il monte un cheval ſuperbe,
Qui, furieux aux combats,
A peine fait courber l'herbe
Sous la trace de ſes pas.
Son regard ſemble farouche;
L'écume ſort de ſa bouche :
Prêt au moindre mouvement,
Il frappe du pied à terre,
Et ſemble appeller la guerre
Par un fier hennifſement.

Saraſin & Peliſſon étoient également attachés à Mademoiſelle Scudéri, qui accorda la préférence à ce dernier; ſur quoi l'on fit ces vers :

La figure de Peliſſon
Eſt une figure effroyable.

Mais quoique ce vilain garçon
Soit plus laid qu'un ſinge & qu'un diable;
Sapho lui trouve des appas.

Moi, je ne m'en étonne pas,
Car chacun aime ſon ſemblable.

Segrais, en rendant juſtice aux talens de

Saraſin, dit : « C'étoit un homme agréable, » qui faiſoit quelquefois, ſur le champ, le bon » Prédicateur, & débitoit les exhortations les » plus pathétiques; un moment après, faiſoit » le méchant Prédicateur & tenoit des diſ- » cours extravagans avec le même ſérieux. » Quand Madame de Longueville lui diſoit : » Allons, Saraſin, prêchez comme un Cor- » delier; il prêchoit comme un Cordelier. » Prêchez comme un Capucin; il prêchoit » comme un Capucin. S'il y avoit eu de ſon » tems un Bourdaloue, & que Madame de » Longueville lui eût dit : Prêchez comme un » Bourdaloue; il eût prêché de même ».

Pour entendre l'épitaphe ſuivante, il faut ſavoir que le Prince de Conti frappa (dit-on) Saraſin avec des pincettes, pour s'être trop mêlé de ſon mariage.

Épitaphe de Saraſin.

Deux charmans & fameux Poëtes,
Diſciples de Marot, du Cerceau (*a*), Saraſin,

(*a*) Jéſuite, Auteur d'une jolie piece de vers, intitulée *les Pincettes*.

Ont éternisé les pincettes ;
Le premier par ses vers, le dernier par sa fin.

Par M. de la Place.

JEAN-LOUIS GUEZ DE BALZAC, *né à Angoulême en* 1594, *mort en* 1654.

Balzac étoit accablé par le grand nombre de lettres qu'on lui écrivoit ; parce que, composant avec beaucoup de peine, & sachant qu'on montroit ses lettres, il falloit que rien n'y manquât. Voici comme il décrit son état à cet égard : « Il est la butte de tous les mau-» vais complimens de la Chrétienté, pour ne » rien dire des bons, qui lui donnent encore » plus de peine. Il est persécuté ; il est assassiné » de civilités qui lui viennent des quatre par-» ties du monde. Il avoit hier au soir sur sa » table, dans sa chambre, cinquante lettres » qui lui demandoient des réponses à être » montrées, à être copiées, à être imprimées... » A l'heure que je vous parle, dit-il, dans un autre » endroit, il y a sur ma table une centaine » de lettres qui attendent des réponses : j'en

» dois à des têtes couronnées ». Comme il fut le premier en France qui ſe fit un nom pour ces ſortes d'écrits, il fut nommé le grand Epiſtolier.

Depuis que le Pere André, Feuillant, eut commencé à écrire contre Balzac, ce grand Ecrivain fut en butte à des traits ſans nombre. M. le Chancelier Séguier n'ayant pas voulu permettre la publication d'un livre contre cet homme illuſtre, il en reçut une lettre où l'on trouve ces paroles : « Tant qu'il ne ſe préſen-
» tera au ſceau que de ces gladiateurs de plume,
» ne ſoyez point avare des graces du Prince,
» & relâchez un peu de votre ſévérité. Si la
» choſe étoit nouvelle, il ſe peut que je ne
» ſerois pas fâché de la ſuppreſſion du pre-
» mier libelle qui me diroit des injures ; mais
» à cette heure, qu'il y en a pour le moins
» une médiocre bibliotheque, je ſuis preſque
» bien aiſe qu'elle ſe groſſiſſe, & prends plaiſir
» à faire un mont-joie des pierres que l'envie
» m'a jetées ſans me faire mal ».

Balzac dit : « Le peuple aime les prodiges ;

» les cometes ſont plus regardées que le » ſoleil ».

La réputation de Balzac étoit ſi grande, qu'on alloit de fort loin à ſa terre de Balzac pour l'y voir. Les complimens qu'on lui faiſoit, étoient quelquefois ſinguliers. Un de ces curieux commença un jour ſa harangue en ces termes : « Le reſpect & la vénération que j'ai » toujours eu pour vous & pour Meſſieurs vos » livres, &c. »

Balzac, en parlant de Louis XIII qui n'avoit point d'enfans, dit : *Qu'il ne pouvoit faire des coups d'Etat qu'avec la Reine.* Ce mot ingénieux & honnête donna lieu à Charpentier de prodiguer à Balzac les épithetes d'obſcene, d'impudent & d'étourdi.

M. Balzac étoit toujours malade ou valétudinaire. Le Cardinal de Richelieu lui demanda un jour s'il ne ſe portoit point mieux. M. de Bautru, ſans donner à Balzac le tems de répondre, dit à ce Miniſtre : « Comment pourroit-

» il ſe bien porter ? il ne parle que de lui-
» même, & à chaque fois il met le chapeau
» à la main : cela l'enrhume ».

Balzac, parlant de ſa ſciatique, diſoit : « Je
» ſuis, d'un côté, devenu ſi vaillant, que je
» ne ferois point un pas ſi j'étois pourſuivi
» d'une armée ; & de l'autre, ſi glorieux, que
» quand le Pape me viendroit voir, je ne l'irois
» pas reconduire juſqu'à la porte ».

Un jour on reprochoit, avec juſtice, à Malherbe, qu'il ne donnoit de louange à perſonne, & qu'il n'approuvoit rien ; il répondit : J'approuve ce qui eſt bon ; &, pour marque que j'approuve quelque choſe, je vous annonce que le jeune homme qui a fait ces lettres, (il parloit de Balzac,) ſera le reſtaurateur de la langue françaiſe.

Balzac travailloit difficilement ; auſſi, dans une de ſes lettres, s'écrie-t-il : « O bienheu-
» reux Écrivains ! M. de Saumaiſe, en latin,
» & M. de Scuderi, en français, j'admire

» votre facilité, & j'admire votre abondance:
» vous pouvez écrire plus de Calpins que moi
» d'Almanachs ».

Deſpréaux diſoit qu'il ne falloit pas toujours juger du caractere des Auteurs par leurs écrits; que Balzac, par exemple, feroit peur à pratiquer par l'affectation de ſon ſtyle; au lieu que Voiture donne une idée ſi riante de ſes mœurs, qu'il fait regretter à ſes lecteurs de n'avoir pas vécu avec lui. Cependant Deſpréaux aſſuroit, comme l'ayant ſu des perſonnes de la vieille cour, que la ſociété de Balzac, bien loin d'être épineuſe comme ſes lettres, étoit remplie de douceur & d'agrément. Voiture, au contraire, faiſoit le petit ſouverain avec ſes égaux, étant accoutumé à fréquenter des Alteſſes, & ne ſe contraignoit qu'avec les grands. Le ſeul point où ces deux Auteurs ſe reſſembloient, c'eſt dans la compoſition de leurs lettres, dont la plus courte leur coûtoit ſouvent quinze jours de travail.

J'allai voir, dit Ménage, M. Balzac, &

trouvai chez lui pluſieurs Savans : Deſmarets l'Académicien y vint auſſi. On parla de poéſie, & quelqu'un ayant dit que M. Deſmarets étoit Poëte, & qu'il excelloit à faire des vers : Je n'aime point les vers, dit M. de Balzac, en prenant la parole, à moins qu'ils ne ſoient bons au ſouverain degré. J'ai auſſi le même goût pour la proſe, répondit M. Deſmarets ; je n'en fais point d'eſtime, à moins qu'elle ne ſoit excellente. La converſation continua, & chacun s'efforça de faire paroître ce qu'il ſavoit, & de bien parler ; car, tout au contraire d'aujourd'hui, on prenoit garde à parler correctement, à ne point faire de fautes dans les entretiens d'aſſemblées. Enfin, tout le monde s'étant retiré, je reſtai ſeul avec lui ; alors me prenant par la main : A préſent que nous ſommes ſeuls, me dit-il, parlons librement, & ſans craindre de faire des ſoléciſmes. Je remarquai ce mot comme une bonne choſe, & j'en fis part à pluſieurs perſonnes.

Les livres de Balzac, diſoit ſon Apologiſte, ne ſont guere moins communs que l'air que

nous reſpirons ; & il y a des Parlemens entiers qui les ſavent par cœur. Cette hyperbole, & quelques autres, ont fait croire que cette apologie, qui avoit paru ſous le nom de M. Ogier, étoit de Balzac lui-même.

Balzac dit que l'obſcurité du ſtyle de Tertulien eſt comme le noir de l'ébene, qui jette un grand éclat. Un Auteur de nos jours a appliqué ce mot à certains ouvrages de M. Diderot.

Balzac, parlant des Cardinaux dans le Conclave, qui, pour devenir Papes, feignent d'être malades, a dit plaiſamment : Ils ne ſont jamais ſans catarre ; & d'un Cardinal malade, il ſe fait toujours un Pape qui ſe porte bien.

Le prix d'éloquence que donne l'Académie Françaiſe, a été fondé par Balzac en 1654. Divers obſtacles empêcherent que ſa volonté ne pût être miſe à exécution juſqu'en 1671 ; & comme ſon fonds avoit profité juſqu'alors, ce prix, qu'il avoit fixé à deux cents livres,

fut porté à trois cents. C'eſt une médaille d'or qui, d'un côté, repréſente Saint Louis; & de l'autre, une couronne de laurier, avec ce mot: *A l'immortalité*, que l'Académie a pris pour deviſe.

« J'aime aſſez, diſoit Balzac, cette Muſe » muette, qu'un Grec a ajoutée aux neuf au- » tres. Elle ſe contentoit, à ce qu'on prétend, » du ſecret de ſes penſées & de la poſſeſſion » tranquille de ſon eſprit. O la ſage Muſe! » & ſans comparaiſon, plus habile que ſes » ſœurs! » C'eſt la Muſe que la plupart des Poëtes de ce ſiecle auroient dû prendre pour modele, dit l'Auteur des *trois Siecles Littéraires*.

Quelqu'un a dit avec beaucoup de juſteſſe: On aime à louer Voiture; on eſt forcé de louer Balzac.

Balzac dit, en parlant de la Motte-le-Vayer: « Il fait le dégât dans les bons livres ».

Balzac eut le brevet d'Hiſtoriographe de France

France, & celui de Conſeiller d'Etat, qu'il appelloit de *magnifiques bagatelles.*

Épitaphe de Balzac.

Ci gît Balzac, dont l'éclatant mérite
A trouvé chez les Rois plus d'honneur que d'appui:
Bien que depuis vingt ans tout le monde l'imite,
Il n'eſt mortel encor qui parle comme lui.

Par Maynard.

FRANÇOIS TRISTAN L'HERMITE, *né à Soliers dans la Marche en* 1601, *mort à Paris en* 1655.

Le Pere Rapin rapporte que, quand Mondory jouoit le rôle d'Hérode dans la *Marianne* de Triſtan, le peuple n'en ſortoit que rêveur & penſif, faiſant réflexion ſur ce qu'il venoit de voir, & pénétré en même tems d'un grand plaiſir; en quoi, ajoute-t-il, on a vu quelque crayon groſſier des fortes impreſſions que faiſoit la Tragédie des anciens Grecs.

Triſtan étoit ſi mal à ſon aiſe, qu'on le

voyoit ſans manteau dans un tems où c'étoit une honte de n'en point porter. M. de Montmort, Maître des Requêtes, fit ſur cela l'épigramme ſuivante :

Elie, ainſi qu'il eſt écrit,
De ſon manteau comme de ſon eſprit,
Récompenſa ſon ſerviteur fidele.
Triſtan eût ſuivi ce modele;
Mais Triſtan qu'on mit au tombeau,
Plus pauvre que n'eſt un Prophete,
En laiſſant à Quinaut ſon eſprit de Poëte,
Ne put lui laiſſer un manteau.

Parmi beaucoup de petites pieces de poéſie de Triſtan, qui méritent d'être conſervées, on doit diſtinguer ce madrigal :

Soupir, ſubtil eſprit de flamme,
Qui ſort du beau ſein de ma dame,
Que fait ſon cœur? Apprends-le moi:
Me conſerve-t-il bien ſa foi?
Ne ſerois-tu point l'interprete
D'une autre paſſion ſecrete?
O Dieux! qui d'un ſi rare effort,
Mîtes tant de vertus en elle,
Détournez un ſi mauvais ſort;
Qu'elle ne ſoit point infidelle;
Et faites plutôt que la belle

Vienne à ſoupirer de ma mort,
Que non pas d'une amour nouvelle.

Mondory, célébre Acteur, fit de tels efforts pour repréſenter le perſonnage d'Hérode dans la Marianne de Triſtan, qu'il lui en coûta la vie. Auſſi Triſtan, demandant quelques jours après que l'on reprît ſa Piece : « Vous voudriez, » je penſe, (lui dit un Comédien) qu'il » mourût toutes les ſemaines un Mondory à » votre ſervice? »

Triſtan compoſa cette épitaphe pour lui-même.

Ebloui de l'éclat de la ſplendeur mondaine,
Je me flattai toujours d'une eſpérance vaine ;
Faiſant le chien-couchant auprès d'un grand Seigneur,
Je me vis toujours pauvre, & tâchai de paroître.
Je vécus dans la peine, attendant le bonheur,
Et mourus ſur un coffre, en attendant mon maître.

SALVIEN CIRANO DE BERGERAC, *né dans le Périgord en* 1620, *mort à Paris en* 1655.

La mauvaiſe réputation de Bergerac, ſur le fait de la religion, donna occaſion à une aventure aſſez plaiſante. Un jour qu'on jouoit ſon *Agrippine*, des badauds, avertis qu'il y avoit des endroits dangereux, les entendirent tous ſans émotion. Enfin, lorſque Séjan, réſolu à faire périr Tibere, qu'il regardoit déja comme ſa victime, vient à dire ſur la fin de la quatrieme ſcene du quatrieme acte :

Frappons, voilà l'Hoſtie,

ils s'écrierent auſſi-tôt : Ah, le méchant ! ah le lâche ! comme il parle du Saint-Sacrement.

Le *Pédant joué*, de Cirano de Bergerac, eſt la premiere Piece où l'on ait oſé haſarder un payſan avec le jargon de ſon village : c'eſt auſſi la premiere Comédie qui ait paru en

proſe depuis que Hardi & ſes contemporains ont établi un ſpectacle régulier à Paris.

Bergerac étoit un grand férailleur : ſon nez, qui étoit tout défiguré, lui a fait tuer plus de dix perſonnes. Il ne pouvoit ſouffrir qu'on le regardât fixement ; il faiſoit auſſi-tôt mettre l'épée à la main à ceux à qui cela arrivoit. Il avoit eu du bruit avec Mont-Fleuri le Comédien, & lui avoit défendu de ſe montrer ſur le théatre d'un mois. A deux jours de-là, Bergerac ſe trouvant à la Comédie, Mont-Fleuri parut & vint faire ſon rôle à ſon ordinaire. Bergerac, du milieu du parterre, lui cria de ſe retirer en le menaçant : il fallut que Mont-Fleuri, crainte de pis, ſe retirât. Bergerac diſoit de Mont-Fleuri : « A cauſe que ce coquin eſt ſi gros » qu'on ne peut le bâtonner tout entier en un » jour, il fait le fier ».

Bergerac fut la terreur des braves de ſon tems. Cent hommes s'étant attroupés un jour ſur le foſſé de la porte de Neſle, pour inſulter un homme de ſa connoiſſance ; il diſperſa lui

ſeul toute cette troupe, après en avoir tué deux & bleſſé ſept.

L'Hiſtoire comique des États & Empires de la Lune & du Soleil, par Bergerac, prouve, dit M. l'Abbé Sabatier de Caſtres, combien cet Auteur étoit capable de devenir grand Phyſicien, habile Critique & profond Moraliſte, ſi la mort ne l'eût enlevé preſqu'auſſi-tôt qu'il ſe fut conſacré aux Lettres.

PIERRE GASSENDI, *né à Chanterſier, bourg du diocèſe de Dignes, en* 1592, *mort à Paris en* 1656.

Voltaire l'appelle le Reſtaurateur de la Phyſique d'Epicure. Il ſentit la néceſſité des atômes & du vide : Newton & d'autres ont démontré depuis ce que Gaſſendi avoit affirmé. Il eut moins de réputation que Deſcartes, continue le même Écrivain, parce qu'il étoit plus raiſonnable, & qu'il n'étoit pas inventeur.

Ce qui ſe paſſa au ſujet d'un ſpectre vu

pluſieurs fois pendant la nuit, à Marſeille, par le Comte & la Comteſſe Dalais, eſt plaiſant : Gaſſendi fut conſulté là-deſſus ; & après avoir profondément raiſonné, il conclut que ce ſpectre avoit été formé par des vapeurs enflammées, produites par le ſouffle du Comte & de la Comteſſe. Qu'étoit-ce que ce ſpectre ? Une femme-de-chambre cachée ſous le lit, qui faiſoit de tems en tems paroître un phoſpore. La Comteſſe faiſoit jouer cette comédie, pour engager ſon mari à quitter Marſeille, qu'elle n'aimoit pas.

Un demi-ſavant de fort peu d'eſprit, ſe trouvant avec un grand nombre de gens de Lettres, s'aviſa de vouloir leur expliquer le ſyſtême de la métempſicoſe. Comme il extravaguoit, Gaſſendi, quoique fort doux & modeſte, ne put s'empêcher de s'écrier : Pythagore diſoit que les ames des hommes entroient après leur mort dans le corps des bêtes ; mais je ne croyois pas que l'ame d'une bête entrât dans le corps d'un homme.

Gaſſendi diſoit que l'Aſtrologie judiciaire

étoit un jeu, mais le jeu du monde le mieux inventé. Il avoit appris l'Aſtronomie en vue de l'Aſtrologie; mais il y fut trompé tant de fois, qu'il l'abandonna pour ſe donner entiérement à l'Aſtronomie; la combattit par ſes écrits, & en détourna ſes diſciples: néanmoins il ſe repentit ſur la fin de ſa vie de l'avoir fait; non qu'il eût changé de ſentiment, mais, diſoit-il, parce que la plupart étudiant auparavant l'Aſtronomie pour devenir Aſtrologues, il s'appercevoit que pluſieurs ne vouloient plus l'apprendre depuis qu'il avoit décrié l'Aſtrologie.

Gaſſendi partit de Paris pour la Provence, avec un homme extrémement habile : arrivés à Grenoble, ils deſcendirent dans la même hôtellerie. Le compagnon de Gaſſendi ſortit de l'auberge pour aller voir ſes amis. Il en rencontra un qui, après les civilités ordinaires, lui dit qu'il alloit rendre viſite à M. Gaſſendi. Le Pariſien le pria de ſouffrir qu'il l'accompagnât; mais il fut ſurpris de ſe voir ramener à ſon auberge, & plus encore quand il vit que cet excellent Philoſophe étoit ſon compagnon. Il admira ſa modeſtie, qui, durant tout le voyage,

ne lui avoit laiſſé échapper aucun mot qui eût pu le faire connoître.

Gaſſendi ne mourut pas d'une maniere édifiante ; un quart-d'heure avant ſa mort il diſoit à un de ſes amis : « Je ne ſais qui m'a mis » au monde, quelle étoit ma deſtinée, & » pourquoi l'on m'en retire ». Quel dommage qu'un ſi beau génie ſe ſoit refuſé aux conſolations qu'on trouve dans la religion !

Gaſſendi, près d'expirer, mit la main de ſon Secrétaire ſur ſon cœur, en lui diſant : *Voilà ce que c'eſt que la vie de l'homme !* ce furent ſes dernieres paroles. Ce Philoſophe avoit mis à la tête de tous ſes livres : *Sapere aude.*

Épitaphe de Gaſſendi.

Digne d'une gloire éternelle,
Ci gît de Gaſſendi la dépouille mortelle.

PIERRE DU RYER, *Secrétaire du Roi & Hiſtoriographe de France, né à Paris en* 1605, *mort en* 1658.

Du Ryer étoit aux gages des Libraires. On lui donnoit trente ſols ou un écu pour la feuille de ſes traductions. Le cent des grands vers lui étoit payé quatre francs ; le cent des petits, quarante ſols. On a dit de lui qu'il n'écrivoit pas *propter famam*, mais bien *propter famem*.

Du Ryer, dit un Écrivain de ſon tems, traduiſoit les Auteurs à la hâte, pour tirer promptement du Libraire Sommaville un médiocre ſalaire, qui l'aidoit à ſubſiſter avec ſa pauvre famille, dans un petit village auprès de Paris. Un beau jour d'été, nous allâmes pluſieurs enſemble lui rendre viſite : il nous reçut avec joie ; nous parla de ſes deſſeins, & nous montra ſes ouvrages : mais ce qui nous toucha, c'eſt que, ne craignant pas de nous laiſſer voir ſa pauvreté, il voulut nous donner la collation.

Nous nous rangeâmes ſous un arbre : on étendit une nappe ſur l'herbe ; ſa femme apporta du lait, & lui des ceriſes, de l'eau fraîche & du pain bis. Quoique ce régal nous ſemblât très-bon, nous ne pûmes dire adieu à cet excellent homme ſans donner des larmes à ſa vieilleſſe & aux infirmités dont il étoit accablé.

Du Ryer eſt mort pauvre, diſoit Colletet ; & je vis comme il eſt mort.

La ſavante Chriſtine, Reine de Suede, ne pouvoit ſe laſſer d'admirer les beautés d'*Alcyonée*, piece de du Ryer ; elle ſe la fit lire juſqu'à trois fois dans un jour.

GUILLAUME COLLETET, *né à Paris en* 1598, *mort dans la même ville en* 1659.

Le Cardinal de Richelieu qui l'aimoit, lui fit préſent un jour de ſix cents livres pour ſix

mauvais vers qu'il lui avoit lus ; ſur quoi Colletet fit ce diſtique :

Armand, qui pour ſix vers m'as donné ſix cents livres,
Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres!

Quelques flatteurs ayant dit au Cardinal de Richelieu, à l'occaſion d'un heureux ſuccès, que rien ne pouvoit réſiſter à ſon Éminence; il leur répondit, en riant : Vous vous trompez; je trouve dans Paris même des perſonnes qui me réſiſtent : Colletet, ajouta-t-il, après avoir combattu hier avec moi ſur un mot, ne ſe rend pas encore ; & voilà une grande lettre qu'il vient de m'en écrire.

Ce Poëte épouſa de ſuite trois de ſes ſervantes : les gages qu'il leur devoit leur tenoit lieu de dot. Claudine étoit la derniere ; c'eſt ſous ſon nom qu'il faiſoit des vers. Il mourut avant elle ; mais peu de tems avant ſa mort, il compoſa ſept vers, pour faire proteſter à cette femme qu'après la mort de ſon époux elle renonçoit à la poéſie :

Le cœur gros de ſoupirs, les yeux noyés de larmes,
Plus triſte que la mort dont je ſens les alarmes,

Juſques dans le tombeau je vous ſuis, cher époux.
Comme je vous aimai d'une amour ſans ſeconde ;
Comme je vous louai d'un langage aſſez doux,
Pour ne plus rien aimer, ni rien louer au monde,
J'enſevelis mon cœur & ma plume avec vous.

L'admirable caractere que celui du complaiſant M. Colletet, s'écrie M. Chevreau ! Nous ne l'avons jamais vu ſe mettre en colere ; &, en quelque état qu'on l'eût rencontré, on eût jugé qu'il étoit content, & auſſi heureux que Sylla, qui ſe vantoit de coucher toutes les nuits avec la fortune. Nous allions manger bien ſouvent chez lui, à condition que chacun y feroit porter ſon pain, ſon plat, avec deux bouteilles de Champagne ou de Bourgogne ; & par ce moyen nous n'étions pas à charge à notre hôte : il ne fourniſſoit qu'une vieille table de pierre, ſur laquelle Ronſard, Jodelle, Belleau, Baïf, Amadis, Jamin, &c. avoient fait en leur tems d'aſſez bons repas ; & comme nous ne nous occupions que du préſent, l'avenir & le paſſé n'y entroient jamais en ligne de compte.

Le public apprit que Colletet, avant de

mourir, avoit composé les adieux de Claudine au Parnasse; aussi Lafontaine, qu'on dit avoir été amoureux de cette femme, qu'il avoit même célébrée par quelques vers, s'égaya-t-il à ses dépens par ceux-ci:

Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien:
Elle enterra vers & prose
Avec le pauvre chrétien.

En cela, je plains son zele,
Et ne sais au par-dessus
Si les Grâces sont chez elle,
Mais les Muses n'y sont plus.

Sans gloser sur le mystere
Des madrigaux qu'elle a faits,
Ne lui parlons désormais
Qu'en la langue de sa mere.
Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.

Colletet fut de l'Académie Française. Il mourut ne laissant pas de quoi se faire enterrer.

Épitaphe de Colletet, par Ménage.

La mort qui ſe plaît à la lutte,
Et qui les plus forts culebutte,
Voyant Guillaume Colletet,
Qui ſa Claudine colletoit,

D'une jalouſe ardeur épriſe,
Le grand Colletet colleta,
Qui, plus fort qu'un athlete à Piſe,
Fiérement contre elle lutta.

Mais la traîtreſſe plus ingambe,
D'un tour d'adreſſe tout nouveau,
En lui donnant le croc-en-jambe,
Le fit tomber en ce tombeau.

JEAN MORIN, *de la Congrégation de l'Oratoire, né à Blois l'an* 1591, *mort en* 1659.

Le Pape Urbain VIII ayant formé le deſſein de réunir à l'Égliſe les Grecs & les autres Orientaux Schiſmatiques, fit venir à Rome, de toute l'Europe, des Théologiens capables de répondre à ſes vues. Le Pere Morin fut de ce nombre; mais à peine étoit-il arrivé, que le Cardinal de Richelieu le fit rappeller en

France. On dit que ce Miniſtre, qui avoit aimé cet Oratorien, témoigna à M. Harlay de Sancy, Évêque de Saint-Malo, qu'il étoit fâché de voir ce ſavant ſi éloigné de lui. Le Prélat qui étoit ſon ami, lui écrivit auſſi-tôt de revenir, parce que le Cardinal de Richelieu penſoit à l'élever à quelque dignité eccléſiaſtique. Le Pere Morin ayant reçu ſa lettre, partit ſans délai, & arriva à Marſeille ſans en avoir reçu une ſeconde, que M. de Sancy lui écrivit par ordre du Cardinal, pour lui dire de ne point quitter Rome, où ſa préſence étoit néceſſaire. On crut alors que tout cela n'étoit qu'un jeu du Cardinal, qui voulut ſe ſervir du miniſtere de M. de Sancy, pour faire revenir en France le Pere Morin, qui, ſuivant ce qui lui avoit été rapporté, avoit parlé un peu librement de lui dans quelques converſations particulieres.

Le Pere Morin fit imprimer, dit M. Simon, une ſatyre contre certains uſages de la Congrégation de l'Oratoire, qu'il fit diſtribuer à ceux de ſes confreres qui étoient aſſemblés à Orléans pour les affaires du Corps. C'eſt un libelle, continue M. Simon, à-peu-près ſemblable

ſemblable à celui que Mariana a compoſé contre la ſociété des Jéſuites, & en particulier contre ſon Général Aquaviva. Ni l'un ni l'autre ne font honneur à leurs Auteurs. Mariana cependant eſt plus excuſable que le Pere Morin ; car le premier ne compoſa ſon ouvrage que pour ſon uſage particulier, & avec de bonnes intentions ; au lieu que l'autre fit imprimer lui-même le ſien.

Je ne ſais s'il faut croire ce que dit le Pere Simon, que Morin avoit fait un recueil de tout ce qu'il avoit lu de mordant & d'injurieux dans les anciens Auteurs, pour s'en ſervir dans l'occaſion, & qu'il avoit une opiniâtreté ſi extraordinaire, que trois ans après la priſe de la Rochelle, il ſoutenoit encore qu'elle n'avoit pas été priſe, & que tout ce qu'on en avoit publié n'étoit qu'un roman.

PAUL SCARRON, *né à Paris en* 1610, *mort en* 1660.

Voici le portrait que Scarron fait de lui-même : « Lecteur qui ne m'as jamais vu, & » qui peut-être ne t'en ſoucies guere, à cauſe » qu'il n'y a pas beaucoup à profiter à la vue » d'une perſonne faite comme moi ; ſaches » que je ne me ſoucierois pas auſſi que tu me » viſſes, ſi je n'avois appris que quelques beaux » eſprits factieux ſe réjouiſſent aux dépens du » miſérable, & me dépeignent d'une autre » façon que je ne ſuis fait : les uns diſent que » je ſuis cul-de-jatte ; les autres que je n'ai » point de cuiſſes, & que l'on me met ſur une » table, dans un étui, où je cauſe comme une » pie borgne ; & les autres que mon chapeau » tient à une corde qui paſſe dans une pou- » lie, & que je le hauſſe & baiſſe pour ſaluer » ceux qui me rendent viſite. Je penſe être » obligé en conſcience de les empêcher de » mentir plus long-tems. J'ai trente ans paſſés ; » ſi je vais juſqu'à quarante, j'ajouterai bien

» des maux à ceux que j'ai déja ſoufferts de-
» puis huit ou neuf ans. J'ai eu la taille bien
» faite, quoique petite; ma maladie l'a rac-
» courcie d'un bon pied: ma tête eſt un
» peu groſſe pour ma taille. J'ai le viſage
» aſſez plein pour avoir le corps décharné; des
» cheveux aſſez pour ne pas porter perruque:
» j'en ai beaucoup de blancs, en dépit du pro-
» verbe. J'ai la vue aſſez bonne, quoique les
» yeux gros; je les ai bleus: j'en ai un plus
» enfoncé que l'autre, du côté que je penche
» la tête. J'ai le nez d'aſſez bonne priſe; mes
» dents, autrefois perles quarrées, ſont de
» couleur de bois, & ſeront bientôt de cou-
» leur d'ardoiſe. J'en ai perdu une & demie
» du côté gauche, & deux & demie du côté
» droit, & deux un peu égrignées. Mes jambes
» & mes cuiſſes ont fait premierement un
» angle obtus, & puis un angle égal, & enfin
» un aigu. Mes cuiſſes & mon corps en font
» un autre; & ma tête, ſe penchant ſur mon
» eſtomac, je ne reſſemble pas mal à un Z. J'ai
» les bras raccourcis auſſi bien que les jambes,
» & les doigts auſſi bien que les bras; enfin,
» je ſuis un raccourci de la miſere humaine;

» voilà à-peu-près comme je ſuis fait. Puiſ-
» que je ſuis en ſi beau chemin, je vais ap-
» prendre quelque choſe de mon humeur: J'ai
» toujours été un peu colere, un peu gour-
» mand, & un peu pareſſeux; j'appelle ſouvent
» mon valet ſot, & un peu après, Monſieur.
» Je ne hais perſonne; Dieu veuille qu'on me
» traite de même. Je ſuis bien aiſe quand j'ai
» de l'argent; je ſerois encore plus aiſe ſi j'avois
» de la ſanté. Je me réjouis aſſez en compa-
» gnie: je ſuis aſſez content quand je ſuis
» ſeul; & je ſupporte mes maux aſſez patiem-
» ment ».

Quelqu'un étant chez Scarron, & voyant qu'il appelloit un petit enfant ſon neveu, lui demanda par quel endroit il étoit ſon oncle, puiſqu'il n'avoit que deux ſœurs, & qu'elles n'étoient pas mariées: il lui répondit que c'étoit ſon neveu à la mode du Marais. Scarron logeoit dans la rue des Douze-portes, au Marais.

La Reine, mere de Louis XIV, lui fit une penſion de quinze cents livres; c'eſt pour cela

qu'il prenoit toujours la qualité de malade de la Reine.

Scarron avoit fait donation à ſes parens du peu de bien qu'il avoit, mais ſes parens le lui rendirent. Il le vendit à M. Nublé, qui lui en donna ſix mille écus ſans ſavoir préciſément ce qu'il valoit ; & Scarron fut content du marché. Nublé alla voir ce bien qui étoit près d'Amboiſe ; & à ſon retour à Paris, étant allé voir Scarron, il lui dit : « Vous avez cru que votre » bien ne valoit que dix-huit mille livres ; il » en vaut vingt-quatre par l'eſtimation que j'en » ai fait faire ; » & il l'obligea de recevoir deux mille écus pour achever la ſomme.

Scarron ſe maria en 1652. Il diſoit de ſa femme : *Je ne lui ferai point de ſottiſes, mais je lui en apprendrai beaucoup.* Quoique ſans bien, il diſoit qu'ils ne laiſſoient pas de vivre commodément avec ſon Marquiſat de Quinet : c'eſt ainſi qu'il appelloit le revenu que lui apportoient les ouvrages que Touſſaint Quinet imprimoit.

Dans ſa Dédicace de *Dom Japhet d'Arménie*, Scarron parle ainſi au Roi : « Je tâcherai de » perſuader à Votre Majeſté qu'elle ne ſe feroit » pas grand tort, ſi elle me faiſoit un peu de » bien. Si elle me faiſoit un peu de bien, je » ſerois plus gai que je ne ſuis ; je ferois des » Comédies enjouées : Votre Majeſté en ſeroit » divertie. Si elle en étoit divertie, ſon argent » ne ſeroit pas perdu. Tout cela conclut ſi » néceſſairement, qu'il me ſemble que j'en ſe- » rois perſuadé, ſi j'étois auſſi bien un grand » Roi, comme je ne ſuis qu'un pauvre mal- » heureux ».

Scarron étoit railleur, mais il ne vouloit pas être raillé. Il ne le pardonna jamais à Madaillan, de lui avoir joué le tour ſuivant : Madaillan écrivit à Scarron ſous le nom d'une Demoiſelle, feignant qu'elle étoit charmée de ſon eſprit, & qu'elle n'auroit pas un plus grand plaiſir que de le voir ; mais qu'elle ne pouvoit ſe réſoudre à aller chez lui. Après pluſieurs lettres, Madaillan, toujours ſous le même nom de la Demoiſelle, lui donna un rendez-vous au fauxbourg Saint-Germain. Scarron, quoique

très-éloigné, ne manqua pas de s'y transporter, mais il n'y trouva perſonne. De retour chez lui, il trouva un billet, par lequel la prétendue Demoiſelle s'excuſoit beaucoup, ſur ce qu'un obſtacle qu'elle n'avoit pu prévoir, l'avoit empêchée de tenir ſa parole. Il eut deux ou trois autres rendez-vous, dont le ſuccès ne fut pas plus heureux. A la fin, s'étant apperçu de la fourberie de Madaillan, il ne parloit jamais de lui qu'avec de groſſes injures.

Scarron aimoit à lire ſes ouvrages à ſes amis, à meſure qu'il les compoſoit. Il appelloit cela, *eſſayer ſes livres.*

Scarron dit : « Que la plus ancienne de toutes » les plaintes, c'eſt celle des Poëtes, ſur le mal- » heur du tems & ſur l'ingratitude de leur » ſiecle ».

Scarron fut un jour ſurpris d'un hoquet ſi violent, que ceux qui étoient auprès de lui craignirent qu'il n'expirât ; cependant ce ſymptôme diminua. La criſe étant paſſée : *Si*

jamais, dit-il, *j'en reviens, je ferai une belle ſatyre contre le hoquet.* Ses amis s'attendoient à toute autre réſolution que celle-là ; mais il fut diſpenſé de tenir parole. Il ne revint point de cette maladie, & le public a perdu la ſatyre qu'il ſe propoſoit de compoſer. Peu avant de mourir, comme ſes parens & ſes domeſtiques, touchés de ſon état, fondoient en larmes, il ne s'attendrit point de ce ſpectacle, comme mille autres feroient en pareil cas : *Mes enfans*, leur dit-il, *vous ne pleurerez jamais tant pour moi que je vous ai fait rire.*

Louis XIV regrettant Poiſſon Ier comme un très-grand Acteur : *Oui*, dit bruſquement Boileau, qui ſe trouva là par haſard avec Racine, *il jouoit très-bien dans Dom Japhet & telles autres Comédies de Scarron, oubliées même de la province.* Comme cela s'étoit dit devant Madame de Maintenon, Racine jugea en devoir avertir Deſpréaux, qui répondit : *Eh! quel eſt l'homme qui n'a point fait de fautes?*

Deſpréaux mépriſoit extrêmement Scarron :

Votre pere, dit-il un jour à M. Racine le fils, *avoit la foibleſſe de lire quelquefois le Virgile traveſti, & de rire ; mais il ſe cachoit bien de moi.*

Balzac a dit de Scarron : « Qu'il avoit été » plus loin dans ſes maux que les Stoïciens, » qui ſe contentoient de paroître inſenſibles » dans les douleurs, au lieu que Scarron étoit » gai, & divertiſſoit tout le monde dans ſes » ſouffrances ».

Scarron avoit ſi fort mis le burleſque à la mode, que les Libraires ne vouloient plus imprimer que des ouvrages de cette nature : d'où vient qu'en 1749 on imprima une Piece mauvaiſe, mais ſérieuſe pourtant, avec ce titre, qui fit juſtement horreur à tous les honnêtes gens : *La Paſſion de Notre-Seigneur, en vers burleſques.*

Scarron étoit allé paſſer, en 1638, le carnaval au Mans, dont il étoit Chanoine. Un jour s'étant maſqué en Sauvage, cette ſingularité le fit pourſuivre par tous les enfans de la

ville. Obligé de ſe réfugier dans un marais, un froid glaçant pénétra ſes veines, une lymphe âcre ſe jeta ſur ſes nerfs, & le rendit un raccourci de la miſere humaine.

Dans l'abondance, Scarron dédioit ſes livres à la levrette de ſa ſœur ; & dans le beſoin, à quelque Monſeigneur, qu'il louoit autant, & qu'il n'eſtimoit pas davantage.

La Reine Chriſtine, à ſon paſſage à Paris, voulut voir Scarron : *Je vous permets*, lui dit-elle, *d'être amoureux de moi ; la Reine de France vous a fait ſon malade, & moi je vous crée mon Roland.*

Un moment avant que d'expirer, Scarron dit : *Je n'aurois jamais cru qu'il fût ſi aiſé de ſe moquer de la mort.*

Quand Scarron ſe maria, un ami lui dit : « Que ce n'étoit pas aſſez pour faire plaiſir à » ſa femme de s'être marié, qu'il falloit qu'il

» eût d'elle au moins un enfant ; & lui de-
» manda s'il ſe croyoit capable de le faire ?
» Eſt-ce, (répondit-il en riant,) que vous
» prétendez me faire ce plaiſir là ?... J'ai ici,
» (ajouta-t-il,) Maugin, qui me fera cet
» office à point-nommé ». Ce Maugin, un bon gros garçon, étoit ſon laquais. « Maugin ?....
» (lui cria Scarron,) ne feras-tu pas bien un
» enfant à ma femme ? — Oui-da ! (répondit-
» il,) oui-da ! s'il plaît à Dieu ».

Scarron, plaiſantant ſur les bénéfices ſimples, diſoit : « Qu'il auroit bien voulu en avoir un
» qui fût ſi ſimple, qu'il n'y eût qu'à croire en
» Dieu pour le poſſéder ».

Quand on dreſſa le contrat de mariage de Scarron avec Mademoiſelle d'Aubigné, il dit : « Qu'il reconnoiſſoit à l'accordée quatre louis
» de rente, deux beaux grands yeux fort ma-
» lins, un très-beau corſage, une paire de
» belles mains, & beaucoup d'eſprit ». Le Notaire lui demandant quel douaire il lui aſſuroit ? « L'immortalité, (répondit Scarron ;) le

» nom des femmes de Rois meurt avec elles; » celui de la femme de Scarron vivra tou- » jours ».

Épitaphe de Scarron.

Celui qui ci-maintenant dort,
Fait plus de pitié que d'envie,
Et ſouffrit mille fois la mort,
Avant que de perdre la vie.

Paſſant, ne fais ici de bruit,
Garde bien que tu ne l'éveille;
Car voici la premiere nuit
Que le pauvre Scarron ſommeille.

Par lui-même.

GUILLAUME DE BRÉBEUF, *né à Torigni en baſſe Normandie, en* 1618, *mort en* 1661.

Brébeuf, dans ſa jeuneſſe, aimoit beaucoup Horace. Un de ſes amis, nommé Gautier, fort bel-eſprit, n'aimoit que Lucain, & le préféroit à tous les autres Poëtes. Cette préférence cauſoit ſouvent des diſputes entre eux. Fatigués enfin de toujours diſputer ſans rien décider,

ils convinrent que chacun d'eux liroit le Poëte de ſon compagnon, l'examineroit, & jugeroit avec équité. On exécuta la convention ; & il arriva que M. Gautier ayant lu Horace, en fut ſi charmé, qu'il ne le quitta plus depuis ; & que Brébeuf ayant lu Lucain, s'y abandonna tellement, qu'enivré de ſon génie, il devint un autre Lucain. Il a donné une traduction de ce Poëte, ſur l'enflure duquel il a renchéri.

Il publia depuis une traduction burleſque du premier livre de Lucain, dans laquelle on trouve une ſatyre ingénieuſe & enjouée contre la vanité de ces grands Seigneurs, qui ne peuvent un moment oublier leur grandeur & leurs titres ; & contre la baſſeſſe de ces ames foibles & viles, qui les flattent comme des Dieux, dans l'eſpérance de parvenir à la fortune.

MARC-ANTOINE GERARD DE SAINT-AMAND, *Poëte, né à Rouen l'an* 1593, *mort en* 1661.

Saint-Amand avoit fait un poëme intitulé *Rome ridicule.* Petit en fit un autre qui en étoit une imitation très-ingénieuſe, & qu'il intitula *Paris ridicule.* Ce Petit fut découvert aſſez ſingulierement pour l'Auteur de quelques chanſons impies & libertines qui couroient dans Paris. Un jour qu'il étoit ſorti, le vent enleva de deſſus une table de ſa chambre quelques carrés de papier qui tomberent dans la rue. Un Prêtre les ramaſſa ; & voyant que c'étoit des vers impies, il va les remettre ſur le champ entre les mains du Procureur du Roi. Au moyen des meſures qui furent priſes, Petit fut arrêté dans le moment qu'il rentroit. L'on trouva dans ſes papiers les brouillons des chanſons qui couroient alors. Malgré tout ce que purent faire des perſonnes du premier rang, que ſa

jeuneſſe intéreſſoit pour lui, il fut condamné à être pendu & brûlé.

M. Broſſette dit que Saint-Amand avoit fait un Poëme de la Lune, dans lequel il louoit Louis XIV, ſur-tout de ſavoir bien nager : mais ce Prince n'ayant pu ſouffrir la lecture du Poëme, l'Auteur ſurvécut peu à cet affront.

Maynard fit l'épigramme ſuivante contre Saint-Amand, qu'il qualifie à tort de Gentilhomme Verrier :

Votre nobleſſe eſt mince ;
Car ce n'eſt pas d'un Prince,
Daphnis, que vous ſortez :
Gentilhomme de verre,
Si vous donnez à terre,
Adieu les qualités.

Un homme avoit les cheveux noirs & la barbe blanche, ou du moins fort griſe, chacun demandoit la raiſon de cette différence. Le Poëte Saint-Amand ſe tourna vers cet homme qui ne paſſoit pas pour avoir de l'eſprit, &

lui dit d'un grand ſang-froid : *Apparemment, Monſieur, vous avez plus travaillé de la mâchoire que du cerveau.*

Ce Poëte liſoit bien ſes vers, ſi l'on en juge par cette épigramme que Gombault fit contre lui.

Tes vers ſont beaux quand tu les dis ;
Mais ce n'eſt rien quand je les lis.
Tu ne peux pas toujours en dire :
Fais en donc que je puiſſe lire.

CLAUDE QUILLET, *Poëte, né à Chinon en Touraine en* 1602, *mort à Paris en* 1661.

Pendant que M. de Laubardemont informoit de la poſſeſſion des Religieuſes de Loudun, où il avoit été envoyé par ordre de la Cour, le diable menaça d'élever le lendemain juſqu'à la voûte de l'Egliſe quelque incrédule, s'il s'en préſentoit. Quillet qui entendit cela, ne dit mot : mais le lendemain, à l'heure indiquée, il ſe préſenta dans l'Egliſe, en préſence de M.

M. de Laubardemont & d'une grande aſſemblée, il défia le diable de tenir parole, & proteſta qu'il ſe moquoit de lui : de ſorte, dit Sorbiere, que le pauvre diable fut penaut, & toute la diablerie fort interdite. M. de Laubardemont s'en ſcandaliſa, & décréta contre Quillet, qui, voyant que toute la momerie n'étoit qu'un jeu que le Cardinal faiſoit jouer pour perdre Urbain Grandier, jugea qu'il ne faiſoit pas bon pour lui à Loudun ni en France : il en ſortit promptement, & paſſa en Italie.

La Callipédie de Quillet eſt un bel ouvrage. Quelque mécontentement qu'il eut, l'engagea à y inſérer des vers contre le Cardinal Mazarin. Ce Miniſtre l'ayant lu, fit dire à Quillet de lui venir parler : mais, au lieu de lui témoigner du reſſentiment, il ſe plaignit avec douceur de ce qu'il l'avoit ſi peu ménagé dans ce poëme. Vous ſavez, ajouta-t-il, qu'il y a long-tems que je vous eſtime, & que ſi je ne vous ai pas fait de bien, c'eſt que des importuns m'obſédent & m'arrachent les graces; mais je vous promets que la premiere Abbaye qui vaquera ſera pour vous.

Quillet, touché de tant de bonté, ſe jeta aux genoux du Cardinal, lui demanda pardon, & promit de corriger ſon poëme, de telle ſorte qu'il ſeroit content, le ſuppliant dès-lors de vouloir bien ſouffrir qu'il le lui dédiât; ce que le Cardinal lui permit. En effet, il en fit faire une ſeconde édition, & le dédia au Cardinal, qui, peu de tems auparavant, lui avoit donné une Abbaye conſidérable.

N'eſt-il pas un peu ſingulier qu'un poëme, où il s'agit de l'art de faire de beaux enfans, ait été compoſé par un Abbé, qu'il ait été dédié à un Cardinal, & qu'il ait valu à l'Auteur une Abbaye?

PIERRE DE MARCA, *né à Gand dans le Béarn, en* 1594, *mort à Paris en* 1662.

Monſieur de Marca, ſi célebre par ſon livre *de la Concorde du Sacerdoce & de l'Empire*, fut envoyé, avant que d'être Évêque, dans la Catalogne, qui s'étoit miſe ſous la protection de la France. Il étoit chargé de prendre connoiſſance des affaires de la Juſtice, de la Police, des Finances, & même de l'armée. Il s'y fit aimer d'une maniere qui a peu d'exemples, comme il parut par les prieres & les pélerinages qui ſe firent pour ſa guériſon, lorſqu'en 1644 il fut attaqué d'une maladie qui le mit à l'extrémité. La Ville de Barcelone, entre autres, fit un vœu public à Notre-Dame de Mont-Ferrat, qui en eſt éloignée d'une journée, & y envoya à ſon nom douze Capucins, nuds pieds, ſans ſandales; & douze jeunes filles, auſſi nuds pieds, les cheveux épars & vêtues de longues robes blanches. Monſieur de Marca fut perſuadé que ces vœux & ces prieres avoient obtenu

ſa guériſon, & ne quitta point la Catalogne ſans aller faire ſes dévotions à Mont-Ferrat.

Le Cardinal de Retz ayant donné ſa démiſſion de l'Archevêché de Paris en 1662, le Roi y nomma M. de Marca, qui mourut trois jours après avoir reçu ſes Bulles, & avant d'avoir pris poſſeſſion. Sa mort donna occaſion à cette épitaphe badine :

Ci-gît l'illuſtre de Marca,
Que le plus grand des Rois marqua
Pour le Prélat de ſon Egliſe ;
Mais la mort qui le remarqua,
Et qui ſe plaît à la ſurpriſe,
Tout auſſi-tôt le démarqua.

FRANÇOIS LE MÉTEL DE BOIS-ROBERT, *né à Caen en* 1592, *mort en* 1662.

Bois-Robert étoit l'homme le plus agréable de ſon tems, & une eſpece de favori du Cardinal de Richelieu, qu'il délaſſoit par des contes charmans. Quand ce Miniſtre étoit malade, ſon

Médecin, M. Citois, avoit coutume de lui dire : « Monſeigneur, nous ferons tout ce que » nous pourrons pour votre ſanté ; mais toutes » nos drogues ſeront inutiles, ſi vous n'y mêlez » un peu de Bois-Robert ».

Bois-Robert étant tombé dans la diſgrace du Cardinal, l'Académie Françoiſe qui lui devoit la protection de cette Éminence, demanda ſon rappel : elle fit plus, elle eut recours à M. de Citois, qui mit au bas de la premiere ordonnance qu'il eut occaſion de faire à ſon malade : *Recipe Bois-Robert ;* ce qui réuſſit.

Bois-Robert aimoit le jeu avec paſſion. Le Ménagiana nous a conſervé une aventure remarquable qui lui arriva à ce ſujet. Il perdit une fois dix mille écus contre le Duc de Roquelaure. Ce Seigneur, qui aimoit l'argent, voulut être payé ; ce fut Bautru qui fit l'accommodement. Bois-Robert vendit ce qu'il avoit, dont il fit quatorze mille livres. Bautru dit à Roquelaure, en lui donnant cette ſomme, qu'il falloit qu'il

remît le ſurplus, & que Bois-Robert, en reconnoiſſance, feroit une Ode en ſa louange, mais la plus mauvaiſe qu'il pourroit. « Quand » on ſaura dans le monde (ajouta-t-il) que » le Duc de Roquelaure aura fait préſent de » ſeize mille livres pour une ſi méchante Piece, » que ne préſumera-t-on pas qu'il eût fait » pour une bonne ? »

Bois-Robert étoit ſenſible au plaiſir de la table, & penſoit ſouvent aux bons repas. Un jour qu'il paſſoit dans la rue Saint-Anaſtaſe, près d'un homme bleſſé à mort, on l'appella pour confeſſer le mourant. Il s'approche; &, comme il étoit probablement occupé de quelque feſtin, il dit pour toute exhortation à ſon pénitent : « Mon camarade, penſez à Dieu, » dites votre *benedicite*, puis s'en alla ».

Le penchant que Bois-Robert avoit à rendre ſervice, & l'accès favorable qu'on ſavoit qu'il avoit auprès du Cardinal de Richelieu, faiſoit qu'il étoit ſouvent importuné, ſur-tout pour

ſa famille ; c'eſt ce qu'il marque dans une piece de vers qu'il commence ainſi :

Melchiſedech étoit un heureux homme,
Et ſon bonheur eſt l'objet de mes vœux,
Car il n'avoit ni freres, ni neveux.

Bois-Robert mangeoit quelquefois chez M. le Cardinal de Retz, qui tenoit table ouverte. Un jour, pour y avoir une place commode, il ſe tint en bas ; & à meſure qu'il voyoit arriver quelqu'un pour dîner, il diſoit & *ſeize* ; voulant faire connoître par-là qu'il y avoit aſſez de quinze perſonnes. Il éloigna de cette maniere preſque tous ceux qui ſe préſenterent. Le Cardinal, en ſe mettant à table, fut fort étonné de voir ſi peu de convives. Alors Bois-Robert lui raconta de quelle maniere il s'y étoit pris pour les chaſſer, afin d'y avoir place. La choſe paſſa en plaiſanterie.

Un laquais de Deſpréaux revenant de chez Bois-Robert, lui apprit que ſa goutte avoit redoublé. « Il jure donc bien ? (dit Deſ-» préaux). Hélas ! Monſieur, (repartit le

» laquais,) il n'a plus que cette consola-
» tion-là ».

Bois-Robert se vantant un jour à des Dames, qu'il avoit eu des commandemens fort honorables en France ; Benserade qui étoit présent, assurant ironiquement ce que Bois-Robert venoit de dire : « Cela est très-véritable, Mesdames, » dit-il ; Monsieur a eu des commandemens » fort honorables en France : tout Paris l'a vu » commander pendant dix ans aux troupes du » Marais & de l'Hôtel de Bourgogne ». Bois-Robert étoit si souvent à cet Hôtel, que Ménage l'appella *l'Aumônier de l'Hôtel de Bourgogne.* Le nom lui en resta toujours depuis.

On demanda un jour à Conrard s'il croyoit l'Abbé de Bois-Robert bien dévot ? « Je le » crois, répond Conrard, de l'humeur de ce » bon Prélat dont parle Tassoni, qui, au lieu » de dire son Bréviaire, jouoit des Bénéfices » au trictrac ».

Conrard invitant Bois-Robert à publier ses

poéſies, celui-ci lui repréſenta qu'elles pourroient bien n'avoir pas ſur le papier tout l'agrément qu'il avoit l'art de leur donner quand il les récitoit.

En recitant des vers, je fais merveilles ;
Je ſuis Conrard, un grand dupeur d'oreilles.

Malleville a aſſez bien peint Bois-Robert dans ce rondeau :

Coëffé d'un froc bien raffiné ;
Et revêtu d'un Doyenné
Qui lui rapporte de quoi frire ;
Frere René devient Meſſire,
Et vit comme un déterminé.

Un Prélat riche & fortuné,
Sous un bonnet enluminé,
En eſt, s'il le faut ainſi dire,
Coëffé.

Ce n'eſt pas que frere René
D'aucun mérite ſoit orné ;
Qu'il ſoit docte, qu'il ſache écrire ;
Mais c'eſt ſeulement qu'il eſt né
Coëffé.

Bois-Robert n'étoit point ſans mérite du

côté de la poéſie ; ce joli madrigal ſuffira pour donner une idée de ſon talent :

Eh quoi ! dans un âge ſi tendre ;
On ne peut déja vous entendre,
Ni voir vos beaux yeux ſans mourir !
Ah ! ſoyez, jeune Iris, ou plus grande ou moins belle ;
Attendez, petite cruelle,
Attendez, pour bleſſer, que vous ſachiez guérir.

Bois-Robert n'eut probablement pas lieu d'être content d'avoir favoriſé & preſſé auprès du Cardinal de Richelieu l'établiſſement de l'Académie Françoiſe ; c'eſt du moins ce qu'on eſt tenté de croire d'après ce fragment d'Epître adreſſée à Balzac :

Pour dire tout enfin dans cette Epître,
L'Académie eſt comme un vrai Chapitre ;
Chacun, à part, promet d'y faire bien,
Mais tous enſemble, ils ne tiennent plus rien.
Depuis ſix ans deſſus l'F on travaille :
Criton prétend qu'ils n'ont rien fait qui vaille ;
Et le deſtin m'auroit fort obligé,
S'il m'avoit dit : Tu vivras juſqu'à G.

*illet de Saint-Pavin à M. ***, ſur la maladie de Bois-Robert.*

Hier j'allai voir notre ami,
Que je trouvai mort à demi,
Des accidens dont la goutte eſt ſuivie.

Le Médecin déſeſpéroit;
Et, pour toute marque de vie,
Le pauvre malade juroit.

Douville, frere de Bois-Robert, ayant vu la Comédie de *l'Abſent de chez ſoi* applaudie, demanda à ſon frere ce qu'il en penſoit. Bois-Robert lui avoua franchement qu'il la trouvoit mauvaiſe. L'Auteur piqué lui dit : « Je m'en rapporte au Parterre. Vous faites bien, lui dit l'Abbé; mais je crains que vous ne vous en rapportiez pas toujours à lui ». En effet, Douville fit repréſenter une autre Comédie qui fut ſifflée. « Hé bien! lui dit alors Bois-Robert, vous en rapportez-vous encore au Parterre? Non, vraiment, lui dit le frere, d'un air chagrin; il n'a pas le ſens commun. Eh quoi! s'écria l'Abbé, vous ne vous en appercevez

» que d'aujourd'hui ? Pour moi, je m'en ſuis » apperçu dès votre premiere Piece ».

Bois-Robert avoit dérobé à Scarron le ſujet des *Généreux Ennemis ;* & ayant ajouté à cette infidélité, le mauvais procédé de parler de Scarron avec mépris, ce dernier s'en vengea cruellement dans une lettre à Marigny : « Quand » je ſonge, dit-il, que j'étois né aſſez bien » fait pour avoir mérité les reſpects des Bois- » Robert de mon tems ».

Vous ſavez bien que ce Prélat bouffon,
De beaucoup d'impudence & de peu de mérite,
Et par-deſſus Fabri l'archi-fripon,
Un très-grand S.....

Épitaphe de Bois-Robert.

Ci-gît un Monſieur de Chapitre ;
Ci-gît un Abbé portant mitre ;
Ci-gît un Courtiſan expert ;
Ci-gît le fameux Bois-Robert ;
Ci-gît un homme Académique ;
Ci-gît un Poëte comique :
Et toutefois ce monument,
N'enferme qu'un corps ſeulement.

Par Lorel.

Maître ADAM, *ſurnommé* BILLAUT, *Menuiſier de Nevers, mort en* 1662.

Une verve ſinguliere, un génie pour les vers, qu'il ne tenoit que de la nature, beaucoup de facilité à bien rendre ce qu'il ſentoit, quoiqu'il fût ſans Lettres, le firent regarder dans ſon tems comme un phénomene poétique. Tous les Rimeurs compoſerent des vers à ſa louange: le Duc de Saint-Aignan lui adreſſa ceux-ci:

Ornement du ſiecle où nous ſommes,
Vous n'aurez rien de moi, ſinon
Que pour les vers & pour le nom,
Vous êtes le premier des hommes.

La chanſon de Maître Adam, qui commence ainſi : *Auſſi-tôt que la lumiere vient redorer nos côteaux*, ſuffiroit ſeule pour juſtifier l'admiration qu'il s'attira. Il eſt Auteur, outre cela, de pluſieurs autres Pieces marquées au coin du même génie.

Anacréon jouît de l'immortalité pour quelques couplets qui ſont parvenus juſqu'à nous:

par reſpect pour le préjugé, nous ne comparons pas Maître Adam à Anacréon ; nous nous contentons d'obſerver que le haſard influe beaucoup ſur les réputations. Nous ignorons ſouvent le nom de tels de nos Poëtes, dont les chanſons que nous ſavons par cœur valent autant, & peut être mieux, que celles du Poëte Grec. (*Trois Siecles de la Littérature Françoiſe.*)

Maître Adam fit contre les Muſes l'imprécation ſuivante :

Gredines du Mont Parnaſſe,
Muſes qui, dans l'univers,
Faites porter la beſace
A tant de faiſeurs de vers ;
Votre nature immortelle
N'eſt rien qu'une bagatelle ;
Puiſque l'éloge le plus beau
Dont vous flattez les Monarques,
Ne peut empêcher les Parques
De leur creuſer le tombeau.

On peut citer le rondeau ſuivant comme une des meilleures pieces de Maître Adam.

Pour te guérir de cette ſciatique,
Qui te retient, comme un paralytique,

Entre deux draps, ſans aucun mouvement,
Prends moi deux brocs d'un fin jus de ſarment;
Puis lis comme on le met en pratique.
Prends en deux doigts, & bien chauds les applique
Sur l'épiderme où la douleur le pique,
Et tu boiras le reſte promptement
Pour le guérir.
Sur cet avis ne ſois point hérétique,
Car je te fais un ſerment authentique,
Que ſi tu crains ce doux médicament,
Ton Médecin, pour ton ſoulagement,
Fera l'eſſai de ce qu'il communique,
Pour te guérir.

Maître Adam fut ſurnommé le Virgile en abot. Il y avoit auſſi de ſon tems un Pâtiſſier oëte, qui enveloppoit ſes biſcuits de ſes vers. e Pâtiſſier diſoit que ſi Maître Adam travailoit avec plus de bruit, il travailloit avec moins le feu que lui.

Maître Adam fit publier ſes poéſies ſous ce itre : *Les Chevilles de Maître Adam.* Saint-mand donna ainſi ſon approbation à cet ouvrage.

On dira par tout l'univers,
Voyant les beaux écrits que Maître Adam nous offre,

Qu'il eſt propre à faire des vers;
Comme il eſt propre à faire un coffre.

Épitaphe de Maître Adam.

Les vers de Maître Adam ont des beautés exquiſes;
Ce Virgile à rabot eſt plus divin qu'humain:
Les Muſes déſormais ne doivent être aſſiſes
Que ſur des tabourets fabriqués de ſa main.

Anonyme.

BLAISE PASCAL, *né à Clermont en Auvergne en* 1623, *mort à Paris en* 1662.

Comme Paſcal, durant les quatre dernieres années de ſa vie, ſe trouvoit à tous les Saluts, viſitoit toutes les Égliſes où on expoſoit des reliques, & avoit un almanach ſpirituel qui l'inſtruiſoit de tous les lieux où il y avoit des dévotions particulieres, on a dit que la religion rendoit les grands eſprits capables de petites choſes, & les petits eſprits capables de grandes.

Quelqu'un a dit que la conduite, l'humilité, la mortification, la croyance de Paſcal mortifieroient

mortifieroient plus les libertins que ſi on lâchoit ſur eux une douzaine de Miſſionnaires.

Paſcal diſoit qu'il vaut beaucoup mieux s'attacher à faire ſentir aux hommes la beauté & la majeſté de la religion, qu'à leur en démontrer ſéchement la vérité.

Le Pere Daniel, dans la Réponſe qu'il a faite aux Lettres Provinciales, s'exprime ainſi : Les gens ſages ſe ſont moqués des Editeurs de Paſcal, qui ont avancé qu'à l'âge de douze ans, ſans avoir lu aucuns livres de Géométrie, ſans avoir eu de Maîtres, ſans avoir pu y donner que quelques heures de récréation, qu'on lui laiſſoit apparemment paſſer en ſolitaire, il étoit arrivé de ſuite à la trente-deuxieme propoſition d'Euclide. Un Jéſuite, ſe trouvant dans une aſſemblée où l'on badinoit fort de cela, & où l'on ſe moquoit de cette fable, dit froidement, que les amis de Paſcal lui faiſoient en cela tout au plus juſtice, & qu'ils n'en diſoient pas encore aſſez ; & comme on le preſſa de s'expliquer ſur une choſe qu'on voyoit bien qu'il ne diſoit pas

fort ſérieuſement, il ajouta qu'il lui ſembloit que c'étoit très-peu de choſe que cette hyperbole, quelque outrée qu'elle parût, pour reconnoître l'obligation qu'ils lui avoient pour les Provinciales, dans leſquelles il en fait bien d'autres en leur faveur. Tout le monde en demeura d'accord, & on avoua qu'on ne pouvoit pas payer en meilleure monnoie les ſervices que Paſcal avoit rendus à ces Meſſieurs.

Le petit Pere Didier, Bénédictin, raconte que dans le tems que le Comte de Buſſi étoit à la Baſtille, les Jéſuites le prierent de répondre aux Provinciales, l'aſſurant de ſa grace & de quelque choſe de plus. Il ouvrit l'oreille à cette propoſition : on lui fournit des mémoires ; il ſe mit à travailler, & déploya toutes les forces de ſon eſprit, pour faire quelque choſe digne de ſa réputation & de ſon ſujet : mais après quelques eſſais, il abandonna l'entrepriſe, & avoua qu'il étoit impoſſible d'y réuſſir.

Paſcal dit qu'il eſt rare que les grands

Géometres ſoient fins, & que les gens fins ſoient Géometres.

Un jour que l'on parloit Littérature chez le Préſident de Lamoignon, Deſpréaux ſoutint les anciens, à la réſerve d'un ſeul moderne, qui ſurpaſſoit, à ſon gré, les vieux & les nouveaux. Un Jéſuite lui demanda quel étoit ce livre ſi diſtingué dans ſon eſprit; il ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit: Monſieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le liſe toute la nuit. Deſpréaux lui dit en riant: Eh! Monſieur, vous l'avez lu plus d'une fois! Le Jéſuite reprend & preſſe Deſpréaux de nommer cet Auteur ſi merveilleux, avec un air dédaigneux. Deſpréaux lui dit: Mon Pere, ne me preſſez point. Le Pere continue. Enfin, Deſpréaux le prend par le bras, & le ſerrant bien fort, lui dit: *Eh bien! vous le voulez, c'eſt Paſcal, morbleu! Paſcal!* dit le Pere tout étonné, *Paſcal eſt beau autant que le faux le peut être. Le faux!* dit Deſpréaux, *le faux!* Sachez qu'il eſt auſſi vrai qu'il eſt inimitable: on vient de le traduire en trois

langues. Le Pere répond : Il n'eſt pas plus vrai pour cela.

Le Pere Bouhours s'entretenant un jour ſur la difficulté de bien écrire en françois, lui nommoit ceux de nos Écrivains qu'il regardoit comme ſes modeles pour la pureté de la langue. Deſpréaux rejetoit tous ceux qu'il nommoit. Quel eſt donc, ſelon vous, lui dit le Pere Bouhours, l'Écrivain parfait ? Mon Pere, reprit Deſpréaux, liſons les Lettres Provinciales ; &, croyez-moi, ne liſons pas d'autre livre.

On conſerve précieuſement dans la bibliotheque de Saint-Germain-des-Prés, tous les papiers informes où on a trouvé les penſées de Paſcal : on a pris ſoin de les coller l'une à côté de l'autre, dans un livre de papier blanc, fort proprement relié. Ce n'eſt pas le monument le moins reſpectable de Paris.

Un Jéſuite plaiſantant un jour ſur Paſcal devant Deſpréaux, diſoit : Paſcal s'occupe à Port-Royal à faire des ſabots.... *J'ignore*,

répondit le Satyrique, avec plus de vérité que de fineſſe, *ſi Paſcal travaille à des ſouliers ; mais je ſais bien qu'avec ſes Provinciales il vous a porté une bonne botte.*

M. Paſcal diſoit de ces Auteurs, qui, parlant de leurs ouvrages, diſent : *Mon Livre, mon Commentaire, mon Hiſtoire, &c.* qu'ils ſentent leurs Bourgeois qui ont *pignon ſur rue*, & toujours un *chez moi* à la bouche. Ils feroient mieux (ajoutoit cet excellent homme) de dire : *Notre Livre, notre Commentaire, notre Hiſtoire, &c.* vu que d'ordinaire il y a plus en cela du bien d'autrui que du leur.

A la fin de ſa ſeizieme Lettre Provinciale, Paſcal dit : « Je n'ai fait celle-ci plus longue, » que parce que je n'ai pas eu le loiſir de la » faire plus courte ». Mot plein de fineſſe & de ſens.

En Décembre 1638, à propos des retranchemens ſur les rentes de l'Hôtel-de-Ville, Étienne Paſcal, pere du célebre Paſcal, accuſé

d'avoir cabalé contre le Gouvernement, fut averti que le Cardinal de Richelieu alloit le faire arrêter, & ſe rendit ſecretement en Auvergne. Quelques mois après, le Cardinal voulant faire repréſenter devant lui, par des jeunes filles, *l'Amour tyrannique*, Tragédie de Scudery, la Ducheſſe d'Aiguillon deſira que la petite Jacqueline Paſcal, âgée de treize ans, fût l'une des Actrices : mais ſa ſœur aînée, & chef de la famille pendant l'abſence de ſon pere, répondit fiérement : « M. le Cardinal ne » nous donne pas aſſez de plaiſir, pour que » nous puiſſions lui en faire ». La Ducheſſe fit entendre que le rappel d'Étienne Paſcal ſeroit peut-être le prix de la complaiſance qu'elle exigeoit ; ſur quoi Jacqueline accepta le rôle, & mit dans ſon jeu une grace & une fineſſe qui enleverent tous les ſpectateurs, & ſur-tout le premier Miniſtre. Le ſpectacle fini, elle profita du moment, & préſenta au Cardinal un placet pour demander le retour de ſon pere ; « ſur » quoi le Cardinal, la prenant dans ſes bras, » l'embraſſant & la baiſant à tous momens » (dit la relation) lui accorda gracieuſement » ſa demande ». La Ducheſſe alors proteſta

qu'Étienne Paſcal étoit innocent ; vanta ſes talens & ſa probité ; ajouta qu'il pouvoit être employé utilement pour l'État ; préſenta ſon fils Blaiſe Paſcal, âgé de quinze ans, déja grand Mathématicien ; & implora pour l'un & l'autre la faveur du premier Miniſtre, qui accorda la grace du pere, & lui fit dire à ſon retour de ſe rendre à Ruel. Paſcal y vole avec ſes trois enfans : « Je connois tout votre mérite (lui dit » Richelieu ;) je vous rends à vos enfans ; & » je vous les recommande : j'en veux faire quel- » que choſe de grand ».

Deux ans après, Étienne Paſcal fut nommé à l'Intendance de Rouen.

Épitaphe de Paſcal, par un Anonyme.

Philoſophes & Géometres
Réclament à l'envi le célebre Paſcal :
Il fut un grand génie ; il fit honneur aux Lettres,
Et n'a point trouvé ſon égal.

Vers de M. d'ALEMBERT, pour le Portrait de Paſcal.

Il joignit l'éloquence aux talens d'Uranie ;
Mais bientôt à Dieu même, immolant ſon génie,
Il vengea de la foi l'auguſte obſcurité.

O toi, religion, dont la ſévérité
Enleva ce grand homme à la Philoſophie,
Permets du moins qu'il en ſoit regretté !

GAUTIER DE COSTES DE LA CALPRENEDE, *né dans le Périgord, mort au Grand Andely en 1663.*

La Calprenede fut Officier dans le Régiment des Gardes : on dit qu'étant de ſervice, il montoit ſouvent dans la ſalle de l'appartement de la Reine, où il débitoit des hiſtoires agréables, qui attiroient du monde auprès de lui, & que les femmes de la Reine, & même les Dames de la Cour, s'y arrêtoient pour l'écouter. La Reine ſe plaignant un jour à ſes femmes-de-chambre, de ce qu'elles ne ſe rendoient pas exactement à leur devoir, elles lui répondirent qu'il y avoit

dans la premiere ſalle de ſon appartement, un jeune homme qui contoit les hiſtoires les plus amuſantes, & qu'on ne pouvoit s'empêcher de l'écouter. Cela donna à la Reine la curioſité de le voir; & elle en fut ſi contente, qu'elle lui donna une penſion.

La Calpredene, n'étant que Cadet dans le Régiment des Gardes, compoſa ſon *Silvandre*: de l'argent qu'il en eut, il s'habilla d'une maniere bizarre; & comme on lui demanda le nom de ſon étoffe, il répondit que c'étoit du Silvandre.

La Tragédie de Mithridate fut repreſentée la premiere fois le jour des Rois; ce qui donna lieu à une plaiſanterie à la fin de la Piece. Mithridate prend une coupe empoiſonnée, & après avoir délibéré quelque tems, il dit, en avalant le poiſon:

Mais c'eſt trop différer,

Un plaiſant du Parterre acheva ainſi le vers:

Le Roi boit, le Roi boit.

Le Cardinal de Richelieu s'étant fait lire une Tragédie de la Calprenede, dit que la Piece étoit bonne, mais que les vers étoient lâches. Cette réponſe fut rapportée à l'Auteur, qui repliqua par cette faillie vraiment gaſconne: *Comment, lâches!* dit-il: *cadédis, il n'y a rien de lâche dans la maiſon de la Calprenede.*

Une Dame Eſpagnole liſoit dans Cléopatre une longue & tendre converſation entre un amant & une amante: *Que d'eſprit mal employé!* diſoit-elle; *ils étoient enſemble, & ils étoient ſeuls.*

NICOLAS PERROT, *Sieur* D'ABLANCOURT, *né à Châlons ſur Marne en* 1606, *mort à Ablancourt, près de Vitry en Champagne, en* 1664.

Les Traductions de M. d'Ablancourt furent reçues avec un applaudiſſement univerſel: M. de Vaugelas les trouva ſi belles, qu'il refit tout ſon Quinte-Curce ſur ce modele, quittant enfin

le ſtyle de M. Coeffeteau, qu'il avoit admiré, pour ſuivre M. d'Ablancourt. C'eſt cet homme illuſtre & ce ſavant en notre langue qui a lui-même rendu ce témoignage, ayant écrit de ſa main ſur ſon manuſcrit, qu'il avoit corrigé & réformé ſon ouvrage ſur l'Arrian de M. d'Ablancourt, qui, pour le ſtyle hiſtorique, n'a perſonne, à ſon avis, qui le ſurpaſſe, tant il eſt clair & débarraſſé, élégant & court.

D'Ablancourt ne voulut jamais travailler de lui-même, & ſe borna à faire des Traductions. Quand on lui en parloit, il diſoit qu'il n'étoit ni Prédicateur, ni Avocat, pour faire ou des Plaidoyers ou des Sermons ; que tout le monde étoit plein de livres politiques ; que tous les diſcours de morale n'étoient que des redites de Plutarque & de Séneque ; & que, pour ſervir ſa Patrie, il valoit mieux traduire de bons livres, que d'en faire de nouveaux, qui le plus ſouvent ne diſoient rien de neuf.

D'Ablancourt n'avoit dans les commencemens d'autre conſeil que M. Patru ; depuis qu'il

connut M. Conrard & M. Chapelain, il prenoit auſſi leurs avis ; mais ſur-tout de M. Conrard, avec lequel il revoyoit tous ſes ouvrages, & d'autant plus volontiers que, ne ſachant ni grec ni latin, il lui donnoit moins de peine : car, lorſqu'il venoit à Paris pour faire imprimer, il étoit toujours preſſé de s'en retourner ; &, par cette raiſon, quand on lui faiſoit des difficultés, il s'en défendoit avec beaucoup de chaleur, & même en colere, parce que les difficultés lui donnoient à travailler, & reculoient par conſéquent ſon retour. Cette humeur le gagna ſi fort, que ſur la fin de ſes jours, & dans ſa derniere traduction, il ne conſultoit ou ne déféroit aux avis de perſonne. Ce n'étoit en lui ni préſomption, ni vanité ; c'étoit impatience, & l'envie de ſe décharger de ſon fardeau ; car, du reſte, quand ſon livre étoit imprimé, il recevoit volontiers tous les avis qu'on lui donnoit, & preſſoit même ſes amis de lui en donner, pour s'en ſervir à la ſeconde édition.

De tous les Écrivains de ſon tems, d'Ablancourt fut jugé le plus propre à écrire l'Hiſtoire du Roi. Il accepta la propoſition qui lui en fut

faite par l'ordre de M. Colbert, avec une penſion de mille écus. Il alloit venir à Paris, & s'y établir, pour être à portée de recevoir les inſtructions dont il auroit beſoin; mais M. Colbert, lorſqu'il en rendit compte au Roi, ayant dit à Sa Majeſté que d'Ablancourt étoit Proteſtant, tout fut rompu. Je ne veux point, dit le Roi, d'un Hiſtorien qui ſoit d'une autre religion que moi; ajoutant néanmoins qu'à l'égard de ſa penſion, puiſque cet Écrivain avoit du mérite d'ailleurs, il entendoit qu'elle lui fût payée.

D'Ablancourt étoit fils d'un homme qui en ſa vie avoit fait cent mille vers. Cependant il n'en a jamais pu faire deux de ſuite, quoiqu'il eût, comme il le diſoit, le feu de trois Poëtes.

D'Ablancourt avoit un laquais nommé Baſſan, qui vivoit avec lui dans une extrême familiarité. Il jouoit un jour, & perdoit ſon argent. Baſſan, qui voyoit ce qui ſe paſſoit, le tire par le manteau, & lui dit à l'oreille: Morbleu! vous perdez tout notre argent, & puis tantôt vous me

viendrez battre ! Il n'y eut perte qui tînt, il fallut rire ; & Baſſan fit tout l'entretien & le divertiſſement du ſouper.

Épitaphe de M. d'Ablancourt.

L'illuſtre d'Ablancourt repoſe en ce tombeau ;
Son génie à ſon ſiecle a ſervi de flambeau :
Dans ſes fameux écrits, toute la France admire
Des Grecs & des Romains les précieux tréſors.
A ſon trépas, on ne peut dire,
Qui perd le plus des vivans ou des morts.

GUILLAUME BAUTRU, *né à Paris l'an* 1588, *mort en* 1665.

M. Bautru, l'homme le plus célebre de ſon tems par l'agrément de ſon eſprit, étoit de l'Académie Françoiſe, quoiqu'il n'eût jamais rien écrit. Comme il avoit la réputation de dire rarement la vérité, Marigni diſoit de lui qu'il étoit né d'une fauſſe couche, qu'il avoit été baptiſé avec de faux ſel, qu'il ne logeoit jamais que dans les fauxbourgs, qu'il paſſoit toujours

par de fauſſes portes, qu'il cherchoit toujours les faux-fuyans, & qu'il ne chantoit jamais qu'en faux-bourdon.

M. Bautru, pour ſavoir ſi un homme donnoit à manger, demandoit : *Le voit-on à midi ?*

Bautru n'aimoit pas Langeli, parce que celui-ci ſe faiſoit toujours un plaiſir de le railler. Un jour que Langeli étoit dans une compagnie, où il y avoit quelque tems qu'il faiſoit le fou, M. Bautru vint à entrer. Si-tôt que Langeli le vit entrer, il lui dit : « Vous venez bien à » propos, Monſieur, pour me ſeconder ; je » me laſſois d'être ſeul ».

M. Bautru, conſidérant un jour au-deſſus d'une cheminée la Juſtice & la Paix, en ſculpture, qui s'embraſſoient : *Voyez-vous*, dit-il à un ami avec qui il étoit, *elles s'embraſſent, elles ſe baiſent, elles ſe diſent adieu pour ne ſe voir jamais.*

Ménage ayant été abandonné de tous ſes

Un ami de Bautru étant allé le voir dans le tems qu'il avoit la goutte, le trouva mangeant du jambon. Que faites-vous là, lui dit-il? ne ſavez-vous pas que le jambon eſt contraire à la goutte? Cela eſt vrai, lui répondit froidement Bautru, il eſt contraire à la goutte, mais il eſt bon pour le goutteux.

Gomez étoit un Poëte fort pauvre : il ſe trouva un jour, par haſard, dans le cabinet du Roi; ſi-tôt que M. Bautru l'eut apperçu, il s'écria : « Comment ce miſérable a-t-il pu paſſer » par tant de portes fermées, & gardées par » des Suiſſes & des Huiſſiers, pour entrer en » ce lieu, lui qui, depuis dix ans, n'a pu ſortir » de l'Hôpital, quoique les portes en ſoient » toujours ouvertes? »

L'Abbé de la Riviere étoit allé à Rome pour tâcher d'être Cardinal; comme il en revint ſans avoir rien obtenu, & très-enrhumé, Bautru dit: C'eſt qu'il eſt revenu ſans chapeau.

Un Préſident de Bordeaux, homme très-

ennuyeux, alla voir un jour M. Bautru. Le laquais lui ayant dit que ſon maître y étoit, alla auſſi-tôt l'avertir de cette viſite. Comment, dit Bautru, tu as dit à cet importun que j'y étois; va lui dire que je ſuis malade. Le laquais s'acquitta de ſa commiſſion. Je veux lui tâter le pouls, pour voir la force de ſon mal, repartit le Préſident. Le laquais effrayé vint apprendre le mauvais ſuccès de ſon artifice. Eh bien, lui dit ſon maître, va lui dire que je ſuis mort. Le domeſtique porta, en tremblant, cette triſte nouvelle au Préſident, qui, très-affligé de la cataſtrophe, s'obſtina à voir Bautru, pour lui donner de l'eau-bénite. Celui-ci eut à peine le loiſir de ſe jeter ſur un lit & s'envelopper d'un drap, où il joua le mort. Le Préſident, après avoir fait pluſieurs exclamations, fit ſa priere au pied du lit pendant plus d'une heure; il s'empara enſuite d'un grand bénitier qu'il apperçut dans la ruelle du lit, & le verſa, juſqu'à la derniere goutte, ſur le Comédien de la mort, & enfin s'en alla.

Ayant à ſe plaindre du Duc d'Epernon, Bautru fit un livre qui avoit pour titre: *Les*

beaux traits de la vie de M. le Duc d'Épernon, & le reſte du volume étoit en blanc.

La Reine avoit ſouvent demandé inutilement à voir Madame Bautru. Son mari conſentit un jour à la mener à la Cour, après avoir prévenu la Reine de ſa ſurdité, & après avoir dit à ſa femme que la Reine avoit de la peine à entendre. La Reine commença la ſcene en criant à pleine tête, & Madame Bautru continuoit ſur le même ton. Le Roi qui avoit été averti par Bautru du myſtere, rioit de tout ſon cœur. A la fin la Reine qui s'en apperçut, dit à Madame Bautru : N'eſt-il pas vrai, Madame, que Bautru vous a fait croire que j'étois ſourde? Ce que Madame Bautru lui avoua. Ah, le méchant! continua la Reine, il m'a dit la même choſe de vous!

M. Bautru fut bâtonné publiquement par l'ordre du Duc d'Épernon, ſur lequel il avoit plaiſanté. Deſbarreaux voyant, quelque tems après, M. Bautru avec un bâton, s'écria : M. Bautru porte ſon bâton comme Saint

Laurent ſon gril, pour nous faire reſſouvenir de ſon martyre.

Louis XIII, à la porte d'une petite ville, écoutoit impatiemment une harangue ennuyeuſe: Bautru crut qu'il feroit plaiſir au Roi d'interrompre l'Orateur : Monſieur, lui demanda-t-il, les ânes, dans votre pays, de quel prix ſont-ils? L'Orateur s'arrêta; & après avoir regardé Bautru de la tête aux pieds : Quand ils ſont, lui répondit-il, de votre poil & de votre taille, ils valent dix écus; & il reprit le fil de ſa harangue.

Amelot rapporte que dans le tems qu'on aſſommoit Bautru, il s'écrioit : Ah, Meſſieurs ! la vie ! la vie ! Trois mois après, un de ces gens de main, rencontrant Bautru dans l'Égliſe de Notre-Dame, ſe tourna vers lui en diſant : Ah, Meſſieurs ! la vie ! la vie ! Bautru, au lieu de ſe fâcher, répondit plaiſamment : Je n'ai jamais vu d'écho pareil à celui-ci, qui répete ce qu'on dit trois mois après.

Bautru diſoit qu'au cabaret l'on vendoit la folie par bouteille.

Bautru dit au Surintendant des Finances, Deſmery, en lui préſentant un Poëte : Voilà un homme qui vous donnera l'immortalité, mais il faut que vous lui donniez de quoi vivre. Monſieur, lui répondit Deſmery, louer un Surintendant des Finances, c'eſt provoquer le peuple à ſe déchaîner contre lui ; c'eſt réveiller le chat qui dort. Si le Poëte que vous m'amenez avoit le ſecret de faire taire le peuple, pendant ma vie ſeulement, je lui donnerois de quoi vivre bien à ſon aiſe. Puis adreſſant la parole au Poëte : Monſieur, lui dit-il, je vous ferai plaiſir en tout ce que je pourrai, mais à la charge que votre Muſe ſera muette pour moi : les Surintendans ne ſont faits que pour être maudits.

M. Bautru avoit de l'eſprit, & ſes reparties vives & plaiſantes réjouiſſoient beaucoup la Cour, ſur-tout la Reine. Un jour qu'il avoit mal écarté au piquet, il dit : Je ſuis un vrai Gouſſaut. Un Abbé de ce nom, qui ſe rencontra

là par haſard, s'imaginant que M. Bautru avoit voulu l'inſulter, lui répondit qu'il étoit un ſot de parler ainſi; à quoi Bautru, qui ſe douta que l'Abbé s'appelloit Gouſſaut, répondit ſans héſiter: C'eſt auſſi, Monſieur l'Abbé, ce que j'ai voulu dire; en Anjou, *Gouſſaut.* ſignifie un ſot.

Épitaphe de Bautru.

Bien malgré lui, dans le ſein du repos,
Ci-gît Bautru, fameux par ſes bons mots.
Par M. de la Place.

JEAN PUGET DE LA SERRE, *né à Toulouſe vers l'an* 1600, *mort en* 1666.

La Serre entendoit raillerie, & ſe rendoit juſtice de bonne foi. *Je vous ai bien de l'obligation*, dit-il un jour à un plat Écrivain de ſon tems; *ſans vous, je ſerois le dernier des Auteurs.*

La Serre ayant aſſiſté à un mauvais diſcours:

Ah, Monſieur! dit-il à celui qui venoit de le prononcer, *depuis vingt ans j'ai bien débité du galimathias ; mais vous venez d'en dire plus en une heure, que je n'en ai écrit toute ma vie.*

Je conviens, diſoit un jour la Serre, *que mes ouvrages ſont mauvais, mais du moins ils m'ont enrichi ; avantage inconnu aux autres Auteurs.*

La Serre fit une mauvaiſe Tragédie. A la premiere repréſentation, quatre Portiers ayant été étouffés : « Je ne le céderai à Corneille (dit-il) » que lorſqu'il aura fait tuer cinq Portiers dans » un jour ».

L'ouvrage le plus connu de la Serre eſt le *Secrétaire de la Cour*, qui a été imprimé cinquante fois, & qui ne méritoit pas de l'être une ſeule.

La Serre du Querci n'étoit pas un meilleur Auteur que celui de Toulouſe. Il avoit néanmoins la paſſion des Lettres, & à celle-là il

oignoit celle du jeu. Ayant riſqué un jour ſur e tapis, à l'Hôtel de Gêvres, le revenu de ſon Opéra de *Diomede*, tandis qu'on repréſentoit cette Piece, un des joueurs dit plaiſamment : « Miracle, Meſſieurs ! on joue aujourd'hui » Diomede en deux endroits ! »

JEAN OGIER DE GOMBAULD, *né à Saint-Juſt-de-Luſſac-en Saintonge, ſur la fin du quinzieme ſiecle, mort à Paris en* 1666, *âgé de près de cent ans.*

Gombauld étoit né cadet d'un quatrieme mariage : il avoit coutume de le dire en badinant, pour s'excuſer de ce qu'il n'étoit pas riche.

Il préſenta un jour au Cardinal de Richelieu des vers de ſa compoſition. Le Cardinal, en les liſant, dit : Voilà des choſes que je n'entends pas. Il répondit auſſi-tôt : *Ce n'eſt pas ma faute.* Cette Éminence voulut bien ne prendre pas garde à cela.

Une mere fort affligée de la mort de ſon fils unique, pria Gombauld de lui faire une épitaphe ; il lui fit celle-ci :

Colas eſt mort de maladie ;
Tu veux que je plaigne ſon ſort.
Que diable veux-tu que j'en die ?
Colas vivoit, Colas eſt mort.

Dans les Mémoires que Gombauld fournit pour former les Statuts de l'Académie Françoiſe, il propoſoit que chacun des Académiciens fût tenu de compoſer tous les ans une Piece, petite ou grande, à la louange de Dieu. Et M. Sirmond vouloit que tous les ans les Académiciens fuſſent obligés, par ſerment, à employer les mots approuvés par la pluralité des voix de l'Aſſemblée ; de ſorte que, ſi cette loi eût été reçue, quelque averſion qu'on eût pu avoir pour un mot, il auroit fallu néceſſairement s'en ſervir. Ces deux propoſitions furent rejetées.

Quoique Gombauld fût né Gentilhomme, & qu'il vécût dans ce qu'on appelle le grand-

monde, il ne ceſſoit de déclamer contre les Grands. Selon lui,

Le vice eſt tout leur entretien ;
Le luxe eſt leur ſouverain bien ;
Leur table en délices abonde ;
Leurs pieds au mal ſont diligens ;
Et les plus grands marauds du monde
Se nomment les honnêtes gens.

Épitaphe de Gombauld.

Ci-gît Gombauld, qui ſut rimer
Preſqu'auſſi bien qu'il ſut aimer.

Anonyme.

GEORGES SCUDERI, *né au Havre-de-Grace en* 1603, *mort à Paris en* 1667.

Scuderi diſoit ordinairement, pour s'excuſer de la viteſſe avec laquelle il travailloit, *qu'il avoit ordre de finir.* On peut le comparer à Maynon, dont il eſt parlé dans Deſpréaux, & qui avoit entrepris un Poëme intitulé *l'Encyclopédie*, qui devoit être d'environ trois cents

mille vers. On lui demanda un jour quand ſon Poëme ſeroit achevé : *Il ſera bientôt fait*, dit-il ; *je n'ai plus que cent mille vers à faire.* Il diſoit cela très-ſérieuſement.

Scuderi étoit généreux, quoique pauvre. L'aventure qui lui arriva à l'occaſion de ſon Poëme d'Alaric, en eſt la preuve. Voici comme Chevreau la rapporte : « La Reine Chriſtine m'a » dit pluſieurs fois qu'elle réſervoit à M. de » Scuderi, pour la dédicace qu'il lui feroit de » ſon *Alaric*, une chaîne d'or de dix mille » piſtoles : mais comme le Comte de la Gardie, » dont il eſt parlé fort avantageuſement dans » ce Poëme, eſſuya la diſgrace de la Reine, » qui ſouhaitoit que le nom du Comte fût ôté » de cet ouvrage, & que je l'en informai, il » me répondit, que quand la chaîne d'or ſeroit » auſſi groſſe & auſſi peſante que celle dont il » eſt fait mention dans l'hiſtoire des Incas, il » ne détruiroit jamais l'autel où il avoit ſacrifié. » Cette fierté héroïque déplut à la Reine, qui » changea d'avis ; & le Comte de la Gardie, » obligé de reconnoître la généroſité de

» M. Scuderi, ne lui en fit pas même un re-
» merciement ».

Ce qu'on lit dans le voyage de Bachaumont & de la Chapelle, ſur le Gouvernement de *Notre-Dame de la Garde*, en Provence, qu'avoit M. de Scuderi, eſt trop ſingulier pour ne pas trouver ici ſa place. Une fine & maligne raillerie y regne, comme dans tout le reſte du voyage. Après avoir dit que quelques-unes des Précieuſes de Montpellier croyoient M. Scuderi,

Un homme de fort bonne mine,
Vaillant, riche & toujours bien mis;
Sa ſœur une beauté divine,
Et Péliſſon un Adonis.

On ajoute plus bas :

Mais il faut vous parler du fort;
Qui ſans doute eſt une merveille :
C'eſt Notre-Dame de la Garde,
Gouvernement commode & beau,
A qui ſuffit pour toute garde,
Un Suiſſe avec ſa hallebarde,
Peint ſur la porte du château.

« Ce fort eſt ſur le ſommet d'un rocher
» preſque inacceſſible, & ſi haut élevé, que,

» s'il commandoit à tout ce qu'il voit au-deſ-
» ſous de lui, la plupart du genre humain ne
» vivroit que ſous ſon plaiſir ».

Auſſi voyons-nous que nos Rois,
En connoiſſant bien l'importance,
Pour le confier, ont fait choix
Toujours de gens de conſéquence;
De gens pour qui, dans les alarmes,
Le danger auroit eu des charmes;
De gens prêts à tout haſarder,
Qu'on eût vu long-tems commander,
Et dont le poil poudreux eût blanchi ſous les armes.

« Une deſcription magnifique qu'on a faite
» autrefois de cette place, nous donna la curio-
» ſité de l'aller voir. Nous grimpâmes plus
» d'une heure avant que d'arriver ſur le ſommet
» de cette montagne, où l'on eſt bien ſurpris
» de ne trouver qu'une méchante mâſure trem-
» blante, prête à tomber au premier vent: nous
» frappâmes à la porte, mais doucement, de
» peur de la jeter par terre; & après avoir
» heurté long-tems, ſans entendre même un
» chien aboyer dans la cour, »

Des gens qui travailloient là proche,
Nous dirent: Meſſieurs, là dedans,
On n'entre plus depuis long-tems;
Le Gouverneur de cette roche,

Retournant en Cour, par le coche,
A, depuis environ quinze ans,
Emporté la clef dans ſa poche.

« La naïveté de ces bonnes gens nous fit bien rire, ſur-tout quand ils nous firent remarquer un écriteau que nous lûmes avec aſſez de peine; car le tems l'avoit preſque effacé : »

Portion de Gouvernement,
A louer tout préſentement.

Plus bas, en petit caractere :

Il faut s'adreſſer à Paris,
Ou chez Conrard le Secrétaire,
Ou chez Courbé, l'homme-d'affaire
De tous Meſſieurs les Beaux-Eſprits.

Scuderi avoit beaucoup voyagé, & ſe piquoit ort de nobleſſe. Voici comment il s'en expli- ue dans une Préface : « Tu couleras aiſément, » dit-il au Lecteur, par-deſſus les fautes que je » n'ai point remarquées; ſi tu daignes appren- » dre que j'ai employé la plus longue partie de » l'âge que j'ai à voir la plus belle & la plus » grande partie de l'Europe, & que j'ai paſſé

» plus d'années dans les armes, que d'heures » dans mon cabinet ; & beaucoup plus uſé de » mèches en arquebuſe, qu'en chandelle : de » ſorte que je ſais mieux ranger les ſoldats, que » les paroles ; & mieux quarrer les bataillons, » que les périodes ».

Dans l'Epître dédicatoire d'une de ſes Pieces au Duc de Montmorency, il dit : « Je veux » apprendre à écrire de la main gauche, afin » que la droite s'emploie à vous ſervir plus » noblement ». Et dans une autre, il dit, « qu'il eſt ſorti d'une Maiſon où l'on n'a jamais » eu de plumes qu'au chapeau ».

Scuderi étoit fait pour les aventures ſingulieres. Dans un voyage qu'il fit avec ſa ſœur, en Provence, on les plaça dans une chambre où il y avoit deux lits. Avant de ſe coucher, Scuderi demanda à ſa ſœur ce qu'ils feroient du Prince Mazare (un des Héros du Roman de Cyrus). Il fut arrêté, après quelques conteſtations, qu'on le feroit aſſaſſiner. Des Marchands qui étoient dans une chambre voiſine, ayant entendu

ntendu cette converſation, crurent que c'étoit
a mort de quelque grand Prince que l'on com-
lotoit. La Juſtice fut avertie, le frere & la
œur furent mis en priſon, & ce ne fut qu'avec
eine qu'ils parvinrent à ſe juſtifier.

DENIS DE SALLO, *Seigneur de la COUDRAYE, né à Paris en 1626, mort dans la même ville en 1669.*

M. de Sallo eſt l'inventeur des Journaux, qui ſe ſont ſi fort multipliés depuis lui. Il commença celui des Savans en 1664. Deux ans auparavant, il lui étoit arrivé une aventure qui lui fait trop d'honneur pour n'être pas rapportée tout au long. Il y eut cette année une longue & cruelle famine à Paris. Un ſoir des grands jours d'été, que M. de Sallo venoit de ſe promener, ſuivi ſeulement d'un petit laquais, un homme l'aborda, lui préſenta un piſtolet, & lui demanda la bourſe, mais en tremblant, & en homme qui n'étoit pas expert dans le métier qu'il faiſoit. Vous vous adreſſez mal, lui dit M. de Sallo; je

ne vous ferai guere riche ; je n'ai que trois piſtoles, que je vous donne volontiers : il les prit, & s'en alla ſans lui rien demander davantage. Suis adroitement cet homme-là, dit M. de Sallo à ſon laquais ; obſerve le mieux qu'il te ſera poſſible où il ſe retirera, & viens me le dire. Il fit ce que ſon maître lui commandoit, ſuivit le voleur dans trois ou quatre petites rues, & le vit entrer chez un Boulanger où il acheta un pain de huit ou neuf livres, & changea une des piſtoles qu'il avoit. A dix ou douze maiſons de-là, il entra dans une allée, monta au quatrieme étage ; & en arrivant chez lui, où il ne faiſoit clair qu'à la faveur de la lune, jeta ſon pain au milieu de la chambre, & dit, en pleurant, à ſa femme & à ſes enfans : Mangez ; voilà un pain qui me coûte bien cher, raſſaſiez-vous-en, & ne me tourmentez plus ; un de ces jours je ſerai pendu, & vous en ſerez la cauſe. Sa femme qui pleuroit auſſi, l'ayant conſolé comme elle put, ramaſſa le pain, & en donna à quatre enfans qui languiſſoient de faim. Le laquais vint faire à ſon maître le rapport de ce qu'il avoit vu & entendu. Le lendemain, dès cinq heures du matin, M. de Sallo ſe fit conduire par ſon

laquais chez cet homme. Il fit des informations dans le voiſinage : on lui dit que c'étoit un Cordonnier, bon homme & bien ſerviable, mais chargé d'une groſſe famille, & très-pauvre. Il monta enſuite chez lui, frappa à la porte : le malheureux la lui ayant ouverte, le reconnut pour celui qu'il avoit arrêté la veille. Il ſe jette à ſes pieds, lui demande pardon, & le ſupplie de ne pas le perdre. Ne faites pas de bruit, lui dit M. de Sallo, je ne viens pas ici dans ce deſſein-là. Vous faites, lui dit-il, un méchant métier ; & pour peu que vous le continuyiez, il pourroit vous être funeſte. Tenez, voilà trente piſtoles que je vous donne : achetez du cuir, travaillez à gagner la vie à vos enfans ; & ſurtout ne leur donnez pas d'exemple auſſi mauvais que celui que vous avez ſuivi.

On lit, dans Vigneul-Marville, que M. de Sallo mourut d'une maladie à laquelle les enfans des Muſes ne ſont guere ſujets, & pour laquelle Hippocrate ni Galien n'ont trouvé aucun remede ; ou, pour parler plus clairement, ajoute cet Auteur, il mourut du déplaiſir d'avoir

perdu cent mille écus ; c'eſt-à-dire, tout ſon bien au jeu.

Quoique Conſeiller au Parlement de Paris, M. de Sallo s'occupoit plus de Littérature que de Juriſprudence. Son extrême application à l'étude, lui cauſa une maladie qui le mit hors d'état de marcher. Alors il conçut le premier projet du Journal des Savans, ſous le nom du ſieur d'Hédouville, l'un de ſes domeſtiques. Quelques Savans, dont il démaſquoit la fraude ou l'ignorance, s'éleverent vivement contre l'Auteur, & firent proſcrire ſon Journal. On le rétablit quelque tems après.

SAMUEL SORBIERE, *né dans le Dioceſe d'Uſez, l'an* 1615, *mort en* 1670.

Clément IX, avant ſon élévation au Pontificat, étoit en grand commerce de lettres avec Sorbiere; mais il ne le traita jamais que comme ſon ami, ſans avoir ſoin de ſa fortune. Sorbiere s'en plaignoit plaiſamment, en diſant qu'il avoit

plus beſoin d'une charretée de pain, que d'un baſſin de confitures. On envoie, diſoit-il, des manchettes à un homme qui n'a point de chemiſes.

Sorbiere n'étoit pas Savant. Il cherchoit à avoir commerce de lettres avec tous ceux dont la réputation étoit grande, afin de donner de l'éclat à la ſienne. Il étoit en aſſez grande liaiſon avec Hobbes & Gaſſendi. Hobbes écrivoit à Sorbiere ſur des matieres de Philoſophie. Sorbiere envoyoit ſes lettres à Gaſſendi; & ce que Gaſſendi répondoit, lui ſervoit pour répondre aux lettres de Hobbes, qui croyoit Sorbiere grand Philoſophe. A la fin, le jeu fut découvert.

Sorbiere appelloit les Relations des Voyageurs, les Romans des Philoſophes.

Le *Sorberiana*, imprimé à Toulouſe en 1691, eſt un Recueil de ſentences & bons mots qu'on ſuppoſe que Sorbiere avoit dits dans ſes converſations. Il faut très-peu compter ſur les faits rapportés dans ce livre juſtement oublié.

DENIS SANGUIN DE SAINT-PAVIN, *Abbé de Livri, né à Paris, mort en* 1670.

Saint-Pavin ſacrifia tout au plaiſir, même l'honneur. Il pouſſa la liberté d'eſprit juſques ſur les matieres de religion; ce qui fit regarder à Boileau ſa converſion comme impoſſible. L'Abbé de Livri ſe vengea par des épigrammes ſanglantes, & par ce ſonnet, entre autres, qui mérite d'être cité, pour ſa tournure ingénieuſe & ſa préciſion:

Deſpréaux, grimpé ſur le Parnaſſe,
Avant que perſonne en ſût rien,
Trouva Regnier avec Horace,
Et rechercha leur entretien.

Sans choix & de mauvaiſe grace
Il pilla preſque tout leur bien;
Il s'en ſervit avec audace,
Et s'en para comme du ſien.

Jaloux des plus fameux Poëtes,
Dans ſes ſatyres indiſcretes,
Il choque leur gloire aujourd'hui.

En vérité, je lui pardonne;
S'il n'eût mal parlé de perſonne,
On n'eût jamais parlé de lui.

Boileau répondit au ſonnet de Saint-Pavin par l'épigramme ſuivante :

Alidor, aſſis dans ſa chaiſe,
Médiſant du ciel à ſon aiſe,
Peut bien médire auſſi de moi :
Je ris de ſes diſcours frivoles;
On ſait fort bien que ſes paroles
Ne ſont pas articles de foi.

La gaieté & la facilité caractériſoient Saint-Pavin ; témoin ce madrigal :

Mon Médecin, chaque jour,
Sachant que je meurs d'amour
Pour la petite Silvie,
Me dit que ſi je la vois,
En un mois plus d'une fois,
Il m'en coûtera la vie.

Je me ſuis mal ménagé :
Vivant au jour la journée,
En quatre jours j'ai mangé
Les douze mois de l'année.

« Il eſt mort ici depuis peu de jours (dit » Gui Patin) un grand ſerviteur de Dieu, » nommé M. de Saint-Pavin, grand camarade » de *Desbarreaux*, qui eſt un autre fort illuſtre » Iſraélite, *ſi credere fas eſt* ».

La converſion de Saint-Pavin eſt atteſtée par Adrien Valois ; & voici la preuve qu'il en donne : « Saint-Pavin étoit diſciple de Théo- » phile. Ce qui fut cauſe de ſa converſion, » fut que, la nuit que Théophile mourut, » Saint-Pavin étant dans ſon lit, entendit ſur » ſon eſcalier Théophile qui l'appelloit d'un » ton de voix épouvantable. Saint-Pavin qui » ſavoit que Théophile étoit à l'extrémité, en » fut fort ſurpris ; & ſe jetant hors du lit, » appella ſon valet-de-chambre, & lui demanda » s'il n'avoit rien entendu. Son valet lui ré- » pondit qu'il avoit entendu une voix horrible » ſur l'eſcalier. Ah ! (s'écria Saint-Pavin) » c'eſt Théophile qui m'eſt venu dire adieu ! » Et, le lendemain matin, on lui vint dire que Théophile étoit mort la veille, à onze heures

du ſoir, qui étoit l'heure même qu'il avoit entendu cette voix.

Épitaphe de Saint-Pavin, par Fieubet.

Sous ce tombeau gît *Saint-Pavin;*
Donne des larmes à ſa fin.

Tu fus de ſes amis, peut-être?
Pleure ſur ton ſort & le ſien.

Tu n'en fus pas?... pleures le tien,
Paſſant, d'avoir manqué d'en être.

JACQUES CARPENTIER DE MARIGNY, *Abbé, né à Nevers, mort à Paris en* 1670.

Marigni eut beaucoup de réputation ſous le miniſtere de M. de Richelieu. Le Cardinal de Retz l'honora d'une amitié particuliere. Ses poéſies ſont oubliées, & ne le méritent pas: il a fait pluſieurs pieces qui ne ſont pas inférieures à cette ballade:

Si l'amour eſt un doux ſervage;
Si l'on ne peut trop eſtimer

Les plaiſirs où l'amour engage,
Qu'on eſt ſot de ne pas aimer !
Mais ſi l'on ſe ſent enflammer
D'un feu dont l'ardeur eſt extrême,
Et qu'on n'oſe pas l'exprimer,
Qu'on eſt ſot alors que l'on aime !

Si dans la fleur de ſon bel âge,
Fille qui pourroit tout charmer,
Vous donne ſon cœur en partage,
Qu'on eſt ſot de ne pas aimer !
Mais s'il faut toujours s'alarmer,
Craindre, rougir, devenir blême
Auſſi-tôt qu'on s'entend nommer,
Qu'on eſt ſot alors que l'on aime !

Pour complaire au plus beau viſage
Qu'amour puiſſe jamais former,
S'il ne faut qu'un bien doux langage,
Qu'on eſt ſot de ne pas aimer !
Mais quand on ſe voit conſumer,
Si la belle eſt toujours de même,
Sans que rien la puiſſe animer,
Qu'on eſt ſot alors que l'on aime !

ENVOI.

En amour ſi rien n'eſt amer,
Qu'on eſt ſot de ne pas aimer !
Si tout l'eſt au degré ſuprême,
Qu'on eſt ſot alors que l'on aime !

Son eſprit & ſes talens pour la poéſie lui

attirerent de la réputation. Ayant accompagné en Flandre M. le Prince de Condé, dont il avoit ſuivi le parti, il y trouva des Gentilshommes qui le reconnurent pour être de leur famille. Sa maniere de ſolliciter des Bénéfices étoit ſinguliere & aſſez peu édifiante. Voici les titres de vocations qu'il étaloit aux Chanoineſſes de Mons & de Maubeuge, pour être admis dans leurs Chapitres : c'eſt une piece mêlée de vers & de proſe. Nous en citerons d'autant plus volontiers quelques morceaux, qu'elle renferme des détails agréables.

A Meſdemoiſelles DE WILSE, *Chanoineſſes de Mons & de Maubeuge.*

MESDEMOISELLES,

Je ne doute point que les charges auxquelles vous trouvez bon que je prétende, ne ſoient briguées par beaucoup de gens ; mais pourvu que vous appuyiez mes intérêts, j'eſpere d'obtenir la grace que je demande ; & j'ai bien aſſez de vanité pour croire que je ſuis juſtement l'homme qu'il vous faut pour exercer les charges qui ſont à préſent vacantes, & que les trois

Chapitres ne trouveront jamais d'Aumônier ni de Directeur qui leur ſoit plus propre que moi.

Je ne ſuis point de ces porteurs de mitres,
Dont l'importune auſtérité
Pourroit troubler la gaieté
Qu'on voit régner dans vos Chapitres;
Je ſais l'ordre de vos maiſons,
Qu'on y fait peu de cas des Vêpres, des Épîtres,
Des Matines, des Oraiſons;
Et que vos fondateurs, par une loi bien ſage,
Qu'appuyoient cent bonnes raiſons,
N'obligerent qu'à des chanſons
Les beaux Chanoines de votre âge.

Ainſi vous ne devez pas craindre que je veuille rien innover; & qu'ayant la direction de vos conſciences, j'y jette des ſcrupules qui les embarraſſent. Je ne vous demanderai qu'une dévotion aiſée; & vous aurez en moi un Directeur facile & commode. Vous pouvez aſſurer tous les jeunes & beaux Capitulans des trois Colleges, que je ne ſuis pas d'humeur à réformer l'uſage de leurs Bréviaires & de leur ſervice.

Je ne prétendrai point que leurs yeux ſe contiennent,
Lorſqu'ils verront entrer de jeunes curieux;
Au contraire, en ce cas, je conſens que leurs yeux
Se détournent pour voir ceux qui vont & qui viennent.
Je ne ſuis point homme capricieux,

Et ne veux point, en Directeur antique,
Condamner la vieille pratique
De regarder, de rire & de parler.
Toutes ces libertés entrent dans vos myſteres;
Et je ſais bien que vos Bréviaires
Sont votre pis-aller.
. . . . . .

Je penſe, Meſdemoiſelles, qu'il ſeroit bien difficile de rencontrer un Directeur plus complaiſant. Or, comme c'eſt un défaut de faire la charité indifféremment à tout le monde, c'en eſt un autre auſſi de renvoyer indifféremment tous ceux qui la demandent: c'eſt pourquoi il faudra que vous vous corrigiez de ce vice, ſi vous l'avez; j'en puis parler même avec certitude.

Je remarque, à mon grand regret,
Que j'ai beau me plaindre en ſecret
Du cruel tourment que j'endure:
J'ai beau dire qu'il eſt mortel;
Le beau Chanoine d'Imerſel
A pour mon mal l'ame ſi dure,
Que ſi j'implore ſa pitié,
Me repouſſant d'une façon cruelle;
Amour vous aſſiſte, dit-elle;
Je ſuis indifférente, & n'ai point d'amitié.
Hélas! ce procédé n'eſt-il pas bien étrange?
Choque-t-il pas l'humanité?

Je n'euſſe jamais cru qu'un ange
Pût n'avoir point de charité.

Ces manieres de traiter ceux qui ont beſoin de ſecours, décrient terriblement les gens. Si j'ai l'honneur d'être l'Aumônier de vos Chapitres, j'empêcherai bien que l'on vous faſſe des reproches ſur cet article; & je diſtribuerai de telle façon vos libéralités, que perſonne ne s'en plaindra. Vous avez de quoi faire du bien à beaucoup de monde.

Pour faire plaiſir aux humains,
Vous avez des yeux & des mains,
De doux propos, des complaiſances,
D'aimables ſouris, des deſirs;
Quelquefois même des ſoupirs,
De ſecretes correſpondances,
Du chagrin qui vient des abſences,
De petits ſoins, des bracelets,
Des baiſers, des portraits & de la jalouſie;
Et, s'il vous en prend fantaiſie,
Vous pouvez donner des poulets.
C'eſt un fort grand ſecours dans une maladie;
Et, l'hiver comme au renouveau,
Pour rendre, à qui languit, une nouvelle vie,
Un poulet de Chapitre eſt un friand morceau.

Ne vous étonnez pas,

Quand vos cœurs deviendront humains,
Si je ne fais point de ſcrupule,

Tant de tréſors me paſſant par les mains,
De vous ferrer un peu la mule.
Je pécherois contre la charité,
En m'oubliant dans ma néceſſité.
Ce diſcours ne part point d'un cœur plein d'avarice;
Car je vous fais ici ſerment,
Si vous agréez mon ſervice,
De vous ſervir toutes fidélement;
Et, vous ayant ſervi les unes & les autres,
J'aurai moins de plaiſir, comme on peut bien penſer,
Si j'employe mes mains pour me récompenſer,
Que ſi vous employiez les vôtres.

Je vous ſupplie très-humblement de faire bien valoir toutes ces conſidérations dans l'Aſſemblée que vous ferez pour élire l'Aumônier & le Directeur qui vous manque, & d'aſſurer que j'ai, grace à Dieu, un tempérament aſſez fort pour les fatigues de ces emplois, dont je m'acquitterai le mieux qu'il me ſera poſſible, quatre mois dans l'un & quatre mois dans l'autre des Chapitres; offrant même de faire un noviciat dans l'un & dans l'autre, afin que l'on juge ſi je ſuis digne des charges auxquelles j'aſpire, & dont la poſſeſſion me rendra glorieux comme un Coq de Chapitre.

Un ton aimable & de l'eſprit formoient le

caractere de ſa poéſie & de ſa converſation. Il étoit fêté dans le monde, & avoit un talent décidé pour les impromptus. Il y a des plaiſanteries agréables dans ſon Poëme du *Pain-Béni;* c'eſt un ouvrage qu'il fit contre les Marguilliers de ſa paroiſſe, qui vouloient le forcer de rendre le pain-béni. Marigny étoit un gros homme, plein de bonne humeur & de franchiſe. Il mourut d'apoplexie à Paris.

HONORAT DE BEUIL, *Marquis de* RACAN, *né à la Roche-Racan en Touraine, en* 1589, *mort à Paris en* 1670.

Si l'on en croit Coſtar, Racan avoit tant d'incapacité pour la langue latine, qu'il n'a jamais pu dire ſon *Confiteor*, & qu'il étoit obligé de le lire étant à confeſſe.

Malherbe diſoit que Maynard étoit, de tous ſes diſciples, celui qui faiſoit les meilleurs vers, mais qu'il n'avoit point de force; que Racan avoit de la force, mais qu'il ne travailloit point aſſez

aſſez ſes vers, & que de tous deux on feroit un grand Poëte.

Deux amis de M. Racan ſurent qu'il avoit rendez-vous pour voir Mademoiſelle de Gournay. Elle étoit de Gaſcogne, fort vive, & un peu emportée de ſon naturel; au reſte, bel-eſprit: & comme tel, elle avoit témoigné, en arrivant à Paris, une grande impatience de voir M. de Racan, qu'elle ne connoiſſoit point encore de vue. Un de ces Meſſieurs prévint d'une heure ou deux celle du rendez-vous, & fit dire que c'étoit M. de Racan qui demandoit à voir Mademoiſelle de Gournay. Dieu ſait comme il fut reçu! Il parla beaucoup à Mademoiſelle de Gournay des ouvrages qu'elle avoit fait imprimer, & qu'il avoit étudiés exprès. Enfin, après une demi-heure de converſation, il ſortit, & laiſſa Mademoiſelle de Gournay fort ſatisfaite d'avoir vu M. de Racan. A peine étoit-il à trois pas de chez elle, que l'on vint annoncer M. de Racan: elle crut d'abord que c'étoit celui qu'elle avoit vu, & qui avoit oublié de lui dire quelque choſe; elle ſe préparoit à lui faire un compliment là-deſſus, lorſque l'autre entra, & fit le

ſien. Mademoiſelle de Gournay ne put s'empêcher de lui demander pluſieurs fois s'il étoit véritablement M. de Racan, & lui raconta ce qui venoit de ſe paſſer. Le prétendu Racan fit fort le fâché de la piece qu'on venoit de lui jouer, & jura qu'il s'en vengeroit. Mademoiſelle de Gournay fut encore plus contente de celui-ci, qu'elle ne l'avoit été du premier, parce qu'il la loua davantage. Enfin, il paſſa chez elle pour le véritable Racan, & l'autre pour un Racan de contrebande. Il ne faiſoit que de ſortir, lorſque M. de Racan demanda à parler à Mademoiſelle de Gournay. Si-tôt qu'elle le ſut, elle perdit patience. Quoi ! encore des Racan, dit-elle ? Néanmoins on le fit entrer. Mademoiſelle de Gournay le prit ſur un ton fort haut, & lui demanda s'il venoit pour l'inſulter. Racan, qui n'étoit pas ferré parleur, & qui s'attendoit à une autre réception, en fut ſi étonné, qu'il ne put répondre qu'en balbutiant. Mademoiſelle de Gournay qui étoit violente, & qui croyoit que c'étoit un homme envoyé ponr la jouer, défaiſant ſa pantoufle, le chargea à grands coups, & l'obligea de ſe ſauver. J'ai vu jouer cette ſcene par Bois-Robert, en préſence du

Marquis de Racan, dit Ménage ; & quand on lui demandoit ſi cela étoit vrai : Oui-dà, diſoit-il, il en eſt quelque choſe.

Racan diſoit à Malherbe, que Théophile, qui étoit en priſon, accuſé de pluſieurs crimes, ne lui paroiſſoit coupable que d'un ſeul ; c'étoit de faire fort mal le métier de Poëte, dont il ſe mêloit. *S'il meurt pour cela,* repartit Malherbe, *vous ne devez pas avoir peur ; car on ne vous prendra pas aſſurément pour un de ſes complices.*

On traduiſit une fois pour Racan, qui n'entendoit pas le grec, quelques épigrammes de l'Anthologie. Il les trouva ſi fades & d'un goût ſi plat, que, dînant le lendemain à la table d'un Prince, où on ſervit devant lui un potage qui ne ſentoit que l'eau, il ſe tourna vers un de ſes amis qui avoit vu ces épigrammes : *Voilà*, lui dit-il, *un vrai potage à la greque.*

Madame Deſloges, célebre par ſon eſprit & par ſon zele pour le Calviniſme, avoit prêté à

Racan le livre du Miniſtre Dumoulin, intitulé *le Bouclier de la Foi*, & l'avoit obligé de le lire. Racan, après l'avoir lu, fit ſur ce livre l'épigramme ſuivante :

Bien que Dumoulin, en ſon livre,
Semble n'avoir rien ignoré,
Le meilleur eſt toujours de ſuivre
Le Prône de notre Curé.
Toutes les doctrines nouvelles
Ne plaiſent qu'aux folles cervelles.
Pour moi, comme une humble brebis,
Je vais où mon Paſteur me range,
Et n'ai jamais aimé le change,
Que des femmes & des habits.

Malherbe ayant trouvé cette épigramme plaiſante, l'écrivit lui-même ſur le livre, & l'envoya à Madame Deſloges, de la part de Racan. La Dame fit réponſe à Malherbe, qu'elle crut Auteur de ces vers, par le miniſtere de Gombauld, auſſi zélé qu'elle pour la Religion prétendue réformée :

C'eſt vous, dont l'audace nouvelle
A rejeté l'antiquité ;
Et Dumoulin ne vous rappelle
Qu'à ce que vous avez quitté.

Vous aimez mieux croire à la mode ;
C'eſt bien la foi la plus commode
Pour ceux que le monde a charmés :
Les femmes y ſont vos idoles ;
Mais, à grand tort, vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles.

Racan traduiſit ainſi la fameuſe ſtrophe d'Horace, *Pallida mors, &c.*

Les loix de la mort ſont fatales,
Auſſi bien aux maiſons royales,
Qu'aux taudis couverts de roſeaux.
Tous nos jours ſont ſujets aux Parques ;
Ceux des Bergers & des Monarques
Sont coupés des mêmes ciſeaux.

Racan, invité d'aller à un bal maſqué, ſe déguiſa en diable. Sa figure ayant épouvanté quelques Dames, il s'approcha d'elles en leur chantant ce couplet :

Bien que ma forme épouvantable
Me rende à chacun redoutable,
Belles, n'en ayez point d'effroi :
Ce Dieu que vos yeux ont fait naître,
A mes dépens a fait connoître
Qu'il eſt bien plus diable que moi.

M. Racan le pere conſacra l'épitaphe ſuivante à ſon fils :

Il voit ce que l'Olympe a de plus merveilleux;
Il y voit à ſes pieds ces flambeaux orgueilleux,
Qui tournent, à leur gré, la fortune & ſa roue;
Et voit, comme fourmis, marcher nos légions
Dans ce petit amas de pouſſiere & de boue,
Dont notre vanité fait tant de régions.

Boileau admiroit les trois derniers vers de cette épitaphe, & diſoit qu'il donneroit les trois meilleurs des ſiens à choiſir pour ceux-là.

PIERRE LEMOINE, *Jéſuite, né à Chaumont en Baſſigni, l'an* 1602, *mort à Paris en* 1672.

Le Pere Lemoine eſt, ſans contredit, une des têtes les plus poétiques que la France ait produites. Son ſtyle eſt ſouvent noble, pittoreſque & énergique; il annonce de la verve & une imagination vive & féconde. Si ce Poëte étoit né cinquante ans plus tard, il eût épuré

& perfectionné le riche talent qu'il avoit reçu de la nature.

Le Pere Sirmond & le Pere Lemoine, tous deux Jéſuites, ont écrit ſur des matieres bien différentes. L'un n'a fait que des livres d'érudition ; & l'autre n'a fait que des ouvrages françois à l'uſage des Dames ; comme la *Galerie des Femmes fortes*, ſes *Peintures morales*, ſa *Dévotion aiſée*, & autres de cette nature. Un jour le Frere Portier des Jéſuites alla dire au Pere Sirmond que des Dames le demandoient. « Mon Frere, dit le Pere Sirmond, ſongez-» vous bien à ce que vous dites ? Des femmes » me demander ! Sans doute vous vous mé-» prenez ; il faut que ce ſoit le Pere Lemoine » que ces Dames demandent ».

Le Pere Lemoine dit, à la tête de ſes ouvrages, que l'eau de la riviere au bord de laquelle il a compoſé ſes vers, eſt ſi propre à faire des Poëtes, que quand on en feroit de l'eau-bénite, elle ne chaſſeroit pas le démon de la poéſie.

Quelques Écrivains ſe ſont efforcés d'imiter Balzac. Le pere Lemoine qui avoit de l'eſprit & de l'imagination, a paſſé le but. Le Pere Senaut de l'Oratoire diſoit pour cette raiſon, que c'étoit Balzac en pantalon.

Quelqu'un demandant à Deſpréaux pourquoi il n'avoit pas parlé du Pere Lemoine dans ſes écrits, il répondit :

Il s'eſt trop élevé pour en dire du mal ;
Il s'eſt trop égaré pour en dire du bien.

C'eſt dans une Épître du Pere Lemoine, qu'on trouve ces quatre vers, fauſſement attribués à Voltaire.

Et ces vaſtes pays d'azur & de lumiere,
Tirés du ſein du vide & formés ſans matiere,
Arrondis ſans compas, ſuſpendus ſans pivot,
Ont à peine coûté la dépenſe d'un mot.

On ſera ſans doute étonné que l'épitaphe ſuivante, où l'on trouve une image auſſi galante

que touchante, ſoit ſortie de la plume du Pere Lemoine ; la voici :

Ci gît * qui, ſous les mains d'un infâme bourreau,
Laiſſa tout ce qu'alors le monde avoit de beau.
En vain, pour la ſauver, les Grâces conſpirerent,
Leurs voiles ſur ſon ſein en vain elles jeterent :
Les yeux de l'inhumain n'en furent point touchés.
Leurs voiles & ſon col du même coup tranchés,
Dans le ſang qui jaillit, leurs couleurs confondirent ;
Et les Grâces, ſur elle, en pleurs s'évanouirent.

FRANÇOIS DE LA MOTHE LE VAYER, *né à Paris en* 1588, *mort dans la même ville en* 1672.

Quand il fut queſtion de donner un Précepteur à Louis XIV, on jeta d'abord les yeux ſur M. le Vayer, comme ſur celui que le Cardinal de Richelieu avoit deſtiné à cette fonction. Mais la Reine ayant pris la réſolution de ne donner cet emploi à aucun homme marié, il fallut le donner à un autre. M. le Vayer fut chargé de l'éducation de Monſieur, frere du Roi.

* Marie Stuart.

La Mothe ayant fait un livre qui n'eut point de vogue, ſon Libraire lui en fit des plaintes. « Ne vous mettez pas en peine, lui dit-il, je » ſais un ſecret pour le faire acheter ». Il employa ſes amis pour le faire défendre. Dès qu'il fut défendu, tout le monde voulut l'avoir, & on fut bientôt obligé d'en faire une ſeconde édition.

Le Pere Merſenne, Minime, ſavoit employer ingénieuſement les penſées des autres. Cela fit qu'un jour la Mothe appella ce Philoſophe, le bon Larron.

La Mothe le Vayer, paſſant un jour dans la galerie du Louvre, entendit quelqu'un qui diſoit tout haut, en parlant de lui : Voilà un homme ſans religion. Le Vayer, au lieu de le faire punir, comme il lui étoit aiſé, ſe retourna vers cet homme, & lui dit : *Mon ami, j'ai tant de religion, que je te pardonne ton inſolence.*

Les relations des pays éloignés étoient les délices de Monſieur le Vayer ; il conſerva

ce goût juſqu'à ſes derniers momens. Il étoit ſur le point de rendre le dernier ſoupir, lorſque Bernier, ſon ami, l'alla voir. L'agoniſant ne l'eut pas plutôt reconnu, qu'il dit : Eh bien ! quelles nouvelles avez-vous du Grand Mogol ? Ce furent preſque ſes dernieres paroles : il expira peu de tems après.

L'Académie Françoiſe conſidéroit la Mothe comme un de ſes premiers ſujets ; mais le monde le regardoit comme un bourru, qui vivoit en Philoſophe ſceptique. Sa phyſionomie & ſa maniere de s'habiller faiſoient juger à quiconque le voyoit, que c'étoit un homme extraordinaire ; il marchoit toujours la tête levée & les yeux attachés aux enſeignes des rues par où il paſſoit. Deux inſignes folies couronnerent la fin de ſes jours : il compoſa un méchant livre, ſous le titre d'*Hexameron Ruſtique*, & épouſa une jeune femme, à l'âge de ſoixante-dix-huit ans.

PIERRE PATRIS, *né à Caen en* 1585, *mort à Paris en* 1672.

Patris fit, par ſon eſprit, les délices de la Cour de Gaſton d'Orléans, auquel il fut conſtamment attaché. L'eſprit de plaiſanterie l'accompagna juſqu'au tombeau. Il dit à ſes amis, qui le félicitoient d'être revenu d'une grande maladie à quatre-vingts ans, & qui lui conſeillerent de ſe lever : « Hélas ! Meſſieurs, eſt-ce » bien la peine que je m'habille ? »

Patris prétendoit être le premier Auteur du ſtyle enjoué dont Voiture a fait uſage : il citoit pour preuve cette chanſon :

Soupirs, regards, petits ſoins,
En amour tout eſt langage ;
Et ſouvent qui parle moins,
En témoigne davantage.

Servir & perſévérer,
C'eſt aſſez ſe déclarer.

Et cette autre, ſur une Dame pour laquelle

l'Abbé de la Riviere, favori de Monſieur, avoit de l'inclination :

Oh ! reprenez, Ramecour,
Dès ce jour,
Votre amitié ſans amour.

Fuſſiez-vous cent fois plus belle,
Sans lui, je ne veux point d'elle.

Patris avoit ſuivi Monſieur en Flandres, où, logé dans le château d'Egmont, l'heure du dîner étant venue, & étant ſorti de ſa chambre pour ſe rendre au lieu où l'on mangeoit, il s'arrêta en paſſant à la porte d'un Officier de Monſieur, pour le prendre avec lui. Voyant que cet Officier ne venoit point, il frappa une ſeconde fois, & l'appella, en lui demandant s'il ne vouloit pas venir dîner ? L'Officier ne répondant point, & Patris ne doutant point qu'il ne fût dans ſa chambre, parce que la clef étoit à la porte, il ouvre, & en entrant il le voit aſſis près de ſa table comme hors de lui-même, & lui demande ce qu'il avoit ; ſur quoi l'Officier, revenant à lui, dit : « Vous ne ſeriez pas moins » ſurpris que je le ſuis, ſi vous aviez vu, comme

» moi, le livre que vous voyez en cet endroit-
» là, y paſſer ſeul, & les feuillets ſe tourner
» d'eux-mêmes, ſans que je viſſe autre choſe! »
(C'étoit le livre de Cardan, ſur la ſubtilité).
Bon! lui dit Patris, vous vous moquez ſans
doute; ou, ayant l'imagination remplie de ce
que vous venez de lire, vous vous êtes levé
de votre place, & avez mis le livre vous-même
où il eſt. Ce que je vous dis eſt très-vrai,
répliqua l'Officier; &, pour preuve que ce n'eſt
pas une viſion, c'eſt que la porte que voilà s'eſt
ouverte & refermée: & c'eſt par-là probable-
ment que l'eſprit s'eſt retiré.

Patris alla ouvrir cette porte, qui étoit celle
d'une galerie aſſez longue, au bout de laquelle
il y avoit une grande chaiſe de bois très-peſante,
tant que deux hommes auroient pu porter, &
rien autre choſe. Il vit pourtant, avec étonne-
ment, cette chaiſe s'ébranler, ſortir de ſa place,
& venir à lui comme ſoutenue en l'air; ſur
quoi Patris très-effrayé, ſe jeta à genoux,
s'écria: « Monſieur le Diable! les intérêts de
» Dieu à part, je ſuis bien votre ſerviteur! mais
» ceſſez, je vous prie, de m'effrayer davantage ».
Et la chaiſe retourna d'où elle étoit partie.

Cela fit, dit-on, une ſi forte impreſſion ſur l'eſprit de Patris, qu'il ne tarda guere à devenir dévot.

Je n'ai rien vu de ces ſortes de choſes (dit Segrais;) mais voilà ce que j'ai appris de poſitif; & je ne crois pas que Patris, qui étoit un homme ſincere, & qui me l'a racontée très-ſincérement, ait voulu inventer une fable, pour m'en faire le récit comme d'une vérité.

Cet eſprit du château d'Egmont (dit ailleurs M. Segrais) faiſoit quantité de gentilleſſes, mais ſans jamais faire mal à perſonne.

M. de Segrais a-t-il bien oſé entretenir ſon lecteur de contes ſi puérils? a-t-il penſé en trouver d'aſſez ſimples pour ajouter foi à des événemens qui auroient pu amuſer les lecteurs du douzieme ſiecle? Ce récit pourroit figurer parmi les Contes de M. Galland.

Tout le monde connoît cette petite piece de M. Patris:

Je rêvois cette nuit que de mal conſumé, &c.

Épitaphe de Patris.

Paſſant, arrête un peu !... Sous ces vers que tu lis,
Giſſent de leur Auteur les os enſevelis,
Qu'au bord de cette tombe, & tout prêt d'y deſcendre,
Lui-même compoſa pour en couvrir ſa cendre.
Devoir triſte & funebre à ſes mânes rendu,
Qu'il n'a, comme tu vois, de nul autre attendu !

Des amis ſurvivans l'oubliance ordinaire
Envers leurs amis morts l'obligea de la faire;
Sachant bien qu'une fois étant parti d'ici,
Les ſiens, probablement, en uſeroient ainſi.

N'attends pas néanmoins, paſſant, qu'il te convie
D'apprendre ſes vertus, ni ſon nom, ni ſa vie;
Ce qu'il fut dans le monde, ou ce qu'il ne fut pas;
La perte que ſon ſiecle a faite à ſon trépas;
Ni bref, comme en laiſſant la terre déſolée,
Son ame glorieuſe au ciel s'en eſt allée,
Nouvel aſtre, augmenter les feux du firmament;
Ridicules diſcours, jargon de monument,
Dont il ne prétend point orner ſa ſépulture,
Pour le faire paſſer à la race future.
Il en ſait trop l'erreur, & qu'en ſincérité,
Il n'a, pauvre pécheur, nul honneur mérité;
Au contraire, ſans ceſſe endurci dans le crime,
De cent folles amours l'éternelle victime,
Et le foible jouet de mille vanités,
Furent, de ſon vivant, toutes ſes qualités.

Oh ! qu'heureux mille fois le ciel l'auroit fait naître,
S'il s'en fût corrigé comme il les ſut connoître !

Paſſe,

Paſſe, va ton chemin, & t'aſſure aujourd'hui,
Que c'eſt prier pour toi, que de prier pour lui.
Par lui-même.

TANNEGUI LE FEVRE, *né à Caen en 1615, mort en 1672.*

Tannegui le Fevre, pere de la ſavante Madame Dacier, apprit le grec ſans aucun ſecours. On lui a ſouvent entendu dire que quand on a un peu d'eſprit & de jugement, on n'a pas beſoin de Maîtres pour les langues, & que la plus grande difficulté eſt d'apprendre à les lire.

Le Fevre eut de grands démêlés avec l'Académie & le Conſiſtoire de Saumur, où il étoit Régent, pour avoir écrit dans un de ſes ouvrages qu'il pardonnoit à Sapho d'avoir aimé les femmes, puiſque cette fureur lui avoit inſpiré une belle Ode à ce ſujet. Ce n'étoit qu'une plaiſanterie, que l'on prit ſérieuſement.

Le Fevre fit un voyage à Paris, où M. Colbert

chercha à l'arrêter par des propoſitions très-avantageuſes. Il fut ébranlé ; mais tout-à-coup, & lorſque ſes amis s'y attendoient le moins, il partit, & retourna à Saumur. On veut que ce ſoit le ſouvenir de Mademoiſelle Liger & l'impatience de la revoir qui le déterminerent à partir ſi bruſquement. Il penſa périr ſur la Loire dans ce voyage, le bateau ſur lequel il étoit prenant eau de toutes parts. Quand il fut hors de danger, il fit le diſtique ſuivant :

Quid juvat haud periiſſe tuis, Ligerine, ſub undis,
Si pereo flammis, o Ligerina, tuis?

Le Fevre dédia ſon Commentaire ſur Lucrèce à Péliſſon, qui étoit à la Baſtille. Péliſſon lui faiſoit une penſion de 300 livres, qui lui étoit payée par Ménage, parce que Péliſſon ne vouloit pas que l'on ſût qu'elle venoit de lui. Elle fut payée juſqu'à l'empriſonnement de Péliſſon. Ménage fit alors ſavoir à le Fevre le nom de ſon bienfaiteur, qui n'étoit plus en état de lui faire du bien.

ANTOINE GODEAU, *Évêque de Vence & de Graſſe, né à Dreux en* 1605, *mort à Vence en* 1672.

M. Godeau étoit un peu parent de M. Conrard, & logeoit chez lui lorſqu'il venoit à Paris. Les poéſies qu'il y apportoit de Dreux, donnerent lieu à M. Conrard d'aſſembler dans ſa maiſon quelques gens de Lettres, pour en entendre la lecture; & ces aſſemblées-là furent l'origine de l'Académie Françoiſe.

M. Godeau fut fort goûté à l'Hôtel de Rambouillet; & c'étoit de lui que Mademoiſelle de Rambouillet, Julie d'Angennes, diſoit, dans une de ſes lettres à Voiture: « Il y a ici un homme » plus petit que vous d'une coudée, &, je vous » jure, mille fois plus galant. » Sa taille & l'affection que cette Demoiſelle lui témoignoit, lui firent alors donner le nom de Nain de Julie. Deſpréaux diſoit auſſi de Godeau, que c'étoit un Poëte toujours à jeun.

Lorſque l'Abbé Godeau préſenta au Cardinal de Richelieu la paraphraſe qu'il avoit faite en vers, du cantique, *Benedicite opera omnia Domini Domino ;* le Miniſtre lui dit d'un ton gracieux : M. l'Abbé, vous me donnez le *Benedicite*, & moi je vous donnerai *Graſſe.* L'Évêché de Graſſe lui fut en effet conféré quelques jours après.

M. Godeau étant Évêque de Graſſe, fut député, de la part des États de Provence, pour remontrer à la Reine Anne d'Autriche, Régente du Royaume, que cette Province ne pouvoit pas payer une ſomme conſidérable qu'elle avoit fait demander. Il dit entre autres choſes, dans ſa harangue, que la Provence étoit fort pauvre; & que comme elle ne portoit que des jaſmins & des oranges, on la pouvoit appeller une gueuſe parfumée.

M. Godeau diſoit des Provençaux, qu'ils étoient riches de peu de bien, glorieux de peu d'honneur, ſavans de peu de ſcience.

Lorſque l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M. Godeau, déjà Évêque, commença à paroître, le Pere le Cointe ſe trouva chez un Libraire avec quelques Savans. M. Godeau y étoit auſſi. Il avoit eu ſoin de cacher toutes les marques de ſa dignité, qui auroient pu le faire connoître. La converſation roula ſur cette nouvelle Hiſtoire ; &, ſuivant la coutume aſſez ordinaire aux Savans, on en parla avec beaucoup de liberté. Le Pere le Cointe convint qu'il y avoit des choſes excellentes dans cet ouvrage ; qu'on ne pouvoit lire rien de plus judicieux que les réflexions : mais il ajouta, qu'il auroit ſouhaité plus d'exactitude dans les faits, & plus de critique. Il fit enſuite remarquer quelques endroits qui l'avoient le plus frappé. M. Godeau écoutoit ſans rien dire. Après le départ de ce Pere, il eut grand ſoin de s'informer de ſon nom & de ſa demeure. Le même jour il ſe rendit à l'Oratoire, & ſe fit annoncer. On peut imaginer quelle fut la ſurpriſe du Pere le Cointe, lorſqu'il le vit. Il lui fit des excuſes de ſon indiſcrétion. Le Prélat le remercia au contraire de ſa ſincérité, le pria de continuer ce qu'il avoit commencé le matin, & lui fit cette priere

avec tant d'inſtances, qu'il ne put s'y refuſer. Ils lurent enſemble cette Hiſtoire, ſur laquelle le Pere le Cointe fit d'amples remarques. Le Prélat, après l'en avoir remercié, en profita dans une nouvelle édition. Depuis ce tems, il honora le Pere le Cointe de ſon amitié.

Lorſque M. Godeau eut fait imprimer la Vie de Saint Paul, en vers, il la porta au Miniſtre Daillé, ſon intime ami. Cette vie étant contenue dans un Poëme aſſez court, M. Daillé le lut ſur le champ, & en ſa préſence. Lorſqu'il vint à l'endroit dont il eſt parlé au Chapitre 23 des Actes des Apôtres, il ſe mit à ſourire en voyant la maniere avec laquelle M. Godeau décrivoit Saint Paul, attendant dans l'antichambre du Souverain Pontife, & s'amuſant à regarder les tableaux qui y étoient. M. Godeau s'étant apperçu que M. Daillé ſourioit, lui en demanda la raiſon. Celui-ci lui répondit: *Vous, Monſieur, qui avez ſi bien fait l'Hiſtoire de l'Egliſe, & qui la poſſédez ſi bien, y avez-vous vu que les Juifs, depuis le retour de la captivité, aient eu des tableaux chez eux?*

M. Godeau reconnut ſon erreur, & ſe corrigea.

M. Godeau diſoit que le paradis d'un Auteur étoit de compoſer ; que ſon purgatoire étoit de relire & retoucher ſes compoſitions ; mais que ſon enfer étoit de corriger les épreuves de l'Imprimeur.

On prétend que M. Godeau s'étoit d'abord deſtiné au ſiecle ; mais qu'une Demoiſelle qu'il recherchoit, ayant refuſé de l'épouſer, parce qu'il étoit petit & laid, fut cauſe de ſon dévouement à l'État Eccléſiaſtique.

M. Godeau avoit la converſation aiſée ; &, comme il ſavoit relever les petites choſes par le tour fin qu'il leur donnoit, il ſavoit auſſi, par ſes manieres naturelles, amener les plus grandes à un point de juſteſſe, qui contentoit également les eſprits rares & les médiocres.

Le Clergé de France a regardé M. Godeau comme le modele des Évêques ſavans & pieux ;

ſon peuple l'a chéri comme ſon Paſteur & ſon pere; Rome l'a eſtimé; la Cour l'a conſidéré; les Théologiens l'ont écouté; tout le monde lit ſes ouvrages; les Proteſtans même ne lui ont pas refuſé des louanges; & ſi un Grammairien a attaqué ſa poéſie, il en a aſſez rougi pour n'en rien dire davantage.

JEAN-BAPTISTE POCQUELIN DE MOLIERE, *né à Paris en* 1620, *mort dans la même ville en* 1673.

Moliere avoit un grand-pere qui l'aimoit éperdument; & comme le bon-homme avoit de la paſſion pour la Comédie, il l'y menoit ſouvent. Le pere, qui craignoit que ce plaiſir ne diſſipât ſon fils, & ne lui ôtât l'attention qu'il devoit à ſon métier de Tapiſſier, demanda un jour au bon-homme pourquoi il menoit ſi ſouvent cet enfant au Théatre: Avez-vous envie, lui dit-il avec colere, d'en faire un Comédien? Plût à Dieu, lui répondit le grand-pere, qu'il fût auſſi bon Comédien que Belle-Roſe! Cette

éponſe frappa l'enfant, le dégoûta de la profeſſion de Tapiſſier, & lui donna du goût pour la Comédie.

On prétend que le Prince de Conti voulut prendre le jeune Moliere pour ſon Secrétaire, & qu'heureuſement pour la gloire du Théatre François, Moliere eut le courage de préférer ſon talent à un poſte honorable. *Je ſuis*, dit-il, *un Acteur paſſable, & je ſerois peut-être un fort mauvais Secrétaire.* Si ce fait eſt vrai, il fait également honneur au Prince & au Comédien.

Les Mouſquetaires, les Gardes-du-Corps, les Gendarmes, les Chevaux-Légers, entroient à la Comédie ſans payer, & le Parterre en étoit toujours rempli; de ſorte que Moliere, preſſé par les Comédiens, obtint un ordre du Roi pour qu'aucune perſonne de ſa maiſon n'entrât à la Comédie ſans payer. Ces Meſſieurs indignés forcerent la porte de la Comédie, tuerent les Portiers, & chercherent la Troupe entiere pour lui faire éprouver le même traitement: mais Béjart, qui étoit habillé en vieillard pour

la Piece qu'on alloit jouer, ſe préſenta ſur le théatre : *Eh, Meſſieurs !* leur dit-il, *épargnez du moins un pauvre vieillard de ſoixante-quinze ans, qui n'a plus que quelques jours à vivre.* Les paroles de ce jeune Comédien, qui avoit profité de ſon habillement pour parler à ces mutins, calmerent leur fureur. Moliere tint ferme, & l'ordre du Roi fut depuis reſpecté.

Moliere avoit un cœur excellent. Baron lui annonça un jour, à Auteuil, un homme que l'extrême miſere empêchoit de paroître : il ſe nomme Mondorge, ajouta-t-il. Je le connois, dit Moliere; il a été mon camarade en Languedoc; c'eſt un honnête homme. Que jugez-vous qu'il faille lui donner ? Quatre piſtoles, dit Baron, après avoir héſité quelque tems. Eh bien ! repliqua Moliere, je vais les lui donner pour moi; donnez lui pour vous ces vingt autres que voilà. Mondorge parut : Moliere l'embraſſa, le conſola, & joignit au préſent qu'il lui faiſoit, un magnifique habit de théatre, pour jouer les rôles tragiques.

Moliere revenoit d'Auteuil avec le fameux Muſicien Charpentier : il donna l'aumône à un pauvre, qui, un inſtant après, fit arrêter le carroſſe, & lui dit : Monſieur, vous n'avez pas eu deſſein de me donner une piece d'or. « Où la vertu va-t-elle ſe nicher, s'écria Moliere, après un moment de réflexion ? Tiens, mon ami, en voilà une autre. »

Moliere diſoit que « le mépris eſt une pilule qu'on pouvoit bien avaler ; mais qu'on ne pouvoit guere la mâcher, ſans faire la grimace. »

Moliere étoit déſigné pour remplir la premiere place vacante à l'Académie Françoiſe. La Compagnie s'étoit arrangée au ſujet de ſa profeſſion. Moliere n'auroit plus joué que dans les rôles du haut-comique : mais ſa mort inattendue le priva d'une place bien méritée, & l'Académie d'un ſujet ſi propre à la bien remplir.

Moliere ſe préſenta un jour pour faire le lit du Roi. Un autre valet-de-chambre, qui le

devoit faire avec lui, ſe retira bruſquement, en diſant qu'il ne le feroit point avec un Comédien. Belcocq, autre valet-de-chambre, homme de beaucoup d'eſprit, & qui faiſoit de très-jolis vers, s'approcha dans le moment, & dit: « Monſieur de Moliere, voulez-vous bien que j'aie l'honneur de faire le lit du Roi avec vous? » Cette aventure vint aux oreilles du Roi, qui fut très-mécontent qu'on eût témoigné du mépris à Moliere.

Moliere avoit commencé à traduire Lucrèce dans ſa jeuneſſe, & il auroit achevé cet ouvrage ſans un malheur qui lui arriva. Un de ſes domeſtiques prit un cahier de cette traduction pour faire des papillotes: Moliere qui étoit facile à irriter, fut ſi fâché de ce contre-tems, que dans ſa colere il jeta le reſte au feu. Pour mettre plus d'agrément dans cette traduction, il avoit rendu en proſe tous les raiſonnemens philoſophiques, & avoit mis en vers les belles deſcriptions qui ſe trouvent dans le Poëme de Lucrèce.

Moliere liſoit ſes Comédies à une vieille

ſervante nommée Laforeſt ; & lorſque les endroits plaiſans ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit, parce qu'il avoit éprouvé pluſieurs fois que ces endroits ne réuſſiſſoient point. Un jour, Moliere, pour éprouver le goût de cette ſervante, lui lut quelques ſcenes d'une Comédie de Brécour, Comédien, qu'il diſoit être de lui. La ſervante ne prit point le change, & après avoir entendu quelques pages, elle ſoutint que ſon maître n'avoit pas fait cette Piece.

Perrault dit dans ſes Hommes illuſtres, que le pere de Moliere, fâché du parti que ſon fils avoit pris d'aller dans les provinces jouer la Comédie, le fit ſolliciter inutilement par tout ce qu'il avoit d'amis, de quitter cette penſée. Enfin, il lui envoya le Maître chez qui il l'avoit mis en penſion pendant les premieres années de ſes études, eſpérant que, par l'autorité que ce Maître avoit eu ſur lui pendant ce tems-là, il pourroit le ramener à ſon devoir ; mais bien loin que ce bon-homme lui perſuadât de quitter ſa profeſſion, le jeune Moliere lui perſuada de l'embraſſer lui-même, & d'être le Docteur de

leur Comédie ; lui ayant repréſenté que le peu de latin qu'il ſavoit le rendroit capable d'en bien faire le perſonnage, & que la vie qu'ils meneroient ſeroit bien plus agréable que celle d'un homme qui tient des penſionnaires.

Racine regarda toujours Moliere comme un homme unique. Le Roi lui demandant un jour quel étoit le premier des grands Écrivains qui avoient honoré la France pendant ſon regne, il lui nomma Moliere. *Je ne le croyois pas*, répondit le Roi ; *mais vous vous y connoiſſez mieux que moi.*

Sur la fin de ſes jours, Moliere ne vivoit que de lait. Mais lorſqu'il alloit à ſa maiſon d'Auteuil, il engageoit Chapelle à faire les honneurs de ſa table, & lui laiſſoit le choix des convives. Moliere s'étant couché un jour de bonne heure, laiſſa ſes amis à table. La converſation tomba inſenſiblement ſur la morale, vers les trois heures du matin. Que notre vie eſt peu de choſe, dit Chapelle ! Qu'elle eſt remplie de traverſes ! Nous ſommes à l'affût pendant

trente ou quarante ans, pour jouir d'un moment de plaiſir que nous ne trouvons jamais. Notre jeuneſſe eſt harcelée par de maudits parens, qui veulent que nous nous mettions un fatras de fariboles dans la tête. Je me ſoucie, morbleu bien que la terre ou le ſoleil tourne! que ce fou de Deſcartes ait raiſon, ou cet extravagant Ariſtote! J'avois pourtant un enragé Précepteur qui me rebattoit toujours de ces fadaiſes-là, & qui me faiſoit ſans ceſſe retomber ſur ſon Épicure; encore paſſe pour ce Philoſophe-là, c'étoit lui qui avoit le plus de raiſon. Nous ne ſommes pas débarraſſés de ces fous-là, qu'on nous étourdit les oreilles d'un établiſſement. Toutes ces femmes ſont des animaux, ennemis jurés de notre repos. Oui, morbleu! chagrins, injuſtices, malheurs de tous côtés dans cette vie-ci. Tu as parbleu raiſon! mon cher ami, répondit J... en l'embraſſant; la vie eſt un pauvre partage; quittons-la, pour ne point ſéparer d'auſſi bons amis que nous le ſommes; allons nous noyer de compagnie: la riviere eſt à notre portée. Cela eſt vrai, dit N..., nous ne pouvons mieux prendre notre tems pour mourir bons amis & dans la joie:

notre mort fera du bruit. Ainſi ce glorieux deſſein fut approuvé tout d'une voix. Ces ivrognes ſe levent, & vont gaiement à la riviere. Baron courut avertir du monde & éveiller Moliere, qui fut effrayé de cet extravagant projet, parce qu'il connoiſſoit le vin de ſes amis. Pendant qu'il ſe levoit, la troupe avoit gagné la riviere, & ils s'étoient déja ſaiſis d'un bateau pour prendre le large, & ſe noyer en plus grande eau. Des domeſtiques & des gens du lieu furent promptement à ces débauchés, qui étoient déja dans l'eau, & les repêcherent. Indignés du ſecours qu'on venoit de leur donner, ils mettent l'épée à la main, courent ſur leurs ennemis, les pourſuivent juſques dans Auteuil, & les vouloient tuer. Ces pauvres gens ſe ſauvent la plupart chez Moliere, qui, voyant ce vacarme, dit à ces furieux : Qu'eſt-ce donc que ces coquins-là vous ont fait, Meſſieurs ? Comment! ventrebleu, dit J..., qui étoit le plus opiniâtre à ſe noyer, ces malheureux nous empêchent de nous noyer ! Écoute, mon cher Moliere, tu as de l'eſprit ; vois ſi nous avons tort : fatigués des peines de ce monde-ci, nous avons réſolu de paſſer en l'autre : la riviere

nous

nous a paru le plus court chemin pour nous y rendre, ces marauds nous l'ont fermé. Pouvons-nous faire moins que de les punir ? Comment ! vous avez raiſon, répondit Moliere. Sortez d'ici, coquins ! que je ne vous aſſomme, dit-il à ces pauvres gens, paroiſſant en colere ; je vous trouve bien hardis de vous oppoſer à de ſi belles actions. Ils ſe retirerent marqués de quelques coups d'épée. Comment, Meſſieurs, pourſuit Moliere, que vous ai-je fait pour former un ſi beau projet ſans m'en faire part ? Je vous croyois plus de mes amis. Il a parbleu raiſon ! dit Chapelle ; c'eſt une injuſtice que nous lui faiſons. Viens donc te noyer avec nous. Oh ! doucement, répondit Moliere : ce n'eſt point ici une affaire à entreprendre mal-à-propos ; c'eſt la derniere action de la vie, il n'en faut pas manquer le mérite. On ſeroit aſſez malin pour lui donner un mauvais jour ; ſi nous nous noyons à l'heure qu'il eſt, on diroit, à coup ſûr, que nous l'aurions fait la nuit comme des déſeſpérés, ou comme des gens ivres. Saiſiſſons le moment qui nous faſſe le plus d'honneur ; ſur les huit à neuf heures du matin, bien à jeun, & devant tout le monde,

nous irons nous jeter dans la riviere, la tête la premiere. J'approuve ſes raiſons, dit N..., il n'y a pas le mot à dire. Morbleu! j'enrage, dit L..... Moliere a toujours cent fois plus d'eſprit que nous. Voilà qui eſt fait, remettons la partie à demain, & allons nous coucher, car je m'endors. La préſence d'eſprit de Moliere prévint quelques malheurs : tous ces Meſſieurs étoient ivres, & animés contre ceux qui les avoient empêchés de ſe noyer.

Moliere étoit fort ami du célebre Avocat Furcroi, homme redoutable par la capacité & par la grande étendue de ſes poumons. Ils eurent une diſpute à table, en préſence de Deſpréaux. Moliere ſe tourna du côté du Satyrique, & dit : *Qu'eſt-ce que la raiſon avec un filet de voix, contre une gueule comme celle-là?*

J'étois à la premiere repréſentation des *Précieuſes ridicules* de Moliere, dit Ménage, & tout l'Hôtel de Rambouillet s'y trouva. La Piece fut jouée avec un applaudiſſement général. Au ſortir de la Comédie, prenant M. Chapelain

par la main : Monſieur, lui dis-je, nous approuvions, vous & moi, toutes les ſottiſes qui viennent d'être jouées ſi finement, & avec tant de bon ſens ; mais, croyez-moi, pour me ſervir de ce que Saint Remi dit à Clovis : *Il nous faudra brûlér ce que nous avons adoré, & adorer ce que nous avons brûlé.*

Un jour que l'on repréſentoit cette Piece, un vieillard s'écria du milieu du Parterre : *Courage, courage, Moliere ! voilà la bonne Comédie.*

Un bon Bourgeois de Paris, vivant bien noblement, s'imagina que Moliere l'avoit pris pour l'original de ſon *Cocu imaginaire*. Il crut devoir en être offenſé, & en marqua ſon reſſentiment à un de ſes amis. Comment, lui dit-il, un petit Comédien aura l'audace de mettre impunément ſur le Théatre un homme de ma ſorte ! Je me plaindrai, ajouta-t-il ; en bonne Police, on doit réprimer l'inſolence de ces gens-là. Ce ſont les peſtes d'une ville ; ils obſervent tout pour le tourner en ridicule. L'ami

qui étoit homme de bon ſens, lui dit: Eh! Monſieur, ſi Moliere a eu intention ſur vous en faiſant ſon *Cocu imaginaire*, de quoi vous plaignez-vous? Il vous a pris du bon côté, & vous ſeriez bien heureux d'en être quitte pour l'imagination. Le Bourgeois, quoique peu ſatisfait de la réponſe de ſon ami, ne laiſſa pas d'y faire quelques réflexions, & ne retourna plus au Cocu imaginaire.

Le Roi, en ſortant de la premiere repréſentation des *Fâcheux*, dit à Moliere, en voyant paſſer le Comte de Soyecourt, inſupportable chaſſeur: Voilà un grand original que tu n'as pas encore copié. C'en fut aſſez: la ſcene du Fâcheux Chaſſeur fut faite & appriſe en moins de vingt-quatre heures; &, comme Moliere n'entendoit rien au jargon de la chaſſe, il pria le Comte de Soyecourt lui-même, de lui indiquer les termes dont il devoit ſe ſervir.

L'École des Femmes éprouva, dans ſa naiſſance, de grandes contradictions. *Plapiſſon*, qui paſſoit pour un grand Philoſophe, étoit ſur le

théatre pendant la repréſentation ; & à tous les éclats de rire que le Parterre faiſoit, il hauſſoit les épaules & regardoit le Parterre en pitié, & diſoit quelquefois tout haut : Ris donc, Parterre ! ris donc ! Le Duc de . . . . . ne fut pas un des moins zélés cenſeurs de cette Piece. Qu'y trouvez-vous à redire d'eſſentiel, lui dit un connoiſſeur ? Ah, parbleu ! ce que j'y trouve à redire eſt plaiſant, s'écria le Duc : Tarte à la crême ; mais tarte à la crême n'eſt point un défaut, répondit le bel-eſprit, pour la décrier comme vous faites. *Tarte à la crême eſt exécrable*, repliqua le Courtiſan : *Tarte à la crême !* bon Dieu ! avec du ſens commun peut-on ſoutenir une Piece où l'on ait mis *tarte à la crême ?* Cette expreſſion fut bientôt répétée par tout le monde. Moliere fit jouer quelque tems après la Critique de l'École des Femmes : la tarte à la crême n'y fut pas oubliée ; & quoique ce mot fût déja devenu proverbe, la raillerie que Moliere en fit dans ſa Critique fut partagée entre ceux qui l'avoient employé. Le Seigneur qui en étoit l'original, fut ſi vivement piqué d'être mis ſur le théatre, qu'il s'aviſa d'une vengeance auſſi indigne de ſa qualité,

qu'elle étoit imprudente. Un jour qu'il vit Moliere paſſer par un appartement où il étoit, il l'aborda avec les démonſtrations d'un homme qui vouloit lui faire careſſe. Moliere s'étant incliné, il lui prit la tête en lui diſant : *Tarte à la crême, Moliere! tarte à la crême!* il lui frotta le viſage contre ſes boutons, qui, étant fort durs & tranchans, le mirent en ſang. Le Roi qui vit Moliere le même jour, apprit la choſe avec indignation, & le marqua au Duc d'une maniere aſſez vive.

Mademoiſelle de Brie jouoit le rôle d'Agnès dans l'*École des Femmes*. Les Comédiens la voyant vieillir, l'engagerent à céder ce rôle à Mademoiſelle Ducroiſi, qui épouſa depuis Poiſſon ſecond. Dès que la jeune Actrice parut ſur le théatre, tout le Parterre demanda ſi hautement Mademoiſelle de Brie, qu'on fut obligé d'aller la chercher ; elle joua en habit de ville, & fut continuellement applaudie : elle garda ce rôle juſqu'à ſoixante-cinq ans.

Le fameux Comte de Grammont a fourni à

Moliere l'idée de ſon *Mariage forcé*. Ce Seigneur, pendant ſon ſéjour à la Cour d'Angleterre, avoit aimé Mademoiſelle Hamilton. Leurs amours avoient même fait du bruit : il repaſſoit en France, ſans avoir rien conclu avec elle. Les deux freres de la Demoiſelle le joignirent à Douvres, dans le deſſein de faire avec lui le coup de piſtolet. Du plus loin qu'ils l'apperçurent, ils lui crierent : Comte de Grammont, n'avez-vous rien oublié à Londres ? Pardonnez-moi, répondit le Comte, qui devinoit leur intention : j'ai oublié d'épouſer votre ſœur, & j'y retourne avec vous pour finir cette affaire.

L'*Amour Médecin* eſt le premier ouvrage où Moliere ait attaqué les Médecins. Il logeoit chez un Médecin, dont la femme, extrêmement avare, dit à Mademoiſelle Moliere qu'elle vouloit augmenter le loyer de la portion de maiſon qu'elle occupoit. Celle-ci ne daigna pas ſeulement l'écouter, & ſon appartement fut loué à un autre. Moliere épouſa, en cette occaſion, la paſſion de ſa femme, & attaqua le Médecin. Depuis ce tems-là il n'a ceſſé de verſer le

ridicule ſur la médecine. Il définiſſoit un Médecin, un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, juſqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remedes l'aient tué.

Tout le monde ſait que le Miſanthrope fut d'abord mal reçu, & qu'il ne ſe ſoutint au théatre qu'à la faveur du Médecin malgré lui. On rapporte un fait ſingulier, qui peut avoir contribué à la diſgrace de la meilleure Comédie qui ait jamais été faite. A la premiere repréſentation, après la lecture du ſonnet d'Oronte, le Parterre applaudit : Alceſte démontre, dans la ſuite de la ſcene, que les penſées & les vers de ce ſonnet étoient,

De ces colifichets dont le bon ſens murmure.

Le public, confus d'avoir pris le change, s'indiſpoſa contre la Piece.

Lorſque Moliere donna ſon Miſanthrope, il étoit brouillé avec Racine. Un flatteur crut faire plaiſir au dernier, après la premiere repré-

ſentation, en lui diſant : La Piece eſt tombée ; rien n'eſt ſi froid ; vous pouvez m'en croire, j'y étois. Vous y étiez ? reprit Racine, & moi je n'y étois pas ; cependant je n'en croirai rien, parce qu'il eſt impoſſible que Moliere ait fait une mauvaiſe Piece ; retournez-y, & examinez-la mieux.

On ſait que les ennemis de Moliere voulurent perſuader au Duc de Montauſier, fameux par ſa vertu ſauvage, que c'étoit lui que Moliere jouoit dans le Miſanthrope. Le Duc de Montauſier alla voir la Piece, & dit en ſortant *qu'il voudroit bien reſſembler au Miſanthrope de Moliere.*

Il y a une anecdote aſſez plaiſante au ſujet de la chanſon : *Qu'ils ſont doux, bouteille, ma mie, &c.* que chante Sganarelle dans le Médecin malgré lui. M. Roſe, de l'Académie Françoiſe, & Secrétaire du Cabinet, fit des paroles latines ſur cet air, d'abord pour ſe divertir, & enſuite pour faire une petite piece à Moliere, à qui il reprocha, chez le Duc de Montauſier, d'être plagiaire ; ce qui donna lieu

à une vive & plaiſante diſpute. M. Roſe ſoutint toujours, en chantant, les paroles latines, que Moliere les avoit traduites en françois, d'une épigramme latine, imitée de l'Anthologie. Voici ces paroles :

Quam dulces
Amphora amana !
Quam dulces
Sunt tua voces !
Dum fundis merum in calices,
Utinam eſſes plena !
Ah ! ah ! cara mea lagena,
Vacua cur jaces ?

La premiere repréſentation du *Tartuffe* fit un bruit étonnant dans Paris. Les dévots pouſſerent les hauts cris, & le Parlement défendit de jouer cette Comédie. On étoit aſſemblé pour la ſeconde repréſentation, lorſque la défenſe arriva. « Meſſieurs, dit Moliere, en s'adreſſant à l'aſſemblée, nous comptions aujourd'hui avoir l'honneur de vous donner le Tartuffe, mais M. le Premier Préſident ne veut pas qu'on le joue. »

Ce même mot fut tourné d'une maniere un

peu différente par des Comédiens de Province. Ils étoient dans une ville dont l'Évêque étoit mort depuis peu. Le ſucceſſeur, moins favorable au ſpectacle, donna ordre que les Comédiens partiſſent avant ſon arrivée. Ils jouerent encore la veille ; & comme s'ils euſſent dû jouer le lendemain, celui qui annonça dit : *Meſſieurs, vous aurez demain le Tartuffe.*

Huit jours après que le *Tartuffe* eut été défendu, on repréſenta à la Cour une Piece intitulée *Scaramouche Hermite.* Le Roi, en ſortant, dit au Grand Condé : Je voudrois bien ſavoir pourquoi les gens qui ſe ſcandaliſent ſi fort de la Comédie de Moliere, ne diſent rien de celle de Scaramouche ? A quoi le Prince répondit : La raiſon de cela eſt, que la Comédie de Scaramouche joue le Ciel & la Religion, dont ces Meſſieurs-là ne ſe ſoucient point ; mais celle de Moliere les joue eux-mêmes, ce qu'ils ne peuvent ſouffrir.

Lorſque Moliere fit jouer ſon *Tartuffe*, on lui demanda de quoi il s'aviſoit de faire des

Sermons. Pourquoi ſera-t-il permis, répondit-il au Pere Maimbourg, de faire des Comédies en chaire, & qu'il me ſera défendu de faire des Sermons ſur le théatre ?

Un jour qu'on repréſentoit, le *Tartuffe*, Champmêlé, qui n'étoit point alors dans la Troupe, fut voir Moliere dans ſa loge, qui étoit près du théatre. Comme ils en étoient aux complimens, Moliere s'écria : Ah, chien ! ah, bourreau ! & ſe frappoit la tête comme un poſſédé. Champmêlé crut qu'il tomboit de quelque mal, & il étoit fort embarraſſé. Mais Moliere, qui s'apperçut de ſon étonnement, lui dit : Ne ſoyez pas ſurpris de mon emportement; je viens d'entendre un Acteur déclamer fauſſement & pitoyablement quatre vers de ma Piece; & je ne ſaurois voir maltraiter mes enfans de cette force-là, ſans ſouffrir comme un damné.

Madame Dacier, qui a fait honneur à ſon ſexe par ſon érudition, & qui lui en eût *fait* davantage, ſi, avec la ſcience des Commentateurs,

elle n'en eût pas eu l'eſprit, fit une diſſertation pour prouver que l'Amphitrion de Plaute étoit fort au-deſſus du moderne; mais ayant entendu dire que Moliere vouloit faire une Comédie des *Femmes Savantes*, elle ſupprima ſa diſſertation.

Lorſque Moliere ſe préparoit à donner ſon *George Dandin*, un de ſes amis lui fit entendre qu'il y avoit dans le monde un Dandin qui pourroit ſe reconnoître dans la Piece, & qui étoit en état, par ſa famille, non-ſeulement de la décrier, mais encore de la deſſervir dans le monde. Vous avez raiſon, dit Moliere à ſon ami; mais je ſais un moyen ſûr de me concilier l'homme dont vous me parlez: j'irai lui lire ma Piece. Au ſpectacle où il étoit aſſidu, Moliere lui demande une de ſes heures perdues pour lui faire une lecture. L'homme en queſtion ſe trouva ſi honoré de ce compliment, que, toutes affaires ceſſantes, il donna parole pour le lendemain; & il courut tout Paris pour tirer vanité de la lecture de cette Piece. Moliere, diſoit-il à tout le monde, me lit ce ſoir une Comédie; voulez-vous en être? Moliere trouva une nombreuſe

aſſemblée, & mon homme qui préſidoit. La Piece fut trouvée excellente; & lorſqu'elle fut jouée, perſonne ne la faiſoit mieux valoir que celui qui auroit pu s'en fâcher, une partie des ſcenes que Moliere avoit traitées dans ſa Piece, lui étant arrivées. Ce ſecret, de faire paſſer ſur le théatre des traits un peu hardis, a été trouvé ſi bon, que pluſieurs Auteurs l'ont mis en uſage depuis avec ſuccès.

Le *Bourgeois Gentilhomme* fut joué la premiere fois à Chambord. Le Roi n'en dit pas un mot, & tous les Courtiſans en parlerent avec le dernier mépris. Le déchaînement étoit ſi grand, que Moliere n'oſoit ſe montrer. Il envoyoit Baron à la découverte, qui lui rapportoit toujours de mauvaiſes nouvelles. Au bout de cinq ou ſix jours, on joua cette Piece pour la ſeconde fois. Après la repréſentation, le Roi, qui n'avoit pas encore porté ſon jugement, dit à Moliere : Je ne vous ai point parlé de votre Piece à la premiere repréſentation, parce que j'ai appréhendé d'être ſéduit par la maniere dont elle a été repréſentée; mais, en vérité,

Moliere, vous n'avez encore rien fait qui m'ait mieux diverti, & votre Piece eſt excellente. Auſſi-tôt l'Auteur fut accablé de louanges par les Courtiſans, qui répétoient, tant bien que mal, ce que le Roi venoit de dire à l'avantage de cette Piece.

La ſcene cinquieme de l'acte troiſieme, eſt l'endroit des *Femmes Savantes* qui a fait le plus de bruit : Triſſotin & Vadius y ſont peints d'après nature ; car l'Abbé Cotin étoit véritablement l'Auteur du ſonnet à la Princeſſe Uranie. Il l'avoit fait pour Madame de Nemours, & il étoit allé le montrer à *Mademoiſelle*, Princeſſe qui ſe plaiſoit à ces ſortes de petits ouvrages, & qui d'ailleurs conſidéroit beaucoup l'Abbé Cotin, juſqu'à l'honorer du nom de ſon ami. Comme il achevoit de lire ſes vers, Ménage entra : *Mademoiſelle* les fit voir à Ménage, ſans lui en nommer l'Auteur. Ménage les trouva déteſtables, comme ils l'étoient effectivement. Là-deſſus nos deux Poëtes ſe dirent à-peu-près les douceurs que Moliere a ſi agréablement

rimées. Peu de tems après la mort du pauvre Cotin, on fit ces quatre vers :

Savez-vous en quoi Cotin
Differe de Triſſotin ?
Cotin a fini ſes jours,
Triſſotin vivra toujours.

Dans *le Malade imaginaire*, la derniere Piece que Moliere ait mis au Théatre, il y a un M. Fleurant, Apothicaire, bruſque juſqu'à l'inſolence, qui vient, une ſeringue à la main, pour donner un lavement au malade. Un honnête homme, frere de ce prétendu malade, qui ſe trouve là dans le moment, le détourne de le prendre; ce qui irrite l'Apothicaire, qui lui dit toutes les impertinences dont les gens de cette ſorte ſont capables. La premiere fois que cette Piece fut jouée, l'honnête homme répondit à l'Apothicaire : *Allez, Monſieur, on voit bien que vous n'avez coutume de parler qu'à des culs.* Tous les ſpectateurs furent revoltés de cette groſſiereté ; au lieu qu'à la ſeconde repréſentation, on entendit, avec plaiſir : *Allez, Monſieur,*

Monſieur, on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des viſages.

Deſpréaux n'approuvoit pas le jargon que Moliere mettoit dans la bouche de ſes payſans & de quelques autres de ſes perſonnages. Vous ne voyez pas, diſoit-il, que Plaute, ni ſes Confreres, aient eſtropié la langue en faiſant parler des Villageois; ils leur font tenir des diſcours proportionnés à leur état, ſans qu'il en coûte rien à la pureté du langage. Otez cela à Moliere, continuoit-il, je ne lui connois point de ſupérieur pour l'eſprit & le naturel: ce grand homme l'emporte de beaucoup ſur Corneille, ſur Racine & ſur moi; car, ajoutoit-il en riant, il faut bien que je me mette de la partie.

Les Comédiens avoient réſolu de faire à Moliere un convoi magnifique; mais M. de Harlai, Archevêque de Paris, ne voulut pas permettre qu'on l'inhumât. La femme de Moliere alla ſur le champ à Verſailles, ſe jeter aux pieds du Roi, pour ſe plaindre de l'injure que l'on faiſoit à la mémoire de ſon mari, en lui refuſant

la ſépulture : mais le Roi la renvoya, en lui diſant que cette affaire dépendoit du miniſtere de M. l'Archevêque, & que c'étoit à lui qu'il falloit s'adreſſer. Cependant Sa Majeſté fit dire à ce Prélat, qu'il fît en ſorte d'éviter l'éclat & le ſcandale. M. l'Archevêque révoqua donc ſa défenſe, à condition que l'enterrement ſeroit fait ſans pompe & ſans bruit. Il fut fait par deux Prêtres, qui accompagnerent le corps ſans chanter, & on l'enterra dans le cimetiere qui eſt derriere la Chapelle de Saint-Joſeph, dans la rue Montmartre. Tous ſes amis y aſſiſterent, ayant chacun un flambeau à la main. Mademoiſelle de Moliere s'écrioit par-tout : *Quoi! l'on refuſe la ſépulture à un homme qui mérite des autels?*

Un Abbé crut faire ſa cour au Grand Condé, en lui préſentant l'épitaphe qu'il avoit faite pour Moliere. « Ah ! lui dit ce Prince, que celui dont tu me préſentes l'épitaphe, n'eſt-il en état de faire la tienne ! »

Deux ou trois ans après la mort de Moliere,

il fit un hiver très-rude. La veuve de ce grand homme fit porter cent voies de bois ſur la tombe de ſon mari, & les fit brûler pour chauffer les pauvres du quartier. La grande chaleur du feu fendit en deux la pierre qui couvroit la tombe.

Dans une Préface que les Anglois ont miſe à la tête d'une traduction de Moliere, ils comparent les ouvrages de ce grand Comique à un gibet. Le vice, dit-on, & le ridicule y ont été exécutés, & y demeurent expoſés comme ſur le grand chemin, pour ſervir d'exemple aux Auteurs.

On voit aujourd'hui des Auteurs qui, parce qu'ils ſont jeunes, voudroient nous faire croire que Moliere a vieilli. La choſe eſt riſible, dit un bel-eſprit; mais il manque des rieurs.

Moliere a, en quelque ſorte, remplacé M. de Voltaire à l'Académie: le fameux buſte de ce Comique, fait par Houdon, y a été placé. Quand il a été queſtion d'y mettre une inſcription,

quelqu'un avoit proposé d'écrire : *Moliere, de l'Académie Françoise, après sa mort;* mais on a préféré ce vers de M. Saurin :

Rien ne manque à sa gloire, il manquoit à la nôtre.

Moliere étoit incommodé lorsqu'on représenta le *Malade imaginaire.* Sa femme & Baron le pressèrent de prendre du repos, & de ne point jouer. *Eh! que feront*, leur répondit-il, *tant de pauvres ouvriers? Je me reprocherois d'avoir négligé un seul jour de leur donner du pain.* Les efforts qu'il fit pour achever son rôle, lui causèrent une convulsion, suivie d'un vomissement de sang qui le suffoqua quelques heures après, le 17 Février 1673, à 53 ans.

Racine, après avoir donné son *Alexandre* à la troupe de Moliere pour le jouer, le retira pour le donner aux Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Il eut chez eux tout le succès possible, ce qui déplut fort à Moliere ; outre que Racine lui avoit débauché la *Duparc*, qui étoit la plus fameuse de ses Actrices. De-là vint la

brouillerie de Racine & de Moliere, qui s'étudioient tous deux à ſoutenir leur Théatre avec une pareille émulation. Peu de tems après la déſertion du *Poëte tragique*, Moliere donna ſon *Avare*, où M. Deſpréaux fut des plus aſſidus. *Je vous vis derniérement* (lui dit Racine) *à la Piece de Moliere, & vous ryiez tout ſeul ſur le théatre. Je vous eſtime trop* (lui répondit ſon ami) *pour croire que vous n'y ayiez pas ri du moins intérieurement.*

Moliere vouloit détourner Deſpréaux de l'acharnement qu'il faiſoit paroître dans ſes ſatyres contre *Chapelain*; diſant que Chapelain étoit en grande conſidération dans le monde; qu'il étoit particuliérement aimé de M. Colbert; & que ces railleries outrées pourroient lui faire des affaires auprès de ce Miniſtre, & du Roi même. Ces réflexions trop ſérieuſes ayant mis notre Poëte de mauvaiſe humeur: « Ho! le Roi » & M. Colbert feront ce qu'il leur plaira, » dit-il bruſquement: mais à moins que le Roi » ne m'ordonne expreſſément de trouver bons » les vers de Chapelain, je ſoutiendrai toujours

» qu'un homme, après avoir fait la Pucelle, » mérite d'être pendu. » Moliere ſe mit à rire de cette ſaillie, & l'employa enſuite fort à propos. (*Miſanthrope, acte II, ſcene derniere.*)

Hors qu'un commandement exprès du Roi ne vienne,
De trouver bons les vers dont on ſe met en peine;
Je ſoutiendrai toujours, morbleu! qu'ils ſont mauvais,
Et qu'un homme eſt pendable après les voir faits.

Portrait de Moliere.

Tantôt Plaute, tantôt Térence;
Toujours Moliere cependant.
Quel homme! Avouons que la France
En perdit trois en le perdant.

Les *Précieuſes ridicules* mirent Moliere en réputation. La Piece ayant eu l'approbation de tout Paris, on l'envoya à la Cour, qui étoit alors au voyage des Pyrénées, où elle fut très-bien reçue. Cela enfla le courage de l'Auteur. « Je n'ai plus que faire (dit-il) d'étudier Plaute » & Térence, ni d'éplucher les fragmens de » Ménandre; je n'ai qu'à étudier le monde. »

Lorſque Moliere fait dire à Chriſalde, dans l'École des Femmes, acte premier, ſcene premiere :

Je ſais un payſan, qu'on appelle gros Pierre,
Qui, n'ayant pour tout bien qu'un ſeul quartier de terre,
Y fit, tout-à-l'entour, faire un foſſé bourbeux,
Et de Monſieur de l'Iſle en prit le nom pompeux.

Il a eu en vue Thomas Corneille, qui, après avoir porté long-tems le nom de *Corneille le jeune*, ſe fit appeller dans la ſuite *Corneille de l'Iſle*.

Moliere a joué dans les *Femmes Savantes*, l'Hôtel de Rambouillet, qui étoit le rendez-vous de tous les beaux-eſprits. Moliere y eut un grand accès, & y étoit fort bien venu ; mais lui ayant été dit quelques railleries piquantes, il joua ſes railleurs, Cotin & Ménage : le premier ſous le nom de Triſſotin ; & le ſecond ſous celui de Vadius, qui, à ce que l'on prétend, eurent une querelle à-peu-près ſemblable à celle que l'on voit ſi plaiſamment dépeinte dans les Femmes Savantes. Cotin avoit introduit Ménage chez Madame de Rambouillet. Ce

dernier allant voir cette Dame, après la premiere repréſentation des Femmes Savantes, où elle s'étoit trouvée, elle ne put s'empêcher de lui dire : Quoi ! Monſieur, vous ſouffrirez que cet impertinent de Moliere nous joue de la ſorte ? Ménage lui répondit : « Madame, j'ai » vu la Piece, elle eſt parfaitement belle ; on » n'y peut rien trouver à redire ni à critiquer. »

M. Deſpréaux ne ſe laſſoit point d'admirer Moliere, qu'il appelloit toujours le *Contemplateur*. Il diſoit que la nature ſembloit lui avoir révélé tous ſes ſecrets, du moins pour ce qui regarde les mœurs & les caracteres des hommes. Il regrettoit fort qu'on eût perdu ſa petite Comédie du Docteur amoureux, parce qu'il y a toujours quelque choſe de ſaillant & d'inſtructif dans ſes moindres ouvrages.

Moliere récitoit en Comédien ſur le théatre & hors du théatre : mais il parloit en honnête homme, rioit en honnête homme, avoit tous les ſentimens d'un honnête homme ; en un mot, il n'avoit rien contre lui que ſa profeſſion, qu'il

continuoit plus pour le profit de ſes camarades, que pour le ſien.

« J'ai un Médecin (diſoit un jour Moliere » à Louis XIV); j'écoute tous ſes conſeils, je » ne les ſuis pas; je me porte à merveille. »

Moliere étoit ſujet à de fréquentes diſtractions. On a rapporté ce trait comique : Un jour qu'il étoit preſſé par l'heure du ſpectacle, il prit une brouette pour ſe rendre promptement à la Comédie; mais cette voiture n'alloit pas aſſez vîte à ſon gré. Que fait-il ? Il en ſort, & ſe met à la pouſſer par derriere. Il ne s'apperçut de ſon étourderie, que par les ris inextinguibles du brouetteur, & parce qu'il ſe vit tout croté en arrivant.

ÉPITAPHE.

Ci-gît, ſans nulle pompe vaine,
Le ſinge de la vie humaine,
Qui jamais n'aura ſon égal.

De la mort, comme de la vie,
Voulant être le ſinge en une Comédie,
Pour trop bien réuſſir, il y réuſſit mal:

Car la mort en étant ravie,
Trouva ſi belle la copie,
Qu'elle en fit un original.

Anonyme.

Le Pere Bouhours fit une épitaphe à Moliere, dans laquelle il s'éleve contre les injuſtices que l'Ariſtophane François eſſuya pendant ſa vie & ſa mort.

Tu réformas & la Ville & la Cour;
Mais quelle en fut ta récompenſe?
Les François rougiront un jour
De leur peu de reconnoiſſance.
Il leur fallut un Comédien,
Qui mit, à les polir, ſa gloire & ſon étude;
Mais, Moliere, à la gloire il ne manqueroit rien,
Si, parmi les défauts que tu peignis ſi bien,
Tu les avois repris de leur ingratitude.

Autre épitaphe de Moliere.

Paſſant, ici repoſe un qu'on dit être mort;
Je ne ſais s'il vit, ou s'il dort.

La maladie imaginaire
Ne ſauroit l'avoir fait mourir:
C'eſt un tour qu'il joue à plaiſir,
Car il aimoit à contrefaire.

Quoi qu'il en ſoit, ci-gît Moliere :
Comme il étoit Comédien ;
Pour un malade imaginaire,
S'il fait le mort, il le fait bien !

Anonyme.

Autre Épitaphe.

Puiſqu'à Paris on dénie
La terre après le trépas,
A ceux qui, durant leur vie,
Ont joué la Comédie :
Pourquoi ne jette-t-on pas
Les bigots à la voirie ?
Ils ſont dans le même cas.

Par Chapelle.

HENRIETTE DE COLIGNY, *depuis Madame* DE LA SUZE, *morte à Paris en* 1673.

La jalouſie que M. de la Suze conçut contre elle, lui fit prendre la réſolution de la mener à une de ſes terres. On prétend que la Comteſſe, pour éviter de l'y ſuivre, abjura la Religion Proteſtante qu'elle profeſſoit, ainſi que ſon mari ; ce qui donna occaſion à ce bon mot

de la Reine de Suede, *que Madame la Suze s'étoit rendue Catholique, pour ne point voir ſon mari en ce monde ni en l'autre.* La déſunion augmenta entre eux, ou par le changement de Religion, ou par la jalouſie continuelle du Comte; ce qui inſpira à la Comteſſe le deſſein de ſe faire ſéparer, en quoi elle réuſſit, ayant offert à ſon mari vingt-cinq mille écus pour n'y pas mettre oppoſition, ce qu'il accepta. Le mariage fut ainſi caſſé par Arrêt du Parlement. On dit encore un bon mot à ce ſujet : *Que la Comteſſe avoit perdu cinquante mille écus dans cette affaire; parce que, ſi elle avoit attendu encore quelque tems, au lieu de donner vingt-cinq mille écus, elle eût obligé ſon mari de les lui donner.*

On trouvoit quelquefois Madame de la Suze habillée & parée de grand matin. Quand on lui en demandoit la raiſon, elle répondoit: *C'eſt que j'ai écrit;* pour faire connoître qu'elle mettoit ordinairement tous ſes atours avant que d'écrire.

Les affaires de Madame de la Suze étoient

très-dérangées. Un Exempt, accompagné de quelques Archers, vint un jour chez elle ſur les huit heures du matin, pour ſaiſir ſes meubles. Sa femme-de-chambre alla auſſi-tôt l'avertir. Elle fit entrer l'Exempt, étant encore dans ſon lit, & le pria avec inſtances de vouloir bien la laiſſer repoſer encore deux heures, parce qu'elle n'avoit point dormi de la nuit; ce qui lui fut accordé. Elle ſe rendormit juſqu'à dix heures, s'habilla pour aller dîner en ville, & paſſa enſuite dans ſon antichambre, où elle fit de grands complimens à l'Exempt, & le remercia beaucoup de ſon honnêteté, en lui diſant tranquillement : *Je vous laiſſe le maître*, & ſortit ainſi de ſa maiſon.

Madame de Châtillon plaidoit au Parlement de Paris, contre Madame la Comteſſe de la Suze. Ces deux Dames, ſe rencontrant tête-à-tête dans la ſalle du Palais, M. de la Feuillade, qui donnoit la main à Madame de Châtillon, dit d'un ton gaſcon, à Madame de la Suze, qui étoit accompagnée de Benſerade & de quelques autres Poëtes de réputation : *Madame, vous*

avez la rime de votre côté, & nous avons la raiſon. Madame de la Suze, piquée de cette raillerie, repartit fiérement : *Ce n'eſt donc pas, Monſieur, ſans rime ni raiſon que nous plaidons.*

On attribue au Pere Bouhours ces vers ingénieux, ſur Madame la Comteſſe de la Suze:

Qua Dea ſublimi vehitur per inania curru?
An Juno? an Pallas? an Venus ipſa venit?
Si genus inſpicias, Juno; ſi ſcripta, Minerva;
Si ſpectes oculos, mater Amoris erit.

On a eſſayé de les rendre ainſi en notre langue :

Quelle eſt la Déité qui, vers ces lieux qu'elle aime,
Deſcend dans un char radieux?
C'eſt Junon, ou Pallas, ou Vénus elle-même;
A ſon port noble & fier, c'eſt la Reine des Dieux;
Minerve, à ſes écrits ſages, ingénieux;
Mais qui verra ſon œil doux, brillant, plein de feux,
Interdit & confus, dira c'eſt la troiſieme.

Ménage ſe trouvant un jour avec la Comteſſe de la Suze, s'étoit donné la liberté de lui prendre

les mains. La Comteſſe les retira, en lui diſant ce vers de Scarron :

Les Patineurs ſont gens inſupportables.

Ménage répondit auſſi-tôt par le vers qui ſuit dans le même Poëte :

Même aux beautés qui ſont très-patinables.

Épitaphe de Madame de la Suze.

Nul d'entre les mortels ne la peut égaler ;
Le maître des neuf Sœurs n'eut point été ſon maître :
Pour faire des captifs, elle n'eut qu'à paroître ;
Et pour faire des vers, elle n'eut qu'à parler.

Par M. de la Place.

JEAN CHAPELAIN, *né à Paris en* 1595, *mort dans la même ville en* 1674.

La réputation de Chapelain étoit ſi grande, que le Cardinal de Richelieu, voulant prôner un ouvrage, pria le Poëte de lui prêter ſon nom, ajoutant qu'en récompenſe il lui prêteroit ſa bourſe.

Chapelain liſoit un jour ſon Poëme chez M. le Prince. On y applaudiſſoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau : mais Madame de Longueville, à qui un des admirateurs demanda ſi elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet ouvrage, répondit : *Oui, cela eſt parfaitement beau ; mais c'eſt bien ennuyeux.*

Chapelain fit attendre long-tems ſon Poëme, parce qu'il recevoit une forte penſion de M. de Longueville. Les rieurs de ce tems-là diſoient que la Pucelle étoit une fille entretenue par un grand Prince. Dès que l'ouvrage parut, Liniere fit l'épigramme ſuivante :

Nous attendons de Chapelain,
Ce noble & fameux Écrivain,
Une incomparable Pucelle :
La cabale en dit force bien ;
Depuis vingt ans on parle d'elle,
Dans ſix mois on n'en dira rien.

La prévention, en faveur de Chapelain, étoit ſi forte, qu'on n'oſa pas d'abord voir le ridicule de ſa *Pucelle ;* il s'en fit juſqu'a ſix éditions en moins

moins de dix-huit mois. La Ménardiere & Liniere furent les premiers critiques.

Puimorin, frere de Deſpréaux, s'aviſa un jour, devant Chapelain, de parler mal de la Pucelle. *C'eſt bien à vous à en juger*, lui dit Chapelain, *vous qui ne ſavez pas lire? Je ne ſais que trop lire depuis que vous imprimez*, lui répondit Puimorin.

Dans la place du Cimetiere Saint-Jean à Paris, il y avoit un Traiteur fameux, chez qui s'aſſembloit tout ce qu'il y avoit de jeunes Seigneurs des plus ſpirituels de la Cour, avec Meſſieurs Deſpréaux, Racine, Lafontaine, Chapelle, Furetiere, & quelques autres perſonnes choiſies : cette troupe avoit une chambre particuliere qui lui étoit réſervée. Il y avoit ſur la table un exemplaire de la Pucelle de Chapelain, qu'on y laiſſoit toujours. Si quelqu'un d'entre eux commettoit une faute, ſoit contre la pureté du langage, ſoit contre la juſteſſe du raiſonnement, il étoit jugé à la pluralité des voix; & la peine ordinaire étoit de lire un certain nombre

de vers de ce Poëme. Quand la faute étoit considérable, on condamnoit le délinquant à en lire une vingtaine. Il falloit qu'elle fût énorme, pour être condamné à lire la page entière.

En voyant l'excessive avarice de Chapelain, les rieurs disoient que c'étoit pour marier sa Pucelle; d'autres vouloient que ce fût pour la canoniser.

« Nous étions mal avec Chapelain, Pelisson » & moi, dit Ménage; Pelisson, après sa con- » version, voulant se réconcilier avec lui, vint » me prendre pour l'accompagner, me disant » qu'il falloit aussi que je me réconciliasse. » Nous allâmes chez lui, & je vis encore à la » cheminée de M. Chapelain les mêmes tisons » que j'y avois vus il y avoit douze ans. »

Chapelain étoit appellé, par quelques Académiciens, le Chevalier de l'Ordre de l'Araignée, parce qu'il avoit un habit si rapiécé & si recousu, que le fil formoit dessus comme une peinture de cet animal. Étant un jour chez

M. le Prince, où il y avoit grande assemblée, il tomba du lambris une araignée, qui étonna la compagnie par sa grosseur; on crut qu'elle ne pouvoit venir de la maison, parce que tout étoit d'une grande propreté: aussi-tôt toutes les Dames dirent d'une commune voix, qu'elle ne pouvoit sortir que de la perruque de M. Chapelain; ce qui pouvoit bien être, puisqu'il n'avoit jamais eu qu'une seule perruque. Chapelain joignoit l'avarice à la mal-propreté.

Balzac racontoit qu'ayant été dix ans sans le voir, parce qu'ils étoient brouillés, il se raccommoda avec lui; & qu'étant allé le visiter, il le trouva dans sa chambre, où il apperçut une même toile d'araignée qui la traversoit, & qu'il y avoit vue avant d'être brouillé avec lui. Chapelain, pour épargner ses serviettes, avoit un ballet de jonc sur lequel il essuyoit ses mains.

Chapelain portoit un manteau au milieu de l'été; quand on lui en demandoit la cause, il répondoit toujours qu'il étoit indisposé. Conrard

lui dit un jour, qu'il croyoit que l'indiſpoſition ne regardoit que ſon habit.

Chapelain évitoit, autant qu'il le pouvoit, la place de Directeur de l'Académie, de crainte que quelqu'un ne mourût pendant qu'il ſeroit en charge, & qu'il ne lui en coûtât vingt *livres* pour les frais du Service. On eut cependant l'adreſſe de le nommer Directeur, dans le tems de la maladie du Chancelier Séguier, Protecteur de l'Académie. Vers la fin des trois mois, Chapelain ſachant qu'on continuoit ſouvent le Directeur, eut grand ſoin de demander un ſucceſſeur. On différa quelques jours, ſous *différens* prétextes. Le Chancelier étant mort dans cet intervalle, Chapelain étoit inconſolable. Me voilà ruiné, diſoit-il; mon bien n'y ſuffira pas. Je me conſolerois, ſi c'étoit un ſimple Académicien; mais c'eſt le Protecteur de l'Académie : cette dépenſe va me ruiner. Enfin, il preſſa tant, qu'il obtint que chaque membre de l'Académie contribueroit aux frais du Service; de ſorte que les uns donnerent un louis, d'autres moins, chacun à ſa fantaiſie : ainſi

Chapelain n'y contribua que de ce qu'il voulut; peut-être même y gagna-t-il.

Duperrier, Gentilhomme Provençal, qui ſe trouvoit quelquefois ſans argent, s'étant adreſſé un jour à Chapelain pour en obtenir quelque ſecours, il crut lui faire une grande libéralité en lui donnant un écu. Après avoir fait cet effort, il diſoit : « Nous devons ſecourir nos » amis dans leurs néceſſités, mais nous ne de- » vons pas contribuer à leur luxe. »

Chapelain s'étoit mis en penſion chez ſon héritier. Quand il dînoit ou ſoupoit en ville, il déduiſoit tant par repas ſur ſa penſion. Il avoit chez lui, quand il mourut, cinquante mille écus comptant. Il s'amuſoit de tems en tems à faire ouvrir ſon coffre fort qui étoit auprès de ſon lit, & à faire apporter tous ſes ſacs pour voir ſon argent. Tous ſes ſacs étoient rangés autour de lui le jour de ſa mort. Un Savant dit à M. de Valois : Vous ſaurez, Monſieur, que notre ami Monſieur Chapelain

vient de mourir comme un Meûnier, au milieu de ſes ſacs.

L'avarice de Chapelain fut l'occaſion de ſa mort. S'étant mis en chemin, un jour d'Académie, pour ſe rendre à l'aſſemblée & gagner deux ou trois jetons, il fut ſurpris par un orage affreux. Ne voulant pas payer un liard pour paſſer le ruiſſeau ſur une planche que l'on y avoit jetée, il attendoit que l'eau fût écoulée; mais ayant vu qu'il étoit près de trois heures, il paſſa au travers de l'eau, & en eut juſqu'à mi-jambe. La crainte qu'il eut qu'on ne ſoupçonnât ce qui étoit arrivé, l'empêcha d'approcher du feu à l'Académie: il ſe mit à un bureau, & cacha ſes jambes deſſous. Le froid le ſaiſit, & il en eut une oppreſſion de poitrine dont il mourut.

Chapelain, malgré ſon avarice, a fait un acte d'une grande généroſité. Dès que M. de Montauſier eut été nommé Gouverneur de M. le Dauphin, il jeta les yeux ſur Chapelain pour la place de Précepteur, obtint même l'agrément du Roi, avant d'en avoir parlé à

Chapelain. Qu'arriva-t-il? Que Chapelain réſiſta à M. de Montauſier, & refuſa obſtinément ce glorieux emploi, alléguant que ſon grand âge le rendoit trop ſérieux & trop infirme pour qu'il pût ſe flatter d'être agréable à un Prince encore ſi jeune.

Chapelain n'étoit pas prévenu en faveur du ſexe. Il diſoit ſouvent que les femmes les plus ſpirituelles n'avoient qu'une moitié de raiſon.

Chapelain, après avoir travaillé pendant vingt ans au Poëme de la Pucelle, le produiſit enfin à la lumiere; mais il détruiſit en un moment la gloire de quarante années : il fut généralement ſifflé. Montmaurt lui adreſſa ce diſtique :

Illa Capellani dudum expectata Puella,
Poſt tanta in lucem tempora prodit anus.

Liniere le traduiſit ainſi en françois :

Nous attendions de Chapelain
Une Pucelle
Jeune & belle :
Vingt ans à la former il perdit ſon latin;

Et de ſa main
Il ſort enfin
Une vieille ſempiternelle.

On connoît les plaiſanteries de Deſpréaux & de Racine ſur la perruque de Chapelain. On la métamorphoſa en comete. Furetiere, qui avoit part à tous ces badinages, remarqua que la métamorphoſe manquoit de juſteſſe en un point. *C'eſt*, dit-il, *que les cometes ont des cheveux, & que la perruque de Chapelain eſt ſi uſée, qu'elle n'en a plus.* Un plaiſant répondit au nom de Chapelain, qu'*il aimoit mieux conſerver ſa penſion que ſes cheveux.*

Épitaphe de Chapelain.

Ci-gît, qui jouiroit d'une gloire immortelle,
S'il n'eût pas manqué ſa Pucelle.

JACQUES VALLÉE DESBARREAUX, *né à Paris en 1602, mort à Châlons-ſur-Saône en 1674.*

Deſbarreaux, étant Conſeiller au Parlement de Paris, ſe chargea de rapporter une affaire; mais ſe voyant preſſé par les parties, il les fit venir, brûla le procès en leur préſence, & paya lui-même ce qui en étoit l'objet. D'autres diſent qu'ayant fait perdre injuſtement un procès dont il étoit Rapporteur, il en eut un ſi grand regret, malgré ſon peu de Religion, qu'il fit venir chez lui la partie qu'il avoit fait perdre, & lui paya, de ſon argent, la valeur de l'objet du procès. Il quitta ſa charge de Conſeiller, pour goûter plus aiſément les délices d'une vie voluptueuſe.

Deſbarreaux porta le raffinement du plaiſir, juſqu'à changer de climats ſuivant les ſaiſons de l'année. Il paſſoit l'hiver à Marſeille. La maiſon qu'il appelloit ſa favorite, étoit dans le

Languedoc ; c'étoit celle du Comte de Clermont-Lodève, où il diſoit que la bonne chere & la liberté étoient ſur le trône. Il avoit en Anjou la maiſon de Lude, où étoit autrefois le rendez-vous des plus beaux eſprits & des plus honnêtes gens. Il alloit voir quelquefois Balzac ſur les bords de la Charente : mais la maiſon où il ſe plaiſoit le plus, c'étoit Chenailles, ſur la Loire, lieu aujourd'hui agréable, & autrefois ſéjour de plaiſirs & de bonne chere.

Deſbarreaux paſſoit pour un homme ſans religion. Un jour de Carême, que ce débauché & M. d'Elbene étoient enſemble, ils voulurent manger de la viande, & ne trouverent que des œufs dont on leur fit une omelette. Dans le tems qu'ils la mangeoient, il ſurvint un orage & un tonnerre ſi terrible, qu'on crut que la maiſon où ils étoient alloit écrouler. Deſbarreaux, ſans ſe troubler, prit le plat & le jeta par la fenêtre, en diſant : *Voilà bien du bruit pour une omelette au lard.* Il eſt horrible de faire des plaiſanteries ſur la diſcipline de l'Égliſe. Ce furent les liaiſons de M. Deſbarreaux avec le Poëte Théophile, qui le rendirent impie. Il

ſe convertit ſur la fin de ſes jours, & mourut en bon Chrétien à Châlons-ſur-Saône. Quelque médiſant, croyant que ce n'étoit pas un pur motif de piété qui l'avoit porté à changer de vie, fit alors cette épigramme :

Desbarreaux, ce vieux débauché,
Affecte une réforme auſtere ;
Il ne s'eſt pourtant retranché
Que ce qu'il ne ſauroit plus faire.

Desbarreaux demandoit ordinairement à Dieu trois choſes ; ſavoir, oubli du paſſé, patience pour le préſent, & miſéricorde pour l'avenir. Tout le monde connoît le beau ſonnet qu'il fit après ſa converſion :

Grand Dieu ! tes jugemens ſont remplis d'équité ! &c.

Épitaphe de Desbarreaux.

Ci-deſſous gît le fameux Desbarreaux,
Patriarche des indévots ;
Et qui, mourant pieux comme un Apôtre,
Croyoit en Dieu tout comme un autre.

Par M. de la Place.

HENRI DE VALOIS, *né à Paris en* 1603, *mort dans la même ville en* 1676.

Les livres de la Bibliotheque de M. de Valois ne lui ſuffiſant pas, il en empruntoit de toutes parts; il avoit coutume de dire à ce ſujet, que les livres prêtés étoient ceux dont il tiroit le plus de profit, parce qu'il les liſoit avec plus de ſoin, & qu'il en faiſoit des extraits, dans la crainte de ne pouvoir les relire.

L'application de M. de Valois à la lecture altéra ſi fort ſa vue, d'ailleurs aſſez foible, qu'il perdit tout-à-fait l'œil droit, & ne voyoit preſque point de l'autre. Cet accident le mettoit dans l'obligation de diſcontinuer ſes études, ou de prendre un Lecteur. Il aimoit trop le travail pour pouvoir ſe réſoudre à l'abandonner, & n'étoit pas en état de pouvoir faire la dépenſe d'un Lecteur. Le Préſident Henri de Meſmes, averti de tout cela, offrit à M. de Valois une penſion de deux mille livres, s'il

vouloit lui faire part de ſes collections & de ſes remarques. Ce Savant n'aimoit pas à communiquer ſes recueils ; mais la ſituation où il ſe trouvoit, le détermina à accepter cette propoſition.

Le mérite de M. de Valois ne demeura pas ſans récompenſe : il obtint une penſion de quinze cents livres du Cardinal Mazarin, & une de ſix cents livres du Clergé de France. Le Roi lui donna le titre d'Hiſtoriographe de France, avec une penſion conſidérable. Tous ces bienfaits le mirent à portée de ſe procurer un Lecteur, & de continuer ſes travaux littéraires, malgré la perte de ſa vue.

M. de Valois ne ſe bornoit pas à faire des recherches dans les livres, il conſultoit auſſi tous les gens de Lettres ; mais il ne faiſoit pas toujours aſſez de cas des ſoins qu'ils prenoient pour lui procurer les lumieres qu'il leur demandoit.

M. de Colbert ſollicitant un jour M. de

Valois de continuer ſon Hiſtoire latine de France ; le bon-homme, tout effrayé de cette beſogne, ſe retirant en arriere, comme ſi on eût voulu l'aſſommer : *Eh ! Monſieur ! que me demandez-vous à l'âge où je ſuis ? Me demander ce pénible travail, c'eſt me demander la vie.*

Fin du premier Volume.

571282